Supplément « Sans visa »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 14260 – 5 F

SAMEDI 1er DÉCEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'équation de M. Saddam Hussein

AVEC l'adoption de la résolution 678, M. Saddam Hussein se trouve mis au pied du mur. Mais il n'est pas le seul. Les dirigeants de la coalition anti-irakienne – et au premier chef George Bush – doivent eux aussi se préparer à un choix difficile.

Le « raïs » de Bagdad a déjà prouvé qu'il n'était pas homme à se laisser impressionner, et il attendra certainement le tout dernier moment, le 15 janviet, voire au-delà, pour faire connaître sa décision : le repli ou la guerre. Impossible de spéculer sur ce que sera son attitude lorsqu'il apprendra ou devinera qu'une attaque est imminente. Car, comme tout dictateur, il a l'avantage de n'avoir de comptes à rendre qu'à lui-même.

Certes, il a quelque peu changé de ton depuis le début de la crise. Désormais, il parle moins de « guerre sainte » ou du déclenchement d'un cataclysme général que de « paix » et de « dialogue ». Selon des diplomates américains, il serait devenu moins « fataliste », « prêt à tout et au pire », qu'il ne l'était en août. Plutôt qu'à déclencher l'apocalypse, il songerait surtout à résister et à survivre à la crise, quel qu'en soit le dénouement.

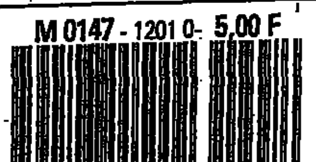
LES Soviétiques, qui ont fourni l'essentiel de l'équipement de l'armée irakienne, ont sans doute joué un rôle important pour le ramener à plus de réalisme et ne lui laisser aucune illusion sur l'issue d'une guerre. Il est vrai que les Irakiens ont soigneusement évité jusqu'à présent que le moindre incident militaire ne puisse servir de prétexte à une offensive des alliés.

En annonçant que la libération de tous les otages serait étalée jusqu'à la fin mars, c'est-à-dire jusqu'au début du ramadan, M. Saddam Hussein a cherché à se prémunir contre une « agression » avant le commencement de l'été dans le désert, période peu propice à des opérations militaires. Il s'est livré ainsi à un calcul qui non seulement manifeste sa volonté de gagner du temps, mais tendrait aussi à prouver son souci du lendemain. A quel prix ? Celui d'un retrait ? Nul, sinon lui, ne peut répondre pour l'instant.

L'HYPOTHÈSE d'un retour à une tendance suicidaire ne saurait être écartée, d'autant moins que M. Saddam Hussein ne peut ignorer les doutes et les hésitations de plus en plus grands des opinions publiques occidentales. Le président irakien ne manquera pas, dans les semaines qui viennent, d'exploiter cet effritement de la résolution occidentale, notamment aux Etats-Unis.

Mais laisser à M. Saddam Hussein son potentiel militaire, qui lui permettrait de s'imposer toujours à ses voisins – notamment dans le domaine pétrolier, – ne serait-il pas plus dangereux encore ? Les dirigeants du front anti-irakien ont jusqu'au 15 janvier pour montrer leur fermeté et leur détermination. Serait-il acceptable de laisser celui qui rêve de recréer l'empire de Babylone rendre impossible l'avènement de ce « nouvel ordre mondial » cher aux présidents Bush et Gorbatchev ?

M 0147 - 1201 0- 5,00 F



Après le vote du Conseil de sécurité sur le recours à la force

Bagdad menace de suspendre les libérations d'otages

L'Irak a officiellement rejeté, vendredi 30 novembre, l'« ultimatum » de l'ONU, à la suite de l'adoption, la veille, par le Conseil de sécurité, de la résolution 678 autorisant le recours à la force pour le contraindre à quitter le Koweït. Les deux plus hautes instances dirigeantes irakiennes ont affirmé que Bagdad ne cédera pas devant « l'arrogance et le terrorisme » et ont appelé le Conseil de sécurité à « adopter un critère unique » pour régler l'ensemble des problèmes de la région. L'ambassadeur d'Irak à Paris a, pour sa part, laissé entendre que la résolution pourrait compromettre le processus de « libération au compte-gouttes » des otages.



Lire

■ Le débat aux Nations unies, par Serge MARTI. ■ Le texte de la résolution. ■ M. Bush face au Congrès et à l'opinion américaine, par Jan KRAUZE. ■ L'état des forces en présence. ■ Comment la France peut faire la guerre sans la déclarer, par André PASSERON. pages 3 et 4

Le premier scrutin de l'Allemagne unie

M. Kohl grand favori des élections au Bundestag

La campagne pour les premières élections législatives dans l'Allemagne unifiée s'est achevée vendredi 30 novembre. La coalition sortante de centre-droit, dirigée par le chancelier Helmut Kohl, part largement favorite pour conserver la majorité au Bundestag, en dépit des efforts de son principal adversaire, le social-démocrate Oskar Lafontaine, pour rassembler les électeurs inquiets, à l'Est comme à l'Ouest, des conséquences économiques et sociales de l'unification du pays.

BONN

de notre correspondant

Jamais dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne, un gouvernement en place n'a été *« remercié »* par les électeurs. L'alternance a toujours été le fruit d'un retournement d'alliances : en 1969 d'abord, lorsque M. Willy Brandt met fin à la *« grande coalition »* avec la CDU-CSU pour s'allier avec les libéraux du FDL ; en 1982 ensuite, lorsque ces mêmes libéraux abandonnent le chancelier Schmidt pour porter Helmut Kohl au pouvoir. Les premières élections de l'Allemagne unifiée ne devraient pas faire mentir cette règle.

Tous les sondages créditent la coalition sortante CDU / CSU / FDP d'une confortable avance sur le SPD et les Verts. Plus de dix points séparent les deux camps. Même en tenant compte du peu de précision traditionnel des instituts démoscopiques d'outre-Rhin, la tendance est suffisamment nette pour rendre fort improbable un échec du chancelier Kohl. Les incertitudes liées à ce scrutin concernent plutôt le nouveau rapport de forces qui va s'établir entre les trois partis de la coalition sortante et le score du SPD, dont dépend l'avenir politique du candidat-chancelier, M. Oskar Lafontaine.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 5

Les socialistes aux cent coups

Réuni samedi 1er décembre en convention nationale le PS cherche ses repères politiques et idéologiques

Il y a plusieurs « Partis socialistes ». Celui du premier secrétaire, M. Pierre Mauroy, affirme qu'il va très bien : du travail pour dix-huit heures par jour, des collaborateurs débordés, un hebdomadaire, *Vendredi*, qui marche, une Fondation Jean-Jaurès en voie de mise en place, une administration qui se prépare à s'adapter au nouveau statut des partis – *« une petite PME »*, dit-on, modestement, chez M. Mauroy – qu'impose la législation sur leur financement, une machine qui tourne. Celui de M. Michel Charzat, « PME » dans la « PME », travaille en comité restreint à rénover la « doctrine », pas moins, au long de conversations chics avec des intellectuels tous azimuts (*lire page 8 l'article de Thomas Ferenczi*), avant de passer à la mirifique « deuxième phase », au cours de laquelle les cadres et les militants sont censés partir à la rencontre des Français, armés d'un vidéo-clip, pour leur demander ce qu'ils en pensent.

Ces deux « partis »-là forment le PS « légal ». A côté, le parti « réel » se compose de plusieurs autres, que rapprochent au moins deux traits communs : ils n'ont qu'un pied-à-terre rue de Solférino et ils déploient leur énergie ailleurs. A entendre plus d'un membre du secrétariat national, fabiusien, jospiniste, rocardien ou chevènementiste, le parti « légal » dégage un ennui fabuleux. Les réunions du bureau exécutif, le mercredi, sont fastidieuses ; celles du secrétariat national, le lendemain, lassantes. En revanche, dans les annexes des courants, on travaille de pied ferme. A quoi ? Mais à préparer le prochain congrès, bien sûr, la seule question étant de savoir s'il viendra à son terme normal, au printemps 1992, ou si M. Mauroy, lassé à son tour, finira par *« rentrer à Lille »*, selon la formule devenue rituelle depuis qu'il avait ainsi exprimé son exaspération lors du congrès de Rennes.

En attendant, le PS consulte. Il fait faire, par exemple, avec *Vendredi*, un sondage sur les « références idéologiques des Français » (*le Monde* du 30 novembre), d'où il ressort, selon le commentaire de M. Gérard Le Gall, que *« la transgression des frontières, jadis bien établies, qui frappe toutes les familles politiques va croissant »*.

PATRICK JARREAU

Lire la suite et l'article de THOMAS FERENCZI page 8

La préparation du congrès du PCF

« Le parti mythique »

par MIREILLE BERTRAND

page 9

Le sida au féminin

Moins de dix ans après son apparition, l'épidémie commence à faire des ravages chez les femmes et les enfants

Moins de dix ans après son apparition, l'épidémie ne touche plus en priorité les homosexuels. Elle commence à faire des ravages chez les femmes et les enfants. Longtemps le sida a été perçu comme la maladie des « marginaux », qu'ils soient homosexuels ou toxicomanes.

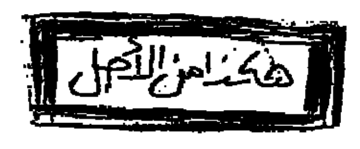
Deux phénomènes ont changé cette image de l'épidémie : d'une part la récente démonstration, grâce à l'épidémiologie, que dans la plupart des pays industrialisés les cas de contagion par voie hétérosexuelle augmentaient régulièrement, d'autre part l'écho du drame que commencent à vivre de nombreux pays d'Afrique noire où une proportion élevée des populations urbaines sexuellement actives est contaminée. *« La prochaine décennie sera dans l'histoire mondiale du sida celle des femmes et des enfants »*, déclarait à l'Académie nationale de médecine le professeur Roger Henrion (maternité Port-Royal, Paris).

« En France, ajoutait-il, *si la contamination des hémophiles et des transfusés semble jugulée et celle des homosexuels en régression, la contamination liée à la drogue et aux rapports sexuels qui touche électivement les femmes continue à progresser. Les conséquences socio-économiques seront considérables autant dans les pays du tiers-monde que dans les pays occidentaux. »*

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 11 – section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $



DÉBATS

Europe

Pour un territoire fédéral

par Maurice Allais

LA dispersion géographique actuelle des institutions européennes entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg – et leur localisation sur des territoires nationaux – est *totalement déraisonnable*, et elle ne saurait réellement être maintenue. Ce ne serait d'ailleurs pas une bonne solution que d'installer définitivement toutes les institutions communautaires dans une grande ville, et *a fortiori* dans une capitale d'un pays membre, que ce soit Bruxelles, Luxembourg ou Strasbourg.

En fait, il convient de localiser les institutions européennes sur un territoire fédéral qui soit propre à la Communauté européenne et qui soit indépendant de tout pays membre. Ce territoire devrait être constitué par des zones contiguës attribuées à la Communauté européenne par certains de ses membres, et la Communauté européenne y exercerait sa souveraineté.

Au regard de l'histoire passée de l'Europe, au regard du rôle majeur joué par la France dans la réalisation de la Communauté européenne, au regard de la réunification de l'Allemagne et de son rôle tout à fait essentiel dans la future Europe, ce territoire fédéral devrait de toute façon être établi sur des zones situées actuellement à la fois en France et en Allemagne.

Compte tenu des données géographiques et démographiques, deux implantations pourraient être raisonnablement envisagées, la première qui impliquerait également le Luxembourg et se localiserait dans la région des trois frontières, la seconde qui n'impliquerait que la France et l'Allemagne et qui se localiserait de part et d'autre de la Lauter, affluent du Rhin, entre Wissembourg et Lauterbourg.

Une architecture grandiose

La première implantation pourrait être constituée par l'attribution à la *Communauté européenne, pour un* total de 200 kilomètres carrés, de trois zones contiguës situées actuellement en Allemagne, en France et au Luxembourg, sur les bords de la Moselle et incluant notamment les trois villes de Perl, de Sierck-les-Bains et de Burmerange, qui sont respectivement allemande, française et luxembourgeoise. Cette solution aurait l'avantage d'impliquer à la fois trois pays membres et d'être au voisinage immédiat de Luxembourg, mais elle aurait l'inconvénient de grouper des zones relativement peuplées et assez accidentées.

La deuxième implantation, dont la superficie pourrait être de 400 kilomètres carrés et qui s'étendrait sur une longueur d'environ 20 kilomètres le long de la Lauter et sur une profondeur d'environ 10 kilomètres de part et d'autre de la frontière actuelle, aurait l'inconvénient de n'engager que la France et l'Allemagne, mais elle aurait l'avantage d'être plus grande, relativement peu peuplée, située sur un terrain plat, avec la possibilité d'installer facilement un aéroport tout à fait comparable à celui du Luxembourg, et d'être près de Karlsruhe et de Strasbourg.

Sur ce territoire fédéral, l'« Europa », serait implantée la capitale de l'Europe, à l'exemple de Brasilia au Brésil. Toutes les installations et infrastructures, dont l'ampleur serait à l'image de l'Europe à créer, pourraient être établies sans aucune difficulté dans un délai de cinq à dix ans, et, en attendant, les localisations actuelles des institutions européennes à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg pourraient être maintenues sans changement.

L'ensemble des aménagements constituerait avec le concours des meilleurs architectes et paysagistes de l'Europe *la réalisation architecturale la plus grandiose de ce siècle*. Son inauguration pourrait avoir lieu le 1er janvier de l'an 2000.

Tout en gardant leur citoyenneté d'origine, les citoyens des zones actuellement française et allemande (et éventuellement luxembourgeoise) acquerraient la citoyenneté du territoire fédéral. Ils ne seraient assujettis qu'aux impôts relativement réduits de ce territoire, à l'exclusion de toute fiscalité directe.

Quelle que soit l'implantation envisagée, la décision de constituer *sans aucun délai* un territoire franco-allemand, destiné à recevoir ultérieurement les institutions de la Communauté européenne, et de l'aménager pourrait être prise *dès maintenant* par la France et l'Allemagne (et éventuellement le Luxembourg), sans qu'il soit nécessaire d'attendre l'issue des longs débats qu'impliquera la décision unanime quant au choix de l'implantation finale des institutions de la Communauté européenne. Cette décision scellerait de façon solennelle la réconciliation des deux peuples français et allemand.

En tout cas nous devons bien nous convaincre qu'il est absolument *nécessaire de rassembler les* institutions européennes *sur une même localisation*, et que cette localisation ne pourrait être *ni* Bruxelles, ni Luxembourg, ni Strasbourg, *toutes grandes villes indissociables de la Belgique, du Luxembourg et de la France et dont aucune ne peut offrir des potentialités comparables à celles d'un territoire fédéral.*

Incontestablement les pays membres de la Communauté européenne devraient renoncer à leurs disputes, quelque peu sordides et dérisoires, en vue de localiser les institutions européennes dans telle ou telle de leurs villes en fonction *d'intérêts particularistes*. Ils devraient *décider de constituer un territoire fédéral qui soit réellement à la mesure de cette grande Europe qui est leur objectif commun.*

► Maurice Allais, membre de l'Institut, est Prix Nobel d'économie.

Haïti

Un prêtre à la présidence

par Jean-Yves Urfié

HAITI, petite île de 6 millions d'habitants dans les Grandes Antilles, devenue premier pays noir indépendant en 1804, après avoir battu l'armée de Napoléon, va peut-être devenir le premier pays gouverné par un adepte de la théologie de la libération. Si les élections du 16 décembre prochain ne sont ni truquées ni écrasées dans le sang comme celles du 29 novembre 1987, tous les sondages donnent le Père Jean-Bertrand Aristide (appelé familièrement « Titid » par le peuple) vainqueur au premier tour. Pourquoi ce pays, en majorité vaudouisant, mais aussi très influencé par le catholicisme, élirait-il un prêtre, de surcroît exclu de l'ordre des salésiens sur intervention d'évêques haïtiens conservateurs ? Pourquoi est-il acclamé comme un messie par les paysans du plateau central, ou par les Haïtiens de Miami et de New-York ?

C'est le résultat d'une lente évolution à la base d'une Eglise très proche des milieux pauvres sans pour autant être révolutionnaire, de la dégradation des conditions de vie, de l'arrogance des anciens « tontons macoutes » et des espoirs déçus depuis la chute de la dictature duvaliériste. Les vingt-neuf années de règne de la famille Duvalier ont écrasé toutes les organisations politiques. Elles reprennent vie péniblement, et n'ont pas encore la confiance du peuple.

Aucun parti ne peut donc prétendre honnêtement avoir une portée nationale. La seule institution qui pouvait se dresser face aux « tontons macoutes », c'était l'Eglise, que le pouvoir n'osait pas trop attaquer de front. Après le départ du dictateur le 7 février 1986, l'armée et la majorité de la hiérarchie catholique ont bloqué les efforts de « déchouquage » des anciens criminels.

Le tiers-monde relève la tête

Le résultat : les crimes et le vol des deniers publics ont repris. Le général Régala, l'un des responsables du massacre des élections de novembre 1987, a pu rentrer impunément en juillet dernier. Quelques jours après, *c'était le tour de Roger Lafontant*, ancien chef des « tontons macoutes », qui aimait faire avaler leurs excréments à ceux qu'il torturait. Il a même osé se présenter comme candidat aux élections sous le titre d'*« apôtre de la paix »*. Candidature heureusement rejetée le 5 novembre par le Conseil électoral provisoire. Candidature surtout rejetée par le peuple: le 4 novembre, dans la cathédrale des Gonaïves, les fidèles ont *déchiré son portrait qu'il leur distribuait* lui-même. Le peuple, excédé devant le laissez-faire de l'Etat actuel, encore quadrillé par les anciens du régime Duvalier, se tourne vers « Titid », parce qu'il appelle un chat un chat, et parce qu'il va à la source des problèmes, dans un langage prophétique proche du peuple, dans sa langue maternelle, le créole. Il ne s'agit pourtant pas de populisme, comme voudraient le faire croire certains ambassadeurs qui interviennent dans les affaires haïtiennes sans prendre de gants. Le Père Aristide attire autour de lui de brillants techniciens qui, écœurés de voir Haïti se dégrader, sont prêts à mettre leurs compétences au service de leur pays.

Le phénomène Titid défie la classification idéologique. Il n'appuie certainement pas le capitalisme, qu'il qualifie de *« péché mortel »* dans un recueil de ses chants. Il n'est pas non plus communiste ; le numéro deux du Parti communiste l'attaque d'ailleurs avec virulence. Il n'est pas un agitateur populiste sans formation : âgé de trente-sept ans, Titid est diplômé de l'Ecole biblique de Jérusalem, il parle créole, français, anglais, espagnol, italien et hébreu. Sa candidature, qui ouvre une voie nouvelle, risque d'avoir de grosses répercussions en Amérique latine.

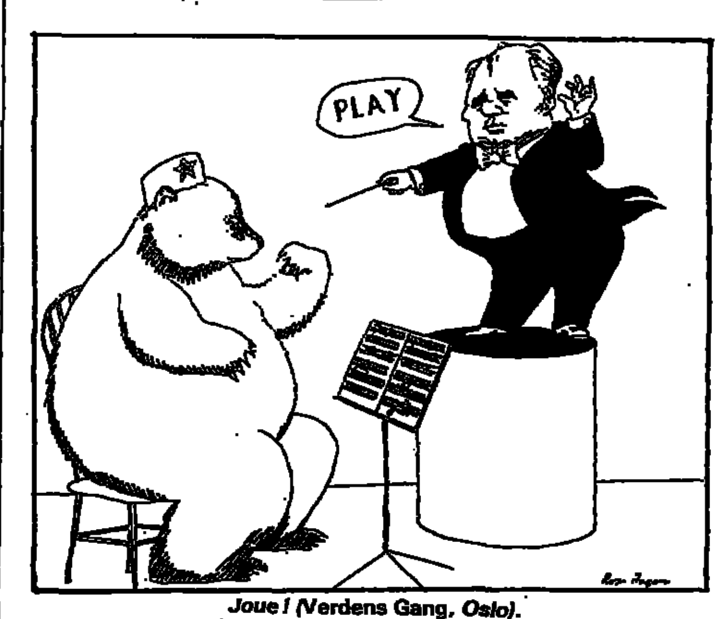
Le programme de Titid pourrait se résumer en trois mots : justice (fin du macoutisme), tranparence (fin du vol des deniers publics et de l'aide internationale), et participation (fin des prises de décision par une « élite »).

L'armée ne voit guère d'un bon œil sa candidature, car plusieurs de ses chefs sont devenus très riches en abusant de leurs pouvoirs. Ils savent que la Constitution de mars 1987 donne le droit au président élu de changer toutes les têtes de l'administration, du pouvoir judiciaire et du pouvoir militaire dans les six mois qui suivent sa prestation de serment. Mais que peuvent faire quelques généraux contre un candidat que les marchandes de Port-au-Prince ont porté sur leurs épaules lors de sa visite du marché Salomon, et que les petits soldats et petits gradés aiment bien ? Essayer de le tuer ? L'ambassadeur américain, M. Alvin Adams, agite l'épouvantail économique : *« Après la fête, le tambour est lourd »*, disait-il en se servant d'un proverbe créole. Plus il menace de couper le robinet, plus la popularité de Titid monte. Celui-ci répond d'ailleurs avec un autre proverbe créole : *« Men Anpil, chay pa lou »* (quand on est nombreux, la charrue n'est pas lourde). La leçon pour la France est claire et déborde le cadre d'Haïti : une leçon de respect d'abord. Les riches n'ont pas d'ordres à donner aux pauvres. Titid, devant le corps diplomatique, a réclamé ce respect mutuel. Et puis, un choix à faire dans l'aide qui devient si parcimonieuse : l'aide de la France ne sera pas perdue si elle va au gouvernement futur de Titid ; elle ira au peuple et non pas dans les banques suisses, comme ce fut le cas pour Duvalier. Faut-il d'ailleurs rappeler qu'Haïti est cent fois plus pauvre que n'importe quel pays de *l'Europe de l'Est* ?

Si Titid devient président d'Haïti, les autres pays d'Amérique latine regarderont peut-être à nouveau vers Haïti. Ils se rappelleront que ce fut le seul pays qui donna refuge à Simon Bolivar et l'aida à planifier la libération de l'Amérique latine. Haïti, que Malraux a chanté comme le paradis *des peintres primitifs, sera peut-être* chanté par le tiers-monde comme le pays qui l'a aidé à relever la tête.

► Jean-Yves Urfié est prêtre, exerçant son ministère à Haïti depuis 1964.

TRAIT LIBRE



Joue ! (Verdens Gang, Oslo).

Banlieues

Nos villages papous

par Jean-Jacques Mérie

« *TOUT le monde doit descendre sur le terrain !* », proclamait M. Pierre Joxe à propos des émeutes de Vaulx-en-Velin. Eh bien, allons-y, monsieur le ministre. Retroussons les manches. Ce ne sont pas les bras qui manquent.

Suggérons une nouvelle approche de terrain spécifique à l'ethnologie. Celle de l'immersion totale dans les cités. Partons du postulat qu'une cité n'est rien d'autre qu'une communauté villageoise – *même située* aux abords de la ville – parfaitement structurée et délimitée. L'ethnologue s'installe dans la cité pendant six mois au moins. Son logement doit être central afin qu'il puisse recueillir le maximum de renseignements. Il est là, en tant qu'observateur, sans modèle préétabli et à l'écoute. Sans doute plus naïf, son esprit est plus *frais*.

Immersion totale

Précisons que cet ethnologue est spécialiste d'une société exotique, comme celle des Guaranis ou des Dayaks. C'est dans le même esprit qu'il regardera vivre cette société qu'est la cité, cet univers inconnu. Il va ainsi explorer le terrain, sans aucune directive mais avec tous ses sens en alerte. En collectant mille petits faits propres à la cité, un ethnologue peut révéler plus que les rapports les plus sophistiqués établis par des envoyés ministériels ou par des cabinets d'études. Il regarde les *gens faire, il vit les trajets, les week-ends*, les émeutes, connaît les cages d'escalier des HLM, tout l'environnement ethnique de la cité. Il saisit les rumeurs, suit leur cheminement.

On peut craindre que cette démarche soit mal perçue, que l'ethnologue apparaisse comme un «flic». Il suffit, pour cela, de baliser le terrain. Toutes les autorités et parties concernées doivent être informées de sa démarche : les pouvoirs publics, les clubs et associations divers, l'école, le lycée et les chefs des communautés ethniques et religieuses. L'ethnologue doit être avant tout accepté et travailler en toute transparence comme s'il travaillait chez les Dayaks.

A son arrivée dans la cité, il doit y occuper un travail : éboueur, attaché administratif, gardien d'immeuble, caissier, etc. Bref, émarger en tant qu'employé en mission spéciale. Ainsi peut-il profiter des va-et-vient des habitants, discuter avec ses collègues, découvrir l'identité de la cité, l'âme de ses habitants. Toutes ses notes devront déboucher sur des connaissances prêtes à être utilisées par les pouvoirs publics.

Une cité n'est, en fait, ni plus ni moins qu'un « village de Papous » au même titre qu'un « village languedocien » ou encore un « village de Java centrale ». Nous sommes tous sujets à être observés, *bien* que l'on entende dire souvent : « On n'est pas des Papous. » Derrière les maisons ou les immeubles se trouvent des hommes qui y vivent, qui les font vivre en fonction de leur histoire, de leurs origines, de l'environnement local. Toutes les cités d'un même ensemble territorial ne se ressemblent pas, même *si* elles présentent des caractères communs.

Cette méthodologie de l'immersion totale d'un ethnologue dans une microsociété est employée dans les entreprises. Derrière les chiffres d'un bilan, n'y a-t-il pas des hommes ? De l'entreprise à la cité, il n'y a qu'un pas. De plus, l'ethnologue apparaît comme moins politique, et ne doit pas être considéré comme tel, comparé au sociologue, censé alimenter le feu.

Il y a en France, dans nos universités *et nos instituts, suffisamment* d'ethnologues qualifiés et prêts à effectuer ce type de recherche sur le terrain. Payer un ethnologue pendant six mois revient beaucoup moins cher que de faire appel à un bureau d'études, qui risque de travailler à partir de compilations, de statistiques et d'informations souvent de seconde main ou déjà existantes. *Et puis, allons-nous parler de* prix alors qu'il s'agit d'éviter l'odieux, la haine, le pire ?

► Jean-Jacques Mérie, docteur en ethnologie, est documentaliste dans un LEP.

BIBLIOGRAPHIE

Les vies de Deng Xiaoping

LE DERNIER DRAGON
de Patrick Sabatier, J-C. Lattès (426 p., 149 F).
DENG XIAOPING
d'Uli Franz, Fixot. (360 p., 119 F)
DENG
de David Bonavia, Longman (Hongkong), 1989, non traduit en français.

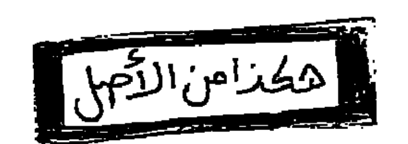
LONGTEMPS populaire avant d'être voué aux gémonies pour avoir écrasé dans le sang le printemps de Pékin en juin 1989, M. Deng Xiaoping n'avait guère, jusqu'à récemment, attiré les biographes. Il faut dire que Mao Zedong concentrait l'attention et que ce petit homme que l'on voyait par moments à ses côtés avait connu bien des hauts et des bas. En deux ans, trois ouvrages viennent coup sur coup de combler cette lacune.

Le plus récent est celui de Patrick Sabatier, correspondant de *Libération* et du *Point* à Hongkong. Remis sur l'ouvrage depuis Tiananmen, il raconte, au travers d'un siècle de l'histoire de la Chine, l'aventure de celui qu'il appelle *« le Dernier Dragon »*. Plus qu'une somme rigoureuse, l'auteur a voulu, comme il l'écrit, *« raconter une histoire, faire une sorte de « reportage historique »* permettant de mieux comprendre ce personnage complexe qui ressurgit dans la Chine de ce siècle tel un ludion.

Un homme qui, comme un chat – n'a-t-il pas dit un jour qu' *« importe qu'un chat soit blanc ou gris pourvu qu'il attrape les souris »* ? – a eu plusieurs vies dont la dernière, consacrée à tenter de moderniser la Chine à sa manière, n'a pas été la moins extraordinaire. Tout en montrant ses limites puisque cet homme du terroir, né sous l'empire mandchou, n'a jamais compris que progrès économique et politique devaient aller de pair.

La traduction française du livre d'Uli Franz, sortie il y a un an, bien qu'écrite en un temps où il était de bon ton de louer M. Deng, fourmille elle aussi d'informations. Mais c'est surtout l'étude – malheureusement non traduite en *français – du journaliste britannique* David Bonavia, disparu en 1988, qui attire l'attention. Ce remarquable connaisseur de l'URSS et de la Chine, sentait mieux la Chine que beaucoup d'autres, même si on pouvait ne pas toujours partager son cynisme... qui s'est hélas souvent révélé fondé. Il faut dire qu'il partageait *avec M. Deng une prédilection* pour les chats !

PATRICE DE BEER



LA CRISE DU GOLFE

En dépit de l'abstention de la Chine

Le Conseil de sécurité des Nations unies se prononce en faveur d'un éventuel recours à la force contre l'Irak

Par douze votes favorables contre deux votes négatifs (Cuba et le Yémen) et une abstention (celle de la Chine), le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé le 29 novembre la douzième résolution (n°678) condamnant l'Irak. Une décision historique, puisque pour la première fois depuis la guerre de Corée il y a quarante ans, l'ONU autorise ses Etats membres à *« user de tous les moyens »* – et donc de la force – pour rétablir la souveraineté du Koweït.

NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

Annoncée comme *« historique »*, cette réunion du Conseil de sécurité n'a pas déçu. Treize ministres des affaires étrangères sur les quinze que compte le Conseil (seuls le Yémen et la Côte-d'Ivoire se sont fait représenter par leur ambassadeur à l'ONU), étaient présents. L'enjeu, il est vrai, était de taille. Et la résolution soutenue notamment par les Etats-Unis, l'URSS, la France, le Royaume-Uni et le Canada, apparaissait à bien des égards comme la dernière tentative de la communauté internationale pour rétablir l'ordre ancien dans cette région en complet état de choc depuis le 2 août dernier, date de l'entrée des troupes irakiennes au Koweït.

Ce texte contient en germe une véritable déclaration de guerre à Bagdad, passée le 15 janvier prochain, date à laquelle M. Saddam Hussein devra avoir retiré ses troupes du Koweït, après quoi les Etats membres pourront recourir à *« tous les moyens nécessaires »* pour faire respecter les onze précédentes résolutions – jusqu'ici sans effet – et faire reculer l'Irak.

« Le choix incombe à Saddam Hussein. » D'entrée de jeu, M. James Baker, qui présidait cette réunion du Conseil (le débat le plus important de l'histoire des Nations unies, selon lui), a été très clair. *« Ce n'est ni la première ni la dernière fois que cet homme commet des actes d'agression, et l'ONU ne doit pas connaître le sort de la Société des nations »*, a affirmé le secrétaire d'Etat, ajoutant que *« si l'Irak ne recule pas, toutes les dispositions doivent être prises, y compris le recours à la force »*. Partisan de moyens pacifiques qui consistent en *« un retrait des troupes irakiennes »*, M. Baker a ajouté : *« Cette crise est un test ultime, celui du succès de l'ONU. »*

Usant du même registre, la Grande-Bretagne a rappelé par la voix de M. Douglas Hurd que *« l'Irak n'a jamais eu des arguments convaincants pour justifier son agression »*, ajoutant que *« s'il y a une option de paix, elle est entre les mains de Saddam Hussein »*.

Un coup de canif au consensus

Echaudée par l'échec de ses efforts de persuasion auprès de Bagdad, l'URSS ne pouvait être prise en défaut de solidarité avec ses alliés occidentaux. *« L'Union soviétique n'accepte pas ce document le cœur léger »*, a admis M. Edouard Chevardnadze, le chef de la diplomatie soviétique, mais *« celui qui viole la paix doit savoir que tous les moyens nécessaires seront utilisés »* pour le ramener à la raison. Comparativement, le ton est apparu presque plus dur et menaçant. *« Il ne s'agit plus de sauver la face. Aujourd'hui, M. Saddam doit sauver son pays et la planète en évitant la guerre »*, a-t-il lancé à l'intention du représentant irakien assis à quelques pas. *« Si l'Irak porte atteinte à un seul ressortissant soviétique, mon gouvernement se garde le droit de réagir. »*

Rappelant prudemment les étapes que son pays s'est fixées, son homologue français, M. Roland Dumas, a souligné qu'il privilégiait *« la solution pacifique, le règlement de paix et non l'affrontement »*. *« Mais*, a averti le ministre français des affaires étrangères, *aussi attaché que soit un pays comme le mien à la recherche d'un règlement politique, le dernier mot doit revenir au droit. »*

Le seul pays qui pouvait faire éclater le consensus était la Chine. Avant son départ de Pékin, M. Quian Qichen, le ministre des affaires étrangères, avait fait part de ses réserves, mais l'entretien qu'il avait eu à New-York avec M. Baker à la veille de la réunion du Conseil (*le Monde* du 29 novembre) pouvait inciter à penser que le secrétaire d'Etat américain réussirait à convaincre son homologue chinois de se rallier à la majorité. Il n'en fut rien. Ainsi qu'il l'a expliqué en préambule, le représentant de Pékin a estimé que *« tous les moyens pacifiques doivent d'abord être épuisés »* avant de recourir à d'autres dispositions. *« L'expression utilisée – « tous les moyens nécessaires » – va à l'encontre de la position de mon gouvernement »*, a expliqué M. Qichen, confirmant ainsi son abstention, la première depuis le début de la crise. Une décision qui, certes, ne compromet pas l'issue finale du vote, mais qui porte un coup de canif au consensus affiché entre les Cinq au fil des précédentes résolutions condamnant l'Irak.

La question des territoires occupés

Les deux votes négatifs (ceux du Yémen et de Cuba), en revanche, étaient attendus. L'intervention du représentant yéménite, saluée par des applaudissements – fait assez inhabituel en séance du Conseil – a surtout consisté à plaider en faveur de solutions pacifiques, notamment de l'embargo : *« Il est surprenant d'entendre les mêmes qui, il y a peu de temps, nous disaient de prendre notre mal en patience à propos des sanctions économiques appliquées à la Rhodésie ou à l'Afrique du Sud, nous presser aujourd'hui à aller plus vite. Donnons une chance à la paix »*, a demandé M. A. S. Al-Ashtal, dont les arguments ont été en partie repris par son collègue cubain, M. Isidoro Malmierca-Paoli, qui a estimé que *« cette résolution de guerre à échéance fixe viole la Charte des Nations unies »*.

Plusieurs orateurs représentant notamment Cuba et le Yémen, seul pays arabe représenté au Conseil, mais aussi la Malaisie, ont mentionné dans leur intervention l'autre grand sujet qui a valu, ces derniers jours, aux Etats-Unis d'être accusés d'avoir cherché à repousser le débat : les territoires occupés par Israël. Rappelant que le secrétaire général de l'ONU n'a pas pu envoyer son représentant en Israël, après la tuerie de Jérusalem, faute de l'accord du gouverment israélien, le ministre cubain a estimé qu'il s'agissait là d'*« une anomalie scandaleuse »*.

Pour sa part, M. Dumas n'a pas dit un mot sur ce thème, réservant le sujet à l'entretien qu'il devait avoir lors d'un dîner organisé le soir même, à sa demande, avec ses quatre collègues représentants permanents au Conseil. Une réserve que M. Chevardnadze, n'a pas observée, le ministre soviétique faisant valoir en séance du Conseil que *« le couplage* [avec la crise du Golfe] *est absurde mais que freiner artificiellement le règlement de ce conflit* [la question palestinienne] *n'est pas compréhensible »*.

Une remarque directement adressée aux Etats-Unis, qui ont multiplié les efforts pour éviter que le débat ne dérape sur les territoires occupés. Et surtout pas le jour du vote de la résolution 678 autorisant le recours à la force, qui coïncidait avec la journée de solidarité avec le peuple palestinien. Une manifestation organisée de longue date par les Nations unies.

SERGE MARTI
et AFSANÉ BASSIR POUR

La résolution de la « dernière chance »

Voici le texte intégral de la résolution 678 :

« Rappelant et réaffirmant ses résolutions 660 (1990), 661 (1990), 662 (1990), 664 (1990), 665 (1990), 666 (1990), 667 (1990), 669 (1990), 670 (1990), 674 (1990) et 677 (1990).

» Notant qu'en dépit de tous les efforts déployés par les Nations unies l'Irak refuse de s'acquitter de son obligation d'appliquer la résolution 660 (1990) et les résolutions ultérieures susvisées, défiant ouvertement le Conseil,

» Ayant à l'esprit les devoirs et les responsabilités que la Charte des Nations unies lui assigne pour ce qui est de veiller au maintien et à la préservation de la paix et de la sécurité internationales,

» Résolu à faire pleinement respecter ses décisions,

» Agissant en application du chapitre VII de la Charte des Nations unies,

» 1. Le Conseil exige que l'Irak se conforme pleinement à la résolution 660 (1990) et à toutes les résolutions pertinentes ultérieures et, sans revenir sur aucune de ses décisions, décide de lui accorder une période de grâce pour lui laisser une dernière chance de le faire,

» 2. Autorise les Etats membres qui coopèrent avec le gouvernement du Koweït, si au 15 janvier 1991 l'Irak n'a pas pleinement appliqué les résolutions sus-mentionnées conformément au paragraphe 1 ci-dessus, à user de tous les moyens nécessaires pour faire respecter et appliquer la résolution 660 (1990) du Conseil de sécurité et toutes les résolutions pertinentes ultérieures, ainsi que pour rétablir la paix et la sécurité internationales dans la région,

» 3. Demande à tous les Etats d'apporter l'appui voulu aux mesures envisagées au paragraphe 2 de la présente résolution.

» 4. Demande aux Etats concernés de le tenir régulièrement au courant des dispositions qu'ils prendront en application des paragraphes 2 et 3 de la présente résolution.

» 5. Décide de demeurer saisi de la question. »

Les onze précédentes

La résolution que le Conseil de sécurité a adoptée, jeudi, est la douzième concernant le Golfe depuis le début de la crise :

– 2 août : Le jour même de l'invasion du Koweït par l'Irak, le Conseil de sécurité *« exige »* à l'unanimité *« le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces irakiennes sur les positions qu'elles occupent »* (résolution 660).

– 6 août : Le Conseil *« prône »* le boycottage commercial, financier et militaire de l'Irak par 13 voix pour et 2 abstentions – Cuba et Yémen (résolution 661). Tous les Etats, même ceux non membres de l'ONU, sont invités à le respecter jusqu'au retrait des troupes irakiennes du Koweït.

– 9 août : *« L'annexion du Koweït par l'Irak, quels qu'en soient la forme et le prétexte, n'a aucun fondement juridique et est nulle et non avenue. »* Cette résolution 662 est adoptée à l'unanimité.

– 18 août : Le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité la résolution 664 exigeant que l'Irak *« autorise et facilite le départ immédiat du Koweït et de l'Irak des nationaux des Etats tiers »*.

– 25 août : Le Conseil de sécurité autorise l'usage de la force afin de faire respecter l'embargo contre l'Irak. La résolution 665 est adoptée par 13 voix et 2 abstentions (Yémen et Cuba).

– 14 septembre : Le Conseil demande que l'aide alimentaire éventuellement envoyée à l'Irak et au Koweït soit acheminée et distribuée par l'ONU, le CICR ainsi que par d'autres organisations internationales ou sous leur contrôle. Cette résolution 666 a été adoptée par 13 voix pour et 2 votes contre (Cuba et Yémen)

– 16 septembre : Le Conseil condamne *« énergiquement »* et à l'unanimité l'Irak pour ses *« actes agressifs contre des locaux et du personnel diplomatiques au Koweït, y compris l'enlèvement de ressortissants étrangers qui se trouvaient dans ces locaux »* (résolution 667). Le Conseil demande leur libération immédiate et celle de tous ceux qui sont actuellement retenus en otage aussi bien en Irak qu'au Koweït.

– 24 septembre : Le Conseil de sécurité demande à l'unanimité au « comité des sanctions » d'examiner toutes les demandes d'assistance qui seront formulées par les pays éprouvant des difficultés économiques en raison de leur respect de l'embargo contre l'Irak (résolution 669).

– 25 septembre : Le Conseil décrète par 14 voix pour et 1 voix contre (Cuba) l'embargo aérien contre l'Irak. Cette résolution 670 décide également l'immobilisation de tout navire irakien relâchant dans un port étranger s'il est soupçonné d'avoir violé l'embargo économique et financier mis en place le 6 août.

– 29 octobre : Le Conseil condamne par 13 voix et 2 abstentions (Cuba et Yémen) *« les agissements des autorités et de forces d'occupation irakiennes »* au Koweït. La résolution 674 pose aussi le principe de compensation financière par l'Irak et soutient une mission de bons offices du secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar.

– 29 novembre : Le Conseil condamne à l'unanimité les tentatives irakiennes de modifier la démographie du Koweït et confie aux Nations unies la garde d'une copie du registre d'état civil de ce pays (résolution 677). – *(AFP.)*

Le dispositif militaire

Certains des contingents de la force multinationale en Arabie saoudite – dont les unités saoudiennes et britanniques – ont été mis en état d'alerte, jeudi 29 novembre. Voici un état des principaux éléments de cette force qui fait face à quelque 450 000 Irakiens massés au Koweït et dans le sud de l'Irak (auxquels vont venir s'ajouter les deux cent cinquante mille soldats supplémentaires dont Bagdad a annoncé la mobilisation). Une fois les renforts annoncés récemment par plusieurs membres de la coalition anti-irakienne celle-ci devrait totaliser plus de six cent mille soldats.

• ÉTATS-UNIS : deux cent trente-mille hommes répartis entre les forces aéro-terrestres stationnées en territoire saoudien et les marins et « marines » embarqués sur plus de quarante bâtiments, dont trois porte-avions. Ils doivent être rejoints par quelque deux cent cinquante mille hommes, dont le déploiement a commencé le 8 novembre et devrait durer jusqu'au 15 janvier. Il comprend trois divisions blindées complétées des renforts de « marines ». Ces troupes seront appuyées par trois nouveaux porte-avions et leurs groupes de bataille, ainsi que le cuirassé *Missouri*.

• GRANDE-BRETAGNE : Cent soixante mille hommes dans la région et en mer, depuis l'arrivée en Arabie saoudite de la septième brigade mécanisée (dix mille hommes et cent vingt chars Challenger). Des avions en Arabie saoudite, à Bahrein, à Oman, et une flotte d'une quinzaine d'unités. Les quatorze mille nouveaux soldats attendus sont issus pour la plupart de la quatrième brigade d'infanterie mécanisée, basée en Allemagne.

• FRANCE : environ onze mille sept cents hommes, dont cinq mille cinq cents en Arabie saoudite – équipés notamment de soixante-douze hélicoptères et de soixante-doue chars AMX-10RC – trois cent trente aux Emirats, soixante au Qatar, trois mille huit cents à Djibouti et deux mille embarqués sur onze navires.

• CANADA : mille sept cents hommes, avec trois navires de guerre dans le Golfe et une escadrille (douze à dix-huit avions) de chasseurs CF-18 Hornet au Qatar.

• TURQUIE : elle n'est pas déployé de forces dans la région du Golfe mais joue un rôle important, car sa IIe Armée, déployée dans le Sud-Est anatolien, « fixe » huit divisions irakiennes. De plus, en cas d'opérations aériennes, les Américains disposeront de facilités d'accès avec les bases de l'OTAN en Turquie.

• ÉGYPTE : presque vingt mille hommes, dont quinze mille de la 3e division d'infanterie mécanisée (avec chars T-62, artillerie antiaérienne et des moyens du génie) et quatre mille parachutistes, plus un bataillon de six cents parachutistes à Abou-Dhabi.

• SYRIE : près de vingt mille soldats et trois cents blindés sont en Arabie saoudite et huit cents militaires ont été déployés dans les Emirats arabes unis.

• MAROC : mille deux cents hommes hommes à la frontière koweïtienne, plus cinq mille soldats basés à Abou-Dhabi.

• PAKISTAN : quelque cinq mille soldats déployés à la frontière saoudo-koweïtienne.

Enfin, les forces armées saoudiennes totalisent soixante mille cinq cents hommes. – *(AFP.)*

Pour l'ambassadeur de Bagdad à Paris

Le vote risque de mettre un terme à la libération des otages

L'Irak a officiellement rejeté *« l'ultimatum »* de l'ONU à la suite du vote de la résolution 678 du Conseil de sécurité. *« L'Irak refuse l'ultimatum, les menaces et ne cédera pas devant l'arrogance et le terrorisme »*, ont affirmé les deux plus hautes instances dirigeantes irakiennes, vendredi 30 novembre, à l'issue d'une réunion consacrée à définir la position officielle de l'Irak sur la résolution 678. Ces deux instances (le Conseil de commandement de la révolution et la direction du parti Baas) ont appelé, dans un communiqué, le Conseil de sécurité à *« adopter un critère unique »* pour régler l'ensemble des problèmes de la région et à *« suivre la voie de la justice »*.

La veille, le président irakien Saddam Hussein avait affirmé, quelques heures avant le vote de la résolution, qu'il ne redoutait pas un affrontement militaire avec les Etats-Unis. *« Si la guerre éclate, nous nous battrons avec un héroïsme qui remplira de fierté tous les Arabes et les musulmans. Nous sommes déterminés à ne pas subir d'injustice »*, a annoncé le chef de l'Etat dont les remarques ont été diffusées par Radio Bagdad. Sur un ton de défi, le président Saddam Hussein a affirmé que l'Irak *« combattra les Etats-Unis et ses alliés déployés dans le Golfe en cas de guerre »*. Il a également estimé : *« Les Américains sont encore influencés par l'image de Rambo, mais ce qui se passe dans le Golfe n'est pas un film de Rambo »*, a dit le dirigeant irakien avant de s'en prendre aux Nations unies. *« L'ONU veut dicter à l'Irak des résolutions injustes. Si nous ne les acceptons pas, il autorisera alors les Américains à employer la force contre nous »*. Enfin, M. Saddam Hussein a expliqué que l'Irak disposait de moyens permettant de détecter et d'abattre les bombardiers furtifs américains : *« Nous les abattrons comme n'importe quel avion de guerre ennemi. »*

L'ambassadeur irakien en France, M. Abdoul Razzak Al-Hachimi, a pour sa part laissé entendre vendredi matin peu après minuit que la résolution 678, adoptée dans la soirée par le Conseil de sécurité et autorisant le recours à la force contre l'Irak, risque de mettre fin au mouvement de libération des otages encore retenus dans ce pays. Selon lui, cette décision du Conseil de sécurité va à l'encontre de la promesse faite par Saddam Hussein de libérer tous les otages entre le 25 décembre et le 25 mars si aucune action ne venait perturber la région du Golfe d'ici là. Pour l'ambassadeur irakien, la politique de libération des otages au compte-gouttes n'a pas échoué, mais était un moyen de protection de son pays. Il a enfin remarqué qu'il était *« triste »* d'être ainsi obligé de faire la guerre, mais a précisé que son pays ne lancerait jamais le premier une offensive. *« George Bush a la décision du conflit entre les mains. Il saura quand ce conflit commencera mais il ne sait pas quand il s'arrêtera »*, a-t-il conclu. – *(AP.)*

□ **Israël aux côtés des Etats-Unis.** – *« Ce feu vert resserrera le nœud autour du cou de Saddam Hussein »*, a déclaré, jeudi 29 novembre, le ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens, commentant l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution autorisant le recours à la force contre l'Irak. La riposte d'Israël à une éventuelle attaque irakienne *« ne serait pas du genre profil bas »*, a-t-il ajouté. De son côté, le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a indiqué lors d'une rencontre à Jérusalem avec des membres de la commission des forces armées de la Chambre des représentants des Etats-Unis qu'*« Israël observe, bien entendu, un profil bas dans la crise du Golfe, mais se tient prêt à se mobiliser aux côtés des Etats-Unis chaque fois que cela est nécessaire »*. Faisant allusion aux menaces du président Saddam Hussein contre l'Etat hébreu, M. Shamir a estimé que *« la solution à la crise du Golfe ne consiste pas uniquement en un retrait irakien du Koweït, mais implique également la cessation des menaces proférées par l'Irak contre ses voisins »*. – *(AFP.)*

LA CRISE DU GOLFE

Après le succès remporté par les Etats-Unis à l'ONU

M. Bush doit encore convaincre le Congrès et l'opinion publique

MM. Bush et Baker peuvent savourer leur succès... et en mesurer les limites. Au terme de plusieurs semaines d'efforts quasiment exclusifs, d'une multitude de voyages, de rencontres et de discours, le président et son secrétaire d'Etat ont obtenu ce qu'ils voulaient : une résolution par laquelle la communauté internationale s'autorise – et en pratique autorise les Etats-Unis – à recourir à la force pour déloger Saddam Hussein du Koweït.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le prestige de M. Bush, et au delà celui des Etats-Unis, était engagé dans cette affaire. Le résultat est là, la preuve est faite que, dans ce *« nouvel ordre mondial »* qu'aime évoquer M. Bush, Washington a les moyens de faire prévaloir son point de vue, avec une facilité inconnue depuis des décennies. Certes, la force de l'Amérique se mesure à la faiblesse des autres. Que les Soviétiques aient approuvé sans sourciller une inspiration si ostensiblement *« américaine »* aurait, en d'autres temps, fait sensation. Mais à présent, l'URSS n'a plus les moyens de s'affirmer autrement qu'en faisant traîner un peu les choses – comme M. Gorbatchev l'a fait à Paris, en marge de la conférence de la CSCE – et en monnayant son consentement. Les 4 milliards de dollars promis à Moscou par l'Arabie saoudite tombent à point nommé, et tout indique que c'est M. Bush qui en a soufflé l'idée à l'oreille du roi Fahd lorsqu'il lui a rendu visite la semaine dernière, aussitôt après avoir vu le numéro un soviétique à Paris.

L'abstention de la Chine au vote du Conseil de sécurité constitue, faute d'un vote positif, un autre résultat appréciable. Mais celui-là a également dû être payé, cette fois directement par les Etats-Unis, et ce prix est politique et moral : une visite du ministre chinois des affaires étrangères à Washington, pour la première fois depuis l'écrasement du printemps de Pékin, et au moment précis où la Chine s'engage dans une nouvelle vague de procès politiques. Ce « réalisme » ne surprend pas de la part d'un président américain qui a toujours eu hâte de trouver des circonstances atténuantes à la Chine, en tout premier lieu celui d'être un très grand pays, et qui s'intéresse infiniment moins au Tibet qu'au Koweït.

Pourtant, venant quelques jours à peine après l'entretien de M. Bush avec le président syrien Hafez El Assad à Genève, la venue de M. Qian Qichen laisse forcément une impression de malaise, et conforte l'idée que l'administration est décidément prête à beaucoup sacrifier à sa priorité du moment.

M. Bush a-t-il pour autant accompli un pas décisif vers l'objectif qu'il s'est fixé, le retour au statu quo ante dans le Golfe ? Depuis plusieurs semaines, le président américain a paru animé par une préoccupation majeure : convaincre Saddam Hussein que les Etats-Unis sont « sérieux » dans leur détermination à le faire reculer, et donc rendre la menace militaire « crédible ». C'était, apparemment, le motif essentiel de l'annonce, début novembre, de l'envoi de renforts américains massifs en Arabie saoudite.

Le vote du Conseil de sécurité, le choix d'une date (le 15 janvier, qui coïncide à peu près avec la fin de la mise en place de ces renforts) au delà de laquelle *« tous les moyens nécessaires »* seront envisagés, contribuent d'évidence à rendre cette menace plus crédible.

Partage des responsabilités

Pourtant, ni M. Bush ni M. Saddam Hussein n'ignorent qu'une résolution de l'ONU ne suffit pas à rendre cette menace vraiment « totalement » crédible. La politique américaine ne se fait pas à l'ONU, et si M. Bush avait besoin d'un soutien international, d'une sorte de partage des responsabilités, il peut difficilement, sans risque politique majeur, passer à l'acte sans s'être assuré auparavant deux autres soutiens : celui de l'opinion américaine et celui du Congrès. Après le vote de la résolution, le tiers du chemin a été accompli, mais continuer à aller de l'avant sera difficile, et il se pourrait même qu'à l'approche du but la pente devienne de plus en plus raide.

Plus en effet la perspective d'une guerre devient réelle, plus le Congrès semble se rebiffer, douter, prêcher la patience, et l'opinion est toujours loin d'être convaincue de l'utilité de lancer les « boys » à l'assaut. Parmi les élus, le déclic s'est produit après le 8 novembre, c'est à dire après l'annonce de l'envoi des renforts. A partir de ce moment, il devenait évident que reculer devenait, pour les Etats-Unis, quasiment impossible, et plusieurs ténors du Congrès se sont plaints d'avoir été mis devant le fait accompli.

Les critiques, depuis, n'ont pas cessé, et ces tout derniers jours les auditions de la commission des forces armées du Sénat leur ont servi de caisse de résonance. On reproche à M. Bush d'envoyer dans la région des troupes *« beaucoup trop nombreuses pour pouvoir être maintenues longtemps en termes de logistique et même politiquement »*, comme l'explique le sénateur Nunn, qui préside la commission. Une série d'experts réputés et respectés (un ancien secrétaire au Pentagone et directeur de la CIA, James Schlesinger, deux anciens chefs d'état-major) demandent qu'on laisse aux sanctions le temps d'agir, d'autant qu'elles sont efficaces et le seront encore plus d'ici peu. L'amiral Crowe (prédécesseur du général Colin Powell à la tête des armées américaines) remarque que la guerre a des conséquences bien imprévisibles, et que l'éviter vaut assurément qu'on attende un an ou plus. Quittant le domaine militaire, il met en doute la clairvoyance politique de l'administration : *« Notre intérêt national premier au Moyen-Orient est d'assurer la stabilité à long terme. Il ne me paraît pas évident que nous considérions actuellement la crise sous cet angle. Notre aversion pour Saddam Hussein semble avoir occulté bien d'autres considérations. »*

Parallèlement, le leader de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, Richard Gephardt, appelle l'administration à *« garder le cap »* fixé au début de la crise, c'est-à-dire la défense de l'Arabie saoudite et les sanctions. Bref, pour reprendre les termes d'un éditorial publié jeudi par le *New York Times*, on demande à M. Bush : *« Pourquoi tant de hâte ? »*, *« Pourquoi avoir soudainement perdu patience ? »*

Certes, quelques voix ne sont pas à l'unisson. Henry Kissinger poursuit un discours sophistiqué dont il ressort que la patience est dangereuse et l'action militaire nécessaire. Mais beaucoup plus nombreux sont ceux qui refusent, sous prétexte de mettre le dictateur irakien le dos au mur, que les Etats-Unis se placent eux aussi dans la même situation.

Pas de réticences insurmontables

Les réticences du Congrès ne sont pas forcément insurmontables, et il est bien connu que les élus préfèrent souvent prendre date, en émettant des réserves, que prendre leurs responsabilités. Pour contraindre représentants et sénateurs à s'engager plus clairement, un bon moyen serait de convoquer une session spéciale du Congrès : le président Bush, poussé par certains élus républicains, semble en avoir caressé un moment l'idée, mais le projet, apparemment, a déjà été abandonné. Les leaders de la Chambre des représentants, que M. Bush avait conviés jeudi à déjeuner, ont dissuadé le président de se lancer dans une entreprise qui pourrait se solder par le vote d'un texte sensiblement en retrait par rapport à celui du Conseil de sécurité.

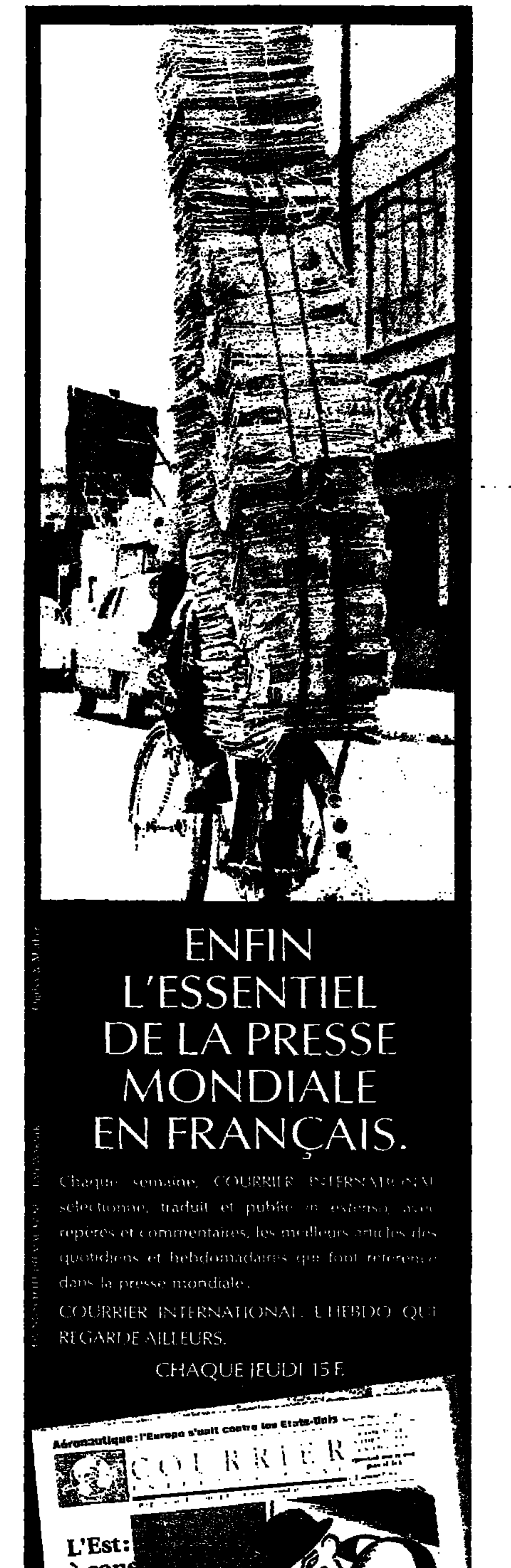
Bien entendu, les consultations vont se poursuivre (dès vendredi M. Bush devait recevoir l'ensemble des dirigeants du Congrès). Mais la tâche s'annonce ardue.

Elle le serait beaucoup moins si la Maison Blanche pouvait compter sur l'appui sans équivoque de l'opinion, à laquelle les élus résistent difficilement. Mais là aussi tout reste à faire, et les efforts d'explication ou de justification multipliés ces derniers temps n'ont guère convaincu. Outre les thèmes désormais « classiques » (résistance à l'agression, promotion d'un nouvel ordre mondial, approvisionnement en pétrole), les responsables ont tenté de jouer récemment sur des cordes présumées plus sensibles. Parlant des conséquences économiques de l'occupation du Koweït, M. Baker a entrepris de *« ramener cela au niveau du citoyen américain moyen »*, prié de comprendre que ce qui est en jeu, c'est son emploi. La condescendance de la formule a frappé, l'argument beaucoup moins, tant il paraissait forcé.

M. Bush a essayé autre chose, faisant valoir, dans ses apparitions devant les troupes américaines en Arabie saoudite, que l'Irak était en passe de se doter de l'arme nucléaire. Là encore, il n'a pas vraiment convaincu. D'abord parce qu'on a immédiatement remarqué que le président inaugurait ce thème deux jours après la publication par le *New York Times* d'un sondage indiquant que les Américains voyaient une seule justification à une attaque contre l'Irak : empêcher Saddam Hussein de disposer de l'arme nucléaire. Ensuite parce que de nombreux experts, confortés par des sources situées dans les services de renseignement américains, sont immédiatement venus dire que ce danger était largement surestimé, que l'Irak ne pourrait développer avant cinq à dix ans au moins un armement nucléaire, et que, même s'il décidait d'utiliser tous les matériaux fissiles actuellement en sa possession, il ne pourrait construire à court terme qu'une seule bombe, primitive, et qui ne pourrait être lancée que par... camion.

Là aussi, l'effort de persuasion est donc loin être achevé. M. Bush dispose encore d'un atout auquel il n'a toujours pas recouru : le discours à la nation. Selon des indications venues de la Maison Blanche, ce sera sans doute pour bientôt, vraisemblablement au retour de la tournée que le président entreprend la semaine prochaine en Amérique du Sud.

JAN KRAUZE



Les réactions dans les milieux politiques français

M. Jean-François Deniau (UDF, Cher) a demandé, jeudi 29 novembre, au premier ministre que le Parlement soit saisi, au cas où la France déciderait de recourir à la force dans le Golfe, en application de la résolution soumise le même jour au Conseil de sécurité de l'ONU. *« L'article 35 de la Constitution est clair : en cas de déclaration de guerre, le Parlement doit être saisi et doit approuver »*, a souligné le député UDF

Pour sa part, M. Charles Pasqua, sénateur RPR, a indiqué que sa formation soutenait la décision de la France d'adopter la résolution

M. Jean Lecanuet, président (UDF) de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, a estimé que le vote d'une telle résolution *« s'impose »*.

En revanche, le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a estimé, jeudi à Nice, que l'ultimatum du Conseil de sécurité de l'ONU *« contraindra l'Irak à perdre la face ou à faire la guerre (...). Si un conflit éclate dans le Golfe, le pétrole passera à 100 dollars le baril, l'économie européenne s'effondrera et les chômeurs se compteront par millions »*.

□ **M. Jospin estime que la guerre n'est *« pas totalement inéluctable »*.** – M. Lionel Jospin a déclaré, jeudi 29 novembre, que la guerre n'est pas *« totalement inéluctable »* dans le Golfe, car *« un homme comme Saddam Hussein peut « tourner » s'il pense que c'est la seule manière de sauver son régime »*.

□ **Opération « Daguet » : deux nouveaux cargos affrétés.** – Deux nouveaux navires marchands, le *Salorges* et le *Pénerf*, de la Compagnie morbihannaise et nantaise de navigation (groupe Worms), ont été affrétés par le ministère de la défense dans le cadre de l'opération « Daguet ». Le *Salorges*, qui avait déjà fait un voyage pour le compte des armées françaises il y a quelques semaines, devait appareiller de Toulon pour l'Arabie saoudite le 29 novembre. Le *Pénerf*, pour sa part, a appareillé le mercredi 28 novembre.

La France peut faire la guerre sans la déclarer

Comment faire la guerre sans la déclarer ? Telle est la question qui peut se poser dans les prochaines semaines au gouvernement français et au président de la République.

Les textes institutionnels français sont formels : il ne peut y avoir de guerre sans déclaration. Encore faut-il s'entendre sur le sens de ces deux mots : la guerre et sa déclaration. Et c'est là que les ambiguïtés et les contradictions apparaissent. L'article 35 de la Constitution de 1958 est le plus bref de la loi suprême et l'un des rares à n'avoir jamais été appliqué depuis trente-deux ans qu'existe la Ve République : *« La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement. »*

Ce texte reprend – à quelques différences près – ceux qui figuraient dans les Constitutions précédentes. Ainsi la loi du 16 juillet 1875, qui a régi la IIIe République, prévoyait en son article 9 : *« Le président de la République ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres. »* La loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, instituant l'Etat français du maréchal Pétain, indiquait, dans son *article 16 : le chef de l'Etat « ne peut déclarer la guerre sans l'adhésion préalable et formelle des deux Chambres »*. Enfin, la Constitution de la IVe République du 27 octobre 1946 disposait en son article 7 : *« La guerre ne peut être déclarée sans un vote de l'Assemblée nationale et l'avis préalable du Conseil de la République »* (le Sénat de l'époque).

Ce qu'on a appelé les deux guerres d'Indochine et d'Algérie n'ont pas eu juridiquement ce caractère puisqu'il s'agissait, à l'origine, d'opérations de maintien de l'ordre dans des territoires sous souveraineté française. Aujourd'hui, l'article 35 de la Constitution figure dans le titre V qui règle *« des rapports entre le Parlement et le gouvernement »*. Cela signifie que c'est le Parlement, c'est-à-dire la réunion de l'Assemblée nationale et du Sénat, qui doit accorder l'autorisation. Mais la Constitution ne précise pas s'il s'agit d'un vote séparé ou d'un vote en Congrès (réunion des deux chambres siégeant en commun à Versailles). De même, on peut supposer, en raison de sa place dans le titre V, que c'est au gouvernement, et non au président de la République, que cette autorisation doit être donnée. On peut donc en déduire que le gouvernement devrait alors déposer un projet de loi ou faire une déclaration devant l'Assemblée nationale et engager sa responsabilité sur ceux-ci. Le gouvernement pourrait également demander une délégation pour agir par ordonnance. C'est – *mutatis mutandis* – ce qui s'était passé lorsque le gouvernement Daladier, qui avait reçu les *pleins pouvoirs* en avril 1938, avait pu le 3 septembre 1939, déclarer la guerre à l'Allemagne par un simple communiqué.

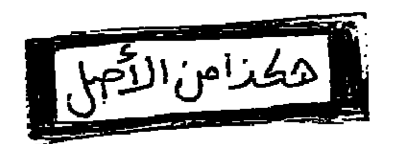
« L'autorité supérieure » des accords ou des traités

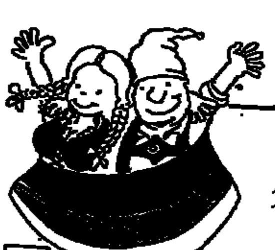
Aujourd'hui, l'article 35 de la Constitution paraît quelque peu contradictoire avec le décret simple qui a autorisé en 1964 le président de la République à déclencher seul – c'est-à-dire sans autorisation parlementaire – la force de dissuasion nucléaire. Le chef de l'Etat pourrait aussi avoir recours à l'article 16 s'il jugeait que sont menacées *« l'indépendance de la nation »* ou *« l'intégrité du territoire »* pour prendre *« les mesures exigées par les circonstances »*, sans passer par une autorisation expresse du Parlement. Dans les circonstances actuelles et dans le contexte de la crise du Golfe, l'article 35 se heurte de surcroît pour son application à un autre article de la Constitution, qui lui enlève tout effet : l'article 55 dispose en effet que *« les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois »*.

Or le déclenchement éventuel d'une action militaire contre l'Irak ne se ferait qu'en vertu d'un *« traité »*, ou *« d'accords régulièrement ratifiés »*, c'est-à-dire ceux qui ont créé l'ONU, et en application des décisions de cet organisme, décisions cosignées par la France. Une autorisation du Parlement français n'aurait donc aucune raison d'être car,si elle était donnée, elle serait redondante,et si elle était refusée, elle n'aurait aucun effet et serait même inconstitutionnelle. Déjà, en 1950, aucun vote au Parlement n'avait été nécessaire pour autoriser le gouvernement français à envoyer un contingent de volontaires combattre en Corée aux cotés des Américains et d'autres en application d'une recommandation des Nations unies et sous commandement intégré.

Il apparaît ainsi que, sauf en cas de guerre conventionnelle, déclenchée par la France contre un Etat nommément désigné, l'article 35 de la Constitution est en grande partie obsolète. Toutefois, on peut imaginer qu'en cas de déclenchement des hostilités le président de la République, par un message au Parlement, et le gouvernement, par une déclaration devant les Assemblées, tiendraient les représentants de la nation informés de leurs décisions.

ANDRÉ PASSERON





EUROPE

ALLEMAGNE : les élections du 2 décembre au Bundestag

M. Oskar Lafontaine prend date

A moins d'un miracle, M. Oskar Lafontaine, élu à deux reprises ministre-président de Sarre à la majorité absolue, connaîtra la défaite, dimanche 2 décembre, pour la première fois de sa carrière politique. Au terme d'une année qui aurait pu être celle de sa consécration dans l'ex-Allemagne de l'Ouest, s'il n'y avait pas eu la chute du mur de Berlin et la course à la réunification, l'espoir de la social-démocratie allemande, âgé de quarante-sept ans, a dû prendre son parti de voir Helmut Kohl devenir le premier chancelier de l'Allemagne réunifiée.

LUDWIGSBURG

de notre envoyé spécial

A entendre M. Lafontaine fustiger au cours de ses meetings électoraux les risques pris par le gouvernement Kohl, prédire une catastrophe sociale et économique, on pourrait presque penser que le candidat-chancelier est content d'échapper pour cette fois à son destin. Le champion des sociaux-démocrates est persuadé que le chancelier Kohl va payer très cher les promesses qu'il a dû faire pour apporter le deutschemark aux Allemands de l'Est à un taux ruineux pour l'industrie locale et boucler à marche forcée l'unification. Au moins se sent-il la conscience en paix. *« On ne pourra pas dire que j'ai cherché à mener les gens en bateau »*, ne cesse de répéter M. Lafontaine entre deux meetings, en rappelant combien il s'était fait attaquer lorsqu'il avait prédit que le coût de l'unification dépasserait les 100 milliards de marks par an, chiffre largement dépassé aujourd'hui.

M. Lafontaine se défend, sans toujours convaincre, d'avoir conçu de la méfiance pour une réunification trop rapide. Il affirme qu'il a eu raison toute l'année d'insister sur la sous-estimation des difficultés à venir et se veut conforté dans son analyse par l'effondrement de l'économie est-allemande évitable, selon lui, si l'on avait adopté une autre politique monétaire.

Le candidat à la chancellerie termine sa campagne nettement plus sûr de lui qu'au début. S'il s'est résolu à sa défaite, il a le sentiment d'avoir posé des jalons pour l'avenir. L'homme dont on doutait, après l'attentat dont il avait été victime au mois de mars, de la volonté de se battre, donne aujourd'hui le sentiment d'avoir admis que son combat s'inscrit dans la durée. Il ne fait aucun doute aujourd'hui qu'il n'a pas l'intention de se laisser arrêter par un échec dont il attribue les raisons largement aux circonstances. C'est l'année, insiste-t-il, du *« grand réformateur Mikhail Gorbatchev »* sans lequel rien n'aurait été possible. N'importe quel chef de gouvernement, *« à moins d'être complètement idiot »*, ne pouvait, affirme-t-il, que bénéficier de la situation.

En fin de campagne, M. Lafontaine a trouvé ses thèmes et commencé à marquer des points. Suffisamment, espère-t-on dans son entourage, pour retrouver à l'Ouest les 37 % que le précédent candidat du SPD, M. Johannes Rau, avait obtenus en 1987, et stabiliser le score réalisé lors des élections régionales d'octobre dans les cinq lander de l'ex-RDA.

Un pays ouvert

Avec 25 % des voix, les sociaux-démocrates avaient amélioré de quatre points leur résultat catastrophique des élections de mars dernier au Parlement est-allemand et pris date pour l'avenir.

Sur la place de Ludwigsburg, près de Stuttgart, le chapiteau dressé sur la place du marché pour le passage du train à bord duquel M. Lafontaine se déplace de ville en ville, a fait le plein. Un orchestre de jeunes s'est chargé de chauffer la salle. M. Lafontaine n'attaque pas de front la politique du chancelier Kohl sur l'unification. A l'Ouest, il commence ses interventions en soulignant d'emblée que *« tout ce qui s'est passé ces derniers mois »* ne doit pas faire oublier que l'essentiel pour le futur c'est plus que jamais une nouvelle politique économique, pour l'est et l'ouest de l'Allemagne, qui prenne l'environnement comme objectif prioritaire. Il réduit la réunification à une affaire de bonne gestion, et qui dit bonne gestion social-démocrate dit bien sûr justice sociale. Les riches doivent payer.

Champion d'une Europe des régions, il se veut pour un pays ouvert, doté d'une loi d'immigration moderne qui ne fasse pas de la germanité le critère de l'immigration. Il dénonce le nationalisme. *« Je ne m'incline pas devant les symboles nationalistes, je m'incline devant l'humanisme »*, répond-il à ceux qui lui reprochent de ne pas suffisamment tenir haut le drapeau.

Après les régions de Stuttgart, Francfort, le train de campagne a franchi au petit matin la frontière de l'ex-RDA. On passe dans l'autre Allemagne, celle des rues cabossées, de la fumée de lignite qui prend à la gorge, des usines à la Zola. Là, les sociaux-démocrates n'ont jamais trouvé le ton juste pour répondre à M. Kohl, qui a su motiver les gens en leur offrant l'espoir d'une vie meilleure. M. Lafontaine, handicapé au départ par un discours trop intellectuel, s'est efforcé de le rendre plus pédagogique, plus à la portée d'une population traumatisée par les changements exigés d'elle.

Il s'agit de faire passer le message que les sociaux-démocrates ont eux aussi des solutions à proposer pour résoudre les problèmes de la restructuration économique dans l'ex-RDA, que les promesses faites par les gens en place à Bonn ne sont pas forcément à prendre pour argent comptant. Il s'agit là aussi de prendre date, de suggérer des solutions pour le jour, où l'on commencera à mesurer le coût de l'effondrement de l'industrie est-allemande.

HENRI DE BRESSON

M. Kohl grand favori

Suite de la première page

De l'avis général, la campagne électorale a été la moins combative et polémique que le pays ait connu depuis la guerre. Les débats n'ont pas contribué à polariser l'opinion. Le chancelier Kohl s'est fait applaudir dans toute la RFA comme *« le chancelier le plus couronné de succès de l'histoire allemande récente »*, et son challenger, M. Lafontaine, a réuni des assistances imposantes pour leur brosser un sombre tableau du sort qui attend les contribuables allemands et les salariés de l'ex-RDA une fois passé l'euphorie de l'unité.

Le débat sur le financement de l'intégration de l'ex-RDA a constitué le seul vrai sujet d'empoignade, entre le SPD et la coalition, mais aussi entre les partis au pouvoir à Bonn. Le chancelier n'a pas cédé sur la position qu'il avait adoptée dès la mise en place de l'union économique et monétaire avec la RDA : le financement de l'unité ne se fera pas par l'impôt, mais par des économies sur le budget de l'Etat et un accroissement momentané de l'endettement public.

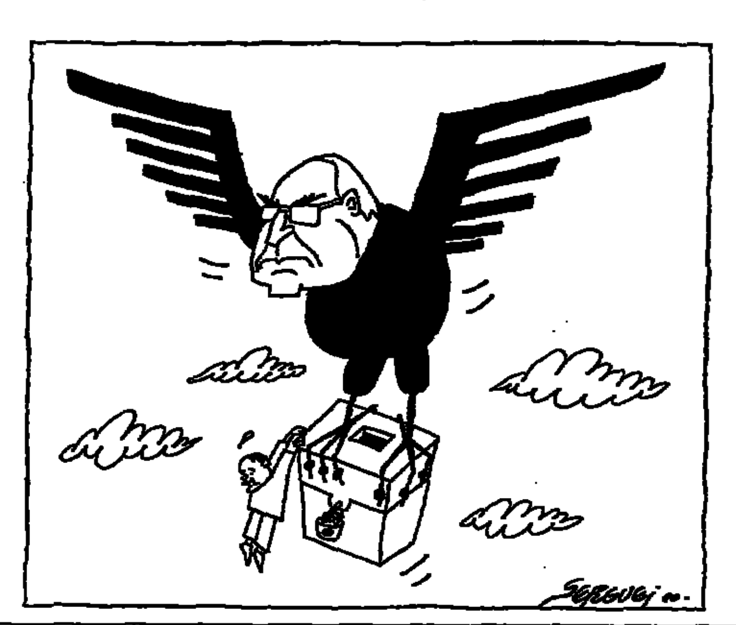
M. Kohl n'exclut pas néanmoins que des taxes ou de nouveaux prélèvements soient institués, pour financer les mesures de protection de l'environnement, mais cela n'a, dans son esprit, rien à voir avec un accroissement de la pression fiscale. Un point de vue que M. Lafontaine qualifie *« mensonge fiscal »* et qui suscite également les critiques du FDP opposé à toute augmentation de la pression fiscale. Au sein de la CDU, des hommes comme Lothar Spath, ministre-président du Bade-Wurtemberg, et son ami M. Kurt Biedenkopf, qui exerce les même fonctions en Saxe, dans l'est du pays, sont persuadés que l'on n'échappera pas à une augmentation des impôts si l'on veut faire face aux énormes besoins en équipements et en infrastructures de l'ex-RDA.

Toutes ces histoires de gros sous, qui promettent de sérieuses empoignades entre l'Etat fédéral et les Lander au cours de la prochaine législature n'ont qu'un faible écho dans une population qui, dans la partie occidentale, n'a pas encore ressenti, dans sa vie quotidienne de changement notable lié à l'unification du pays.

Un nouveau paysage parlementaire

La crise du Golfe et son corollaire – l'augmentation du prix du carburant, – ont été à cet égard plus immédiatement sensibles.

En votant, dimanche, pour le chancelier Kohl, les électeurs vont, dans leur majorité, donner quitus à un homme et à une coalition qui ont rempli la mission que leur confiait la loi fondamentale qui fait office de constitution de la République fédérale : réaliser l'unité du pays dans la liberté. La question nationale a étouffé les autres sujets de controverses, renvoyant à plus tard les affrontements sur la manière de concilier les exigences parfois contradictoires qui traversent la société allemande. La mise à niveau des Lander de l'Est, la poursuite de l'amélioration du niveau de vie et des conditions de travail des salariés ouest-allemands, l'affirmation du rôle mondial de l'Allemagne nouvelle et la poursuite de la construction européenne, ainsi que des débats dit de civilisation comme la querelle récurrente sur la réglementation de l'IVG ; tous ces thèmes vont revenir au premier plan une fois la fièvre électorale retombée.



Ces élections seront en outre l'occasion d'un profond renouvellement du personnel politique. Le départ en retraite de cent soixante et un députés de toutes les formations blanchis sous le harnois du Bundestag, comme les « grognards » de Helmut Schmidt Hans Apel et Hans Jürgen Wischniewski, ou de l'ancien président du Bundestag Richard Stücklen (CSU) qui fut député fédéral sans interruption depuis 1949, donnait à la dernière session parlementaire un goût amer et nostalgique de fin d'époque.

Quel que soit le résultat des élections du 2 décembre, le visage parlementaire de l'Allemagne en ressortira profondément modifié. Par l'arrivée de cent quarante-quatre nouveaux députés venus de l'Est, pour la plupart dépourvus de l'expérience du travail parlementaire démocratique, mais aussi d'un nombre accru de femmes en raison de l'application du *« quota »* féminin de 50 % par le SPD.

LUC ROSENZWEIG

POLOGNE : la campagne présidentielle

M. Walesa lance une mise en garde contre l'élection de M. Tyminski

M. Lech Walesa a averti, jeudi 29 novembre, la commission nationale du syndicat Solidarité à Gdansk que la Pologne risquerait *« quelque chose comme la guerre civile »* si son rival, M. Stanislaw Tyminski, remportait le second tour de l'élection présidentielle, le 9 décembre.

M. Walesa, qui paraît déstabilisé depuis l'humiliation des résultats du premier tour, a estimé que la situation était *« vraiment grave »*. *« Je suis terrifié par le mécontentement de la société à notre égard et par ce qui se passe en Pologne »*, a-t-il poursuivi, accusant par ailleurs M. Tyminski d'être appuyé par les anciens communistes. L'impression dominante à l'issue de la réunion de la commission nationale de Solidarité était que les dirigeants du syndicat n'excluaient pas l'éventualité d'une victoire de M. Tyminski, d'autant plus que M. Walesa n'est pas encore parvenu à rallier massivement et sans équivoque le camp de M. Tadeusz Mazowiecki.

M. Adam Michnik, directeur de *Gazeta Wyborcza*, qui s'est montré le plus farouche critique de Lech Walesa au cours de la campagne, a démissionné du groupe parlementaire de Solidarité au terme d'une réunion tendue, en présence de M. Walesa. Dans un discours passionné, M. Michnik a réitéré ses griefs à l'égard du leader de Solidarité et indiqué qu'il lui serait plus facile d'appeler à ne pas voter Tyminski que d'appeler à voter Walesa au second tour.

Pour sa part, la Diète a tenté jeudi de calmer le jeu en refusant d'accepter la démission immédiate du premier ministre, M. Mazowiecki, auquel les députés ont demandé de rester en fonctions jusqu'à ce qu'il soit prêt à présenter un rapport sur les quinze mois d'activité du gouvernement.

□ **ALBANIE : l'ambassadeur de France a regagné son poste.** – M. Michel Boulmer, ambassadeur de France à Tirana, a regagné son poste la semaine dernière. Il l'avait quitté il y a quatre mois lors de la crise des ambassades. La représentation diplomatique française avait été fermée le 17 juillet pour être remise en état après avoir été envahie par quelque 550 réfugiés albanais. Sa réouverture officielle devrait avoir lieu prochainement. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : Gladio est dissous.** – Le réseau d'espionnage clandestin Gladio a été dissous, mercredi 28 novembre, par une décision du président du Conseil, M. Giulio Andreotti, a annoncé, jeudi 29 novembre, le général Paolo Inserilli, actuel chef d'état-major du SISMI (service de renseignement italien). Le général Inserilli avait été responsable de la formation des membres du réseau Gladio de 1974 à 1980. – *(AFP.)*

EUROPE

BULGARIE : nouvelle défaite des ex-communistes

Sofia fête la chute du premier ministre, Andreï Loukanov

Des explosions de joie ont salué, jeudi soir 29 novembre à Sofia, l'annonce de la démission du premier ministre bulgare, M. Andreï Loukanov, sous la pression d'une grève générale et des manifestations de rue. Cinq mois après la démission du président de la République, M. Petar Mladenov, c'est un nouveau coup très dur porté à l'emprise des anciens communistes bulgares sur le pouvoir.

SOFIA

de notre envoyé spécial

La foule, qui avait toute la journée sillonné Sofia aux cris de *« Ostavka »* (démission) et *« à bas le Parti communiste »*, a explosé de joie. A 20 h 50, jeudi 29 novembre, en direct à la radio et à la télévision, M. Andreï Loukanov, premier ministre bulgare du dernier des gouvernements à l'Est tenu par l'ancien Parti communiste, avait prononcé les mots tant attendus : *« Je démissionne. »* Personne n'a entendu la suite.

Au quatrième jour d'une grève générale illimitée, lancée par le syndicat d'opposition Podkrepa (« soutien ») pour demander le départ de M. Loukanov et de son gouvernement monocolore, le Parti communiste bulgare, rebaptisé socialiste en avril dernier (PSB), avait peut-être perdu le pouvoir – ou tout au moins ses apparences – après quarante ans de règne sans partage. Alors, dans la foule d'un millier de personnes massées devant le Parlement où se déroulaient des négociations pour former le prochain gouvernement, ce fut un cri, des embrassades, un rock and roll endiablé. Un peu plus loin, sur la place du 9 septembre 1944, rebaptisée place de la Démocratie, les militants de l'Union des forces démocratiques (UFD), principale coalition de l'opposition, boivent le champagne. *« Les communistes sont partis : « Nazdrave »* (santé), murmure, la voix cassée d'avoir trop crié, épuisé par quatre jours de manifestations, un jeune militant bardé du bleu de l'UFD, avant de partir dans le concert des voitures qui klaxonnent pour une gigantesque nuit de fête. Pourtant, certains intellectuels à Sofia, que l'expérience a rendu méfiants face aux voitures de luxe du Parti communiste, n'étaient pas de la fête. *« Le parti n'a-t-il pas sacrifié Loukanov pour sauver l'essentiel ? »*, se demandaient-ils. Autrement dit, ne s'agit-il pas seulement d'un nouveau recul de ceux qui se sont qualifiés *« d'ex-communistes »* ?

Leurs craintes semblent en partie justifiées. *L'accord entre l'opposition et le PSB prévoit la formation « d'un gouvernement de transition sur une base paritaire avec un premier ministre neutre »*, a déclaré à la presse M. Loukanov au sortir de la salle du Parlement où, depuis deux jours, les forces politiques du pays tentaient de trouver une issue à la crise.

Pour l'opposition, qui avait revendiqué le poste de premier ministre, la victoire n'est donc pas aussi totale que la rue se l'imagine. Le président Jeliou Jelev, ex-leader de l'UFD, qui se pose aujourd'hui en gardien de l'unité nationale, a fait accepter sa solution. *« Nous accepterons tout candidat, un UFD de préférence, ou un indépendant, ou un membre du Parti agrarien officiel. Tout sauf un communiste »*, nous expliquait Krasti Krastev, porte-parole de Podkrepa qui, quelques minutes plus tôt, avait annoncé à la radio que son syndicat mettait fin à ce qu'il appelle *« la première grève générale de l'histoire bulgare »*. Le nouveau gouvernement, qui devrait être formé d'ici une semaine, doit diriger le pays jusqu'à de nouvelles élections qui, bien qu'aucun accord formel ne semble avoir été conclu, devrait, selon des sources concordantes, être avancé à fin avril-début mai.

La Confédération des syndicats indépendants (ex-officiels) qui, prenant le train de la grève en marche, avait fait de la surenchère, demandant, outre la démission de M. Loukanov, la dissolution du Parlement, a annoncé qu'il voulait continuer la grève.

La répartition des postes dans le prochain gouvernement dira peut-être combien le PSB a dû céder face à la grève qui s'est doublée, jeudi à Sofia, d'une pression de la rue. Dès mercredi soir, les étudiants de Sofia, qui avaient obtenu la tête du successeur de Todor Jivkov, Petar Mladenov, en août dernier, ont bloqué et occupé avec le renfort d'ouvriers grévistes les principaux carrefours de la capitale. Jeudi, dans la journée, alors que le syndicat Podkrepa, renforcé par l'entrée en grève des syndicats officiels, revendiquait plus de 1,9 million de grévistes, la capitale était aux mains des jeunes opposants qui occupaient la rue et s'attroupaient devant les bâtiments officiels pour exiger la démission de M. Loukanov, qui se faisait attendre.

Un début de révolution sociale

Massés à midi devant la cathédrale Alexandre-Nevski, lieu traditionnel des meetings de l'opposition, les manifestants se rendaient à la radio, puis de la radio à la présidence, pour aboutir enfin devant le Parlement où se tenaient les négociations. Les jeunes, qui avaient sifflé la direction de l'opposition après les élections perdues de juin dernier, disaient adieu à M. Loukanov, qui avait affirmé ne pas vouloir démissionner *« sous la pression de la rue »*, sur fond de rock and roll anticommuniste *« made in Bulgaria »*. Avec le renfort des ouvriers dans ce mouvement, la petite révolution culturelle en cours depuis la chute de Todor Jivkov s'est doublée d'un début de révolution sociale. Car c'est bien le syndicat Podkrepa (300 000 membres avant la grève) qui, bien qu'il soit sorti de l'Union des forces démocratiques il y a près d'un mois, a obtenu la tête de M. Loukanov.

Pour Konstantin Trentchev, président de Podkrepa, considéré comme *« radical »* et lâché par la direction de l'UFD après l'incendie du comité central du Parti en août dernier, puis inculpé par les autorités, il s'agit là d'une belle revanche. Après l'annonce de la chute de M. Loukanov, les manifestants ne crient plus « UFD » mais « Podkrepa » et sont allés rendre hommage à M. Trentchev devant le siège du syndicat. Le nouveau gouvernement, au sein duquel les ex-communistes auront quelques postes, devra compter avec un syndicat libre qui a montré sa puissance alors que, si la crise politique est pour l'instant terminée, la crise économique n'en est qu'à ses débuts.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

L'homme de la transition ratée

Etiquetté « réformateur » dans les derniers temps du règne de Todor Jivkov, M. Andreï Loukanov est l'archétype de cette classe de politiciens communistes qui aurait dû assurer la transition vers un socialisme démocratique en Europe centrale si le scénario s'était déroulé comme prévu.

Cinquante-deux ans, d'un contact très facile, aussi à l'aise en français qu'en anglais, en russe ou en espagnol, M. Loukanov produisait un certain effet sur ses interlocuteurs ouest-européens, tout en étant bien vu à Moscou. Il y est d'ailleurs né et y a fait ses études, tout comme son épouse, Lili Loukanova, une femme profondément marquée par la terreur stalinienne dont a été victime sa famille en URSS et en Bulgarie. Leurs deux enfants font aussi leurs études à Moscou.

Représentant de la Bulgarie aux Nations unies à Genève de 1972 à 1976, Andreï Loukanov accède, à son retour à Sofia, aux cercles dirigeants, en devenant d'abord vice-ministre du commerce extérieur, puis, l'année suivante, membre du comité central du PCB. Il gravira progressivement les échelons du gouvernement et du parti, jusqu'à ceux de ministre des relations économiques extérieures et membre du bureau politique, fonctions qu'il occupe au moment de la chute de M. Jivkov, en novembre.

C'est alors l'échappée pour M. Loukanov, qui prend la tête du mouvement de rénovation au sein du PCB, dont il rêve de faire un jour un parti social-démocrate. Mais le vieux parti bulgare se contente de se rebaptiser *« socialiste »*, le poids des conservateurs y reste très lourd et, pour gagner les élections de juin 1990 face à une opposition de plus en plus remuante, M. Loukanov est obligé de composer avec eux. Le compromis avec l'opposition devient alors impossible et toutes les tentatives de M. Loukanov de former un gouvernement de coalition échouent jusqu'à ce que la rue l'accule à la démission, jeudi 29 novembre.

S. K.

URSS

M. Gorbatchev réaffirme le rôle dirigeant du PCUS

MOSCOU

de notre correspondant

M. Gorbatchev, qui se préparait jusqu'à jeudi à se rendre en Moldavie (il a ajourné ce voyage au dernier moment, a annoncé l'agence Tass vendredi 30 novembre) avait tenu auparavant à exposer ses vues sur l'avenir de la fédération et confirmé son intention de donner un coup d'arrêt aux forces centrifuges dans le pays. Lors d'une rencontre mercredi avec les intellectuels, retransmise jeudi soir par la télévision soviétique, Mikhaïl Gorbatchev s'est exclamé : *« Nous ne pouvons pas nous diviser. Si nous commençons à nous diviser, il y aura une guerre terrible. Cela peut se transformer en une catastrophe non seulement pour le pays, mais pour le monde entier »*.

Pas de propriété privée de la terre

Dans ce qui constitue un rapprochement notable avec le PC soviétique, M. Gorbatchev a d'autre part plaidé jeudi, devant les communistes de Moscou en faveur de la *« préservation de l'Etat multinational »*. *« L'Union actuelle*, a-t-il dit, *est une union de quinze républiques, comme cela est spécifié dans la Constitution. »* Une telle rencontre avec des communistes n'avait pas eu lieu depuis longtemps.

Le président soviétique s'est en outre prononcé pour le renforcement des institutions de l'Etat, de l'armée et des organes de droit, mais aussi pour que le Parti communiste conserve son rôle dirigeant. Certes, a-t-il dit, *« la direction du parti n'a pas estimé à sa juste valeur le rôle de la classe ouvrière pendant la formation d'un nouveau système politique et la préparation des élections, ce qui a conduit le parti à une chute »*. Mais il n'en estime pas moins que le pays devait se développer *« dans le cadre du choix socialiste »*.

Le président soviétique a également exprimé son opposition résolue à la propriété privée de la terre qui ne correspond pas, selon lui, aux traditions pré-révolutionnaires de la communauté paysanne russe, ce qui entraîna d'ailleurs une vive répartie dans la salle de l'écrivain Boris Mojaev, un fervent partisan de la privatisation des terres. Quant à la propriété privée dans les autres domaines économiques, Mikhaïl Gorbatchev considère qu'elle ne doit pas devenir dominante. *« Le peuple ne l'acceptera pas »*, a-t-il affirmé.

On note encore cette déclaration hautement pessimiste du président du KGB, M. Krioutchkov : *« La crise s'aggrave dans toutes les directions et n'a pas encore atteint son point culminant »*, a-t-il dit au cours d'une rencontre avec les parlementaires. – *(Intérim.)*

ASIE

CHINE

Pékin enjoint les journalistes étrangers de s'intéresser au développement économique plutôt qu'aux dissidents

PÉKIN

de notre correspondant

Le ministère chinois des affaires étrangères s'est refusé à tout commentaire sur l'imminence de procès politiques à Pékin (*le Monde* du 30 novembre), et a enjoint les journalistes étrangers de s'intéresser à l'édification économique de la Chine plutôt qu'aux *« rumeurs »* concernant les dissidents emprisonnés. Cette recommandation a été formulée, jeudi 29 novembre, par le directeur de l'information, M. Li Zhaoxing, au cours de son point de presse hebdomadaire.

Il répondait aux questions sur les activistes inculpés pour activités *« contre-révolutionnaires »*. Le porte-parole a assuré ne pas connaître les noms des dissidents qui lui étaient soumis. Le ministère s'abstient en général de commenter la situation intérieure chinoise, hormis lorsque les autorités estiment nécessaire de faire par son intermédiaire une mise au point sur un sujet précis.

Le ministère s'est, d'autre part, défendu d'avoir l'intention de contrôler plus sévèrement les journalistes étrangers accrédités à Pékin par le biais d'une procédure nouvelle d'enregistrement légal de leur bureau. Dans des conversations *« amicales »* avec divers correspondants, les responsables du département de l'information ont assuré que l'interprétation pessimiste de certains d'entre eux (*le Monde* daté 18-19 novembre) résultait d'un *« malentendu »*. La procédure est destinée à *« leur simplifier la vie »* face à la tentaculaire bureaucratie chinoise, jurent ces responsables. Serait-il donc possible d'obtenir le document officiel promis sans fournir la quantité supplémentaire de paperasserie réclamée ? *« Oh non, cela serait trop simple ! »*, a répondu franchement un de ces responsables.

F. D.

□ ***Ouverture du procès de deux dissidents du Printemps de Pékin.*** – Deux dirigeants étudiants du Printemps de Pékin ont comparu devant un tribunal de la capitale pour *« crimes contre-révolutionnaires »*, selon des affiches placardées jeudi 29 novembre devant le Tribunal intermédiaire. MM. Zhang Ming et Zheng Xuguang se trouvaient sur la liste des vingt et une personnes les plus recherchées par la police (*le Monde* du 30 novembre). Par ailleurs, à Paris, la Fédération pour la démocratie en Chine (FDC) a lancé un appel pour que, d'une part, les procès de dissidents soient publics, ouverts à la presse et aux observateurs internationaux et, d'autre part, pour que les inculpés puissent choisir librement leur avocat.

□ **BANGLADESH : les affrontements à Dacca ont fait plusieurs morts.** – Les violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre à Dacca au cours des deux derniers jours (*le Monde* du 30 novembre) ont fait plusieurs morts. Selon le chef de la ligue Awami, Sheikha Hasina Wajed, une cinquantaine de manifestants ont été tués . Des passagers arrivés jeudi 29 novembre à Calcutta en provenance de la capitale du Bangladesh avancent pour leur part des chiffres allant de cinq à vingt victimes. – *(AFP.)*

□ **BIRMANIE : *Pékin dément avoir passé un important contrat d'armes avec Rangoun.*** – La Chine a rejeté comme *« rumeur forgée de toutes pièces »* une information provenant de Bangkok, selon laquelle un marché d'un milliard de dollars avait été conclu avec Rangoun pour moderniser l'armée de l'air birmane (*le Monde* du 29 novembre). Selon cette information, Pékin devait livrer à Rangoun vingt-quatre avions de combat d'ici la fin de l'année. – *(AFP.)*

□ **INDE : essai réussi d'un missile anti-char de la troisième génération.** – L'Inde a réussi jeudi 29 novembre les essais de son missile anti-char de la troisième génération, entièrement réalisé en Inde, a annoncé le ministère de la défense. Le *Nag* (*Cobra*) a une portée de 4 000 mètres. Ce nouvel essai intervient un mois après celui d'une roquette d'artillerie à longue portée et trois mois après celui du missile sol-air *Akash* (*Ciel*). – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : *livraison de trente-deux Mirage-III par l'Australie.*** – L'armée de l'air pakistanaise a reçu mercredi 28 novembre trente-deux Mirage-III de fabrication française, sur un total de cinquante appareils de ce type rachetés à l'Australie. L'annonce de cette vente avait suscité de violentes protestations en Inde. – *(AFP.)*

Grande-Bretagne : le Kent en deuil de Mme Thatcher

Dans ce comté ultraconservateur le départ de la « Dame de fer » est vécu comme une catastrophe

FOLKESTONE

de notre envoyé spécial

Le comté de Kent s'en remettra sans doute, mais la démission de Mme Margaret Thatcher revêt pour beaucoup les allures d'une catastrophe. Dans ce fief très conservateur, l'ancien premier ministre faisait figure de rempart face à « l'ogre dévorant » que représente l'Europe symbolisée par un tunnel qui, dans la région, perturbe les esprits. Il n'en faut pas plus à beaucoup pour penser que décidément « tout fout le camp » et que ce double coup au cœur sonne le glas de la résistance face aux « envahisseurs » venus d'outre-Manche.

« Historiquement le Kent a toujours été la première ligne de défense contre l'Europe », reconnaît M. Jonathan Aitken, député Tory de la circonscription de Ramsgate. *« La mentalité de forteresse face aux envahisseurs existe toujours »*, ajoute cet ancien membre de l'association des conservateurs contre le tunnel. Même si Mme Thatcher s'est prononcée en faveur de l'Eurotunnel, ses positions sur la Communauté européenne en faisaient un garant, un garde-fou contre ceux que l'on regarde toujours un peu comme des barbares. Le premier ministre, considéré comme *« un monument national »*, étant parti, l'avenir n'est plus qu'une aventure très aléatoire.

Pour M. Aitken *« huit habitants sur dix »* souhaitaient son maintien au pouvoir dans ce comté où la totalité des dix-sept députés sont conservateurs, et *« au moins douze d'entre eux faisaient bruyamment campagne en sa faveur »*. C'est dire à quel point le choc a été rude dans « ce jardin de l'Angleterre ». De nombreux électeurs conservateurs ont menacé de ne plus jamais voter tory pour marquer leur désapprobation contre la manière dont Mme Thatcher a été évincée. Les Thatcher sont en effet originaires du Kent et ses habitants ont toujours manifesté une loyauté sans faille à l'égard de « la Dame de fer ».

« Elle n'était plus dans le coup »

Au cours du dernier week-end, la plupart des parlementaires sont allés prendre le pouls de leur circonscription. Ils ont dû calmer les rancœurs et expliquer leur position. M. Keith Speed, député d'Ashford et pro-européen, a eu bien du mal à faire comprendre à ses électeurs qu'il ne révélerait pas son choix. Officiellement, c'est pour éviter de diviser davantage le parti. *« Je ne l'ai même pas dit à ma femme »*, précise-t-il. Peut-être, toujours est-il que son choix n'aurait sans doute pas été le bon aux yeux de tous. Alors, prudence.

S'il est vrai que le Kent reste un bastion inexpugnable du thatchérisme, ce dernier commençait néanmoins à présenter quelques lézardes. Les jeunes conservateurs doutaient depuis quelque temps déjà. La rigidité du premier ministre sur l'Europe, la Poll tax, les ratés économiques, le déclin des services de santé et d'éducation avaient entraîné des désillusions. *« Elle n'était plus dans le coup, elle était devenue arrogante »*, fait remarquer une dame qui préfère garder l'anonymat et ajoute tout de même que *« personne ne sera capable de l'égaler »*. *« Elle avait fait son temps »*, indique un autre en regrettant cependant les circonstances de son éviction et son moment, en raison de la crise du Golfe. Des réserves qui laissent transparaître une baisse d'influence dans un électorat jeune et aisé victime de la hausse des taux d'intérêt et pour lequel l'Europe est désormais incontournable. Ce qui signifie que la quatrième échéance électorale du premier ministre s'annonçait difficile même si le Kent allait encore sans doute voter comme un seul homme pour celle qui a été *« assassinée le même jour que Kennedy »* rappelle Kevin, pour qui *« on ne se conduit pas comme cela avec cette dame qui a redonné confiance à la Grande-Bretagne »*.

Le tunnel : cheval de Troie

Dans les associations locales du Parti conservateur, c'est la consternation. A Folkestone, un vétéran n'hésite pas à parler de *« tragédie nationale »* en voyant déjà la Grande-Bretagne intégrée dans une Europe *« dominée par la bureaucratie, une administration totalitaire et une concentration abusive des pouvoirs. Ce sera comme en Union soviétique »*, dit-il, perdant presque son flegme. Le port est en effet le dernier poste avancé face au continent. Et il est sur le point d'être balayé par cette pieuvre qui va sortir du tunnel et dont les tentacules commencent déjà à se répandre derrière la ville sous la forme d'un immense chantier ressenti comme une blessure de la terre britannique. Un véritable cheval de Troie que les habitants de la région tentent d'approcher pour savoir ce qu'il réserve.

Ouverte en septembre 1988, une exposition consacrée à cet ouvrage a déjà reçu la visite de 680 000 personnes. C'est dire à quel point on s'interroge sur ce projet qui, plus que tout autre, symbolise la fin d'une époque pour beaucoup de Britanniques. Avec des airs sérieux, les visiteurs déambulent de la tour d'observation à la salle de cinéma et aux présentoirs en passant par la maquette de 32 mètres avec ses trains qui jouent à cache-cache pour la plus grande joie de tous. Rarement un tel effort d'information du public n'avait été réalisé.

Comme le souligne Mme Christine Bédier, de l'association du Parti conservateur de Douvres et Deal, *« les réticences du début ne sont pas toutes vaincues, mais les gens savent qu'il n'est plus possible de faire marche arrière et qu'il y a quelque chose de bon dans le tunnel »*. Bien sûr, les grincheux parlent des trois à cinq mille emplois qui vont disparaître dans les ports, du coût exorbitant de l'opération que l'on compare déjà au Concorde, ou des dommages irréparables qui vont être causés à l'environnement. Tristan est de ceux-là, et pour lui 1990 restera une année noire : *« La Grande-Bretagne n'a pas gagné la Coupe du monde, Mme Thatcher est partie et le Kent a été transformé en presqu'île... »*

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **Elections partielles en Ecosse.** – Le Parti travailliste a conservé ses deux sièges lors d'élections législatives partielles qui se sont tenues, jeudi 29 novembre, en Ecosse, à Paisley nord et Paisley sud. Le scrutin a été marqué par une forte progression du Parti national écossais, qui a progressé de plus de 14 points avec 29,4 % dans la première circonscription et 12 points avec 27,5 % dans la seconde. – *(AFP.)*

MOZAMBIQUE : l'entrée en vigueur d'une nouvelle Constitution

Du temps des dogmes au temps des doutes

Tandis que des négociations de paix sont en cours, à Rome, entre le gouvernement et les rebelles de la RENAMO, le président Joaquim Chissano abandonne les vieux dogmes marxistes et engage son pays, dévasté par des années de guerre civile, sur la voie du pluralisme politique. C'est, en effet, samedi 1er décembre qu'entre en vigueur la nouvelle Constitution fondée sur le multipartisme.

MAPUTO

de notre envoyé spécial

Exception faite de l'avenue du Mozambique, qui serpente entre l'estuaire et l'aéroport, aux confins de la ville, l'avenue Vladimir-Lénine est la plus longue de Maputo. Elle est parallèle à l'avenue Karl-Marx, qui, plus large, mais aussi plus courte, ne croise pas, elle, l'avenue Mao-Zedong, où le centre culturel américain et l'agence soviétique Novosty cohabitent au sein d'un même pâté de maisons. Friedrich Engels a, bien sûr, aussi son avenue. L'ambassadeur des Etats-Unis y habite. Le Mozambique a beaucoup sacrifié aux théoriciens du socialisme.

« Etudions et faisons de nos connaissances un instrument de libération du peuple », « Lutter jusqu'à la victoire pour le triomphe de la Révolution » : les lettres noires des slogans commencent à s'écailler sur les murs blancs de l'avenue du 24-Juillet. Ici et là, de grandes fresques militantes rappellent, elles aussi, l'enthousiasme socialiste des premières années de l'indépendance.

Les peintures révolutionnaires n'ont, cependant, pas réussi à protéger Maputo des outrages du temps. La ville est délabrée. Les chaussées sont défoncées. Les immeubles n'ont pas été entretenus. Des chantiers, abandonnés par les Portugais en 1975, ont été laissés en l'état. Sur la route des plages, entre l'autodrome désaffecté de Maputo et la nouvelle résidence, au look concentrationnaire, des employés de la mission commerciale sud-africaine, la gigantesque carcasse de ce qui aurait dû être un hôtel de luxe s'élance vers le ciel. Vingt-quatre étages de béton attendent des façades qui ne viendront jamais.

Une classe de privilégiés

Pourtant, sous la lèpre de Maputo affleure à nouveau le charme de Lourenço-Marquès, jadis villégiature prisée de la bourgeoisie sud-africaine. Les nostalgiques d'une certaine douceur de vivre fréquentent ce qui reste du club naval, du club maritime et des complexes de la Costa do Sol. Les terrasses des cafés sont accueillantes. Les restaurants servent effectivement ce qui est inscrit sur leurs menus. Les marchés et les magasins sont approvisionnés. Ce qui n'était pas le cas il y a encore quelques années.

Les premiers effets du programme de réhabilitation économique lancé en janvier 1987 avec l'appui du FMI et de la Banque mondiale commencent à se faire sentir. Hélas, tout le monde n'en profite pas. A l'ombre du FRELIMO, le parti unique, une classe de privilégiés a prospéré tandis que le reste de la population se paupérisait. La nomenklatura a bénéficié indirectement du soutien massif de la communauté financière internationale. La corruption, qui était l'exception, est rapidement devenue la règle.

« Avant il n'y avait rien, mais on avait de l'argent. Aujourd'hui, les magasins sont pleins mais on ne peut plus acheter », déplore Eusebio, chauffeur d'un taxi Peugeot 405 flambant neuf. Au Mercado do Povo, le marché du peuple, un poulet vivant coûte 6 000 méticais (35 francs). Un médecin en gagne 100 000 à l'hôpital, un chauffeur de société à peine 30 000.

Les grèves qui ont éclaté en décembre 1989 pour protester contre la réduction dramatique du pouvoir d'achat ont rebondi en février à l'annonce d'un nouveau train de hausses. Les produits de première nécessité ont augmenté de manière vertigineuse : 64 % pour le riz, 25 % pour le maïs, etc. Le gouvernement a tenté de rétablir la situation en légalisant le droit de grève et en reprenant en main les grévistes grâce au syndicat unique. Mais le retour à la normale n'est intervenu qu'à la mi-mars.

Dans une telle conjoncture, il est difficile de sensibiliser la population aux réformes en cours. Et pourtant, le Mozambique est en train de tourner radicalement le dos à ses anciens idéaux. Le sixième congrès du FRELIMO, en juillet 1989, avait sonné le glas du « marxisme-léninisme ». L'Assemblée nationale vient d'adopter une nouvelle Constitution fondée sur le multipartisme. La République du Mozambique, qui n'est plus *« populaire »*, a un nouvel hymne national. La libéralisation de l'économie passe par la privatisation de trente et une entreprises d'Etat. Et, surtout, le gouvernement a engagé le dialogue avec ceux qui sont toujours, pour la presse locale, *« les bandits armés »* de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO). Feu le président Samora Machel doit se retourner dans sa tombe.

Mobilisation syndicale

Au pouvoir depuis novembre 1986, le président Chissano a pris le taureau par les cornes en proposant, dès janvier, des débats sur une nouvelle Constitution. Les discussions ont duré trois mois. Les grands-messes publiques n'ont pas eu le succès escompté, contrairement aux réunions d'entreprise, où la mobilisation syndicale a joué à plein. La radio a retransmis ces échanges de vues, d'une grande liberté de ton. Le quotidien officieux *Noticias* en a fait ses choux gras. L'école du parti a même pris position en faveur du multipartisme.

Ce n'était pas joué pour autant. Si le bureau politique – théoriquement proche du président – acceptait la transition vers le multipartisme, en revanche les membres du comité central traînaient les pieds et ne se résignaient à sauter le pas qu'à la mi-août, après un débat houleux, convaincus qu'ils tireraient leur épingle du jeu lors de prochaines élections grâce à la bonne image de M. Chissano et à l'implantation de l'appareil d'Etat.

Le long débat parlementaire, début octobre, révéla de nouveaux clivages au sein du FRELIMO. M. Chissano dut monter au créneau pour s'opposer à certains membres du bureau politique, partisans d'un *« pouvoir noir »* et en quête d'un subterfuge pour écarter Blancs et Indiens des postes à responsabilités. Pareille politique aurait conduit à une campagne xénophobe qui risquait de compromettre l'application des réformes libérales et la réconciliation avec les dissidents et les hommes d'affaires portugais, priés de venir investir au Mozambique.

Modèle algérien

Finalement, les députés adoptèrent, le 2 novembre, une nouvelle Constitution, abondamment inspirée de celle dont s'est dotée l'Algérie en février 1989. Rien de surprenant à cela : les deux pays sont très liés et la plupart des dirigeants mozambicains sont passés par le bureau du FRELIMO à Alger, entre 1962 et 1975, sinon par les camps d'entraînement que l'Algérie a longtemps mis à la disposition des mouvements de libération.

Les députés doivent maintenant se pencher sur des lois qui régissent la création et la vie des partis politiques ainsi que sur un code électoral. Des élections législatives et présidentielle, au suffrage universel, ont, d'ores et déjà, été annoncées pour le courant de 1991. Ce qui traduit, pour le moins, un bel optimisme de la part des autorités.

Le pays est, en effet, ravagé, depuis des années, par une guerre civile cruelle qui affecte le tiers des quinze millions de Mozambicains. Certes, les forces du FRELIMO, épaulées par l'armée zimbabwéenne, infligent de sévères revers à la RENAMO depuis quelques mois, reprenant peu à peu le contrôle des campagnes, tenues jusqu'alors par les rebelles d'Afonso Dhlakama, principalement dans la province du Zambèze. Mais, en l'état actuel, alors que les communications ne sont pas rétablies, que des millions de Mozambicains sont déplacés, l'organisation d'un scrutin paraît bien illusoire.

D'une médiation à l'autre

Pour la première fois depuis quinze ans, un vrai espoir de paix se profile à l'horizon. Après plusieurs mois de tentatives infructueuses, le gouvernement et la RENAMO se parlent directement. En août 1989, le président Chissano avait demandé aux églises chrétiennes de rencontrer la RENAMO et, dans la foulée, avait désigné comme médiateurs ses homologues du Kenya et du Zimbabwe, qui organisèrent, en juin, une réunion FRELIMO-RENAMO à Blantyre, au Malawi.

Mais la rencontre n'eut pas lieu. Constatant l'échec d'une solution strictement africaine, le président de la République passa alors par l'entremise de la communauté catholique Santo Egidio, très présente au Mozambique, pour reprendre langue avec la RENAMO. Les premiers entretiens eurent lieu, en juillet, à Rome. Y assistèrent M. Mario Raffaelli, ancien secrétaire d'Etat à la coopération (l'Italie est le premier bailleur de fonds du pays), et Mgr Jaime Gonçalvès, archevêque de Beira, un homme de la même ethnie, Ndau, qu'Afonso Dhlakama, le chef rebelle.

Le ton de cette première rencontre, qui ne déboucha pas sur un cessez-le-feu, fut *« franc et ouvert »*. Rendez-vous fut pris pour la mi-août. Les deux délégations étaient, comme la fois précédente, conduites par le responsable des affaires étrangères de la RENAMO, M. Raul Domingos, et le ministre mozambicain des transports, M. Armando Guebuza. Même promesse de se revoir bientôt mais toujours pas de cessez-le-feu.

La RENAMO s'est fait prier pour assister à la troisième rencontre, qui a débuté, le 9 novembre, à Rome, sous l'égide de l'Italie. Ses hésitations exprimaient le désarroi dans lequel les initiatives présidentielles l'ont plongée. M. Chissano a, en effet, fauché l'herbe sous les pieds de M. Dhlakama, qui avait fait d'une nouvelle Constitution son cheval de bataille. Que reste-t-il de fondamental à négocier hormis le départ des troupes zimbabwéennes, excepté – peut-être – une étape transitoire qui imposerait de retarder les élections de quelques années afin de laisser le temps à la RENAMO de trouver et de former les cadres qui lui font cruellement défaut ?

Pendant cette période transitoire, le président pourrait nommer un gouvernement d'unité nationale, composé de personnalités « agréées » par la RENAMO. Solution qui n'est pas si utopique qu'il y paraît. Le Mozambique, l'un des pays les plus pauvres du monde, ne peut plus se permettre d'obéir à une « logique de guerre ».

FRÉDÉRIC FRITSCHER

TCHAD

Les rebelles s'emparent d'Abéché

Les rebelles d'Idriss Deby se sont emparés sans combat, jeudi soir 29 novembre, d'Abéché, la ville la plus importante de l'est du Tchad, où est stationnée une partie du dispositif militaire français « Epervier », a-t-on appris, vendredi, de sources concordantes, à Paris. Les troupes gouvernementales se seraient repliées sur la localité d'Oum-Hadjer, à une centaine de kilomètres plus à l'ouest, sur la piste qui mène à N'Djamena.

La France examine *« en ce moment même les demandes* (en armement) *du gouvernement tchadien légal »*, a affirmé, jeudi 29 novembre, à Mont-de-Marsan, le ministre de la défense nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, qui a précisé que les relations entre les deux pays étaient *« normales »*. Côté français, *« il y a des fournitures de pièces de rechange »* et *« une maintenance classique est assurée »*, a-t-il indiqué. Mais, *« il est bien clair qu'à la suite des événements, les forces armées tchadiennes peuvent avoir des besoins importants »*, a-t-il ajouté sans préciser la nature de ces besoins ni si la France y répondrait favorablement.

« L'armée française n'a pas à intervenir pour défendre des gouvernements. Elle ne peut intervenir que pour défendre l'intégrité des Etats lorsqu'ils sont menacés par une agression extérieure caractérisée ou à la demande des gouvernements légaux pour assurer la protection des ressortissants français ou étrangers », a souligné M. Chevènement. Selon lui, *« rien ne permet de dire »* que la Libye intervient dans ce conflit, par la *« livraison d'armes ou d'équipement »*. D'après lui, *« les livraisons d'armes ne suffisent pas à définir une agression militaire caractérisée »*.

« La situation s'est dégradée et les combats sont plus sévères. L'offensive des rebelles est d'une plus grande ampleur et les forces gouvernementales rencontrent des difficultés », avait indiqué jeudi un porte-parole du Quai d'Orsay.

L'évolution de la situation au Tchad avait conduit, jeudi, la France à renforcer son dispositif militaire « Epervier ». Dans un communiqué, le ministère de la défense nationale a souligné que *« ce renforcement avait pour but d'améliorer la sécurité de nos troupes et d'assurer, le cas échéant, la protection de nos ressortissants »*.

TUNISIE : les islamistes de nouveau en accusation

Un réseau terroriste aurait été démantelé

TUNIS

de notre correspondant

Un réseau islamiste d'une soixantaine de personnes qui préparait des actions terroristes a été récemment démantelé. L'hebdomadaire *Réalités*, qui a révélé, jeudi 29 novembre, cette affaire, confirmée par les autorités, précise que les comploteurs se proposaient de changer le régime par *« la révolution islamique »*, en vue d'instaurer la *charia* (loi musulmane). Des caches d'armes légères auraient été découvertes à Tunis et dans le sud du pays, à Gafsa et à Gabès.

Selon *Réalités*, le groupe était dirigé par un ingénieur de la compagnie tunisienne d'électricité, âgé de trente-deux ans, M. Mohamed Lahbib Lassoued, en état d'arrestation. Il avait été condamné à un an de prison, en septembre 1987, lors du procès du mouvement islamiste. En désaccord avec la direction du mouvement Ennahdha qui rejette officiellement la violence, il aurait depuis démissionné du mouvement.

Parmi les autres personnes arrêtées, figureraient plusieurs anciens militaires et policiers, déjà impliqués dans une affaire semblable découverte en novembre 1987. Ce groupe projetait des assassinats de personnalités politiques et des attaques de bâtiments officiels qui devaient aboutir au renversement de l'ex-président Bourguiba. La destitution de celui-ci, le 7 novembre, le prit de court, mais une centaine de ses membres furent arrêtés, puis graciés un an plus tard par M. Ben Ali, sans avoir été jugés.

Venant après les récentes condamnations à des peines de prison de plusieurs dizaines de jeunes islamistes et l'arrestation, il y a deux semaines, de sept jeunes gens détenteurs d'un stock d'explosifs (*le Monde* du 21 novembre), la découverte de ce nouveau réseau remet au premier plan le mouvement Ennahdha, dont la presse officielle dénonce, depuis quelque temps, les menées déstabilisatrices. Ses dirigeants, qui demandent leur reconnaissance en tant que parti politique, déplorent régulièrement *« la répression »* dont ils sont victimes, et affirment être étrangers à tout projet d'action terroriste.

MICHEL DEURÉ

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Importante réforme de la réglementation sur l'immigration

Le président George Bush a signé, jeudi 29 novembre, une loi réformant les règles américaines sur l'immigration, qui accroît de 40 % le nombre des personnes autorisées à s'installer aux Etats-Unis. La réforme supprime en outre plusieurs clauses d'exclusion des Etats-Unis pour raisons politiques, homosexualité ou contamination par le virus du sida. *« C'est la réforme la plus importante de notre législation sur l'immigration depuis soixante-six ans »*, a déclaré George Bush, au cours de la cérémonie de signature de la loi à la Maison Blanche.

La nouvelle loi, qui entrera en vigueur en 1992, relève le quota annuel d'immigrés de cinq cent mille à sept cent mille jusqu'en 1994. Après cette date, le quota sera d'au moins six cent soixante-quinze mille immigrés par an. La réforme supprime une loi de 1952 qui, à l'époque du maccarthysme, refusait l'octroi d'un visa à plusieurs catégories de personnes en raison de leurs opinions politiques, notamment aux communistes. L'immigration sera facilitée pour les Européens hautement qualifiés, chercheurs, ingénieurs ou enseignants en particulier. Le quota d'immigration basée sur les capacités professionnelles fera plus que doubler et passera de cinquante-quatre mille à cent quarante mille par an. La loi réduit enfin la menace de déportation qui pesait souvent sur les réfugiés d'Amérique centrale. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ÉGYPTE : incidents lors des élections législatives.** – Les élections législatives en Egypte (*le Monde* du 30 novembre) ont donné lieu à des incidents, jeudi 29 novembre, qui ont fait plusieurs dizaines de blessés, certains par balles, à la suite de bagarres entre les partisans des candidats. – *(Corresp.)*

□ **SÉNÉGAL : trois morts dans un attentat en Casamance.** – Trois personnes, dont deux policiers, ont été tuées dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 novembre, à Ziguinchor, capitale de la Casamance, lors d'une attaque menée à l'arme automatique par les indépendantistes casamançais, a-t-on appris, jeudi, à Dakar, de très bonne source. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La convention nationale du PS

Le grand retour des clercs

Le Parti socialiste réunit, samedi 1er et dimanche 2 décembre, au CNIT de la Défense, sa convention nationale biannuelle, la première depuis le congrès de Rennes, en mars dernier. Cette convention doit, d'une part, débattre de la situation politique et adopter, à ce sujet, une résolution; d'autre part, ouvrir la phase de « consultation de la population » qui préludera au débat interne sur le nouveau « projet » du parti.

Après s'être inquiétés, il y a quelques années, par la voix de M. Max Gallo, du silence des intellectuels, le Parti socialiste a décidé de les faire parler. Il les invite ainsi à renouer avec une tradition, celle de l'intervention des clercs dans le débat public, qui, sans être complètement oubliée, s'était quelque peu estompée. M. Pierre Mauroy avait lancé l'idée d'un « congrès idéologique ». M. Michel Charzat, secrétaire national adjoint auprès du premier secrétaire chargé du projet, a organisé la consultation.

L'ambition est vaste : renouveler la réflexion politique *« au contact de la pensée vive et de la réalité sociale »*, élaborer un projet *« pour la France de l'an 2000 »*. La *« pensée vive »* est celle des quelques dizaines de chercheurs, sociologues, politologues, économistes et savants de toutes disciplines qui, depuis le mois de juillet, « planchent » devant un petit groupe de responsables socialistes, tantôt au siège du PS, rue de Solférino, tantôt dans un bureau de l'Assemblée nationale. Quant à la *« réalité sociale »*, elle va s'exprimer, en principe, à travers les débats que les fédérations et sections du parti sont appelées à organiser, dans toute la France, au lendemain de la convention des 1er et 2 décembre, jusqu'au printemps : ce sera la deuxième phase de l'opération.

La troisième phase sera celle de la discussion interne au PS, qui devrait aboutir, à l'automne 1991, à l'adoption d'un nouveau projet socialiste par une convention nationale, en conclusion de *« ce travail collectif d'écoute et de réflexion conduit pendant plus d'une année »* : ainsi se trouverait réalisé l'« aggiornamento » de la doctrine socialiste tant attendu de ceux qui souhaitent que le PS, comme l'avait fait le SPD à Bad-Godesberg, en RFA, en 1959, prenne acte dans son programme de la révision de ses objectifs depuis l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République.

La mauvaise utopie et la bonne

Revenons à la première phase, celle des auditions, qui devrait s'achever en janvier. Cent vingt ou cent trente penseurs, au total, auront répondu à l'invitation de Michel Charzat. Celui-ci voulait précisément, explique-t-il, renouer les liens avec les intellectuels, ces liens qui ont jadis enrichi la démocratie en permettant un *« dialogue conflictuel »* et qui se sont distendus dans les années 80. *« Les intellectuels se sont désinvestis de la cité »*, affirme Michel Charzat, qui note qu'après la victoire de la gauche beaucoup d'intellectuels, *« paralysés »* ou *« démoralisés »*, se sont repliés sur leur travail personnel.

Michel Charzat a apporté lui-même sa contribution au débat en présentant au comité directeur un texte dense et stimulant, prenant acte de *« l'effacement des grandes utopies »* et invitant à *« concilier l'intelligibilité du monde avec le respect de sa complexité »* (*le Monde* des 26 septembre et 2 octobre). A l'appui de cette complexité étaient convoqués, entre autres philosophes contemporains, Jürgen Habermas et sa *« théorie de l'agir communicationnel »*, Michel Serres et son *« contrat naturel »*, John Rawls et sa *« théorie de la justice »*, Edgar Morin et sa *« méthode de la complexité »*.

Pour en finir avec les idées simples, les personnalités entendues par le groupe de travail ont à leur tour tenté de sortir des schémas habituels et d'analyser aussi rigoureusement que possible, chacun dans sa spécialité, les réalités d'aujourd'hui, ces réalités contradictoires qui ne sauraient s'accommoder des solides certitudes d'antan.

Edgar Morin était au nombre des intellectuels interrogés. Il a mis l'accent sur l'opposition, qu'il a développée ailleurs, entre la « rationalité », ouverte, critique, voire autocritique, qu'appelle le monde contemporain, et la *« rationalisation »*, close, parfois délirante, dans laquelle la raison a trop souvent sombré à travers des idéologies relevant, en fin de compte, d'un esprit religieux. Henri Weber, ancien dirigeant de la Ligue communiste révolutionnaire, aujourd'hui conseiller de Laurent Fabius, lui a demandé, au cours de la discussion, s'il était possible de concevoir un grand dessein, même laïque, qui ne fût pas d'essence religieuse.

A cette question clé Edgar Morin a répondu que toutes les religions ne sont pas des religions du salut et que le bouddhisme, par exemple, se fonde sur la compassion pour la souffrance humaine. Aussi l'homme doit-il se donner pour but *« le renouvellement de la fraternisation »*. Faut-il renoncer aux utopies? La *« mauvaise utopie »*, selon Edgar Morin, consiste à croire à *« la transparence absolue de l'homme désaliéné »*. La *« bonne utopie »* est de rester fidèle au *« principe d'espérance »*, qui lui, ne repose *« ni sur une promesse ni sur une certitude »*.

A travers cette définition, qui entend tirer les leçons des égarements passés, se dessinent sans doute le rôle nouveau que peuvent s'assigner les intellectuels en France en cette fin du vingtième siècle, la forme que pourrait revêtir leur engagement dès lors qu'ils cessent de se considérer comme les porte-parole de la conscience universelle.

De Jacques Delors à Pierre Boulez

Pierre Bourdieu, qui n'a pas participé aux auditions, mais qui a adressé un texte au groupe de travail, a rappelé que les sociologues s'étaient imposé de refuser, *« comme des manquements à la morale scientifique »*, toutes les tentatives pour proposer *« une représentation idéale et globale du monde social »*. *« Le moment est venu*, a-t-il précisé, *où les savants se doivent d'intervenir dans la politique, avec toute leur compétence, pour imposer des utopies fondées en vérité et en raison. »* De fait, chacun des « savants » auditionnés a choisi de s'exprimer à partir de son domaine de compétence, non pour limiter ses propos à ceux d'un expert, mais pour prendre appui sur une expérience concrète.

Ainsi Jacques Delors est-il venu parler de la construction européenne, tout en précisant que cette ambition *« ne peut résumer l'ensemble des projets collectifs que l'on doit proposer à une société »* et que *« l'Europe peut servir à tout à condition d'en sortir »* (*le Monde* du 10 novembre). Avant lui, Anicet Le Pors, qui fut ministre de la fonction publique et des réformes administratives dans les gouvernements Mauroy, a analysé *« les maux qui frappent le système institutionnel français »*, mais il ne s'en est pas tenu là, élargissant son propos à la définition même du socialisme, considéré comme *« un processus branché sur deux ondes porteuses, la science et la démocratie »* (*le Monde* du 8 novembre).

Beaucoup d'autres sujets ont servi ainsi de point de départ à la réflexion collective avant de déboucher, ou non, sur la question plus générale du nouveau projet socialiste. Dominique Perrault, architecte de la Bibliothèque de France, a insisté sur l'indispensable liaison entre architecture et urbanisme, suscitant un débat sur l'avenir des villes. Pierre Boulez a présenté ses réflexions sur l'enseignement de la musique, sur la nécessité de faire communiquer le monde du rock et celui de la « grande musique », sur le *« star system »*, sur le professionnalisme. Cherif Khaznadar, directeur de la Maison des cultures du monde, a souhaité une relance de la politique de développement culturel dont le premier ministère Lang avait donné l'exemple, mais a aussi plaidé pour le respect des différences culturelles en France et pour une plus grande ouverture aux cultures des autres pays.

Jacques Berque, ancien professeur au Collège de France, a exposé sa vision de l'Islam, dont il estime la modernisation inéluctable, et prône *« l'hospitalité chez nous, s'encadrant dans un grand ensemble de réciprocité avec les pays des deux rives de la Méditerranée »*. L'historien Raoul Girardet a souligné le lien entre le problème de l'identité nationale et celui de la citoyenneté.

Le socialisme et la nation

Plusieurs intervenants se sont interrogés sur le fonctionnement de la démocratie en France. Pascal Bruckner, récent auteur de *la Mélancolie démocratique*, s'est demandé si, depuis l'atténuation des antagonismes entre la droite et la gauche et la naissance d'un *« consensus libéral économique »*, nous avons encore l'énergie de *« redonner à la démocratie un nouveau projet »* : il a notamment attiré l'attention sur le rôle néfaste des médias, les appelant à *« retrouver une certaine austérité, une certaine mesure dans l'information, un certain refus du sensationalisme »*.

Le professeur Georges Vedel a consacré une partie de son exposé aux rôles respectifs de l'Etat et du marché, avant de réfléchir sur la question des inégalités. L'historien Krzysztof Pomian a mis en évidence les menaces qui pèsent, selon lui, sur la démocratie en France et la difficulté d'en assurer l'adaptation à la dimension européenne.

Pierre Bourdieu a dénoncé la *« monopolisation du politique »*, affirmant : *« La dernière révolution politique, la révolution contre la cléricature politique et contre l'usurpation qui est inscrite à l'état potentiel dans la délégation, reste à faire. »* D'autres historiens (Maurice Agulhon, Jacques Julliard, Madeleine Rebérioux), des économistes (Thierry de Montbrial, Edmond Malinvaud), des syndicalistes (André Bergeron, Pierre Héritier), des essayistes (Alain Finkielkraut, Adam Michnik), des journalistes (Jean Daniel, Jean-François Kahn), des scientifiques ont également comparu ou le feront dans les prochaines semaines. On pourrait citer encore d'autres noms, développer d'autres exemples. Ils feraient apparaître, en dépit de lacunes peut-être provisoires, l'extrême diversité des sujets traités, qui ne facilitera pas, le moment venu, le travail de synthèse de Michel Charzat, mais a permis de mieux cerner maints aspects d'une réalité trop riche pour se plier au schématisme des vieilles idéologies.

« Un modèle européen »

Est-il possible de dégager, sans attendre, de quelques-unes de ces interrogations des lignes de force cohérentes? On notera d'abord quelques débats récurrents, par exemple autour de la notion de social-démocratie. *« Il existe un modèle européen »*, affirme Jacques Delors, et ce modèle est *« d'inspiration social-démocrate »* par sa philosophie de la *« solidarité institutionnalisée »*. Au contraire, pour Michel Charzat, *« il faut prendre acte que le socialisme français demeure profondément différent de la social-démocratie »*, cette social-démocratie dont Edgar Morin constate *« l'essoufflement »*. Débat aussi autour de l'idée de nation. *« L'Etat-nation a aujourd'hui épuisé sa fécondité historique »*, dit Edgar Morin. Avec la construction européenne, souligne Pascal Bruckner, *« l'appartenance à une identité nationale va devenir beaucoup plus problématique »*. En revanche, Jacques Berque pense que l'Etat-nation est *« loin de l'obsolescence »* et Jacques Delors que le rôle d'intégration de l'Etat national *« demeurera essentiel »*.

Débat, enfin, autour de l'écologie, entendue non pas comme simple protection de l'environnement, mais comme réflexion sur l'espèce humaine habitante d'une seule et même planète. Les *« valeurs universelles »* énoncées par Anicet Le Pors relèvent de cette problématique, aussi bien que l'idée d'Edgar Morin selon laquelle *« la terre est notre maison »*. Ce thème, dit-il, *« prend le relais de la grande idée internationaliste »*. Car l'homme a compris qu'il n'était pas un être « surnaturel », mais que, sans être semblable aux autres animaux, il faisait partie de la nature.

La discussion devra, bien entendu, être prolongée et développée, mais l'apport de cette première consultation est d'ores et déjà double : d'une part, répondant à la controverse lancée par Michel Rocard sur le rôle des formations politiques, elle place le PS à l'écoute des *« forces vives »* du pays, tout en le préparant à proposer en retour aux Français un projet volontariste; d'autre part, elle offre aux intellectuels, qu'ils soient de droite ou de gauche, l'occasion de diffuser leurs idées autrement que par les médias. Ce n'est peut-être pas le grand retour des clercs dans la vie publique, mais c'est un début.

THOMAS FERENCZI



Les socialistes aux cent coups

Suite de la première page

Autrement dit, les socialistes ne sont plus assurés de pouvoir compter sur un réflexe « de gauche » qui, aux heures décisives, rassemblerait autour d'eux une masse électorale immuable, la victoire sur la droite se jouant, alors, à la marge. *« La triple alternance – 1981, 1986, 1988 –, puis l'« ouverture » ont érodé des mythes jadis mobilisateurs »*, observe M. Le Gall dans *le Point* (daté 3-9 décembre). En outre, l'écologisme est une valeur montante qui fait des ravages dans l'électorat du PS.

Tout à leurs interrogations et à leurs préparatifs, les socialistes finissent par perdre le fil de leur propre stratégie. Ainsi ont-ils décidé d'appeler au vote blanc ou nul au second tour de l'élection cantonale partielle de Nice, pour laquelle s'affrontent, le 2 décembre, une candidate soutenue par tous les partis de la droite parlementaire et une candidate du Front national.

Au motif que la première est la sœur de M. Jacques Médecin et qu'il refuse de choisir entre l'« affairisme » et l'extrême droite, le PS met au placard le principe du « front républicain » qu'il avait adopté à Dreux, il y a un an, face à Mme Marie-France Stirbois. Personne ne s'en est ému, sauf... ceux qui refusaient ledit principe. *« Que vaut une aussi belle stratégie que celle du front républicain si elle s'embourbe au premier « cas particulier » ? »*, demande M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne, dans le bulletin de la Nouvelle École socialiste, *A gauche* (daté du 29 novembre). Pour M. Mélenchon, l'absence de candidat socialiste au second tour, faute d'avoir recueilli suffisamment de voix au premier, est la conséquence de cette *« stratégie criminelle »*.

Chaque courant du PS travaille à occuper le terrain électoral et gouvernemental dont il dispose. *« Je peux vous assurer que l'article de la loi de finances relatif aux subventions aux collectivités territoriales fonctionne à plein régime »*, affirme un membre du secrétariat national, qui sait de quoi il parle. Les clés de cet article sont détenues par le ministère des finances – fabiusien, avec MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse, – celui de l'intérieur – encore un fabiusien, M. Pierre Joxe – et, quand même, par l'hôtel de Matignon, qui n'est pas fabiusien.

Du côté de la rue de Grenelle, dont sont riverains et le ministère de l'éducation nationale et les locaux du courant jospiniste, on ne chôme pas non plus : la « priorité » donnée à l'éducation a des retombées, et l'on a appris, depuis Rennes, à ne pas les négliger.

Une confédération d'élus

Le PS apparaît ainsi comme une confédération de groupements d'élus qui s'emploient à défendre au mieux les intérêts de leur base électorale. Pendant que les socialistes vaquent à leurs occupations, M. Mauroy s'efforce de tenir la maison. Les fabiusiens ne tarissent pas d'éloges sur l'énergie et l'habileté qu'y met l'ancien premier ministre. Les rocardiens sont plus partagés. Les jospinistes, depuis la mésaventure de M. Henri Emmanuelli dans la compétition avec M. Jean Auroux pour la présidence du groupe de l'Assemblée nationale, se laissent tenter par l'amertume. Certains d'entre eux songent à une reconquête du poste de premier secrétaire au prochain congrès, afin qu'un des leurs – et non plus un allié, comme M. Mauroy – y accède. M. Jean Poperen et ses amis sont sévères, M. Jean-Pierre Chevènement et les siens, impatients.

Au débit de M. Mauroy, on inscrit, depuis deux semaines, une rumeur, selon laquelle le premier secrétaire se serait laissé suggérer d'« en haut » que, tous comptes faits, la situation étant ce qu'elle est, il pourrait bien apparaître, le moment venu, comme un « présidentiable », le seul capable de maintenir la cohésion du PS et de l'électorat de gauche.

Parmi les proches du maire de Lille, on dédaigne de démentir ce que l'on considère comme un procès ridicule, mais on s'interroge sur l'identité de ceux qui l'instruisent. Accuser M. Mauroy de nourrir une ambition de ce type, alors qu'il avait été porté par ses partisans à la tête du PS, en mai 1988, au motif, précisément, qu'un « présidentiable » (M. Laurent Fabius) ne pouvait exercer cette fonction, peut être un bon moyen d'affaiblir sa position d'homme de la « synthèse ».

A plus court terme, chacun s'interroge sur la durée d'un premier ministre qui, de l'avis général, est en sursis. Lors de la réunion hebdomadaire de ses amis, jeudi matin, M. Fabius a dressé le constat d'une situation d'incertitude, qui appelle une clarification politique. Certains la prévoient à brève échéance, avant que l'on entre dans la zone dangereuse de la crise du Golfe, prévue pour janvier. Les poperénistes, qui ont opéré un rapprochement remarqué avec les fabiusiens, paraissent envisager une formule gouvernementale dominée par les proches de président de la République et par les partisans du président de l'Assemblée nationale. M. Chevènement et les siens se préparent à un coup de barre « à gauche ». Les rocardiens attendent.

Dans ce contexte, la préparation du futur projet socialiste est, pour beaucoup, le cadet de leurs soucis. Il se trouve, quand même, des fédérations pour penser que dialoguer avec les citoyens et préciser ses objectifs sont, pour le PS, les tâches les plus urgentes. M. Charzat est prudent, mais pas désespéré. Les réunions qu'il a animées en Charente-Maritime, dans les Yvelines, dans les Bouches-du-Rhône, lui donnent du cœur à l'ouvrage. Il n'est pas impossible, après tout, que le PS trouve son salut dans les idées.

PATRICK JARREAU

M. Mitterrand invite les préfets à « mener la guerre contre toutes les formes d'exclusion »

Comme tous les ans depuis 1983, M. François Mitterrand a reçu, jeudi 29 novembre, au palais de l'Elysée, les représentants du corps préfectoral. Il leur a indiqué les tâches, selon lui, *« prioritaires »* pour 1991, à un moment, a-t-il dit, où *« certains s'interrogent sur une paralysie supposée de l'Etat »*. *« Il importe que l'Etat reste le garant de la cohésion nationale et de la dynamique qui fait, chaque jour, de la France, un grand pays »*, a-t-il recommandé avant d'inviter ses hôtes à *« mener la guerre contre toutes les formes d'exclusion »*.

Evoquant le choix du premier ministre, qui était présent, *« de donner un second souffle au développement social des quartiers les plus en difficulté »*, le chef de l'Etat a estimé qu'il dépend de l'engagement *« personnel »* des membres du corps préfectoral d'inverser *« une tendance inacceptable à la ségrégation »*, et *« d'insuffler l'esprit de l'intérêt général dans la lutte permanente contre la discrimination »*.

Plus précisément, il a souhaité que les préfets exercent *« pleinement leurs pouvoirs »* que la loi Besson leur conférera dans l'attribution de logements sociaux, et qu'ils *« entraînent de multiples initiatives »* dans le cadre du RMI qui *« s'inscrit pour le revenu minimum avec des majuscules et plutôt en minuscule pour l'insertion »*. Après avoir souligné *« l'urgence de la réfection des lycées »*, et regretté que ses propos aient été interprétés comme une imputation des retards constatés en la matière, *« à ceux-ci plutôt qu'à ceux-là »*.

« L'œuvre de décentralisation sera continuée », a également assuré M. Mitterrand pour qui *« seule la solidarité nationale dans l'effort peut promouvoir la décentralisation »*. *« Chacun doit comprendre qu'il n'y a pas de notions politiques, subalternes en tout cas, dans ce débat »* a-t-il ajouté. Sur le projet de loi d'orientation relatif à l'organisation territoriale, le chef de l'Etat a observé que *« l'autorité du préfet doit être réaffirmée là où la loi l'impose »*. Il a insisté sur le fait que la coopération entre communes et entre régions voisines, abordée par ce texte, *« doit être volontaire »*.

Il a donné raison aux départements et aux régions qui *« nouent de nouvelles coopérations entre eux et aussi avec les autres pays voisins »*. Il a poursuivi : *« La France accepte de renoncer à de nombreux aspects de sa souveraineté nationale, comme le font les autres pays, notamment dans la Communauté, mais elle n'entend pas se dissoudre; elle ne peut pas être à la fois happée par la construction de l'Europe et confondue par des alliances et des accords qui se noueraient entre régions en ignorant qu'il existe des Etats, des nations, des traditions culturelles et en réalité historiques que j'entends maintenir, magnifier pour éviter tout malentendu et ne pas laisser croire aux Français qu'on abandonne ce qui fut l'œuvre de nos ancêtres. »*

□ **MM. Mitterrand et Rocard en forte baisse.** – La cote de popularité de M. François Mitterrand enregistre une baisse de sept points en décembre (53 % au lieu de 60 % en novembre), selon une enquête réalisée par la SOFRES pour *le Figaro-Magazine* daté du 1er décembre. Les personnes interrogées, mécontentes de l'action du président de la République, passent de 36 % 44 %. La cote de M. Michel Rocard baisse de six points (48 % au lieu de 54 % en novembre), alors que les mécontents passent de 40 % à 46 %. Ce sondage a été réalisé du 20 au 22 novembre auprès de mille personnes.

Faisant campagne à Nice

M. Le Pen dénonce « le gang politique au pouvoir »

Venu soutenir, jeudi 29 novembre à Nice, la candidate du Front national, Mme Adrienne Franchi, pour le second tour de l'élection cantonale partielle dans le cinquième canton de la ville, M. Jean-Marie Le Pen a regretté que Mme Geneviève Assemat-Médecin, arrivée en tête au premier tour, ne se soit pas retirée afin de laisser le candidat socialiste, représentant *« le gang politique qui est, aujourd'hui, au pouvoir en France »*, affronter la candidate d'extrême droite.

Le président du Front national, qui, auparavant, avait reconnu avoir loué un appartement à Nice, a précisé : *« Cela ne veut pas dire que je serai candidat »* à une éventuelle élection municipale anticipée. Evoquant les « affaires », M. Le Pen a déclaré : *« Il s'agit là d'une toute petite partie de ce que nous pressentons être un énorme tas de fumier. (...) La loi en France est devenue, aujourd'hui, la loi des corrompus (...) des casseurs (...) des loubards et des truands. »*

POLITIQUE

La préparation du congrès du PCF

Mme Mireille Bertrand a quitté volontairement le bureau politique du PCF au dernier congrès, en 1987. Silencieuse depuis cette date, elle a fait parvenir récemment à son parti un texte destiné à être publié dans la « tribune de discussion » de *l'Humanité*, préparatoire au vingt-septième congrès. Cela lui a été refusé. Nous publions ici son témoignage.

TÉMOIGNAGE

Le parti mythique

par Mireille Bertrand

GRACE à Henri Malberg, premier secrétaire de la fédération de Paris, *l'Humanité* du 26 octobre nous a offert un tribunal de discussion. Il y a des méchants, des violents, qui tirent au canon, et empêchent un débat *« fraternel », « large », « ouvert », « loyal », « démocratique »*. J'oubliais *« amical »*. *Pensum* moralisateur, ficelle politicienne ou aveuglement obstiné ?

Il y a tout juste un an, au comité central, Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central, répondant *« amicalement »* à Lucien Sève (1), appelait à une chasse aux non-dits qui ressemblait beaucoup à une chasse à l'homme. Il s'agissait, alors, de débusquer les désaccords, de marquer des clivages, et, déjà, de désigner des boucs émissaires. Jusqu'à quand userons-nous de subterfuges pour nous masquer la vérité ?

Comme Eugène Seleskovitch, ancien maire de Houilles, je fais des incursions dans mon passé, et il me revient une foule de situations marquant un décalage, voire un divorce, entre la politique exprimée dans les textes et la conviction profonde de ceux qui l'avaient élaborée et la mettaient en œuvre.

Etienne Fajon, ancien membre du bureau politique, racontait souvent l'anecdote suivante : après le congrès du parti qui avait passionnément tendu la main aux travailleurs chrétiens (2), un député communiste s'était assoupi en séance à l'Assemblée nationale. Réveillé en sursaut par un débat houleux, il lance : *« A bas la calotte ! »* La *« main tendue »* était dans les textes du parti, mais il n'y croyait pas.

Je me souviens aussi de notre ami Pierrot, rentré de déportation et nous disant : *« D'ici que vous soyez en âge d'apprendre un métier, la France sera au socialisme. »* Ce n'était sans doute pas dans les textes du parti, mais il y croyait. Et nous qui étions marqués par la tragédie du nazisme et de l'Occupation, notre oncle guillotiné, notre père tué au maquis, cela nous a donné des raisons d'espérer.

Et j'en dirais de telles histoires (le détail est tellement révélateur mais nous aimons tellement l'essentiel) si je ne craignais d'abuser de mes droits de tribune : à propos de l'autogestion, du féminisme, du passage pacifique au socialisme, du pluralisme, des campagnes électorales ou encore de la dictature du prolétariat, retirée de nos textes en 1976, mais toujours vivante dans nos pratiques dans les opérations commando type SKF.

La réalité en face

Tout se passe comme si nous fonctionnions à deux niveaux : le niveau du texte – qui s'apparente au domaine du sacré – et le niveau de la politique réelle – où l'on met les textes entre parenthèses car *« il ne faut pas être naïf »*. Et quand les entorses sont trop évidentes nous avons les moyens de les justifier par la noblesse de nos objectifs. Quand nous débattons, c'est toujours des textes : c'est un parti mythique (j'allais écrire mystique), une politique mythique et non le parti réel et sa politique réelle dans le monde réel qui sont en débat.

Dans les textes, notre parti est un modèle d'efficacité, de lucidité, de capacité d'analyse et de démocratie, mais il s'étiole et n'est plus que l'ombre déformée de lui-même, et nous nous voilons la face. Le socialisme, sorti de la glaciation, étale un bilan ô combien complexe : nous ne nous donnons pas les moyens de l'analyse.

Quand regarderons-nous la réalité en face et en discuterons-nous cartes sur table ? L'actualité récente semble montrer que les Renseignements généraux ne sont pas à court de méthodes pour se renseigner : donnons donc aux communistes un rapport d'activité et les données statistiques permettant de connaître l'état du parti à la veille du congrès.

Nous souffrons tous de nous retrouver dans la situation où nous sommes. Devons-nous pour autant procéder par incantations et continuer à nous autoféliciter, à nous justifier *a posteriori*, à croire que nous allons conjurer le mal par de longs textes où les *« avancées » récentes* succèdent aux *« avancées »* passées qui elles-mêmes, il est vrai, succèdent au retard où l'on se gargarise de *« nouvelle pratique politique »*, d'*« extraordinaire vitalité démocratique du parti »*, de *« grand parti révolutionnaire de notre temps »*, et même de la *« fraternité »* de nos débats.

Allons-nous faire le chantage à l'unité du parti face à l'adversité ? Quelle unité, quand tant de communistes ont été contraints à partir ou à se mettre sur la touche, le plus souvent dans un silence accablant ? Quelle unité, quand on ne se donne pas les moyens de comprendre ?

Autodestruction personnelle et collective

Je connais trop la vie du parti pour savoir qu'il y a un code tacite de bonne conduite qui consiste à ne parler du parti réel qu'après de longues références au parti mythique, à n'exprimer des désaccords qu'en prenant mille précautions oratoires et surtout à considérer le silence ou le non-dit comme la sagesse. Tout camarade qui exprime une divergence sur un sujet se heurte à un bloc et devient l'adversaire. J'imagine donc aisément la difficulté dans laquelle s'est trouvé Charles Fiterman, et je pense qu'il a fait preuve de courage et de responsabilité en proposant un texte qui présente une approche différente et nouvelle. Le parti ne pourra se relever sans innovation radicale dans sa façon de fonctionner, de débattre, de poser les problèmes.

Tout au long des dix-sept années que j'ai passées au comité central, dont quatorze au bureau politique, nous avons assisté à un effondrement en nous donnant l'illusion que nous étions tout-puissants. J'y ai ma part de responsabilité. Dans les vicissitudes du combat, je me suis efforcée de rester fidèle à l'engagement de ma jeunesse et j'ai essayé de ne rien dire et faire qui aille à l'encontre d'une certaine morale personnelle. C'est très peu, mais c'était énorme. J'ai rencontré des hommes et des femmes d'une grande compétence, d'une grande richesse humaine, qui souvent n'ont pas eu la reconnaissance à laquelle ils pouvaient prétendre.

C'est avec un sentiment écrasant de responsabilité que j'ai décidé au vingt-sixième congrès de mettre fin à ce qui devenait une autodestruction personnelle dans l'autodestruction collective. Je suis donc partie sur la pointe des pieds et j'ai cru comprendre que le silence que j'ai choisi rencontrait le soulagement de certains de mes camarades du bureau politique.

Si j'ai décidé aujourd'hui de sortir du mutisme, c'est pour éviter de me retrouver dans la situation du personnage de Hinze (3) qui tout au long de sa vie n'a rien dit car *« s'il avait dit quelque chose, il aurait bien été forcé de dire qu'il n'avait jamais rien dit. (...) Sur son lit de mort, on entendit un murmure couler de sa bouche édentée, mais que disait-il ? Avec tout l'amour du monde, impossible de le comprendre »*.

(1) NDLR. – Philosophe, membre du comité central.

(2) NDLR. – Slogan lancé au neuvième congrès, à Arles, en 1937.

(3) *Libres propos de Hinze et Kunze*, de Volker Braun.

► **Mireille Bertrand est ancien membre du bureau politique du PCF.**

Création d'une commission « ad hoc » sur l'affaire Boucheron

Une commission *ad hoc*, composée de quinze députés choisis à la proportionnelle des cinq groupes politiques (sept PS, trois RPR, deux UDF, deux UDC et un PC), va se constituer d'ici au 4 décembre. Sa constitution a été annoncée jeudi 29 novembre en séance publique de l'Assemblée nationale.

Cette commission devra élaborer une proposition de résolution concernant la levée d'immunité parlementaire de l'ancien maire socialiste d'Angoulême, député de Charente, M. Jean-Michel Boucheron. Cette demande, formulée par le Parquet général de Paris, avait été transmise par le garde des sceaux, M. Henri Nallet à M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, mercredi 28 novembre (*le Monde* du 30 novembre).

Aucun délai n'est fixé à cette commission pour la remise de son rapport. Elle devra entendre M. Boucheron ou un député le représentant. Elle élaborera ensuite une proposition de résolution se limitant aux seuls faits visés dans la demande du Parquet et contenant ses conclusions.

L'Assemblée se prononcera alors, en séance publique, sur la levée de l'immunité parlementaire à l'issue d'un débat auquel seuls prendront part le rapporteur de la commission *ad hoc*, le gouvernement, M. Boucheron ou son représentant, un orateur « pour » et un orateur « contre ». L'article 26 de la Constitution souligne qu'aucun parlementaire ne peut être poursuivi ou jugé pendant la durée des sessions *« qu'avec l'autorisation de l'Assemblée, sauf cas de flagrant délit »*. La levée de l'immunité parlementaire est donc indispensable pour que la procédure judiciaire suive son cours pendant les sessions.

[L'affaire Boucheron a éclaté en septembre 1989 lors de la parution d'un rapport de la Chambre régionale des comptes évoquant un *« réseau de fausses facturations »* mis en place par M. Boucheron grâce à des sociétés écrans. Selon ce rapport, une partie des fonds aurait servi au financement du PS, une autre aurait été directement encaissée par le maire d'Angoulême. Une instruction judiciaire pour « corruption, complicité de faux en écriture et usage, recel d'abus de biens sociaux et ingérence », a été confiée, le 29 octobre, à la Chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.]

Les travaux du Parlement

Les députés socialistes et le gouvernement à la recherche d'un accord sur la revalorisation des retraites

Les députés socialistes et le gouvernement tentent de parvenir à un accord sur la revalorisation des retraites de la Sécurité sociale, qui sera discutée dans le projet relatif à la santé publique et aux assurances sociales, jeudi 6 décembre. Alors que la loi prévoit une indexation sur les salaires bruts moyens, un amendement, introduit chaque année depuis 1986, les aligne en fait sur les prix.

La revalorisation des retraites est l'un des casse-tête annuels de la discussion budgétaire. L'institution contestée de la contribution sociale généralisée (CSG) en a fait cette année un véritable enjeu politique. Raison de plus, pour le gouvernement, de préparer soigneusement le sujet avec les députés de la majorité. D'autant qu'à l'automne 1989 M. Claude Evin, ministre de la solidarité, confronté à l'hostilité de tous les groupes, y compris celui des députés socialistes, sur son amendement de revalorisation des pensions de retraite, avait finalement été contraint de recourir à l'engagement de la responsabilité du gouvernement, pour faire adopter l'ensemble de son projet de loi.

Jeudi 29 novembre, une délégation de sept députés socialistes (1) dont le président du groupe, M. Jean Auroux, a été reçue à Matignon par l'ensemble des directeurs de cabinet de chaque ministre concerné, pour tenter de mettre au point l'amendement que le gouvernement devrait déposer le 6 décembre.

Le gouvernement et le Quai de Bercy ont fait savoir, jeudi 29 novembre, qu'il n'était pas question de revenir à une indexation sur les salaires bruts. Le ministère des finances est calé sur une augmentation de 2,5 % en moyenne annuelle pour 1991 alors que, parallèlement, les prix devraient croître de 2,8 % selon les prévisions budgétaires. Dans ces conditions, la baisse de pouvoir d'achat des retraites de base serait de 0,3 % et s'ajouterait à celle de 0,7 % en 1990 (si l'on exclut l'effet-report de 1989). Pour les salariés, le gain de pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier atteint 1,2 % d'octobre 1989 à octobre 1990 et la loi de finances table sur un gain de pouvoir d'achat de 1,4 % en 1991 du salaire moyen par tête. Reste qu'une revalorisation d'un point des retraites représente une dépense de 2,5 milliards de francs alors que le déficit de la branche vieillesse devrait être de 6,2 milliards cette année et de 13,9 milliards en 1991. Le groupe socialiste est très partagé entre « maximalistes », désireux d'appliquer la loi, et « minimalistes » qui considèrent que l'indexation sur les salaires bruts est excessive.

D'autre part, la proposition du premier ministre d'organiser un *« Grenelle des retraites »* pourrait inciter le gouvernement à laisser planer un minimum d'incertitude en ce qui concerne la revalorisation du 1er juillet (les retraites sont traditionnellement réajustées en janvier et juillet) afin d'attendre les résultats des discussions avec les syndicats.

Enfin, la répartition de la hausse entre les catégories de retraités pourrait être différenciée. Le groupe socialiste souhaiterait privilégier les petits et moyens retraités. D'autant que ces derniers vont déjà voir, en 1991, leurs revenus diminués de 0,8 % du fait de la CSG (appliquée aux seuls retraités imposables, soit 55 % d'entre eux). L'amendement du gouvernement pourrait introduire un système mixte, comportant une partie fixe – un forfait égal pour tous – et une partie variable, en fonction du niveau de la pension.

JEAN-MICHEL NORMAND et PASCALE ROBERT-DIARD

(1) Outre M. Auroux, il s'agit de MM. Jean-Michel Belorgey, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Jean-Claude Boulard, Michel Coffineau, Jean Le Garrec, Jean-Marie Le Guen, et Mme Gilberte Marin-Moskovitz.

Deux textes définitivement adoptés

L'Assemblée nationale a examiné et adopté plusieurs textes mercredi 28 novembre dans une atmosphère apaisée qui contrastait avec celle de la séance des questions au gouvernement.

● **Démocratisation du secteur public.**

L'Assemblée nationale a adopté définitivement le projet de loi relatif à la démocratisation du secteur public que le Sénat avait adopté sans amendement le 6 novembre dernier (*le Monde* du 8 novembre). Les députés socialistes ont voté pour, les députés communistes se sont abstenus, tandis que les autres groupes ne participaient pas au vote. Ce projet de loi tire les conséquences de la prise de contrôle d'UTA et de sa filiale Aéromaritime International par Air France. Ces deux compagnies sont ainsi entrées dans le champ d'application de la loi du 26 juillet 1983, relative à la démocratisation du secteur public. Ce texte a pour objet de préciser que le conseil d'administration de ces compagnies comprendra désormais une représentation spécifique des personnels navigants parmi les représentants élus des salariés, comme c'est déjà le cas pour Air France et pour Air Inter.

● ***Zones non aedificandi* de la ville de Strasbourg.**

Ce texte a été adopté définitivement à l'unanimité par l'Assemblée nationale, qui a approuvé le texte qui revenait du Sénat. Le rapporteur, M. Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire), a rappelé que cette proposition de loi concernait d'anciennes zones militaires de Strasbourg, appelées couramment zones de fortification. *« Si elles ont perdu au début du siècle leur valeur militaire, ces zones présentent en revanche un intérêt urbanistique important. »*

Il s'agit donc de laisser aujourd'hui, grâce à cette proposition de loi, la ville de Strasbourg libre de ses choix d'aménagement, en vertu de l'application des lois de décentralisation. Les lois du 21 juillet 1922 et du 16 juillet 1927, qui plaçaient ces zones sous le régime *non aedificandi*, sont donc abrogées pour l'essentiel.

P. S.

En Corse

Les nationalistes recherchent le soutien des lycéens et des étudiants

Alors que le projet de loi portant nouveau statut de la Corse continue son parcours parlementaire, les lycéens et étudiants de Corse, qui ont manifesté plusieurs fois ces derniers jours, sont en train de devenir l'un des enjeux de la lutte entre les factions nationalistes rivales.

BASTIA

de notre correspondant

Jeudi 22 novembre, alors que les députés étaient au cœur de la discussion sur le projet de M. Pierre Joxe et que l'article premier reconnaissant la notion de « peuple corse » allait être soumis au vote, les étudiants de l'université de Corte passaient à l'action. Leur revendication, déjà ancienne, de co-officialité de la langue corse et de la langue française (qui ne figure pas dans le texte du gouvernement) mobilisait plusieurs centaines de jeunes gens face à un cordon de police urbaine chargé de protéger la sous-préfecture de Corte.

Tard dans la nuit, des échauffourées opposaient forces de l'ordre et étudiants dans les rues de Corte. Dans la même nuit, une rafale d'arme automatique était tirée contre la façade du rectorat à Ajaccio.

Quelques jours plus tard, le mardi 27 à l'heure du déjeuner, au moment où le quartier du palais de justice est désert à Bastia, une voiture ralentissait devant le bâtiment officiel. Une décharge d'arme automatique était tirée. Sept douilles de calibre 5,56 étaient relevées sur les lieux. *(Nos premières éditions du 29 novembre)*. Un peu plus tard, un correspondant anonyme se réclamant du FLNC annonçait que cette action était une réponse à la décision de maintien en détention de Yannick Graziani, un militant nationaliste impliqué dans une affaire de droit commun.

Deux jours plus tard, c'était le palais de justice d'Aix-en-Provence – où le sort de Yannick Graziani avait été décidé – qui était visé par un attentat. Le lendemain, le jeudi 29 novembre, les étudiants appelaient à une manifestation pour la défense de la co-officialité des langues française et corse ainsi que pour la réforme du système éducatif, qui donnait lieu à de nouveaux incidents, suivis, à Ajaccio, par des coups de feu tirés à l'arme automatique contre la façade du palais de justice (*le Monde* du 30 novembre). Le lendemain, lycéens et étudiants se regroupaient pour décider d'une grève générale de protestation contre la *« répression policière »*. Les dirigeants nationalistes étaient là et proposaient d'organiser les débats sur les thèmes des revendications des manifestants.

La brusque montée d'actes de violence apparemment inorganisés et dirigés contre des bâtiments publics sème le trouble dans les esprits. A la confusion des actes se mêle la confusion de la situation politique locale où les mouvements nationalistes, aussi bien publics que clandestins, ne cachent plus leurs divisions (*le Monde* du 27 novembre).

Face à ce fractionnement, certains responsables nationalistes calculent que la seule réponse alternative est le réflexe d'unité et de solidarité que pourrait provoquer la réaction à la répression du *« pouvoir colonial »*. Dès lors, le terrain étudiant et lycéen est le milieu où les luttes d'influences des différentes factions nationalistes peuvent s'exercer avec d'autant plus d'intérêt que c'est le seul terroir des futurs militants.

MICHEL CODACCIONI

Le Sénat rejette le budget de l'agriculture

Le Sénat a [illegible] 29 novembre et [illegible] jeudi à vendredi, le budget [illegible] l'agriculture et de la forêt, présenté par M. Louis Mermaz. Ce budget a été repoussé par la majorité sénatoriale, qui a estimé, par la voix de M. [illegible] du Luart (Rép. et Ind., [illegible]) rapporteur spécial au nom [illegible] commission des finances, [illegible] les crédits présentés par [illegible] ministre étaient la preuve que *« l'agriculture n'est plus une priorité pour le gouvernement »*.

Les sénateurs aiment tellement le budget de l'agriculture qu'ils vont jusqu'à en examiner deux. Jeudi, la discussion a commencé par le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), avant de se poursuivre par le budget de l'agriculture lui-même. Ce débat budgétaire s'est résumé au dilemme du verre à moitié vide ou à moitié plein. Les sénateurs socialistes ont soutenu leur ministre, non sans avoir émis quelques réserves. Les membres de la majorité sénatoriale et les communistes ont rejeté en bloc les crédits qui leur étaient proposés, après avoir, sur certains points, accordé à M. Mermaz quelques satisfecit parcimonieux.

S'il ne nourrissait certainement aucune illusion, le ministre de l'agriculture ne venait pourtant pas les mains totalement vides. Sur le budget du BAPSA, [illegible] a pu annoncer que 100 [illegible] francs venaient d'être [illegible] la prise en charge partielle des [illegible] sations d'agriculteurs en difficulté. Il a assuré les sénateurs que la réforme prévue pour répondre au déséquilibre structurel et démographique du BAPSA ne rentrera en ligne de compte qu'après l'étude, comme prévu, d'un rapport d'étape publié en avril prochain. Ces indications n'ont cependant pas gommé la « tare » originelle de ce budget : *« Si le BAPSA augmente* [+ 5,8 %], a indiqué M. Roger Rigaudière (RPR, Cantal), *c'est du fait de l'augmentation des cotisations professionnelles* [illegible] *et non pas grâce à la part* [illegible] *qui montre, au* [illegible] *qu'il se désengage. »*

[illegible] budget des prestations sociales repoussé, les sénateurs sont passés aux crédits de l'agriculture. *« Ils progresseront en 1991 moins vite qu'en 1990 et moins vite que l'inflation »*, a noté M. du Luart. *« J'observe que ce budget,* [illegible] *vient de l'Assemblée nationale, a été seulement majoré de 650 millions de francs, somme ridicule »*, a-t-il ajouté, avant d'en prôner le rejet.

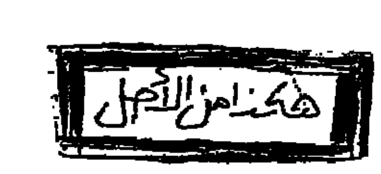
Le seigle et la châtaigne

M. Mermaz a répondu aux nombreuses critiques portant sur les charges excessives des agriculteurs en indiquant qu'il est tout à fait favorable, dans son principe, à l'allégement, proposé par le Sénat, de la fiscalité sur le foncier non bâti (*le Monde* du 27 novembre), mais qu'il entend en réduire le coût (1,[illegible] milliard de francs, alors que le gouvernement le limiterait à 600 millions) et le cibler *« sur les catégories qui en ont le plus besoin »*. Le ministre a indiqué qu'il est revenu sur la suppression de l'aide à la qualité du lait en montagne (60 millions de francs).

Le ministre a enfin évoqué, non sans un certain pessimisme, les discussions sur le GATT, en indiquant que *« la bataille sera rude »*, car, a-t-il dit, *« les Américains nous menacent de rétorsions si nous n'acceptons pas que soit reconduit l'accord sur le maïs avec l'Espagne »*. Le second budget a été repoussé sans coup férir.

En dehors de ces aspects strictement techniques, le débat a été accaparé, comme de coutume, par les commis-voyageurs *« du seigle et de la châtaigne »*, qui ont inlassablement plaidé pour leurs produits locaux. Les évocations champêtres furent très réussies, à un détail près. *« Les paysans travaillent de la pointe du jour au crépuscule, nous nous faisons l'inverse »*, s'est étonné M. Germain Authié (PS, Ariège). Quand le débat s'est achevé à 5 h 20 du matin, l'aube n'était en effet plus très loin.

GILLES P[illegible]



SOCIÉTÉ/CULTURE

Manifestation interdite à Paris, mouvement de grève national

Le fossé se creuse entre le pouvoir et le monde judiciaire

Pour la quatrième fois depuis le mois de juin, l'intersyndicale des professionnels de la justice qui regroupe avocats, magistrats et fonctionnaires, appellait, vendredi 30 novembre, à une nouvelle mobilisation nationale. Cette fois, c'est une grève pure et simple qui était prévu, destinée à paralyser les juridictions, mais aussi les prisons, dès lors que la plupart des syndicats pénitentiaires appelaient, eux aussi, au blocage.

Malgré les assurances du garde des Sceaux, M. Henri Nallet qui a promis aux représentants syndicaux une rallonge budgétaire (*le Monde* du 29 novembre), malgré une rencontre prévue, lundi 3 décembre, entre l'intersyndicale et M. Michel Rocard, le gouvernement n'était pas parvenu à faire annuler le mot d'ordre. La dernière tentative pour démobiliser les syndicats avait consisté à faire interdire par la préfecture de police le rassemblement prévu, vendredi également, place Dauphine à Paris, au moment où le président de la République devait participer aux festivités du bicentaire de la Cour de cassation (nos dernières éditions du 30 novembre). Par un arrêté, M. Pierre Verbrugghe estimait, en effet, que cette manifestation *« en raison du nombre et de la qualité de ses participants »*, dans un lieu proche de celui où doit se trouver le chef de l'Etat *« est susceptible d'entraver le déroulement des cérémonies officielles et d'occasionner un trouble à l'ordre public »*.

Aussitôt l'intersyndicale avait engagé plusieurs recours devant le tribunal administratif : une demande en urgence de sursis à exécution et un recours sur le fond pour excès de pouvoir. Choquée par la méthode, l'intersyndicale conteste la légalité de l'arrêté et s'étonne que l'on puisse considérer qu'un rassemblement de magistrats, avocats et fonctionnaires de justice *« tout naturellement respectueux de la légalité républicaine puisque par fonction garants de celle-ci »* fasse craindre *« des risques de débordements de violence ou d'attentats. »* L'interdiction de cette manifestation *« est manifestement disproportionnée à la menace qu'elle pourrait éventuellement représenter (...) sauf à considérer que la notion d'ordre public se confond avec la notion d'ordre politique. »*

« Les jacques sont dans la rue »

L'effet, en province, de l'annonce de cette interdiction ne s'était pas fait attendre. Alors que dans de nombreuses juridictions les syndicats avaient prévu de faire venir leurs troupes à Paris, allant même jusqu'à louer des cars et des wagons de chemin de fer, beaucoup se sont demandés s'il ne convenait pas d'annuler purement et simplement leur voyage. La préfecture, de son côté, proposait un autre lieu de rassemblement, rue de Lutèce, en face du palais de justice, en un site qui permettrait au cortège du président de la République de ne pas apercevoir les manifestants. *« Le palais est au prince, et les jacques sont dans la rue. »*, ironisait à quelques heures de la manifestation un syndicaliste, qui résumait assez fidèlement l'état d'esprit des professionnels de la justice. Ceux-ci ne manquent pas, en effet, de comparer ce rebondissement inattendu avec l'attitude nettement plus conciliante du chef de l'Etat à l'égard des lycéens deux semaines plus tôt.

D'autant que dans une lettre très courtoise adressée le 23 novembre à M. François Mitterrand, en tant que *« garant de l'autorité judiciaire »* l'intersyndicale lui demandait de les recevoir. Dans une sèche missive, le président de la République le 28 novembre les renvoyait au premier ministre, creusant un peu plus la distance entre le monde de la justice et celui de la politique.

AGATHE LOGEART

Les fausses factures de l'immobilier

Le PDG de la COGEDIM a été écroué

Inculpé le 14 novembre d'usage de faux et d'escroquerie, M. Michel Mauer, PDG du groupe immobilier COGEDIM, avait été laissé en liberté, contre versement d'une caution de 1 million de francs. Jeudi 29 novembre, il a été finalement incarcéré par le juge d'instruction, M. David Peyron, chargé au tribunal de Paris d'enquêter sur une nouvelle affaire de fausses factures qui atteint les plus grands noms du bâtiment et des travaux publics et dont le montant total pourrait dépasser 400 millions de francs.

Le magistrat venait d'entendre, mercredi 28 novembre, M. Carino Cesco, patron de la CTMT, une entreprise spécialisée dans la démolition. Travaillant à plusieurs reprises en sous-traitance avec la COGEDIM, celui-ci aurait confirmé que la CTMT a surfacturé ses travaux, dégageant ainsi de l'argent noir au profit de la société immobilière. Deux millions de francs auraient été ainsi perçus par la COGEDIM à l'occasion des travaux de démolition de bâtiments situés sur la ZAC du Front de Seine à Levallois-Perret.

S'agit-il d'un détail d'une fresque de malversations d'une ampleur autrement plus importante ? Le nombre de personnes et les noms des sociétés impliquées le laissent à penser. Au total cinquante-huit personnes ont été inculpées, cinq d'entre elles sont écrouées. Filiale de Paribas, la COGEDIM est l'une des plus importantes sociétés immobilières de France, très présente en Ile-de-France et notamment à Paris dans la réalisation de résidences de luxe et de bureaux. Ses transactions commerciales suspectes touchent la SCREG, 21 milliards de chiffre d'affaires, filiale depuis 1986 du groupe Bouygues ; la SAE, 25,9 milliards de francs de chiffre d'affaires, déjà impliquée dans l'affaire des fausses factures du Sud-Est ; les principales entreprises de démolition, CTMT, SMD et STC.

A l'origine de cette affaire, une enquête de l'administration fiscale avait révélé l'existence de trois officines de fausses factures, portant officiellement le titre de sociétés de transports et de maintenance pour des chantiers de travaux publics : Consortium de camionnage (CDC), Société d'études et de réalisations de travaux publics (SERTAP) et Terrassement et démolition en région parisienne (TDRP) (*le Monde* du 16 novembre).

A la tête de ces sociétés, on retrouve Joseph Choukroun, l'ancien membre du Service d'action civique (SAC), qui avait assuré dans les années 70 la comptabilité des frères Zemour, figures célèbres du grand banditisme. Les fausses factures émises auraient permis le versement de sommes sur huit comptes établis à la Banco Borges et Irmao (BBI). Les sommes auraient alors cheminé jusqu'à leurs destinataires – les principales entreprises de bâtiment – en transitant auparavant par les sociétés de démolition. L'utilisation de cet argent demeure pour l'instant mystérieuse.

D. L. G.

POINT DE VUE

Pour une vraie politique de la justice

par Yves Rousset

UNE intersyndicale composée de quinze organisations a décidé de mener un combat pour l'institution judiciaire.

Les très nombreuses spécificités professionnelles du ministère de la justice, greffiers, surveillants de prison, travailleurs sociaux, infirmiers, personnels administratifs, techniques ou d'encadrement, magistrats et avocats ont choisi de conduire ensemble une action dépassant les corporatismes. A cette crise interne, s'ajoute une mauvaise image de la justice : trop lente, compliquée, inaccessible, entretenant des rapports ambigus avec la politique.

Parallèlement à cette image dégradée, les personnels, sans être reconnus pour autant, accomplissent des efforts remarquables. Ils vivent ainsi une double injustice, subissent l'image négative de l'institution, ils endurent quotidiennement de mauvaises conditions de travail. A cette situation complexe et durable, les réponses ne peuvent être simples. Pour nous, plusieurs types d'actions complémentaires doivent être engagées à court et moyen terme.

Toujours négligé, le domaine civil concerne pourtant la vie quotidienne : conflits du travail, surendettement des ménages, droits de la famille, et des mineurs.... Cette activité, qui concerne au premier chef les justiciables, n'a pas fait l'objet d'une attention suffisante et l'égalité des citoyens devant la loi. L'égalité des citoyens devant la loi n'est pas assurée.

La justice pénale a été caractérisée par le choix du « tout-carcéral ». On ne peut faire de l'enfermement l'unique réponse au problème de la délinquance. Le développement de la prévention, de la réinsertion, parents pauvres du ministère, est indispensable. Une politique pénale pour le vingt et unième siècle doit s'orienter vers la recherche de médiations plutôt que se cantonner dans la seule répression.

Le déficit chronique d'emplois

La mise en place du numerus clausus dans les prisons est une réforme à examiner. Les récents malaises qui sont apparus dans la magistrature à la suite de décisions posent la question de la réforme du statut. Nous ne pouvons accepter que l'indépendance du juge ne soit garantie que par l'idée qu'il s'en fait lui-même ou que son avancement lui impose. La sous-administration chronique de l'institution judiciaire est aussi une question qui doit être prise en charge de manière prioritaire. Une déconcentration réelle, la mise en place d'une véritable administration de la justice, la clarification des relations entre administratif et juridictionnel sont indispensables.

Le poids considérable des chefs de juridiction et du corps des magistrats dans la gestion du ministère ne favorise pas une bonne administration de la justice. Ils ne sont pas formés pour cela.

L'état de désorganisation actuelle des services exige que soit mise en œuvre une politique ambitieuse de moyens dans un cadre pluriannuel avec des effets immédiats. Le déficit chronique d'emplois est aggravé par les tâches nouvelles dont les implications en termes de moyens ne sont jamais programmées.

L'absence de politique cohérente de gestion du personnel (le ministère dispose de cinq directions du personnel pour 54 000 salariés...), les suppressions d'emplois inconsidérées, les recrutements en dents de scie, l'absence de revalorisation des statuts (celui des greffiers en particulier), la déqualification des tâches et enfin les niveaux insuffisants de rémunération ne peuvent donner l'image d'une administration bien portante.

Un plan pluriannuel d'équipement se révèle urgent : la majorité du parc immobilier date d'avant 1914. Les relations sociales gérées sur un mode archaïque, construites sur le modèle féodal ou caporaliste, sont de règle. Il faut, et c'est un enjeu indispensable, réhabiliter le dialogue social.

La mobilisation des acteurs de la vie judiciaire sur un projet de rénovation du service public au service des citoyens passe par une restauration des relations de confiance avec le pouvoir politique.

Pour l'emploi, les statuts, les carrières, les rémunérations et l'équipement, il faut agir tout de suite. Il faut :

– améliorer les conditions de travail ;

– mettre en place l'expression directe des salariés ;

– développer l'effort sur la formation continue.

Il y va aussi de l'intérêt des justiciables. L'une des orientations de François Mitterrand pour la politique judiciaire de la France lors de la dernière campagne présidentielle n'était-elle pas : *« Une justice plus accessible aux citoyens, moins chère, plus rapide, plus dégagée des pressions politiques. »* La concrétisation de ces orientations passe aussi par la réalisation de l'engagement de Michel Rocard assurant que 1991 sera l'Année de la justice.

Les fonctionnaires, magistrats, avocats et au-delà l'ensemble des citoyens ne sauraient comprendre que cet oracle se limite à l'augmentation des frais de représentation pour quelques hauts magistrats...

La célébration du bicentenaire de la Cour de cassation sera pour l'ensemble des acteurs de la justice l'occasion de rappeler qu'elle s'exerce quotidiennement au nom et pour l'ensemble des citoyens.

► Yves Rousset est secrétaire général de la fédération justice CFDT, porte-parole national de l'intersyndicale Justice.

Une quinzaine de pays concernés

Un important réseau de blanchiment d'argent de la drogue a été démantelé

Les polices et les services des douanes français et luxembourgeois ont démantelé un vaste réseau de blanchiment de l'argent de la drogue. Plus de cinquante-cinq millions de dollars ont été saisis dans quatre-vingt-onze banques réparties sur une quinzaine de pays, dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Panama, et trois responsables du cartel de Cali ont été arrêtés par la police du grand-duché.

L'enquête a démarré en France, fin 1989. A la suite de la faillite d'une chaîne d'accessoires de mode, les douaniers sont surpris par la quantité anormale de prêts accordés par la Banque industrielle de Monaco (BIM). La direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) décide de contrôler les écritures de l'établissement monégasque et découvre des comptes suspects ouverts par des Colombiens, dont Franklin Jurado Rodrigues, quarante-trois ans, conseiller financier et numéro trois du cartel de Cali, domicilié en France et au Luxembourg.

Déjà surveillé par la police luxembourgeoise, Franklin Jurado est arrêté, en juillet, en compagnie de deux autres Colombiens, Edgar Garcia Montillo et Ricardo Maheja Bustos. La documentation trouvée chez Jurado aboutit à la saisie de 55 millions de dollars, dont 35 à 40 millions en Europe. En France, près de trente millions de francs auraient été gelés, notamment au Crédit lyonnais, à la BNP et à Paribas, en attendant la décision formelle de saisie juridique.

DÉFENSE

Le 15e régiment d'artillerie sera la première unité équipée du missile Hadès

L'armée de terre française ne disposera plus en 1991 que de quatre régiments de missiles nucléaires préstratégiques Pluton, au lieu de cinq précédemment, selon un document du ministère de la défense qui présente le project de budget, pour l'an prochain, réparti par programmes. L'un des cinq régiments est en cours de transformation pour se préparer à être équipé du nouveau missile nucléaire Hadès, qui succédera au Pluton.

C'est, en effet, le 15e régiment d'artillerie, cantonné au camp de Suippes (Marne), qui recevra – le premier – les missiles Hadès, pour être en condition opérationnelle en 1992. Les rampes de Pluton, dont cette unité était armée jusqu'à présent, seront distribuées dans les quatre régiments qui subsistent : le 3e régiment d'artillerie à Mailly (Aube), le 4e régiment d'artillerie à Laon (Aisne), le 74e régiment d'artillerie à Belfort (Territoire de Belfort) et le 32e régiment d'artillerie à Oberhoffen (Bas-Rhin).

A la différence du Pluton qui existe à raison de trente rampes de tir au total, le Hadès est monté sur un semi-remorque à roues (au lieu d'un chassis de char AMX-30 pour le Pluton); il porte à 480 kilomètres (au lieu de [illegible] kilomètres) et il a une charge nucléaire dont la puissance peut aller jusqu'à 80 kilotonnes (soit quatre à cinq fois l'énergie de la bombe sur Hiroshima), quand la charge du Pluton est de 20 kilotonnes environ.

Après le 15e régiment d'artillerie de Suippes, c'est le 3e régiment d'artillerie, basé au camp de Mailly, qui doit être transformé pour recevoir à son tour des missiles Hadès. A l'origine, le programme avait été prévu pour constituer trois régiments de Hadès. Tout semble avoir été aujourd'hui organisé pour limiter ce programme à deux régiments, puisque l'armée de terre (si l'on exclut la Force d'action rapide) ne comportera plus que deux corps d'armée (au lieu de trois).

Cette auto-limitation par la France de son armement nucléaire préstratégique dans l'armée de terre se retrouve également dans l'armée de l'air. Précédemment, la Force aérienne tactique (FATAC), était organisée autour de cinq escadrons d'avions. Le nombre de ces escadrons, équipés de Mirage 2 000 N, a été ramené à trois, dont deux ont été déclarés opérationnels à l'été 1988 et à l'été 1989 et dont le troisième est en cours de constitution, pour être prêt en 1991.

A Paris, dans le bois de Boulogne

Un policier « braque » un chauffeur de taxi

Mardi 27 novembre, aux premières heures du matin, un « braquage » se prépare au bois de Boulogne. En ce haut-lieu de prostitution des travestis parisiens, trois hommes arrêtent un taxi. Sous la menace d'un revolver, le chauffeur est promptement plaqué au sol. Le butin est mince – un blouson et 700 F – mais le savoir-faire des agresseurs impressionne : les policiers chargés de l'enquête estiment, après-coup, que leur méthode est digne des cours dispensés dans les écoles de police.

Le trio s'enfuit à bord du taxi, qu'un accident immobilise après plusieurs tonneaux. Alerté par le commissariat du seizième arrondissement, un car de « Police-secours » arrive sur les lieux. Du taxi, les agents dégagent un passager. Un peu plus loin, ils retrouvent un complice qui s'est traîné hors du véhicule. Stupeur : il s'agit d'un collègue, précédemment affecté au commissariat du seizième arrondissement... Quant au troisième membre de la bande, il réussit à s'enfuir.

L'arme de service et la carte tricolore du « ripou » seront retrouvées à proximité du lieu de l'accident, dans une sacoche abandonnée à l'intérieur du champ de courses de Longchamp . Entré dans la police en octobre 1989, ce gardien de la paix stagiaire, âgé de vingt-trois ans, était en poste au premier district de la sécurité publique parisienne (huitième, seizième et dix-septième arrondissement) .

Confiée à l'Inspection générale des services (IGS), la police des polices parisiennes, l'enquête devra établir si le trio a d'autres crimes et délits à se reprocher. Dès le 27 novembre au soir, le préfet de police proposait la révocation du stagiaire au ministre de l'intérieur.

ERICH INCIYAN

Dans la partie française de l'île

551 kilogrammes de cocaïne saisis à Saint-Martin (Antilles)

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

La partie française de l'île franco-hollandaise de Saint-Martin (Antilles) a été, mardi 27 novembre, le cadre de la plus importante saisie de cocaïne jamais effectuée en France : 551 kilos y ont été interceptés et deux trafiquants locaux ont été arrêtés.

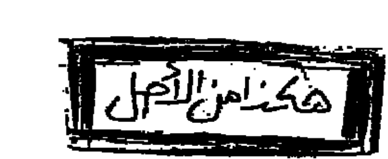
L'un d'eux, M. Léo Artsen, cinquante-cinq ans, est le beau-frère de M. Albert Fleming, maire (divers droite) de la partie française de l'île. Ce lien familial aurait, à peine, été relevé, dans des îles où l'esprit de famille conserve son importance d'antan, si M. Fleming, encore farouchement hostile il y a moins d'un mois (*le Monde* du 3 octobre) à l'implantation dans sa commune d'une brigade de sept douaniers spécialisés dans la lutte contre le trafic de drogue, n'avait été le premier *« à se réjouir et se féliciter »* de cette saisie, *« qui est un résultat de la politique prônée par les élus saint-martinois depuis plusieurs mois »*.

En voyage aux Etats-Unis, M. Fleming n'a pas manqué de rappeler jeudi 29 novembre qu'il avait *« personnellement demandé à l'Etat d'assumer ses responsabilités en mettant en place à Saint-Martin les moyens de lutter contre ce trafic »*, ajoutant qu'il avait été entendu.

Cette saisie record résulte précisément de la collaboration entre services français et américains et notamment de l'infiltration à Miami (Etats-Unis) par des policiers de la *Drug Enforcement Administration* d'un réseau de trafiquants qui avaient entrepris d'organiser à partir de Saint-Martin un *« pont aérien »* du trafic de cocaïne à destination des Etats-Unis.

C'est donc une livraison qui a été interceptée en flagrant délit, les deux trafiquants arrêtés étant en possession d'environ 1,4 million de francs.

EDDY NEDELJKOVIC



SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

M. Jospin devant 2 500 chefs d'établissement à La Villette

Thérapie de groupe pour les proviseurs

Le ministre de l'éducation nationale, a reçu, jeudi 29 novembre à la grande halle de La Villette, à Paris, les 2 500 proviseurs de France pour leur présenter le plan d'urgence sur les lycées et en débattre avec eux.

Les proviseurs savent ce que discipline veut dire. Et les désillusions, les inquiétudes, les rancœurs parfois, n'étaient pas des raisons suffisantes pour bouder l'invitation au dialogue du ministre de l'éducation nationale. C'est donc nombreux qu'ils ont répondu à l'appel inédit que leur avait lancé M. Jospin. Au-delà de l'information sur le plan d'urgence pour les lycées, la réunion avait surtout pour but de réconforter une profession troublée par le mouvement lycéen, qui a souvent eu l'impression d'être considérée comme quantité négligeable au cours des dernières semaines.

« M. Jospin ? On ne lui veut aucun mal, mais entre nous, c'est un peu « je t'aime, moi non plus » ! », glisse sans malice un proviseur parisien, tandis que le ministre de l'éducation prend place sous les huées discrètes, mais fermes, de l'assistance. Convoqués à 14 heures, les chefs d'établissement n'apprécient guère d'avoir patienté une demi-heure. Ils ont, dit l'un d'entre eux, le sentiment de *« ne pas vivre tout à fait à la même heure que la hiérarchie »*. Ces hommes et ces femmes, que la colère de leurs élèves n'a pas laissés indifférents, admettent souvent mal que les négociations entre gouvernement et lycéens se soient effectuées *« par-dessus [leur] tête »*.

Pas de politique au lycée

Pour panser ces blessures d'amour-propre, M. Jospin a donc choisi l'explication directe, à l'abri du regard indiscret des journalistes. D'un ton à la fois franc et déterminé, il a donné son point de vue sur le mouvement lycéen, en exposant aux proviseurs ce qu'il attendait d'eux. Cette vaste mise au point, répondant aux questions posées par les chefs d'établissement, prenait alternativement des airs de rassemblement familial et de congrès syndical. Tour à tour contesté ou applaudi, le ministre a notamment mis l'accent sur les problèmes de la vie lycéenne et du respect de la laïcité.

Car l'une des inquiétudes de la profession concerne les nouveaux droits d'expression et d'association dont vont jouir les lycéens. Et si les établissements devenaient des forums où les élèves, transformés en tribuns, pouvaient mêler politique et vie scolaire ? Rassurant, M. Jospin a répondu que le lycée demeure, avant tout, un lieu d'étude et de formation où tous les moyens juridiques seront employés pour éviter la politisation. Le cas échéant, les proviseurs devront intervenir pour imposer le respect de la neutralité et du pluralisme.

Afin d'offrir un cadre de référence incontestable, le texte qui se prépare actuellement sur les droits des lycéens sera élaboré en concertation avec le conseil d'Etat. Par ailleurs, le ministre a annoncé la création d'un *« groupe de consultation et d'étude »* associant des proviseurs, qui planchera sur la conception des circulaires d'application du décret.

Les appréhensions des chefs d'établissement ne s'arrêtaient cependant pas là. Cruelle, la question de la revalorisation et des statuts a aussi occupé une bonne partie des débats, au même titre que les craintes exprimées par beaucoup de voir l'enseignement professionnel déserté au profit de l'enseignement général. Enfin, la rénovation pédagogique n'a pas été oubliée et le ministre s'est engagé à assurer une large diffusion des propositions du Conseil national des programmes.

Cette thérapie de groupe a produit des effets mitigés. *« Ce genre de beau discours est rebattu et n'a pas fait avancer la question »*, râlait un chef d'établissement de Lons-le-Saunier. Les proviseurs en ont *« ras-le-bol »* d'être flattés d'une main et sous-payés de l'autre. Dans l'ensemble, pourtant, beaucoup reconnaissaient que M. Jospin a fait preuve de *« courage »*, en ne se dérobant pas aux questions embarrassantes et en apportant des précisions importantes. Il y a *« un certain réconfort à avoir été entendus, sinon tout à fait compris »*, résumait bien le proviseur du lycée Abel Boisselier de Vichy.

RAPHAËLLE RÉROLLE

MÉDECINE

Le sida au féminin

Suite de la première page

Ce mal *« honteux »* souvent présenté, à Rome ou ailleurs, comme une nouvelle forme « moderne » de châtiment divin laisse aujourd'hui la place à une notion plus rationnelle, celle de maladie sexuellement transmissible face à laquelle on ne dispose d'aucune thérapeutique efficace. A cet égard on pourrait faire une analogie avec la syphilis avant la découverte des antibiotiques.

Maladie sexuellement transmissible, le sida menace aujourd'hui également les hommes et les femmes. C'est, paradoxalement, pour rappeler cette évidence trop mal connue que l'Organisation mondiale de la santé a choisi *« les femmes et le sida »* comme thème de la troisième journée mondiale consacrée à cette maladie (1).

Il s'agit d'abord, explique-t-on au siège de l'OMS, à Genève, d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les besoins particuliers des femmes face à l'épidémie mais aussi sur le rôle capital qu'elles pourraient jouer pour la prévention.

On estime généralement que sur 1,3 million de cas de sida survenus à travers le monde depuis le début de l'épidémie plus de 300 000 ont concerné des femmes et autant des enfants. Les spécialistes de l'OMS considèrent que sur la planète 10 millions d'adultes sont actuellement infectés par le virus parmi lesquels 3 millions de femmes. *« Nous estimons qu'une femme sur 40 en Afrique, une sur 500 en Amérique du Sud et une sur 700 en Amérique du Nord est actuellement infectée par le virus. En Asie, et particulièrement en Asie du Sud-Est, des données récentes indiquent que durant ces trois dernières années seulement près de 200 000 femmes ont été contaminées »*, précise le docteur Michael M. Merson, directeur du programme mondial de lutte contre le sida.

On peut par ailleurs s'attendre à une augmentation constante du nombre de femmes infectées par le virus durant les dix prochaines années car la transmission hétérosexuelle va devenir un mode prédominant de propagation dans la plupart des régions. *« Nous allons enregistrer une forte augmentation du nombre de femmes atteintes du sida dans les années 90*, ajoute le docteur Merson. *Dans les pays développés, la moitié environ des personnes infectées par le virus vont être atteintes du sida dans les dix années qui suivent l'infection et ce délai sera sans doute plus court dans les pays en voie de développement. D'ici à la fin de 1992 le total des cas sera de plus de 600 000 parmi les femmes.*

10 millions d'orphelins

» Ces estimations sont des projections fondées sur la situation actuelle. Si les taux d'infection commencent à augmenter rapidement en Amérique latine et en Afrique occidentale et si le virus commence à se propager rapidement dans des régions très peuplées qui ont été jusqu'ici relativement épargnées comme une grande partie de l'Asie, ces prévisions devront être révisées de façon dramatique à la hausse. Une chose est sûre : que ce soit de manière directe du fait de l'infection chez les femmes ou en raison de son impact sur les femmes en tant que mères, partenaires d'hommes infectés, prestatrices de soins, agents de santé et éducatrices, la pandémie va marquer des millions de femmes tout au long des années 90. »

L'une des spécificités de l'infection chez la femme réside dans le risque de transmission de la maladie à son enfant. Infection qui survient lors de la grossesse chez 25 à 30 % des femmes séropositives. Cette situation soulève une série de graves questions concernant, par exemple, le souhait d'une femme sachant qu'elle est séropositive d'avoir un enfant ou l'attitude d'une femme découvrant, au début d'une grossesse, qu'elle est contaminée. Il faut garder présent à l'esprit que si l'enfant n'est pas contaminé, il risque, compte tenu de l'absence de traitement efficace, d'être orphelin en bas âge.

« Pour les années 90, nous estimons à 10 millions le nombre d'enfants non contaminés essentiellement en Afrique, au sud du Sahara, qui vont ainsi se retrouver orphelins, explique le docteur Merson. *Qui va s'occuper d'eux ? Dans les Communautés déjà ravagées par la mort de tant d'adultes en pleine force, qui va nourrir et protéger ces enfants, veiller à ce qu'ils soient socialisés, éduqués, aidés et dirigés ? Cette question à elle seule donne une idée de la catastrophe sociale qui nous attend du fait de l'impact de la pandémie sur les femmes. »*

En France, les dernières estimations situent entre 15 000 et 36 000 le nombre des femmes séropositives, la majorité d'entre elles résidant dans la région parisienne.

« Parmi les cas de sida déclarés à la direction générale de la Santé, le pourcentage de femmes âgées de plus de quatorze ans s'est élevé de 10 % en décembre 1987, à 14 % en décembre 1989. Il a atteint 16 % au cours de la dernière année et il est de 20 % dans certains départements de l'Ile-de-France. Il n'y a aucune raison pour qu'il n'en aille pas de même pour les séropositifs », souligne le professeur Henrion. Après la toxicomanie par voie intraveineuse, les contacts hétérosexuels jouent un rôle de plus en plus important dans l'origine féminine des contaminations s'élevant de 25 à près de 42 % à l'échelon national, et de 29 à 56 % dans la région parisienne. La tendance générale est identique dans le reste de l'Europe. *« Dans les suites de couches*, ajoute le professeur Henrion, *se pose le grave problème du devenir de la femme infectée. Le devenir du nouveau-né dépend de la capacité de sa mère à s'occuper de lui et de son mode de vie : partenaires stables ou non, chômage, recours ou non à une prostitution occasionnelle. Au sixième jour, lorsque les mères sortent de la maternité, aucune maison maternelle ne les accepte. Les abandons ne sont pas rares. Les placements d'office sont parfois source de conflits entre pédiatres, soucieux de la santé de l'enfant, et psychiatres, soucieux d'une éventuelle amélioration de l'état maternel. Nous demandons depuis longtemps la création de services où la mère pourrait être hospitalisée avec son enfant pendant quelques jours. Cette demande à ce jour n'a reçu qu'un timide début de réalisation. »*

On assiste depuis quelques années, en France, à une généralisation des propositions de dépistage du sida au début de la grossesse, ainsi que chez toute femme manifestant le souhait d'avoir un enfant. Tout indique que ce problème pourrait rapidement prendre une dimension économique importante puisqu'on estime à 3 400 francs le coût du suivi de l'infection chez une femme enceinte séropositive, menant sa grossesse à terme. On passe à 12 300 francs pour la surveillance des enfants nés de mères séropositives, puis selon les cas entre 42 000 francs et 200 000 francs pour la prise en charge d'enfants ayant un sida déclaré.

A l'échelon international, le drame prend de multiples formes. *« La question essentielle est de savoir comment les femmes peuvent veiller à ce que des précautions soient prises*, déclare le docteur Merson. *Elles n'ont souvent guère voix au chapitre dans les décisions en matière de sexualité. Bon nombre d'entre elles jugent embarrassant, voire dangereux, de demander à leur mari ou à leur partenaire de pratiquer des rapports sexuels « protégés », notamment en utilisant un préservatif. Cette vulnérabilité est renforcée par les possibilités limitées qu'elles ont de subvenir à leurs besoins. »*

L'expansion de l'épidémie et sa diffusion par voie hétérosexuelle font d'autre part que les prostituées, souvent perçues comme *« source de contagion »*, sont de plus en plus fréquemment victimes de mesures discriminatoires, comme l'ont expliqué plusieurs des participantes au séminaire organisé il y a quelques jours à Londres par l'Institut Panos (2). Une dizaine d'Etats américains imposent le dépistage sérologique de l'infection chez les personnes connues pour se prostituer. En Angleterre, en Allemagne et en Australie, des femmes prostituées séropositives ont été incarcérées. En Thaïlande, haut lieu du « tourisme sexuel », des cartes de *« séropositivité »* ont été distribuées aux prostituées après dépistage. En Inde, où des prostituées contaminées ont été incarcérées plusieurs années, les autorités ont récemment imposé le test à 600 prostituées de Bombay : 450 ont été trouvées séropositives.

Ici ou là quelques initiatives visent à faire jouer aux femmes un rôle actif dans la prévention. C'est notamment le cas en Afrique avec la Society for Wooman and AIDS in Africa, présente dans une quinzaine de pays anglophones et francophones du continent. *« Nous cherchons à mobiliser les femmes pour enrayer l'épidémie*, explique le docteur Eka Williams, secrétaire générale de cette association. *Il s'agit d'informer via les réseaux de proximité, le personnel de santé, les enseignants, etc. Nous devons aussi trouver des solutions afin de diminuer la dépendance des femmes africaines quant au commerce sexuel, qui est souvent pour elles une méthode de survie. »*

Au-delà des prévisions dramatiques et des bonnes intentions de l'OMS, la lutte contre l'épidémie conduit à mettre en cause la dépendance sociale et sexuelle dont souffrent de très nombreuses femmes dans les pays les plus touchés. Parviendront-elles, dans ces conditions, à imposer l'usage du préservatif ou à obtenir la modification des comportements sexuels de leurs partenaires ? Pourront-elles ici jouer un rôle préventif ? Si ce n'était pas le cas, rien ne permettrait alors d'éviter l'hécatombe annoncée.

JEAN-YVES NAU

(1) La journée mondiale du Sida est fixée depuis 1988 au 1er décembre. Cette date tombant cette année un samedi, l'OMS, comme plusieurs autres organisations, a choisi de la célébrer les vendredi 30 novembre et samedi 1er décembre.

(2) « Séminaire international sur le sida et les femmes ». Lundi 26 novembre, Londres. Ce séminaire a eu lieu à l'initiative de l'Institut Panos. Cette association internationale, non gouvernementale, qui vient de publier un remarquable ouvrage – en anglais – sur ce thème *Wooman and AIDS, Triple Jeopardy*, 104 pages. The Panos Institute, 9 White Lion's Street. London N1 9 PP. Tél. 071 278 11 11.

Adopter un enfant sidéen

Les responsables du « Journal de 20 heures » d' Antenne 2 avaient-ils prévu l'écho qu'ils obtiendraient en diffusant, vendredi 23 novembre, un émouvant reportage sur un jeune enfant orphelin contaminé par le virus du sida et, selon toute vraisemblance, condamné à court terme ? Standard submergé, propositions d'adoption immédiate, la chaîne dirigea les appels vers le centre de pédiatrie et de rééducation de Bullion (Yvelines), où est actuellement hébergé l'enfant.

« En moins d'une semaine, nous avons reçu près d'une centaine d'appels et vingt-huit lettres, précise M. Yannick Gouriou, directeur de ce centre. *Nous expliquons à ces personnes qu'elles doivent impérativement prendre contact avec les services d'aide sociale à l'enfance des directions de l'action sanitaire et sociale dont elles dépendent. »*

Inquiet au départ de ces bonnes volontés nées de *« l'émotion spontanée »*, M. Gouriou reconnaît que le très vif intérêt pour cet enfant est une manifestation concrète de générosité et de solidarité pour ces jeunes victimes du sida. Une générosité qui d'ailleurs tranche nettement avec les réactions d'hostilité qui, à l'étranger comme en France (dans le département du Maine-et-Loire, notamment), ont été observées ces derniers temps à l'encontre d'enfants hémophiles condamnés et à ce titre jugés comme potentiellement contagieux par des parents d'élèves.

Il faut toutefois préciser que si le centre de Bullion – d'une capacité de cent quatre-vingt-huit lits – héberge actuellement une dizaine d'enfants contaminés par le virus du sida, la plupart d'entre eux ne sont pas orphelins et ne sont donc pas en instance d'adoption.

J.-Y. N.

Un nouveau médicament contre la maladie du sommeil

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la société américaine Marion Merrel Dow ont annoncé, jeudi 30 novembre dans un communiqué commun, le lancement d'un nouveau médicament contre la maladie du sommeil (ou trypanosomiase). Ce nouveau médicament, l'Ornidyl, a déjà permis de soigner 600 malades affectés par cette maladie, avec très peu d'effets secondaires, et pourrait, selon l'OMS, sauver la vie de 3 000 malades par an.

Transmise par la célèbre mouche tsé-tsé, la maladie du sommeil est une infection parasitaire due au développement dans l'organisme d'un protozoaire, le trypanosome. Selon l'OMS, plus de cinquante millions de personnes dans trente-six pays d'Afrique sont exposées au risque de contracter cette maladie grave et parfois mortelle.

Les recherches sur le nouveau médicament ont été menées principalement en France par le docteur Paul Schechter à l'Institut de recherches Merrel Dow, basée à Strasbourg. L'Ornidyl agit en bloquant les enzymes essentiels à la prolifération des parasites. Il coûte environ 140 dollars pour un traitement par voie intraveineuse de deux semaines, et une quantité suffisante d'Ornidyl devrait être disponible d'ici à la fin de l'année pour satisfaire la demande. La Food and Drug Administration vient d'autoriser son lancement aux Etats-Unis. – *(AFP, UPI.)*

SCIENCES

Après l'affaire de la décharge radioactive de Saint-Aubin (Essonne)

Le CEA réorganise ses services de protection contre les rayonnements

Malmené plusieurs semaines durant par la délicate affaire de la pollution radioactive de la « déposante » de Saint-Aubin (Essonne), la direction du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a décidé de réagir avec fermeté. Elle vient de demander à M. François Cogné, inspecteur général pour la sûreté nucléaire au CEA, de formuler avant la fin du mois de janvier des propositions visant à réorganiser les services de protection contre les rayonnements (SPR) des centres nucléaires en séparant les fonctions de gestion des fonctions de contrôle.

La décision du CEA, après la mise à l'écart voilà deux semaines du directeur du centre d'études nucléaires de Saclay (*le Monde* du 14 novembre), à qui on reprochait de ne pas avoir fait remonter les informations sur la « déposante » de Saint-Aubin vers sa direction, est loin d'être anodine. Toutefois, il ne s'agit pas de contester les compétences des personnes sanctionnées comme le démontre le rapport de MM. François Cogné et Bernard Castagnet, membre de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, remis, mercredi 28 novembre à l'administrateur général du CEA, M. Philippe Rouvillois.

« Il n'y a pas eu de fautes professionnelles de la part du personnel mais un dysfonctionnement général du système qui a nui à la transmission de l'information. Nos personnels, écrivent-ils, *ont eu une approche technique du problème »* consistant à mettre en évidence, ce qui est leur rôle, qu'il n'y avait pas de danger pour la population.

Eviter les pressions

Ce n'est pas suffisant pour M. Paillotin, qui estime que *« même si les traces de pollution mesurées à Saint-Aubin sont en dessous des normes admises, ce n'est pas une raison pour ne pas traiter le problème. Car, lorsque l'affaire a éclaté, les documents, les chiffres existaient bien, mais la direction n'en disposait pas pour expliquer l'origine de ce plutonium... Et nous avons donné ainsi l'impression de cacher quelque chose. »*

C'est la raison pour laquelle la direction du Commissariat à l'énergie atomique estime qu'il n'est pas sain pour les services de protection contre les rayonnements des différents centres du CEA que les mêmes personnes soient chargées de contrôler et de gérer les boues ou les déchets du centre. *« Il faut que ceux qui sont chargés de la protection de l'environnement puissent agir en toute indépendance et en référer directement à l'inspection générale de la sûreté nucléaire du CEA »*, ce qui évitera aux contrôleurs de faire, sur place, l'objet de pressions.

En attendant, les campagnes de mesures vont continuer pendant encore trois semaines sur le site de Saint-Aubin pour bien identifier l'origine des produits présents.

Sans préjuger des résultats des analyses en cours, le rapport de MM. Cogné et Castagnet laisse entendre que la présence de ces radio-éléments gênants serait largement imputable à l'épandage, jusqu'en 1974, des boues de traitement des eaux conventionnelles du Centre nucléaire de Saclay.

Le plutonium, découvert à la fin de l'été, pourrait provenir des manipulations faites sur des combustibles irradiés, tant civils que militaires, tandis que d'autres, comme le césium ou l'europium, pourraient provenir d'installations ou de laboratoires (Oris, LMRI) produisant des sources radioactives à l'intention de diverses activités industrielles ou médicales.

J.-F. A.

EN BREF

□ **L'Aérospatiale devient maître d'œuvre de la sonde interplanétaire Huyghens.** – L'Aérospatiale a été retenue par l'Agence spatiale européenne (ESA) comme maître d'œuvre des études de définition de la sonde européenne Huyghens, qui doit explorer le plus gros satellite de Saturne, Titan, au début du siècle prochain. Annoncée mercredi 28 novembre par la firme française, cette décision fait suite au choix, effectué par la Nasa et l'ESA en octobre dernier, des huit instruments scientifiques qui équiperont cette sonde. Huyghens devrait s'envoler en avril 1996, lors de la mission Cassini d'exploration de Saturne, puis larguée sur Titan en mars 2003.

□ **Un équipage soviéto-japonais va rejoindre la station Mir.** – Trois cosmonautes devraient prendre la route de l'espace, dimanche 2 décembre à 9 h 35 (heure française), en direction de la station orbitale Mir. L'équipage sera composé des soviétiques Victor Afanassiev (commandant de bord) et Moussa Manarov (ingénieur de bord), ainsi que d'un journaliste japonais, Toyohiro Akiyama, reporter à la télévision privée Tokyo Broadcasting System (TBS).

Après une mission de huit jours, ce dernier reviendra sur Terre en compagnie des deux soviétiques Manakov et Strekalov, qui séjournent depuis quatre mois à bord de Mir. – *(AFP.)*

□ **Fuite radioactive au Centre d'études nucléaires de Grenoble.** – A la suite d'une fuite décelée dans son circuit de refroidissement, le réacteur expérimental Siloé, du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG), a dû être arrêté, mardi 27 novembre. Signalé par la direction du CENG, jeudi 29 novembre, cet incident a entraîné le rejet d'un produit radioactif (sodium 24) dans la rivière le Drac. Selon la direction du CENG, cette fuite, qui devrait être classée au niveau 1 (le plus faible) de l'échelle de gravité des accidents nucléaires, *« représente moins de dix millièmes de l'activité que le centre est autorisé à rejeter annuellement à la rivière. »*



MUSIQUES

Les pirates de l'Est sauvage

A Budapest, lors de la rencontre Looking East and West, les multinationales du disque se sont plus souciées de la répression de la piraterie que de la création

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

« La saison romantique est close », dit Tony Hollingsworth, l'organisateur du séminaire Looking East and West qui a réuni à Budapest, le week-end dernier, des professionnels de la musique venus des deux moitiés de l'Europe. Il était de toute façon impossible pour cette seconde édition de faire aussi bien qu'en 1989 : l'an passé, le séminaire s'était tenu à Berlin-Est entre le 8 et le 10 novembre et s'était clos par la chute du mur.

A Budapest l'atmosphère était studieuse, toujours, et morose, souvent. Du côté occidental, les superpuissances, (majors phonographiques, média) avaient fait le *déplacement* envoyant, selon les termes de Hollingsworth, *« les personnes responsables et non les personnes intéressées »*. De l'autre *côté, les premiers poids lourds*, dont le plus remarquable est Laszlo Hegeddus, le co-organisateur hongrois de la manifestation, *côtoyaient des débutants qui* avaient tout à apprendre de leur métier, promoteur de concerts, producteur de disques ou éditeur.

Car c'est bien d'une gigantesque session de formation professionnelle qu'il s'agit. En musique comme ailleurs, la troisième voie n'est pas à l'ordre du jour. Ce sont les méthodes, les modèles, occidentaux qui seront mis en œuvre. Reste une divergence pour l'instant irréductible dans l'ordre des priorités. *Pour les majors occidentales*, l'événement musical le plus important qui s'est produit à l'Est dans les douze derniers mois est l'explo*sion de la piraterie, alors que le* seul souci que partagent les professionnels de Moscou à Prague est la préservation d'industries autochtones.

Une excursion traumatisante

Sir Charles Morgan, le président de la Fédération internationale des industries phonographiques (IFPI), a relaté, lors du séminaire consacré à la piraterie une excursion particulièrement traumatisante : *« Je me suis rendu dans une usine de pressage de disques compacts près de Prague* (l'une des dernières réalisations industrielles de l'ancien *régime) et j'y ai vu fabriquer des disques de Pink Floyd qui portaient les mentions Licensed By Emi* (le label du Floyd) *et made in West Germany. »*

Ces contrefaçons, réalisées à partir de CD achetés à l'Ouest sont destinées au marché occidental, elles sont réalisées au vu et au su des autorités tchécoslovaques, alors même que le pays détient l'arsenal légal anti-piraterie le plus efficace de toute l'Europe de l'Est. En Pologne, la quasi-totalité du marché intérieur est aux mains de fabricants de cassettes pirates qui, de plus, exportent vers l'Ouest, *notamment* vers la Norvège. La législation polonaise ne reconnaissant pas les droits du producteur, la société locale d'auteurs perçoit *des droits sur les produits pirates.*

L'IFPI fait pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent une législation protégeant les producteurs (protection des œuvres, taxes sur les cassettes vierges) là où elle n'existe pas encore ou pour mettre en œuvre les textes nationaux ou internationaux déjà adoptés.

Autre sujet d'inquiétude pour les majors : les CD à 10 F qui envahissent les rayonnages de certaines grandes surfaces occidentales. Des coûts de production extrêmement bas, la *maigre protection dont* bénéficient les interprètes à l'Est permettant cette fabrication.

Ces préoccupations ont donné au discours des intervenants une tonalité professorale qui n'a pas manqué de mettre mal à l'aise les participants d'Europe de l'Est. Il est des omissions qui ne trompent pas : en deux heures de débat, l'éventuel destin de la production de l'Est ne fut pas une fois évoqué, à l'exception des enregistrements classiques *(voir encadré ci-contre).* Encore n'étaient-ils considérés que comme monnaie d'échange contre les produits occidentaux, la non-convertibilité restant presque la dernière barrière contre l'hégémonie absolue de la sainte trinité Michael Jackson-Madonna-George Michael *sur le marché de l'Est.*

Au soir de la première journée de Looking East and West, un *showcase* (trois chansons en play-back destinées aux professionnels) permettait de constater que la production de variétés locales relevait plus du clonage que de l'exploitation intelligente.

Mis à part Baba Yaga, qui est au folklore russe ce que la Compagnie créole est à la musique antillaise, le programme allait d'une Madonna hongroise à la version tchécoslovaque de Depeche Mode. Le lendemain, Tony Wilson, *le patron britannique* du label Factory, pouvait déclarer froidement que la soirée avait apporté une preuve supplé*mentaire du monopole des Anglo-*Saxons sur la production de pop music dans le monde. Au mieux, les artistes autochtones qui gardent *un pied dans les hit parade de l'Est* bouleverseront les classements des prochains concours de l'Eurovision.

Les vraies carrières se feront ailleurs, sans doute du côté des musiques traditionnelles et du rock. Encore faudrait-il que les majors qui s'implantent à l'Est (c'est-à-dire en Pologne, Tchécoslovaquie et Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie étant pour l'instant laissées de côté pour cause d' insolvabilité) se décident à y consacrer ne serait-ce que le dixième de l'énergie qu'elles mettent à vendre les produits occidentaux.

Face à ce déferlement, les autres acteurs se débrouillent tant bien que mal. La délégation française comprenait Patrick Zelnick, le PDG de Virgin France et Bruno Lion, chargé du rock et de la variété au ministère de la culture. Le premier venait surtout en tant que créateur du Virgin Megastore. La distribution est en effet l'un des seuls terrains où la France pourrait trouver sa place.

Le type d'action entreprise en France pour aider le rock, les variétés et le jazz, la mise en œuvre *d'une politique culturelle dans ce* domaine, suscite naturellement l'intérêt des professionnels de l'Est, mais les moyens font cruellement défaut. *Du* coup, la plupart d'entre eux préfèrent se faire importateurs. Laszlo Hegeddus, un poids lourd au sens propre et figuré, qui a appris son métier dans les années 70 en Allemagne et en Grande-Bretagne, fait tourner Suzanne Vega à l'Est, programme des disques occidentaux sur Radio-Calypso, une station qui émet en grandes ondes sur tout le territoire hongrois, et accueille en licence des disques de Warner ou de CBS sur son label. Et le siège de Multimedia, la holding à capitaux hongrois et britanniques qui regroupe ses activités est à Guernesey. *« Pour l'instant, c'est inévitable*, explique-t-il, *notre génération n'écoutait que des disques des Beatles, mais les jeunes vont finir par avoir envie d'autre chose. »*

Il existe des clubs de rock à Budapest où des dizaines de groupes jouent tous les soirs. Ces clubs voudraient accueillir certains groupes occidentaux, en gros ceux de la vague alternative. Au Black Hole, endroit sinistre et dur qui aurait sans doute drainé les foules à Londres en 1979, on a installé un petit studio pour permettre aux groupes d'enregistrer des cassettes. Ici encore, les majors n'ont rien à proposer.

En revanche les petites structures (associations, labels, tourneurs) occidentales pourraient apporter leur expérience. Peter Gregory, promoteur de concert à Budapest, a fini la rencontre déçu et inquiet. Comme les autres, il s'est aperçu que l'intérêt porté par l'Occident à la musique d'Europe orientale et centrale avait plus à voir avec son origine géographique que son contenu. Et c'est vrai que ces créations ne voyagent pas, mieux qu'il y a dix ans, le rock d'Europe continentale. Il leur faut le temps de grandir, un luxe que tout le monde ne semble pas disposé à leur accorder.

THOMAS SOTINEL

L'état provisoire

La curiosité pour la Tchécoslovaquie est grande, mais peut-être prématurée

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

L'ambassade de Tchécoslovaquie et le Centre national du Cinéma organisent à Clamart, du 30 novembre au 2 décembre, puis du 7 au 9 décembre, un ensemble de manifestations – rencontres et projections de films en présence de cinéastes. *La Plaisanterie* de Jiromil Jires d'après Milan Kundera sort après vingt ans d'interdiction *(lire l'article de Jacques Siclier).* Après avoir invité des troupes tchèques, le Festival d'automne *accueille à Nanterre l'adaptation* des *Mutilés* de Hermann Ungar, auteur du début du siècle, récemment redécouvert *(lire l'encadré ci-dessous)* ...

La Tchécoslovaquie exporte sa culture. Pourtant, selon Petr Oslzly, ancien directeur du Théâtre de Brno et actuel conseiller de Vaclav Havel, elle reste engluée dans un « état provisoire ». Diffi*cile à croire dans un pays* dont la tradition musicale est très riche, dont le cinéma a marqué les années 60, où, relativement au nombre d'habitants, celui des théâtres est le plus élevé de toute l'Europe, et dont le président est auteur dramatique (1).

Les difficultés économiques sont évidemment en cause, mais pas seulement. Toujours d'après Petr Oslzly, un an après la « révolution de velours », qui d'ailleurs a pris naissance dans les théâtres, public et artistes demeurent en état de choc. Comme ailleurs dans le bloc socialiste, la culture, toutes disciplines confondues, s'est trouvée pendant quarante ans sous le contrôle et le monopole de l'Etat.

Les artistes, soumis à la censure, mais protégés, subventionnés, n'ont pas appris à résoudre les problèmes de rentabilité, ni de recherche du public. Celui-ci venait parce qu'il le fallait ou pour entendre un appel plus ou moins direct à la liberté. Car, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs *dans le bloc*, les artistes étaient parvenus à gagner une certaine indépendance.

L'explosion des années 60 a abouti au « printemps de Prague », pendant lequel, déjà, la dynamique de la contestation s'était transformée en apathie. Et puis, très vite, les chars soviétiques sont arrivés... La décennie suivante a été sinistre. *« Il suffisait de se comporter normalement pour entrer en dissidence. »* Une culture alternative est née, marginale car elle ne recevait aucun subside, mais de moins en moins clandestine à mesure qu'elle se développait et se diversifiait.

Dans les années 80, une sorte de métissage s'est produit entre les officiels et les alternatifs. Aujourd'hui, ces catégories n'ont plus de sens, le monopole d'Etat a disparu. Les *critères idéologiques ont été* balayés, les critères de qualité sont toujours délicats à définir. Le public déserte les salles de spectacles, et tout le monde vit dans la même incertitude, entre un système mort et quelque chose qui n'existe pas encore.

« Nous étudions les formules utilisées dans l'Europe occidentale sans en trouver une exactement adaptée à nos exigences. Nous devons d'abord organiser l'information et et les échanges. Les alternatifs avaient constitué des réseaux, mais ça tenait plutôt de la conspiration, on ne peut plus s'en servir. Nous avons fondé des associations, qui défendent les droits des artistes, distribuent des aides, des bourses, malheureusement, les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins. » dit Petr Oslzly.

L'Etat diminue de façon sensible l'aide au cinéma. Les réalisateurs peuvent tourner ce qu'ils veulent, et n'en ont plus les moyens. On compte sur les coproductions : un grand projet est en cours avec les Américains sur l'histoire de la Tchécoslovaquie entre 1968 et 1989. En réaction contre un long et lourd monopole *« tout le monde s'est fait éditeur »* : de disques (une quarantaine de labels), de livres. Il n'y a pas de chasse aux sorcières, *« un Etat de droit ne peut pas se construire sur la vengeance. »*

Mais les hommes restés aux *postes de commande se voient* dans une situation précaire, en attendant ce qui se passera quand les anciens dissidents auront oublié l'exercice de la contestation et *se* consacreront à celui du pouvoir. Le « provisoire » aura eu le temps de devenir « institutionnel ». En tout cas, quelque chose d'autre, d'étonnant peut-être, se sera mis en place.

COLETTE GODARD

(1) Sur l'initiative de Cèdre Production et de la SEPT, et en coproduction avec la télévision tchèque, un film sur Vaclav Havel dramaturge vient d'être tourné à Prague.

▶ **Centre Culturel Jean-Arp, *22, rue Paul-Vaillant-Couturier,* Clamart. Tél. : 46-44-45-92.**

Des CD moscovites pour l'Europe

A Budapest, la délégation soviétique brillait par sa discrétion, surtout si on la comparait à l'omniprésence des délégués baltes, avec à leur tête Youri Makharov, l'organisateur du Festival de Tallin.

Pourtant, au détour d'une conversation, M. Naoumov, le représentant de Melodiya, le label d'Etat, annonçait la création d'une *filiale* commune avec le producteur et distributeur français Vogue.

Jacques Detry, le directeur de Vogue, n'était pas à Budapest mais à Prague, *pour* y signer le renouvellement du contrat qui lie sa société à Supraphon, le label tchèque.

Et c'est sur les conseils des Tchèques que les Soviétiques se sont adressés à lui. Il s'agissait de rentabiliser l'usine de pressage de CD, récemment ouverte à Moscou. Le marché soviétique est pour l'instant inexistant, alors que le marché occidental, sutout en matière de musique classique, n'a plus besoin des disques vinyle que pouvait jusqu'ici lui offrir le label russe.

Ainsi est *née* la Melodiya European Corporation, dont le siège est à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

Là, dans les entrepôts de Vogue, une zone sous douane accueillera les CD de musique classique russe pressés à *Moscou, qui seront réexportés* dans toute l'Europe. *« Nous ne voulons pas vendre à bas prix, tout en restant en dessous de la barre des 100 F*, explique Jacques Detry. *Il a fallu contourner la non-convertibilité pour arriver à déterminer les prix. Je me suis transformé en professeur de gestion pour des Russes qui n'arrêtaient pas de me répéter : « We want to be capitalists. »*

L'objectif pour les Soviétiques est d'acquérir des devises, pour Vogue de prélever sa part de distributeur, mais aussi de prendre ses marques pour le jour où le marché soviétique s'ouvrira enfin.

T. S.

La mort des idéalismes

« La Plaisanterie » de Jaromil Jires d'après Kundera sort après vingt ans d'interdiction

En 1968, Jaromil Jires, l'un des cinéastes de la nouvelle vague tchèque, avait trente-trois ans, et tournait *la Plaisanterie*, d'après le roman de Milan Kundera, alors porté aux nues par l'Union des écrivains tchécolsovaques. C'était le printemps de Prague, *et quelques mois plus tard*, les œuvres de Kundera étaient interdites. Celles de Jaromil Jires aussi. Par la suite, il recommença à tourner dans son pays. Aujourd'hui, les films libérés de l'Est sont à la mode et on nous présente *la Plaisanterie*. Or, et ce n'est pas particulier à ce film, mais ce qui paraissait neuf, audacieux, provocant dans la contestation de l'ordre officiel, ne surprend plus. Un effort est nécessaire, en particulier chez les spectateurs qui n'ont pas connu cette époque.

L'originalité de *la Plaisanterie* tenait autant à son style qu'à son sujet. En 1949, période d'euphorie communiste à Prague, un étudiant envoie à sa fiancée une carte postale où il plaisante son optimisme et va jusqu'à écrire « Vive Trotski ». La fille le dénonce, il est exclu du parti et de la faculté, envoyé dans un bataillon disciplinaire pour son service militaire puis en rééducation *dans les mines*. Quinze ans plus tard, au cours d'une fête folklorique, il trouve le moyen de se venger, du moins le croit-il.

C'est là que le film commence. Les événements passés qu'il évoque ne sont pas de simples retours en arrière, mais en quelque sorte, les contrechamps de ce présent où le héros rumine sa vengeance. C'est le ton extrêmement cynique dans la description des personnages, de leurs rapports, de leurs idées – quinze ans plus tard, leur idéalisme est mort – qui fait l'intérêt de *la Plaisanterie*, et *Kundera y est bien pour quelque* chose.

JACQUES SICLIER

« Les Mutilés » de Hermann Ungar

Histoire à quatre : un garçon timide en proie aux cauchemars et qui entretient une liaison masochiste avec sa logeuse. La logeuse. Un ancien boucher reconverti infirmier mystique, porteur d'une parole divine. Une *jeune* femme fluette dont la poitrine plate chagrine le mari. Le mari. Tout tourne autour de lui, homme-tronc, cul-de-jatte auquel bientôt on devra également couper un bras, figure blanche, luisante, effrayante comme la maladie lorsqu'elle se dissimule derrière une propreté de morgue.

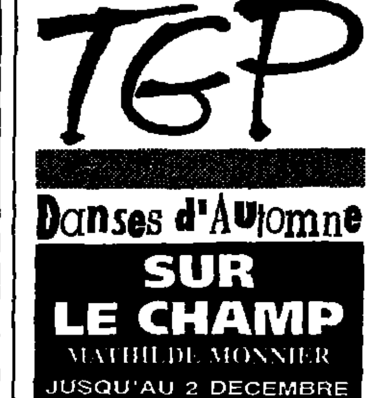
Des *Mutilés* d'après l'écrivain tchèque Hermann Ungar, dans le texte français de François Rey, adapté et mis en scène par Marc François (qui joue le mari), suinte l'aigre odeur de la maladie. Mal des âmes et des corps, du désir et de l'impuissance. Tout se passe entre des murs tapissés *d'un papier à fleurs laid, déchiré*, sale, qui se déplacent silencieusement pour chaque changement de lieu. Le seul meuble sur le plancher poussiéreux est le fauteuil à roulettes sur lequel, en blouse blanche, trône l'infirme tyrannique et pervers.

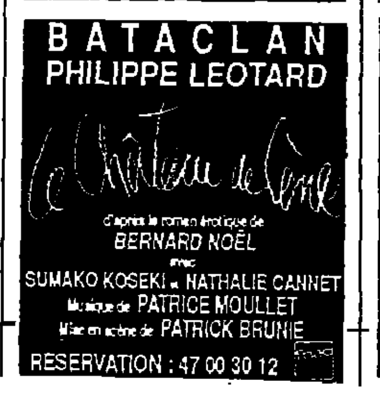
La mise en scène est simple, avec parfois un parti pris inutile de chuchotements. Le texte, influencé par Dostoïevski, est fort, très fort dans ses distorsions, dans sa dérisision désespérée. Trop fort pour les comé*diens, auxquels Marc François* – qui, lui, a construit les méandres odieux et douloureux de son personnage – n'a pas su donner de direction.

C. G.

▶ **Nanterre, *Théâtre des Amandiers, Planétarium. Du* mardi au samedi à 21h. Dimanche à 16 h 30. Jusqu'au 22 décembre. Tél. : 47-21-18-81**









CULTURE

CINÉMA



Max Linder à Orsay

Jusqu'au 20 décembre, le Musée d'Orsay présente dans son auditorium un Festival Max-Linder, le séducteur, roi du quiproquo. (40-49-49-69).

ARTS

Le dessin à tâtons

Et si le dessin, nous dit Jacques Derrida, était un art de l'aveuglement ?

Le département des arts graphiques du Louvre, fort actif depuis que Françoise Viatte en a la direction, inaugure une série d'expositions de « partis pris ». Le principe en est simple : des personnalités extérieures au musée sont invitées à réunir des dessins des collections autour du propos de leur choix.

Le pour quoi aussi : laisser la parole au profane dans un domaine d'ordinaire strictement réservé aux spécialistes ne peut, nous dit-on en substance, que l'enrichir de nouvelles approches.

Premier de ces « commissaires » exceptionnels, le philosophe Jacques Derrida (après lui ont été conviés le cinéaste Peter Greenaway et le critique Jean Starobinski) a donc eu toute lattitude pour concevoir son exposition. Dont le titre, « Mémoires d'aveugles », et le sous-titre, « L'autoportrait et autres ruines », ont, pour le moins, de quoi intriguer.

Et ce qu'ils recouvrent, de quoi plonger le visiteur dans un abîme de perplexité. Même si celui-ci a pris soin de consulter le catalogue avant de s'aventurer dans la pénombre obligée (pour ne pas risquer d'abîmer les feuilles) de la salle du Louvre. Où, bien que disposant de cartels sensés éclairer le parcours, il risque fort de tâtonner, comme cet aveugle d'Antoine Coypel, dont Jacques Derrida se sert, entre autres images, pour soutenir le paradoxe que le dessin, sinon le dessinateur, est aveugle.

Dessins d'aveugles, de malvoyants, de myopes ou de presbytes, il y a donc. La plupart sont des mises en scène de personnages monstrueusement aveuglés, ou recouvrant miraculeusement la vue, puisés dans la mythologie grecque et la Bible : Homère, Isaac ou le père de Tobie, selon David, le Primatice ou Rembrandt.

On croise encore des visages médusés, aux paupières baissées (*les Yeux clos*, d'Odilon Redon), aux yeux bandés ou chaussés de besicles (les trois autoportraits au pastel de Chardin), quelque Narcisse, quelques voyeurs masqués. Pour finir sur des yeux sans visage et quelques pleurs.

Vrai, tout ce qui peut arriver à l'œil et par l'œil, du pire au meilleur, de la nuit au trop-plein de lumière, de la cécité à la voyance, est là, sous forme de dessins de toutes les époques, de toutes les écoles, indifféremment considérées. Certains sont beaux, d'autres médiocres, mais peu importe : ils ont été choisis en fonction de leur iconographie, sont là pour illustrer un point de vue sur le dessin.

Voir le non-voir

Qui ramène le dessin à une affaire louche, dans laquelle il n'y a point de vue mais de la mémoire, ou bien trop de vue, moyennant une exposition qui se dérobe à la vue. Là, à trop regarder ce qui est donné à voir – le non-voir – on ne peut que perdre le dessin de vue, et tout ce qui fait sa force : le trait, sa fulgurance ou sa retenue, par exemple dans l'accomplissement d'une « première pensée ».

Entre deux aller-retour de l'image au texte, on veut bien admettre l'idée d'une exposition qui traiterait, sur le mode métaphorique, le rapport personnel de Jacques Derrida au dessin, qu'il reconnaît honnêtement ne pas savoir regarder. On veut bien comprendre que le philosophe philosophe en tout lieu, y compris au musée.

Et même reconnaître qu'en travaillant, dans la logique de ses recherches, sur l'origine du dessin, il met le doigt sur quelques points sensibles, susceptibles de troubler la quiétude de l'observateur. Par exemple, lorsque celui-ci est face à la série des autoportraits ombrageux, stupéfiés, de Fantin-Latour se dessinant en train de dessiner.

Il n'empêche qu'on peut aussi s'exaspérer du jeu proposé : une partie de cache-cache sans fin, sans *happy end* pour le dessin tenu en otage, réduit à l'image d'une incapacité, afin de satisfaire une vue de l'esprit. Un jeu que le visiteur de l'expo (sé) Derrida peut être tenté de quitter, pour aller admirer, dans la salle d'à côté, la panse des vases décorés par Euphronios, un sacré dessinateur. Peut-être un fils de Dibutade, qui, selon la légende, cherche à fixer sur le mur l'image de son amant. A moins qu'il en fût le père : Dibutade, la débutante, n'était-elle pas fille de potier ? Les peintres classiques et néoclassiques ont aimé en faire une allégorie de l'origine du dessin. Une aubaine pour Jacques Derrida, qui profite d'un tableau de Joseph-Benoît Suvée sur ce thème, pour avancer l'idée d'une *« écriture de l'ombre, inaugurant un art de l'aveuglement »*. L'exemple d'Euphronios et de son trait elliptique aidant, on peut préférer s'en tenir à un art de l'illusion et ses artifices.

GENEVIÈVE BREERETTE

► **Musée du Louvre, hall Napoléon. Jusqu'au 21 janvier 1991.**

AGENDA

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 1er décembre

Drouot-Richelieu, 14 h : bijoux, bracelets-montres, objets de vitrines, pierreries contemporaines, photographies.

Dimanche 2 décembre

Hippodrome de Vincennes : automobiles. **Grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur** (28, rue du Docteur Roux, Paris 15e), 15 h : vins et alcools au profit de l'Institut Pasteur.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 1er décembre

Barbizon, 15 h 30 : tableaux modernes. **Compiègne**, 14 h : livres. **Dreux**, 14 h : vins, alcools.

Dimanche 2 décembre

Argenteuil, 14 h 30 : art moderne. **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes. **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h : grands vins. **Les Andelys**, 14 h 15 : tableaux contemporains. **Provins**, 14 h : tableaux modernes. **Rambouillet**, 10 h et 14 h 30 : livres. **Sens**, 14 h 30 : éventails ; 15 h : mobilier, objets d'art. Versailles (Chevau-légers), 14 h : tableaux modernes.

PLUS LOIN

Samedi 1er décembre

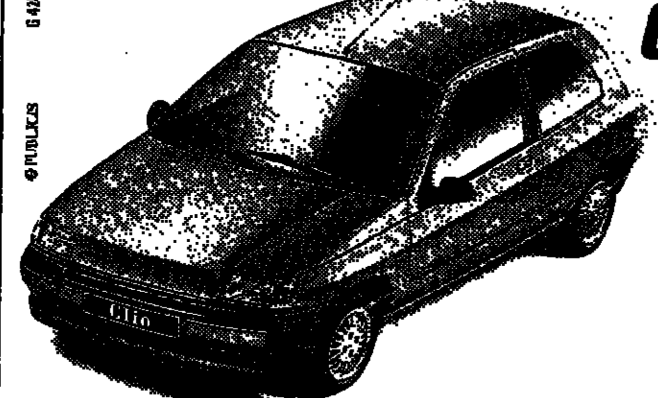
Alençon, 14 h 15 : vins. **Angers**, 14 h 15 : argenterie, poupées. **Arles**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Belfort**, 14 h : vins. **Bergerac**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Brive**, 11 h et 14 h : livres, cartes postales. **Chalon-sur-Saône**, 20 h 30 : armes. **Dijon**, 14 h : tableaux modernes. **Duclair**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Epinal**, 20 h 30 : affiches. **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Montréal-du-Gers**, 13 h : vins. **Orléans** (rue du Pot-de-fer), 14 h : tableaux modernes, curiosités. **Poitiers**, 14 h : tableaux modernes, mobilier. **Rennes**, 15 h 30 : timbres. **Riom**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. Toulon, 9 h et 14 h 30 : art nouveau, art déco. **Villefranche-sur-Saône**, 15 h : vins. **Villeurbanne**, 15 h : arts de la table. **Vitry-le-François**, 14 h : tapis d'Orient, bibelots.

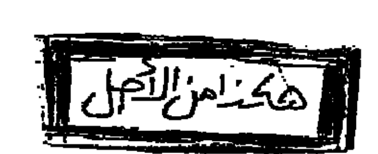
Dimanche 2 décembre

Château de Rochetaille, 15 h 30 : une automobile. **Aire-sur-Adour**, 14 h 15 : grands vins. **Angers**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art **Avignon**, 14 h 30 : tableaux, mobilier . **Bar-le-Duc**, 14 h : linge, dentelles. **Beaune**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Bernay**, 14 h 15 : tableaux modernes. **Blois**, 14 h : tableaux modernes. **Calais**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Cannes**, 15 h : tableaux modernes. **Châlons-sur-Marne**, 14 h : argenterie, bijoux. **Compiègne**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Douai**, 14 h : Orient, Extrême-Orient. **Doullens**, 14 h : poupées, jouets. **Guéret**, 14 h : mobilier, tableaux. **La Flèche**, 14 h : mobilier, tableaux. **Le Touquet**, 15 h : tableaux modernes. **Lorient** (rue de Liège), 14 h 30 : mobilier, céramiques. **Lorient** (rue Paul-Guieysse), 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Lyon-Brotteaux**, 15 h : tableaux contemporains. **Manosque**, 14 h 30 : objets de vitrine, collections de parfums. **Marseille Cantini**, 14 h 15 : tableaux modernes, art nouveau, art déco. **Montauban**, 14 h 30 : tableaux modernes. **Nevers**, 14 h : ateliers de sculptures. **Orléans**, 10 h 30 et 14 h 30 : affiches . **Pithiviers**, 14 h : grands vins. **Rochefort**, 14 h 30 : mobilier, objets. **Saint-Etienne**, 14 h 30 : ateliers. **Troyes**, 14 h : tableaux modernes.

FOIRES ET SALONS

Caen, **Enghien-les-Bains**, **Angoulême**, **Louviers**.





AGENDA

VENDREDI 30 NOVEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

En collaboration avec le festival d'Amiens : Programme d'archives maori · E Tipu e Rea (1990), 19 h ; Hommage à Fritz Lang : la Rue rouge (1945, v.o.), de Fritz Lang, l'Etincelle (1980), de Daniel Goude, 21 h 15.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

L'Ontario et son cinéma en hommage à D. Cronenberg · Cold Comfort (1989), de Vic Sarin, 20 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordique -les documentaires : Paysages norvégiens (1984), de Leidulv Risan ; Svalbard dans le monde (1983), de Knut-Erik Jensen et Birger Amundsen ; Vidarasen (1988, v.o. anglaise), de Jon Jerstad, 14 h 30 ; Inughuit (1985, v.o. s.t.f.), d'Ylva et Staffan Julen, 17 h 30 ; Kon-Tiki (1950, v.o. anglaise), de Thor Heyerdahl et Olle Nordemar, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

De Gaulle à l'écran : 1962 : l'indépendance : Conférence de presse du 15 mai 1962, Allocution télévisée du 20 septembre 1962, Allocution télévisée du 26 octobre 1962, Vœux aux Français du 31 décembre 1962, 14 h 30 ; Actualités Gaumont, Algérie : le mois de l'exode (1962) de Pierre Mignot, la Guerre d'Algérie (1984) de Peter Batty, 16 h 30 ; Actualités Gaumont, Actualités Gaumont, Tuer de Gaulle au Petit-Clamart (1982) d'Armand Ridel, 18 h 30 ; le Joli Mai (1962) de Chris Marker, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

AIR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DAMES GALANTES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DARKMAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06)

DELTA FORCE 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DR M. (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA FEMME FARDÉE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LETTRES D'ALOU (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

L'OBSERVATEUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÊVES (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TO SLEEP WITH ANGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CITÉ DES DOULEURS. Film chinois de Taiwan de Taiwan, couleurs, 2h38. Drame de Hou Hsiao-Hsien, v.o. : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

DANCING MACHINE. Film français de Gilles Béhat : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECHOS D'UN SOMBRE EMPIRE. Film franco-allemand de Werner Herzog : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

L'ENFANT MIROIR. Film britannique de Philip Ridley, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA FILLE DU MAGICIEN. Film français de Claudine Bories : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA PETITE SIRÈNE. Film américain de John Musker et Ron Clements, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRETTY WOMAN. Film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINTEMPS PERDU. Film français d'Alain Mazars, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

THÉÂTRES

AKTÉON-THÉÂTRE (43-38-74-62). Jacques et son Maître charpentier : 20 h 30. Louvolt : 22 h 15.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Fen : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Anna Paulla Talla : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Revue : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. L'idéal : 20 h 30.

BASILIQUE NOTRE-DAME-DU-PERPÉTUEL-SECOURS (42-84-15-14). Le Cri de la miséricorde : 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). Le Château de Cène : 20 h 30.

BATEAU-THÉÂTRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (42-08-68-89). Exercices de style : 19 h. Dracula-rock : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Gustave Parking : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). La Tempête : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Roger Pierre et Jean-Marc Thibault : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h. Les Femmes des gens : 21 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Pourquoi s'privé : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Le Marchand de Venise : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Emmanuel et ses ombres, le Piège : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. L'Annonce faite à Marie : 20 h 30. Salle II. Liliom : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE-DES-PEUPLIERS (47-26-79-37). La Crique : 21 h.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Charles-Albert Cingria : 20 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Trente-deux poèmes gestuels pour quelques vertèbre : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. L'étau, pourquoi? Je rêve (mais peut-être que non) : 20 h 30. La Resserre. Amalgo : 20 h 30.

CITHÉA-THÉÂTRE EN ACTES (43-57-35-13). Gaspacho, un chien mort... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Drôle de goûter! : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Lorenzaccio : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Genèse, d'après la Bible : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Lazare : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Dibouk : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Bernard Mabille : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 45. La Mouette : 20 h 45. Baudelaire : 22 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Le Tourment de Dieu : 20 h 45. Salle II. Leila et le Conteur : 20 h 30.

FESTIVAL HUMOUR EN MAILLOT (SOUS CHAPITEAU) (43-70-75-65). La France, ta fierté fout l'camp : 20 h 30. Wonderful Casting : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

SUZ O SUZ. Grande Halle de la Villette. Espace Charlie-Parker (48-78-75-00). Lun., 21 h (29).

ZONE LIBRE. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60). Dim. soir, lun., 20 h 30 ; dim., 15 h 30 (28).

DIALOGUES D'EXILÉS. Malakoff. Théâtre 71 (46-55-43-45). Dim. soir, lun., mar., 20 h 30 ; dim. 18 h (28).

***CORSETS, MADÈRE ET P'TITES* BOTTINES.** Neuilly-sur-Seine (46-24-03-83). Dim., lun., 20 h 30 (28).

LE CRI DE LA MISÉRICORDE. Basilique Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (42-84-15-14). 21 h ; dim., 17 h (30).

LE CIRQUE DE BARBARIE. Square Séverine. Sous chapiteau chauffé (43-64-07-02). 20 h 30 ; dim., 15 h 30 (30).

ANTIGONE. Champigny-sur-Marne (TBM Centre Gérard-Philipe) (48-80-90-90). Jeudi, samedi à 21 h ; vendredi à 14 h, dimanche à 16 h (29).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME. Le Plessis-Robinson. Amphithéâtre Pablo-Picasso (46-30-45-29). 21 h (29).

DE VENISE A VENISES. (Rencontres du Palais-Royal). Palais-Royal (42-97-59-81). 20 h 30 (3).

LA FOLIE DES MIENS. Théâtre de la Ville (42-74-22-77). 18 h 30 (4).

MOI, C'EST L'AUTRE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61). 22 h 15 (4).

CHASSEZ LE NATUREL. Guichet Montparnasse (43-27-88-61). 18 h 45 (4).

TARTUFFE. Amandiers de Paris (43-66-42-17). 20 h 30 (4).

LE VRAI CLASSIQUE DU VIDE PARFAIT. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70). 20 h 30 (4).

ZAZIE DANS LE MÉTRO. Saint-Maur. Théâtre Rond-Point Liberté (48-89-99-10). 21 h (4).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 1er DÉCEMBRE

« La Cour des comptes et son fonctionnement », 10 heures, 13, rue Cambon (E. Romann).

« Le Père-Lachaise méconnu, hors des parcours habituels », 10 h 30 et 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« La dation Picasso, au Grand Palais » (nombre limité), 11 h 15, dans le hall (D. Bouchard).

« Simon Vouet », 11 h 20, métro Champs-Elysées-Clemenceau (M.-G. Leblanc).

« Vouet », 12 h 30, Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (G. Marbeau-Caneri).

« La bohème romantique », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« L'hôtel de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (Arts et caetera).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide, et les appartements royaux », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« L'Opéra de Charles Garnier », 14 h 30, dans l'entrée (C. Merle).

« De village en hameau : Belleville-Ménilmontant », 14 h 30, parc de Belleville, angle rue Piat et rue Transvaal (Paris historique).

« Les gravures de Goya », 14 h 30, Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (Mme Cazes).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque », 14 h 40, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Approche de l'islam à la mosquée de Paris » (limité à trente personnes), 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (visite pour les jeunes - CNMH).

« La Chambre de commerce dans l'hôtel des comtes Potocki » (limité à trente personnes), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

« Le Grand Orient de France. Histoire de la franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Haulier).

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Galerie dorée de la Banque de France » (carte d'identité), 10 h 30, 2, rue Radziwill (M.-G. Leblanc).

Exposition : « Les vanités, le sens caché des natures mortes », 11 heures, Petit Palais, dans le hall (D. Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'hôtel de Sully », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et caetera).

« L'Arche de la Défense et son quartier, aboutissement de la voie triomphale », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« George Sand et ses amis à la Nouvelle Athènes », 14 h 30, Musée de la vie romantique, 16, rue Chaptal (Paris historique).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 30, entrée, côté parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'Académie française et le Collège des Quatre Nations. Quelques académiciens célèbres », 15 heures, 23, quai de Conti (I. Haulier).

« Les salons d'apparat de l'hôtel de Rochechouart » (limité à trente personnes), 15 heures, 110, rue de Grenelle (Mme Cazes).

« L'abbaye Sainte-Geneviève », 15 heures, 23, rue Clovis (Paris et son histoire).

« L'Hôtel-Dieu, de Saint-Louis à nos jours », 15 heures, entrée, place parvis Notre-Dame (Approche de l'art).

« Ancienne cour des miracles et rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 1er DÉCEMBRE

35, rue de Sèvres, de 14 heures à 18 heures : « Cent ans après « Rerum Novarum ». La tradition sociale du catholicisme français », avec J.-Y. Calvez, P. de Charentenay, R. Remond et Ch. Theobald. Inscriptions au 45-44-56-42, de 14 heures à 18 heures (Centre Sèvres).

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Programmes architecturaux sculptés et peints à l'époque romaine », par M. Régnier ; 16 heures : « La femme et l'enfant en islam », par J.-P. Roux (Clio - Les amis de l'histoire).

CNAM, 292, rue Saint-Martin (amphithéâtre C), 14 h 45 : « Pendule et gyroscope de Foucault », par M. Cazin (et visite de la salle de mécanique du Musée national des techniques). Entrée libre (Association française pour l'avancement des sciences).

Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne (salle Marcel-Mauss, escalier E, premier étage), 15 heures : « Shahrastani, iranien du douzième siècle, et l'histoire des religions », par G. Monnot (Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Vie et mort des dinosaures : mythe et réalité », par P. Taquet.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Paris aux cent clochers : la montagne Sainte-Geneviève, colline tutélaire » (Monuments historiques).

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Fastes de l'art colonial latino-américain. L'or et l'encens : splendeurs d'une architecture conquérante », par J.-C. Huet ; 16 heures : « L'Indonésie : Java, Bali », par L. Dumarcet (Clio - Les amis de l'histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, la religion et les épopées » ; 16 h 30 : « Le Népal » ; 18 h 30 : « La Norvège », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Nostradamus et ses plus étranges révélations », par Jean Noël (avec expériences de mancie) ; « Une prophétie de Nostradamus : la lettre à Henri II », par Natya (Conférences Natya).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Artistes et mécènes : Rubens et Marie de Médicis » (Monuments historiques).

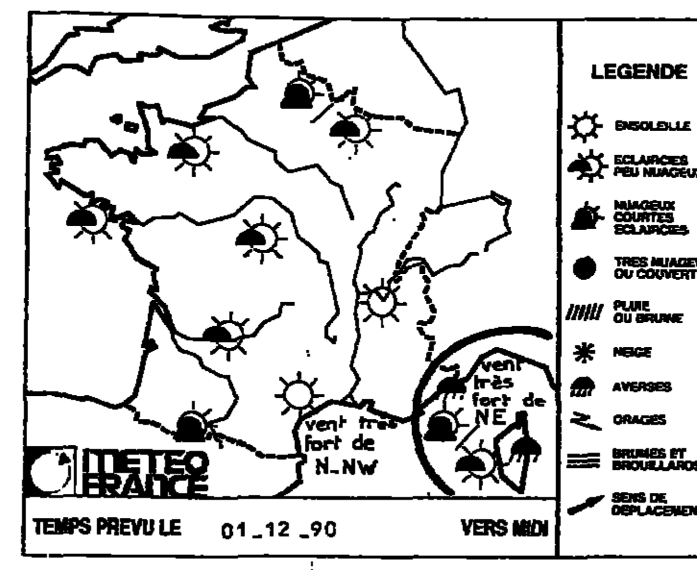
11 bis, rue Keppler, 17 h 30 : « Réincarnation. Comment discerner le vrai du faux ? » Entrée libre (Loge unie des théosophes).

AGENDA

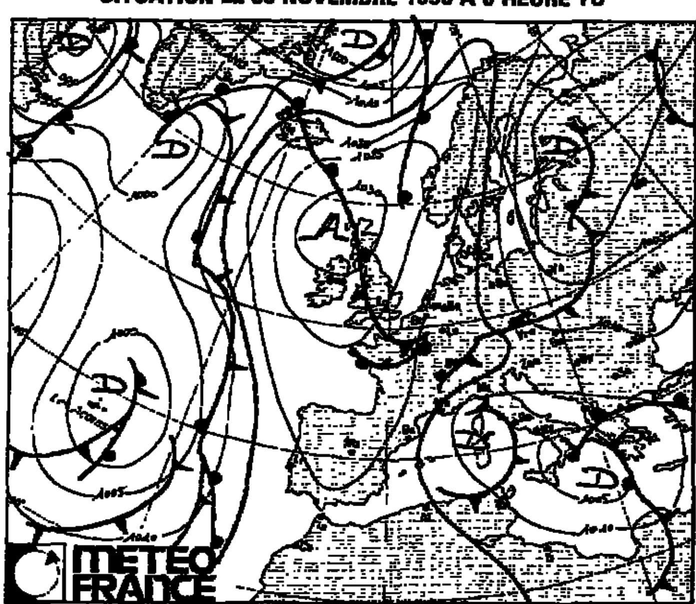
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 1er décembre

Frais mais ensoleillé



SITUATION LE 30 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Temps froid et généralement sec, avec des passages nuageux sur les régions du nord et de l'est. Les brouillards et les nuages deviendront plus nombreux mardi.

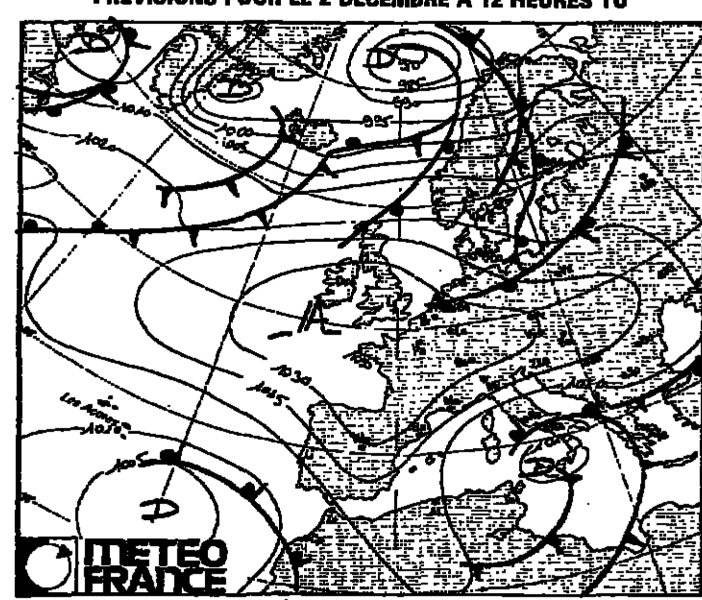
Dimanche 2 décembre : nuageux sur l'est du pays.

Le ciel sera nuageux, sans pluie, sur toute la moitié est du pays, et surtout sur les régions du nord-est. En Corse et sur les Alpes-Maritimes le ciel sera également chargé, il pourra y avoir des averses le matin. Le mistral soufflera modérément en vallée du Rhône et Provence.

Sur le reste du pays les brouillards matinaux se dissiperont vers la mi-journée. Des nuages persisteront près de la Manche orientale, ainsi que sur les Pyrénées.

Les températures seront basses. Au lever du jour, – 2 à – 6 degrés dans l'intérieur, 3 degrés près des côtes. L'après-midi, autour de zéro degré sur le nord-est, 2 à 6 degrés en général, jusqu'à 10 degrés sur les régions méridionales.

PRÉVISIONS POUR LE 2 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-11-90 à 6 heures TU et le 30-11-90 à 6 heures TU — le 30-11-90

FRANCE			
AJACCIO	14	3	D
BIARRITZ	7	4	C
BORDEAUX	6	3	C
BOURGES	5	2	P
BREST	8	6	P
CAEN	6	5	P
CHERBOURG	9	7	C
CLERMONT-FER.	4	1	*
DIJON	5	2	P
GRENOBLE-SM-H	7	4	C
LILLE	5	5	N
LIMOGES	3	0	*
LYON	5	3	P
MARSEILLE-MAR.	9	5	D
NANCY	5	1	B
NANTES	7	3	P
NICE	12	5	D
PARIS-MONTS	7	5	A
PAU	5	2	C
PERPIGNAN	8	6	-
RENNES	8	3	C
ST-ETIENNE	4	1	C
STRASBOURG	4	2	P
TOURS	5	1	P
TOULOUSE	5	3	P
POINTE-A-PITRE	30	20	A

ÉTRANGER			
ALGER	12	7	N
AMSTERDAM	8	0	D
ATHÈNES	19	16	O
BANGKOK	33	21	D
BARCELONE	13	4	D
BELGRADE	9	0	C
BERLIN	4	1	D
BRUXELLES	5	2	P
LE CAIRE	27	14	D
COPENHAGUE	8	0	D
DAKAR	27	22	D
DELHI	25	10	B
DJERBA	20	12	D
GENÈVE	6	3	C
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	15	13	P
JÉRUSALEM	20	12	N
LISBONNE	13	4	N
LONDRES	8	4	D
LOS ANGELES	25	11	D
LUXEMBOURG	4	0	C
MADRID	9	- 1	D
MARRAKECH	19	6	D
MEXICO	26	7	B
MILAN	5	1	B
MONTRÉAL	19	- 4	D
MOSCOU	1	- 1	C
NAIROBI	25	16	B
NEW-YORK	21	4	D
OSLO	6	3	D
PALMA-DE-MAJ.	11	1	D
PÉKIN	8	- 3	D
RIO-DE-JANEIRO	25	25	D
ROME	12	8	C
SINGAPOUR	33	26	A
STOCKHOLM	2	- 4	A
SYDNEY	31	19	C
TOKYO	13	11	P
TUNIS	17	8	P
VARSOVIE	3	1	P
VENISE	12	2	B
VIENNE	5	3	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Charles Ballif,
M. et Mme François Ballif,
M. et Mme Pierre Ballif,
M. et Mme Bernard Salignat,
M. et Mme Jacques Cretté,
M. et Mme Bernard Cretté,
M. et Mme Jacques Ballif,
M. et Mme Yves Saulgeot,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Ballif, Collignon, Bouvier,
font part du rappel à Dieu de

Mme Pierre BALLIF,
née Marguerite Blachère,

le 28 novembre 1990.

La célébration religieuse aura lieu le samedi 1er décembre, en la chapelle du Val-de-Grâce, à 8 h 30.

109, rue du Bac,
75007 Paris.

– Saint-Malo. Céret.

On nous prie d'annoncer le décès de

Julien BARAIZE,
ancien chef de division
à l'Assemblée nationale.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Céret.

32, avenue de la Gare,
66400 Céret.

– M. Marc-André Leclercq,
M. et Mme Emmanuel Girard,
M. et Mme Pascal Leclercq,
M. et Mme Nicolas Leclercq,
Charlotte, Martin et Camille de Balorre,
Ségolène et Gaëtan Leclercq,
Marie, Agathe et Damien Leclercq,
font part du rappel à Dieu de

Mme Marc-André LECLERCQ,
née Bernadette Marlet,

le 29 novembre 1990, dans sa soixante-quatrième année.

Une messe sera célébrée le lundi 3 décembre, à 14 h 30, en l'église de Saint-Albain (Saône-et-Loire), suivie de l'inhumation au cimetière de Fleurville (Saône-et-Loire).

Le Port-Brouard,
71260 Saint-Albain.

– Décès à l'hôpital Cochin de

Mme Maryla
LIFSZYC-FONTAINE.

L'enterrement a eu lieu, le jeudi 29 novembre 1990, au cimetière parisien de Bagneux.

– Marise Mamy,
née Loriot,
son épouse,
Isabelle et Pascale,
ses filles,
Colette et Georges Mamy,
ses parents,
Marcelle Loriot,
ses enfants et petits-enfants,
Paul-Yvon,
son frère
et Nadine Brandon,
Julien et Hortense,
ses neveu et nièce,
Marie-Agnès,
sa sœur,
et Eve-Marie,
sa nièce,
Les familles Dessault, Brette, Sarraute, Ségurel, Combes, Vaillot, Loriot et Grosbois,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy MAMY,

survenu le 24 novembre 1990, à l'âge de quarante-cinq ans,

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le jeudi 29 novembre, à Elancourt.

36, avenue Paul-Cézanne,
78990 Elancourt.
4, rue Auguste-Perret,
75013 Paris.
5, villa des Pyrénées,
75020 Paris.

– M. Maurice Robin,
M. et Mme François Robin,
M. et Mme Jean-Yves Bloch,
ses enfants,
Sylvie et Florence Robin,
Constance Bloch,
ses petites-filles,
M. et Mme Jacques Poirot,
ses frère et belle-sœur,
Michèle Besnard
Et Michèle Alexandre,
ses parente et amie,
Toute sa famille
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice ROBIN,
née Marie-Thérèse Poirot,

survenu le 29 novembre 1990, à l'âge de soixante-deux ans.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 décembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Taverny, sa paroisse.

Réunion à l'église.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des dons au profit de l'Institut Curie.

38, rue Phanie-Leleu,
95150 Taverny.

– Mme Georges Seibel,
M. et Mme Jean-Pierre Beaufils
et leurs enfants,
M. Jacques Seibel
et ses enfants,
M. et Mme Philippe Seibel
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Seibel
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Seibel,
son frère et sa belle-sœur,
Et les familles Seibel, Chardon, Nègre, Thirion,
font part du rappel à Dieu, à Paris, le 29 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Georges SEIBEL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
(promotion 1921),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, à la crypte de l'église Notre-Dame d'Auteuil, le lundi 3 décembre, à 8 h 30.

L'inhumation au cimetière de Gommecourt (Yvelines) se déroulera dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le professeur Robert Slama,
Michel, Myriam et Dominique,
ses enfants,
Magalie et Alexis,
ses petits-enfants,
M. et Mme Angelo Boccara,
Mme Yvonne Slama,
Le docteur et Mme Armand Gozlan;
Les familles Slama, Boccara, Gozlan, Hayat, Sarfati et Schachter,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Hélène Clotilde SLAMA,

survenu le 28 novembre 1990, après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu le mardi 4 décembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse (boulevard Edgar-Quinet), à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

162, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– Lucie Vogel,
son épouse,
Louis et Joseph Vogel,
ses enfants,
ont la tristesse d'annoncer la mort brutale de

Manssy VOGEL,

à l'âge de soixante-neuf ans, le 23 novembre 1990.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Bitche, le 27 novembre.

31, rue Jean-Jaques Kieffer,
57230 Bitche.
30-32, rue des Gravilliers,
75003 Paris.

– M. et Mme Claude Weill,
Le docteur et Mme Claude Simon,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne WEILL,
née Schwab,

survenu le 28 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques ont lieu le vendredi 30 novembre.

4, rue Nungesser-et-Coli,
75016 Paris.
30, avenue d'Eylau,
75116 Paris.
65, boulevard Lannes,
75016 Paris.

Anniversaires

– Le 30 novembre 1980, il y a dix ans,

Marie-Anne
PRENANT-THUMELIN

était ses cinquante-sept ans.

On espérait qu'elle vaincrait sa leucémie.

Il lui restait trois semaines à vivre.

Semaine de la bonté

Cas no 12. – C'est une demande pour un reclassement professionnel. Le chômage a touché ce père de famille en 1989. Depuis, Monsieur a cherché activement un emploi. N'ayant pas de qualification, il a pu bénéficier d'une mesure d'insertion professionnelle dans le cadre du RMI. Puis s'est mis seul à la recherche d'un stage qualifiant. Il a trouvé une formation de neuf mois aboutissant à un diplôme de maréchal-ferrant reconnu ; il a dû passer des tests et subir des entretiens pour une sélection sévère.

Sa candidature a été retenue. Le coût de formation est de 40 000 francs. Les perspectives d'avenir dans cette branche ont été discutées avec le correspondant RMI de l'ANPE. L'école a une renommée internationale et les stagiaires trouvent tous des emplois. Le projet est donc fiable. Monsieur est très motivé, courageux, persévérant. Il faut donc l'aider avec 5 000 francs au moins.

▶ Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Téléphone : (1) 45-44-18-81.

□ **Artisanat roumain et afghan.** – Pour des cadeaux de Noël originaux, Solidarités Roumanie et Solidarités Afghanistan organisent, jusqu'au 12 décembre, une exposition-vente d'artisanat dont les bénéfices seront utilisés pour le développement de leurs actions humanitaires. La vente aura lieu tous les jours, de 11 heures à 20 heures, à la Grande Masse des beaux-arts, 1, rue Jacques-Callot, 75006 Paris.

PHILATÉLIE

Roger Bissière au Salon d'automne

Le 44e Salon d'automne, organisé par la Chambre syndicale des négociants et experts en philatélie (CNEP), se déroulera du 6 au 9 décembre, à l'Espace Champerret, place de la Porte-Champerret, Paris-17e.

Ce rendez-vous traditionnel de fin d'année, qui se présente comme un supermarché du timbre, a vu le jour en 1947. Depuis, il n'a cessé de croître, passant de dix-huit participants à une soixantaine de négociants, venant de toute la France, et trois administrations postales étrangères (Suède, Finlande et Luxembourg) pour cette édition ; accueillant une exposition de timbres ; s'enrichissant d'un Grand Prix de l'art philatélique français annuel à partir de 1951, suivi d'un Prix des treize nations africaines et malgache d'expression française, puis d'un Grand Prix européen, décerné à un timbre émis par le pays invité, cette année la Suède. En 1952, pour la première fois, le Salon est le cadre de la vente « premier jour » d'un timbre, *Madame Récamier*. Il s'agit, en 1990, d'un tableau à 5 F, qui représente une œuvre de Roger Bissière intitulée *Jaune et gris*. Le timbre, au format vertical 36,85 × 48 mm, mis en page par Odette Baillais d'après l'œuvre de Roger Bissière, est imprimé en héliogravure en feuilles de trente.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 5.00 Jaune et Gris BISSIERE

P. J.

▶ Vente générale le lundi 10 décembre. Vente anticipée à Paris le 8 décembre, de 10 heures à 18 h 30, et le 9 décembre, de 10 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Salon d'automne, Espace Champerret, place de la Porte-Champerret, 17e, métro Porte-Champerret (entrée gratuite) ; le 8 décembre, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP, Paris-Ségur, et de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste (boîtes aux lettres spéciales).

En filigrane

● **La Poste parie sur une hausse des tarifs.** – Les tarifs postaux actuels fêteront leur premier anniversaire en janvier... L'Imprimerie des timbres-poste et des valeurs fiduciaires de Périgueux a déjà imprimé des timbres « D », sans valeur faciale chiffrée, pour plusieurs mois de consommation (carnets autocollants et feuilles de cent à l'effigie de *Marianne*). En cas d'augmentation des tarifs, ces timbres approvisionneront les bureaux de poste et éviteront toute rupture de stock jusqu'à ce que les nouvelles valeurs fassent leur apparition.

● **Ventes.** – Caphila (Paris, tél. : (1) 47-70-83-37) organise une vente sur offres thématique. Plus de 5 000 lots au catalogue, clôture des offres d'achat le vendredi 7 décembre. Alcool, pêche, espéranto, astronomie... La liste des thèmes représentés est impressionnante.

Catalogues de vente, sur demande, à Bernard Behr (Paris, tél. : (1) 42-97-42-62), Jean Raux (Saint-Germain-en-Laye, tél. : (1) 34-51-96-12) et A. Reboulot (Rennes, tél. : 99-79-27-02).

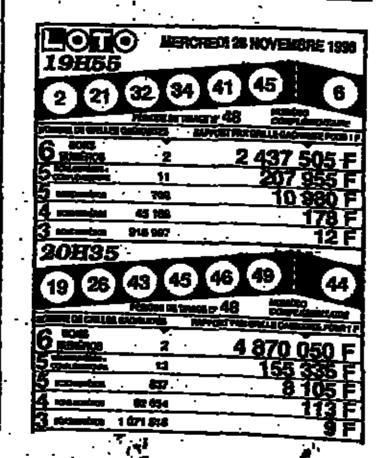
● **Troisième Journée de philatélie thématique.** – L'Association de philatélie thématique (AFPT) organise sa IIIe Journée de philatélie thématique, le samedi 15 décembre, dans les Salons Manhattan du Novotel-Paris La Défense.

Renseignements et inscriptions (100 F de participation aux frais) auprès du président de l'AFPT, M. Robert Deroy, 51 *bis*, rue Pasteur, 92330 Sceaux. Chèques à l'ordre de l'AFPT.

● ***Le Monde des philatélistes* de décembre.** – Jules Rimet, Platini, Giresse, Tigana, Kopa, Fontaine... *Le Monde des philatélistes* de décembre recense toutes les personnalités du football français auxquelles les administrations postales du monde entier ont rendu hommage. Au sommaire de ce numéro également : les conséquences philatéliques de la présence du Brésil en Antarctique ; les utilisations postales du type *Merson* ; l'influence de l'Antiquité sur la toponymie ; *la Joconde* à travers les cartes postales, la poursuite de l'inventaire des flammes d'oblitération mécanique africaines (*le Monde des philatélistes*, 88 pages, en vente en kiosque, 20 F).

● **Manifestation.** – L'Amicale philatélique bastiaise organise une exposition au Théâtre de la ville de Bastia, du mercredi 5 au dimanche 9 décembre, avec bureau de poste temporaire le 5, sur le thème de la musique (avec instruments de musique corses anciens). Souvenirs philatéliques : Dr Cianelli, 32, boulevard Paoli, 20200 Bastia.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 5, rue Antoine-Bourdelle Tél. : 40-65-29-27



LOTO — MERCREDI 28 NOVEMBRE 1990

19H55 : 2 21 32 34 41 45 — numéro complémentaire 6

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport
6	2	2 437 505 F
5 + compl.	11	207 955 F
5	798	10 980 F
4	45 168	178 F
3	916 907	12 F

20H35 : 19 26 43 45 46 49 — numéro complémentaire 44

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport
6	2	4 870 050 F
5 + compl.	13	155 335 F
5	837	8 105 F
4	62 654	113 F
3	1 071 816	9 F

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 30 novembre

TF 1

20.35 **Variétés : Tous à la Une.** Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Michel Leeb, Michel Fugain...
22.40 **Documentaire : D'Est en Ouest, l'un gagne, l'autre pas.** *Des Allemands de l'Est réfugiés à Prague, Varsovie et Budapest.*
23.40 **Sport : Boxe.** Championnat du monde I.B.F des super-welters : René Jacquot (France) – Gianfranco Rosi (Italie), en direct de Marsala (Italie).
0.45 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Variétés : Avant que le ciel ne nous tombe sur la tête.**
21.55 **Caractères.** Magazine littéraire. En sortant de l'école. Invités : François Bayrou (*la Décennie des mal-appris*), Alain Etchegoyen (*le Capital lettres*), Marie Rouanet (*Nous, les filles*), Joël Roman (*le Barbare et l'Ecolier*).
23.15 **Journal et Météo.**
23.35 **Cinéma : Mazel Tov ou le mariage.** ■■ Film français de Claude Berri (1970).

FR 3

20.35 **Magazine : Thalassa.** En direct du Salon nautique à la porte de Versailles. Fugu : poisson, poison, délice nippon, d'Isabelle Moeglin et Jean-Michel Destang.
21.35 **Feuilleton : Le cousin américain.** De Giacomo Battiato (2e épisode).
22.40 **Journal et Météo.**
23.00 **Magazine : Mille Bravo.**
23.55 **Sport : Tennis.** Finale de la Coupe Davis (groupe mondial) : Etats-Unis-Australie, en direct de Saint-Petersburg (Floride).

CANAL PLUS

20.30 **Téléfilm : La mort en toute confiance.** De Bobby Brown.
22.05 **Documentaire : A la recherche de l'abominable homme des neiges.** De Geraldine Easter.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : L'ours.** ■■■ Film français de Jean-Jacques Annaud (1987).

LA 5

20.40 **Téléfilm : Course contre la mort.** De Russ Mayberry
22.25 **Série : L'inspecteur Derrick.**
23.30 **Magazine : Nomades.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Vice de forme.** De Mel Damski
22.25 **Série : Brigade de nuit.**
23.20 **Magazine : La 6e dimension.** Les lycéens : la grande illusion.
23.50 **Magazine : Avec ou sans rock.**

LA SEPT

21.00 **Les symptômes de l'amour.**
22.30 **Mosaïque mathématiques.**
22.45 **Documentaire : Monsieur Poladian en habits de ville.**
23.00 **Théâtre : Inventaires.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 29 novembre à Stuttgart) : Do per Bruno, Per orchestra, de Donatoni ; *Symphonie n° 5 en ut dièse mineur*, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti.
22.20 **Prélude à la nuit.** La fiancée vendue, extrait, Le baiser, extrait, de Smetana ; Concerto pour alto et orchestre, de Lemeland ; Quatre poèmes d'Apollinaire, de Poulenc ; Arabesque n° 2, de Debussy.
23.07 **Poussières d'étoiles..**
1.30 **Poissons d'or du passé.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Présentation de Maurice Blanchot (1re partie).
21.30 **Musique : Black and blue.** La gloire de Grant Green.
22.40 **Les nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

Samedi 1er décembre

TF 1

14.30 **La Une est à vous** (suite).
15.45 **Tiercé à Saint-Cloud.**
15.55 **La Une est à vous** (suite).
16.00 **Série : Formule 1.**
17.30 **Divertissement : Mondo dingo.**
17.55 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Série : Marc et Sophie.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.40 **Variétés : Sébastien, c'est fou !**
22.25 **Magazine : Ushuaïa.**
23.25 **Magazine : Formule sport.**
0.20 **Journal et Météo.**

A 2

13.20 **Magazine : Résistances.** Thème : La tête dans le mur. Reportages : le rôle de la Stasi dans les hôpitaux psychiatriques ; le rejet des enfants malades mentaux ; la question des réfugiés.
14.10 **Magazine : Animalia.**
14.55 **Magazine : Sports passion.** Tennis de table ; Le magazine du tennis.
17.00 **Hit NRJ.**
17.45 **Club sandwich.**
18.50 **Magazine : Télé-zèbre.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Téléfilm : La nuit africaine.** De Gérard Guillaume.
22.15 **Variétés : Etoile-palace.** Revue spéciale : Line Renaud et sa lutte contre le sida.
23.50 **Journal et Météo.**
0.10 **Divertissement : Drôles de têtes en liberté.**

FR 3

14.00 **Magazine : Rencontres.**
15.00 **Magazine : Mascarines.**
16.00 **Téléfilm : Le comte de Monte-Cristo.** De David Greene.
17.40 **Sport : Basket-ball.** Match qualificatif pour la Coupe d'Europe : Tchécoslovaquie - France, en direct de Belgrade.
18.30 **Sport : Tennis.** Résumé de la finale de la Coupe Davis : Etats-Unis - Australie.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30 le journal de la région.

— *De 20.00 à 0.05 la Sept* —

0.05 **Magazine : L'heure du golf.**
0.50 **Sport : Tennis.** Finale de la Coupe Davis : Etats-Unis-Australie.

CANAL PLUS

15.20 **Documentaire : Les allumés...** Un torero l'hiver, de Jean-Pierre Vedel.
15.45 **Série : Deux solistes en duo.**
16.35 **Sport : Volley-ball.** Coupe des coupes : Fréjus-Schwerin (ex-RDA), en différé de Fréjus.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 **Dessins animés : Décode pas Bunny.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Top 50.**
20.30 **Téléfilm : Dangereuse défense.** De Bruce Seth Green.
22.00 **Les Nuls... l'émission.** Invités : Pierre Tchernia, Les Visiteurs.
22.50 **Flash d'informations.**

— *En clair jusqu'à 0.00* —

23.00 **Musique : Red hot and blues.** Dans le cadre de la Journée mondiale contre le sida.
0.00 **Cinéma : Derrière la porte verte 2.** Film américain, classé X, de Jim et Artie Mitchell (1986). Avec Missy.

LA 5

14.35 **Série : La belle et la bête.**
15.40 **Série : La cinquième dimension.**
16.05 **Série : Chasseurs d'ombres.**
17.05 **Série : Superkid.**
17.35 **Série : Happy days.**
18.05 **Série : TV 101**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Télé-contact.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Ninja blanc, l'ennemi des ténèbres.** De Dusty Nelson.
22.25 **Téléfilm : Un mort dans la cave.** De Pete Ariel, avec Manfred Krug, Charles Brauer. *Lequel des deux jumeaux est réellement à la morgue ?*
0.00 **Journal de minuit.**
0.15 **Magazine : Désir.**
0.45 **Michel Boujenah à l'Olympia.**

M 6

13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.55 **Série : L'homme au katana.**
14.45 **Série : Laramie.**
15.30 **Série : Poigne de fer et séduction.**
16.00 **Magazine : Adventure.**
16.10 **Série : Le saint.**
17.00 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Six minutes d'informations.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.20 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 **Téléfilm : Prise au piège.** De David Anspaugh.
22.15 **Téléfilm : Agenda secret.** De Earl Bellamy.
23.30 **Six minutes d'informations.**
23.35 **Musique : Rap line.**

LA SEPT

12.00 **Cours d'italien** (12).
12.30 **Documentaire : Jours comptés.**
13.15 **Documentaire : Les malles.**
13.30 **Série : Les symptômes de l'amour.**
15.00 **Magazine : Dynamo.**
15.30 **Portraits scientifiques.**
16.05 **Mosaïque mathématiques.**
16.20 **Documentaire : Monsieur Poladian en habits de ville.** De Jean-Noël Cristiani.
16.40 **Documentaire : Gorilla, gorilla.** D'Anne Wivel.
17.00 **Le salon de musique avec Claude Helffer.**
17.45 **Mosaïque mathématiques : Les sphères de Kepler.**
18.00 **Mégamix.**
19.00 **Documentaire : British rock, the first wave.**
20.00 **Chronique : Le dessous des cartes.**
20.05 **Histoire parallèle.**
21.05 **Soirée spéciale Allemagne de l'Est.**
22.45 **Soir 3.**
23.00 **Allemagne de l'Est** (suite).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné les 19 et 20 juin à la Philharmonie de Berlin) : Symphonie n° 3, de Part ; Concerto pour violon et orchestre n° 1 en ré majeur op. 19, de Prokofiev ; Symphonie n° 5 en mi mineur op. 64, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Neeme Jarvi ; sol. : Daniel Stabrawa, violon.
23.05 **Poussières d'étoiles.** Comment peut-on être Persan ? (Œuvres de Haydn, Ligeti, Bartok, Debussy) ; Chronique des disques que c'est pas la peine ; Concerto que me veux-tu ? (Œuvres de Copland, Dutilleux, Carter).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Pierre Guillaume de Roux, éditeur.
20.45 **Dramatique.** Gustave n'est pas moderne, d'Armando Llamas.
22.35 **Musique : Opus.** El Cabrero ou le dialogue sans artifice.
0.05 **Clair de nuit.**

Dimanche 2 décembre

TF 1

11.50 **Jeu : Tournez... manège.**
12.25 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Hooker.**
14.15 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
15.10 **Divertissement : Vidéo-gag.**
15.40 **Série : Côte Ouest.**
16.40 **Tiercé à Auteuil.**
16.45 **Dessins animés : Disney parade.**
18.05 **Magazine : Téléfoot.**
19.00 **Magazine : 7/7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : le professeur Léon Schwartzenberg.
19.50 **Loto sportif.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Cinéma : Aldo et junior.** □ *Film français* de Patrick Schulmann (1984). Avec Aldo Maccione, Andréa Ferreol, Riton Liebman.
22.25 **Flash d'informations.** Spécial élections allemandes.
22.35 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.45 **Cinéma : Les Chinois à Paris.** □ Film français de Jean Yanne (1973). Avec Jean Yanne, Michel Serrault, Nicole Calfan.
0.45 **Journal et Météo.**

A 2

12.05 **Dimanche Martin.**
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin** (suite).
14.55 **Série : Mac Gyver.**
15.45 **Dimanche Martin** (suite). L'école des fans, avec Nana Mouskouri.
16.35 **Série : Eurocops.**
17.35 **Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.** Le retour des éléphants de mer.
18.25 **Magazine : Stade 2.** Tennis de table ; Football ; Rugby ; Tennis ; Jeu à 13 (test match) ; Lutte ; Patinage artistique ; Ski alpin ; Automobile ; Equitation.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Téléfilm : Le denier du colt.** De Claude Bernard-Aubert, d'après James Hadley Chase, avec Michael Brandon, Guy Marchand. *Hécatombe sur la Riviera.*
22.10 **Documentaire : Les chants de l'invisible.** De Bernard Martino. 5. Brésil-USA.
23.10 **Magazine : Plastic.** La découverte : Jaume Plensa ; Livres d'art : L'imprimerie Arte ; Portrait : Pierre Soulages ; Expo-musée : Papiers peints-Trompe l'œil ; La collection : Les sabliers de Jacques Attali.
0.00 **Journal et Météo.**
0.20 **Série : Le saint.**

FR 3

12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.30 **Magazine : Musicales.** Cycle Franz Liszt. 2. Liszt transcripteur.
14.30 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Tennis de table ; Cross ; Jumping.
17.00 **Magazine : Belles et bielles.**
17.30 **Magazine : Montagne.** Andorre sonnante et trébuchante, de Jacques Mouriquand et Laurent Lautaud.
18.00 **Amuse 3.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Série : Benny Hill.**
20.40 **Série : Les grands.** Les grands moments érotiques de la comédie musicale.
22.15 **Magazine : Le divan.** Invité : Patrice Leconte.
22.35 **Journal et Météo.**
22.55 ▶ **Cinéma : Le masque d'or.** ■■ Film américain de Charles Brabin (1932). Avec Boris Karloff, Lewis Stone, Karen Morley (v.o.).
0.45 **Sport : Tennis.** Finale de la Coupe Davis : Etats-Unis-Australie.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Mon zénith à moi.**
13.30 **Magazine : Rapido.**
14.00 **Téléfilm : Le péché du parrain.** De Ron Satlof, avec Ann Jillian, Charlton Heston.
15.35 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.25 **Magazine : Un œil sur elles.**
16.35 **Documentaire : Zoom sur les insectes.** De John Carey.
17.00 **Les Nuls... l'émission** (rediff.).
18.00 **Cinéma : Martin's day.** ■ Film américain d'Alan Gibson (1985). Avec Richard Harris, James Coburn, Lindsay Wagner.

— *En clair jusqu'à 20.33* —

19.35 **Flash d'informations.**
19.40 **Dessins animés : Ça cartoon.**
20.30 **Magazine : L'équipe du dimanche.** Présentation du sommaire.
20.33 **Cinéma : Voyageur malgré lui.** ■ Film américain de Lawrence Kasdan (1988). Avec William Hurt, Kathleen Turner, Greena Davis.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Magazine : L'équipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; Flash sport ; L'événement ; Football américain.
1.15 **Cinéma : Maman a cent ans.** ■■ Film espagnol de Carlos Saura (1979). Avec Géraldine Chaplin, Rafaela Aparicio, Norman Brinsky (v.o.).

LA 5

12.05 **Série : Wonder woman.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Série : Deux flics à Miami.**
14.35 **Sport : Tennis.** Tournoi d'Avignon.
17.45 **Série : La loi de Los Angeles.**
18.45 **Journal images.**
18.50 **Série : L'enfer du devoir.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : Papillon.** ■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1973). Avec Steve McQueen, Dustin Hoffman, Victor Jory.
23.10 **Série : Saracen.**
0.05 **Le journal de minuit.**
0.15 **Théâtre : Peau de vache.** Pièce de Barillet et Gredy, mise en scène de Jacques Charon et Yves Lalonde, avec Sophie Desmarets, Fred Pasquali, Jean Bretonnière.

M 6

12.00 **Informations : M 6 express.**
12.05 **Magazine : Sport 6 première.**
12.15 **Série : Mon ami Ben.**
12.40 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
13.05 **Série : Dis donc papa.**
13.30 **Série : Madame est servie** (rediff.).
14.00 **Série : Roseanne.**
14.30 **Série : Dynastie.**
16.00 **Magazine : Adventure.**
16.15 **Série : Médecins de nuit.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Six minutes d'informations.**
18.05 **Série : Clair de lune.**
18.50 **Magazine : Culture pub.**
19.25 **Série : La famille Ramdam.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 **Téléfilm : Duel au-dessus du Pacifique.** De Russ Mayberry, avec Robert Conrad, Simon Oackland. Un épisode de la série « Les têtes brûlées ».
22.20 **Six minutes d'informations.**
22.25 **Capital.**
22.30 **Cinéma : Good bye Emmanuelle.** □ Film français de François Leterrier (1976). Avec Sylvia Kristel, Umberto Orsini, Jean-Pierre Bouvier.
0.10 **Six minutes d'informations.**
0.15 **Rediffusions.**

LA SEPT

12.00 **Cours d'italien** (12).
12.30 **Documentaire : Ici bat la vie.** (La pieuvre).
13.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
14.00 **Opéra : Madame Butterfly.** De Puccini.
16.30 **Documentaire : L'Europe de la Toison d'or** (3).
17.20 **Théâtre : Inventaires.** De Jacques Renard, d'après Philippe Minyana.
18.30 **Téléfilm : Le cerf-volant.** De Jean-Paul Roux.
20.00 **Documentaire : Histoire de la bande dessinée** (13).
20.30 **Cinéma : Toto, Peppino e la mala femmina.** ■ Film italien de Camillo Mastrocinque (1956).
22.15 **Court métrage : L'amour vénal.** De Carlo Lizzani.
22.30 **Hommage à Pierre Braunberger** (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Opéra** (donné le 20 juillet au Festival de Bregenz) : La wally, opéra en quatre actes, de Catalini, par l'Orchestre symphonique de Vienne, le Chœur de l'Opéra de Vienne, le Chœur de chambre de Sofia, le Chœur du Festival de Bregenz, dir. Pinchas Steinberg ; sol. : Maria Zampieri, soprano, Norman Bailey, basse, Idiko Raimondi, soprano, Michael Sylvester, ténor, David Malis, baryton, Kolos Kovacs, ténor.
23.05 **Poussières d'étoiles.** Collages.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Kurt Schwitters, pitié pour le non-sens.
22.35 **Musique : Le concert.** Metz : Les dix-neuvièmes Rencontres internationales de musique contemporaine. Œuvres de Benjamin, Knussen, Murail, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. George Benjamin.
0.05 **Clair de nuit.**

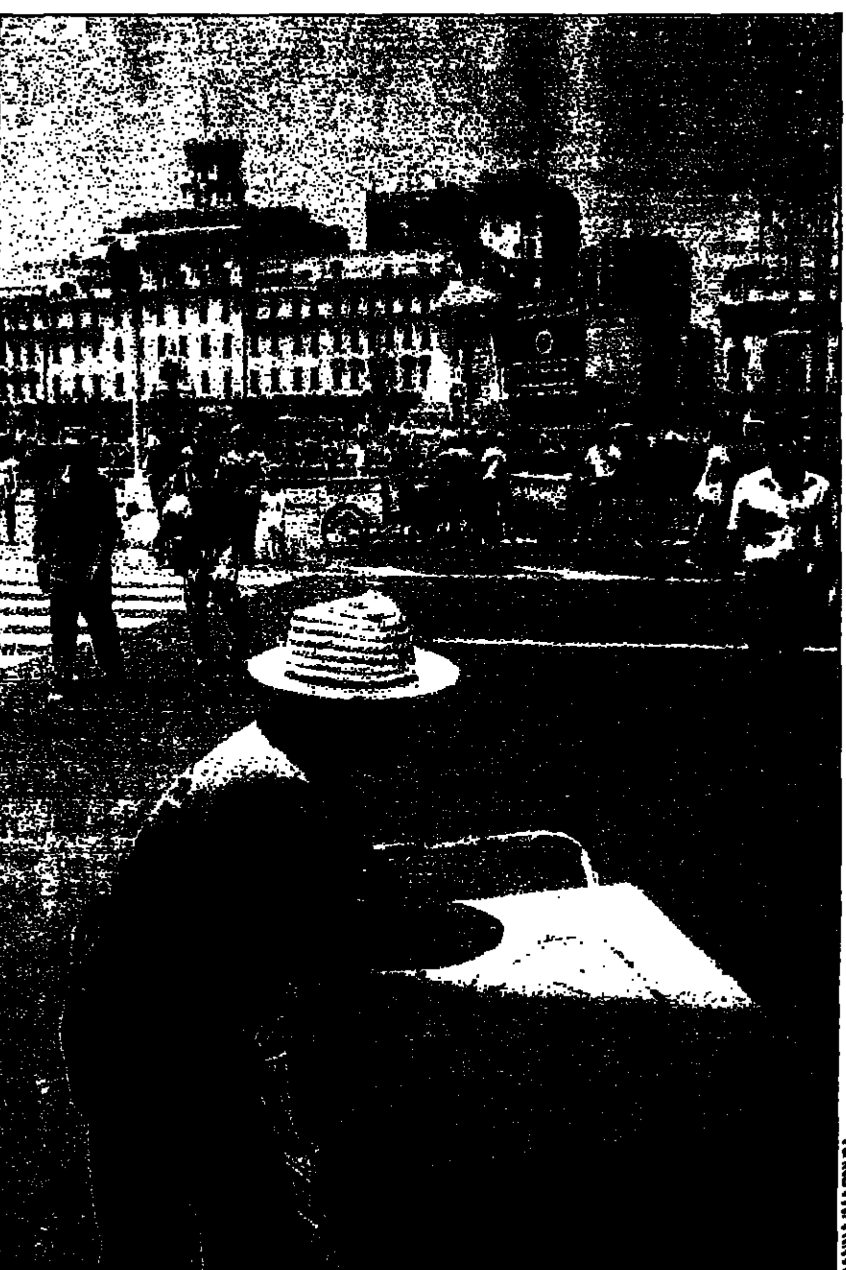
Du lundi au vendredi,
à 9 heures,
sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde ».

Le Monde

SANS • VISA

Lima, cour des miracles sous les tropiques

Lima, la ville de Pizarre, capitale désorientée du Pérou. Lima avec ses huit millions d'habitants, submergée par l'exode rural des Indiens de la Sierra. Lima, cité de toutes les violences, de tous les dérèglements, de tous les excès. Lima, dont personne ne peut dire si elle s'enfonce inexorablement dans la décomposition ou si elle est le creuset d'une nation qui reste à bâtir.



Lima envahie par plusieurs dizaines de milliers de vendeurs à la sauvette, de marchands ambulants, impuissante devant l'arrivée quotidienne de milliers de migrants.

S. CIANNA/MAGNUM

D'ABORD il y a la mer. Faut-il le rappeler? Sans doute, puisque nombreux, à l'étranger, sont encore ceux qui situent Lima dans la cordillère des Andes. Ne pas prendre Le Pirée pour un homme ni Cuzco pour Lima. Cuzco : capitale de l'empire inca, la plus visitée par le tourisme international et aussi la plus perfide du Pérou. La plus séduisante. Lima, en revanche, n'est pas belle, même si certains de ses quartiers, hier périphériques, aujourd'hui intégrés dans la mégapole, Barranco, San-Isidro, ont conservé le charme des années 50 : élégantes demeures de style colonial, massifs de bougainvillées, touffes de plantes exubérantes.

Beaucoup de Péruviens jugent Lima horrible, et il est vrai que le vieux centre historique, le *cercado*, s'est rapidement dégradé ces dernières années. La moitié au moins des huit millions d'habitants du grand Lima s'entassent dans des taudis ou dans d'immenses *barriadas* (bidonvilles) qui encerclent à l'est, au nord et au sud l'ancienne «ville des rois».

Fondée par Pizarre, le 18 janvier 1535, sur les bords du Rimac, à une vingtaine de kilomètres de l'océan, la «ville-jardin» du début du siècle offre encore de remarquables joyaux de la période coloniale : façades baroques, patios, placettes oubliées, cloîtres silencieux. La dague du Grand Inquisiteur, à l'effigie de San Ignacio, est conservée au Musée de l'or.

Le Pérou comme le Mexique a un très riche passé précolombien. Mais, à la différence du Mexique, il ne l'affiche pas volontiers: Ignorance, pudeur et complexe mélangés : c'est une question clé alors que le monde andin, largement majoritaire et descendu de la Sierra, campe dans les villes du littoral et d'abord à Lima. Deux mondes se côtoient, coexistent mais les craintes et les ressentiments persistent.

La peur d'un «grand soir», d'une explosion populaire provoquée par la faim, la colère et le désespoir, hante certains esprits. Lima, pourtant, malgré un durcissement évident dû à une insécurité grandissante, à la permanence de la violence politique depuis dix ans, a conservé un certain art de vivre, le goût des contacts, de la cordialité chaleureuse et spontanée. Une intelligentsia de haut niveau, qui a toujours été très influencée par la culture française, n'aborde pas sans peine ni contradictions cette nouvelle réalité sociale, humaine et ethnique qui éclate dans les rues de la capitale. Mais elle cherche comment harmoniser les multiples morceaux d'une société-mosaïque, d'une nation en devenir dont le sort est incertain. Lima la douce, l'indolente, est devenue le miroir du pays, un laboratoire parfois sinistre mais toujours fascinant.

D'abord, donc, il y a le Pacifique, dont les déferlantes se brisent sur des grèves de cailloux, des plages de sable sombre, Mar Bravo : une mer sauvage qui se lance à l'assaut des falaises ocre. Depuis la pointe du Callao, dans un nord-ouest brumeux, jusqu'à la Herradura, promontoire abrupt à l'aplomb de la houle. Une beauté primitive, où les couchers de soleil des tropiques embrasent brièvement un horizon immense.

Palmiers poussiéreux, bougainvillées rouge sang acharnés à vivre tempèrent à peine ce rude décor. Peu de navires, de fumées ou de signaux sur cette étendue d'eau vide. Dans le port de pêcheurs de Chorillos, une vingtaine de barcasses usagées semblent ancrées sans espoir de départ. On ne sait quoi mais il manque quelque chose, une senteur marine plus tenace, des cris d'oiseaux. Sur le quai, près du ponton aux planches disjointes, des Indiennes silencieuses offrent, sans insistance, poulpes, coquillages et tranches de thon. Des négrillons plongent dans l'eau sale. Des relents de friture rance montent des tables de bois en plein vent où des commères pansues se disputent sans chaleur les rares clients.

Vue d'ici, la ville fait illusion. De Barranco, on n'aperçoit que la corniche et de belles résidences blanches croulant sous les fleurs. Et Miraflores aligne ses buildings et ses tours de quinze étages. On dirait une cité suspendue entre ciel et mer, la façade maritime relativement brillante d'une mégapole que l'on devine immense, grouillante, étalée dans le désert côtier jusqu'aux contreforts grisâtres, sans un poil d'herbe, de la cordillère.

De mai à octobre, pendant l'hiver austral, l'océan est gris comme le ciel plat et bas couleur d'ardoise. Les nuées pèsent, accumulées par l'effet du courant froid de Humboldt qui remonte le long de ces rivages désolés de l'Amérique du Sud, recouvre alors tout, la ville, la mer et les collines sèches d'un manteau uniforme rarement troué d'éclaircies. Une ouate tenace, oppressante, qui donne une allure floue aux êtres et aux choses. Un smog britannique à quelques encablures de la ligne de l'Equateur. Une anomalie qui a découragé des générations de visiteurs étrangers.

C'est aussi l'époque de la *garua* dans une cité où, d'un bout à l'autre de l'année, le taux d'humidité est rarement inférieur à 90 %. La *garua* ne mouille guère; ce n'est même pas un crachin breton, et, à Lima, il ne pleut pratiquement jamais. Les habitants racontent encore avec étonnement cette journée exceptionnelle de l'année 1969 où de véritables trombes d'eau s'abattirent sur la ville. Un souvenir presque aussi fort que celui du tremblement de terre du 31 mai 1970, qui sema la panique et fit plusieurs dizaines de milliers de morts dans le *callejon* de Huaylas, une étroite vallée interandine qui culmine à 4 000 mètres d'altitude, dominée par les glaciers de la Cordillère blanche.

L'été austral – de novembre à avril – redonne à cet océan triste des couleurs méditerranéennes en accord avec un ciel soudainement balayé. Décembre, janvier, février, trois mois de fournaise, de «saison» qui transforment les plages en fourmilière humaine. Particulièrement envahies par le petit peuple des bidonvilles ancrés dans le désert de sable au sud et au nord. La plupart viennent à pied, descendent et remontent en empruntant des chemins escarpés au flanc des falaises, en longues processions ininterrompues.

Presque abandonné ou surpeuplé au rythme de la double saison tropicale, le littoral conserve en tout temps son attrait. C'est la seule fenêtre ouverte sur le grand large, avec la rumeur furieuse des galets roulés par une houle puissante. Mais cet océan recèle un autre péril, le tsunami, le raz de marée gigantesque provoqué par les secousses sismiques fréquentes tout au long de l'épine dorsale du continent sud-américain – encore que dans la plupart des cas, celles-ci soient assez faibles pour ne mériter que le nom de *temblores*, et passent souvent inaperçues. Pourtant, depuis le début du siècle, le port du Callao a été submergé deux fois par des lames d'une dizaine de mètres de haut.

Lima, mégapole déjà trop étendue et trop peuplée, ville oasis de ce désert, fouettée par la poussière qui vient des collines et rongée par l'humidité permanente. Cité qui fut jadis brillante, paisible, ordonnée, couverte de jardins et qui est aujourd'hui littéralement assiégée et submergée par l'exode rural des Indiens de la Sierra. Lima, capitale sans vraie grâce, affichant à la fois une misère extrême, un dénuement infra-humain – c'est le lot de la majorité – et un luxe pas toujours raffiné. L'apanage des derniers aristocrates, des nouveaux riches, des politiciens corrompus et des profiteurs du trafic des drogues et des combines en tous genres. Lima qui laisse, malgré mises en garde et récriminations, s'accumuler des monceaux d'ordures dans les rues des quartiers les plus pauvres, au Callao, à la Victoria, dans le centre historique, le long du Rimac, bien entendu dans toutes les barriadas où vivent aujourd'hui plus de la moitié des habitants et même dans des quartiers considérés comme résidentiels mais qui sont à leur tour – sauf rares exceptions – touchés par les stigmates d'une paupérisation accélérée.

Lima envahie par plusieurs dizaines de milliers de vendeurs à la sauvette, de marchands ambulants ou qui ont conquis de haute lutte un bout de trottoir, une échoppe en plein vent dans les ruelles autour de la Parada, le marché central. Souvent chassés, canalisés mais toujours présents, toujours plus nombreux au rythme de l'arrivée quotidienne de plusieurs milliers de migrants de l'intérieur à la recherche d'un bout de sable du désert, d'un morceau de toit, d'abord une natte de paille et quatre piquets, en quête d'un petit boulot et l'espoir au cœur de conquérir un jour une vraie demeure, un vrai travail, un vrai statut de citoyen à part entière.



S. CIANNA/MAGNUM

Lima «chaude», et pas seulement dans les bouges à matelots du Callao, au Trocadero, ou au Bote, où les filles travaillent à l'abattage, mais aussi maintenant dans les boîtes minables du centre, près des cinémas pornos de la Colmena – réputée il y a bien longtemps l'artère la plus «française», elle a conservé en souvenir un Café de Paris – le long de certaines avenues et au coin des rues bourgeoises de San Isidro et de Miraflores, deux quartiers résidentiels.

Lima délinquance, où le vol systématique et sous toutes ses formes, pratiqué par des truands organisés ou des bandes d'apprentis débordant d'imagination, suscite en réponse logique une industrie florissante de la sécurité : gardiens privés, grilles et murs protecteurs, systèmes d'alarme perfectionnés, rondes de quartier. Lima trafic où des milliers de changeurs de dollars opéraient d'un bout à l'autre de la ville et pas seulement à Ocona Street, dans le centre. Cette corporation est cependant en crise depuis l'application du plan d'austérité décrété par le gouvernement Fujimori qui a provoqué une stabilisation du billet vert, facteur décisif dans une économie totalement dollarisée.

Marcel Niedergang

Lire la suite page 19

AU SOMMAIRE





COUP D'ŒIL

Géographie sonore

LA nouvelle est tombée sur France-Info : *« Un homme d'origine algérienne, empêché de dormir par les enfants jouant sous ses fenêtres, leur a tiré dessus... »*

L'aide ménagère, qui, comme le tireur, habite un grand ensemble de banlieue et en sait plus long que bien des sociologues sur la *« cohabitation des communautés »*, a marmonné : *« Dommage, car cet Algérien-là, il devait être comme nous... »*

C'est-à-dire ne pas supporter le bruit. Marque d'une civilisation ultra-épicurienne ? Symptôme d'une société vieillissante ? Le fait est que les Français passent pour être intolérants à ce qu'on appelle désormais les *« nuisances sonores »*, la *« pollution par le bruit »*. Saint Vincent de Paul opinait déjà, vers 1600, que *« le bruit ne fait pas de bien »* (en corollaire il ajoutait finement : *« Le bien ne fait pas de bruit. »*)...

Les Orientaux, au contraire, du muezzin diurne et nocturne de l'islam aux pétards des cérémonies chinoises, nous donnent l'impression d'aimer le bruit, voire de le cultiver. En tout cas ils coexistent manifestement sans histoires avec lui : vision de Turcs, d'Iraniens, d'Indiens, d'Arabes, de Malais dormant du sommeil du juste sur un refuge au milieu des klaxons, chez eux parmi les enfants égosillés. Quelle chance ! Quel don !

Au Caire, à Alger, tout un immeuble s'éveille à l'appel d'un jeune homme retour du cinéma réclamant les clés qu'il n'aurait emportées pour rien au monde car elles déforment les poches... Si vous protestez, chacun s'étonne et donne raison au réveilleur. Quant à Beyrouth, dès avant la guerre, on pouvait lire dans des mots croisés locaux : *« Un homme ne s'en sépare jamais même pour aller au spectacle. »* La réponse était *« revolver »*. Avec le conflit, des rafales de mitraillette ont été tirées, parfois non pour tuer, mais pour appeler un copain, un parent logé à un étage élevé...

« Nous sommes mithridatisés dès le berceau », estime un Egyptien. Les Occidentaux, eux, même implantés jeunes sur les continents bruyants, s'habituent à la chaleur, à la poussière, à la foule, très rarement au vacarme.

Les pieds-noirs, néammoins, pendant qu'ils proclamaient vouloir franciser les Arabo-Berbères, se mettaient insensiblement à leur diapason, jusqu'à ramener en métropole ces tonitruants cortèges de mariage : en islam, des noces sans tapage, donc ignorées des voisins, sont réputés nulles.

Et les islamistes partisans du retour au *« siècle parfait »* de Mahomet et des quatre premiers califes ne sont pas les derniers à affubler de haut-parleurs géants leurs plus beaux minarets. A partir du jour où une sourate du Coran fut transmise par fil, clairement, par un cheik à un autre cheik, les musulmans purent enrichir sans pécher leur gamme sonore de notre hourvari technique communicatoire.



TOUT le Sud a intégré sans difficultés nos sons artificiels, parfois jusqu'à ne plus pouvoir s'en passer. A l'hôtel Cecil à Alexandrie, en Egypte, où flotte le souvenir (silencieux) de Lawrence Durrell et de son *Quatuor* (d'ailleurs à lire et non pas à écouter), il faut attendre pour dormir que s'apaise, vers une heure du matin, le charivari automobile. Alors s'insinue le ronflement, plus impitoyable encore car monocorde, du conditionneur central de l'établissement, placé à votre étage.

On se plaint. On s'attire cette réponse : *« Ça alors, c'est notre meilleure chambre ! Vous n'aimez donc pas être bercé ! Chaque année, la princesse saoudite X... nous la réserve longtemps à l'avance pour son séjour ici car, si elle n'a pas le ronron d'un moteur, elle ne dort pas bien. »* Le bruit mué en berceuse, en somnifère...

C'est en ces circonstances que, tout abasourdi, on se persuade de la sûreté de jugement de ce brave Kipling qui pensait sans doute à des sujets plus relevés lorsqu'il décréta que l'Orient et l'Occident ne se rencontreraient jamais...

On vous objectera que New-York, Chicago, Washington et tant d'autres mégapoles américaines font bruit de toute part. Stridences tragiques des pompiers, ambulanciers, policiers blancs, mais sur fond de visages noirs ou jaunes justement. Les *tumultes du tiers-monde* au cœur de l'Amérique, devenus à la longue une sorte d'attrait pour les téléspectateurs européens drogués de séries américaines.

Mouvante géographie des bruits : les « taxieurs » parisiens, souvent sudistes étrangers, ignorent nos règlements sur les droits du passager, auquel *ils* imposent et une radio poussée à fond et leur émetteur-récepteur professionnel.

AUX résultats des courses ou aux traits graveleux des « Grosses Têtes » se mêlent les appels vingt fois répétés pour *« 22, place Clichy »* ou *« 180, avenue Roger-Salengro »* par une voix généralement féminine, déformée, entrecoupée de crachotis. Un système techniquement guère au point. Particulièrement pénible.

La tête pleine du grelot des téléphones, du cri des fax et de la rumeur des « bureaux paysagers », caravansérails de notre fin de siècle, vous demandez au chauffeur de baisser un peu le son : *« Et puis quoi encore ? J'ai pas le droit d'écouter les nouvelles ? Et puis faut que je travaille ! »* Si vous vous rebellez, si vous invoquez la réglementation, ce sera au mieux : *« Si vous avez le tympan fragile, mettez-y du coton ! »*

Les boules anti-bruit, donc, sont de plus en plus nécessaires aux oreilles délicates. Pas les boules ductiles, semblables à de la pâte d'amande rose, mais les anglaises, en mousse de plastique jaune, moins rebutantes d'aspect, et plus efficaces : pour lire ou réfléchir tranquillement en avion, en train, en taxi ou au bureau. Et pour dormir dans la plupart des hôtels modernes, de Tokyo à Bordeaux, afin d'abolir l'obligatoire soufflerie couplée aux vitres scellées, quand ce n'est pas au conditionneur inconditionnable.

A preuve encore que l'Europe, la France deviennent plus bruyantes, tout autant par leurs propres inventions ou gadgets que par leur lente sudification humaine et culturelle : les alarmes branchées pour la nuit sur les voitures couchant dehors et qui, régulièrement, à cause d'un voleur ou *« par suite d'un incident technique »*, réveillent tout un quartier. *« C'est parfaitement légal,* nous confirme le commissaire de police, *sauf si la sonnerie dure trop longtemps. Dans ce cas, on verbalise. »* Il faudrait un policier par rue...

Y a-t-il des plaintes de la part de riverains au sommeil perturbé par les possesseurs des belles cylindrées protégées ? *« Non,* dit encore le commissaire. *Affaires de tapage nocturne ? Récemment, je ne vois qu'une pétition de tout un pâté de maisons contre une dame qui élevait un coq dans son jardinet, près de la gare Saint-Lazare. »* Faut-il en déduire que les Parisiens deviendraient plus tolérants aux bruits mécaniques et moins aux sons naturels ? Dans *la Fin de Satan,* Victor Hugo écrivait : *« Tout bruit écouté longtemps devient une voix. »* Le visionnaire qu'il fut avait-il songé à la voix des robots ?

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

ESCALES

Florilèges

Parmi les milliers d'invitations au voyage offertes à l'appétit des candidats à l'évasion, il n'est pas toujours facile de faire son choix. Aussi les hésitants ou les perfectionnistes apprécieront-ils les florilèges concoctés à leur intention par deux professionnels du voyage. Le premier émane d'une compagnie aérienne, Lufthansa (21/23 rue Royale, 75008 Paris, tél. : 42-65-19-19), dont la marque Espaces, qui fête son dix-huitième anniversaire, entend proposer *« un tourisme de qualité en sélectionnant des partenaires de qualité »*. Treize voyagistes figurent dans la brochure 91, qui, en 80 pages séduisantes et documentées, présente 70 voyages aux quatre coins du monde, classés selon quatre formules : circuits culturels, expéditions et randonnées, croisières, voyages sur mesure. Avec la possibilité, pour le parcours aérien, d'opter pour la classe de son choix. Second recueil de voyages choisis, celui réalisé par l'Association française des agences de tourisme, qui, avec 300 points de vente (reconnaissables au logo AFAT apposé sur leur vitrine), constitue l'un des principaux réseaux indépendants européens. Une brochure de 130 pages baptisée *Collection automne-hiver 90-91* contient une vaste sélection de voyages, séjours et croisières sur les cinq continents.

Noël anglais

C'est l'un des plus beaux hôtels d'Angleterre. Dans un village des Cotswold. Un village à une rue juste assez large pour, jadis, laisser passer les moutons. Un village-rue qui compte pourtant deux librairies et des antiquaires. Aucune enseigne n'indique que cette belle demeure aux fenêtres à petits carreaux est un hôtel. Rien non plus à l'intérieur. Feux dans les cheminées, fauteuils profonds, silence. Un endroit où la joie de Noël doit être discrète, authentique. La célébration de cette fête commencera par une collation dans le grand hall, un thé l'après-midi, le champagne partagé pour faire connaissance avant le dîner habillé. Aromathérapie, le matin de la Nativité, sous forme d'infusions inhabituelles. Les présents sont offerts au déjeuner. Jeu l'après-midi, soirée où l'on peut danser. Le jour suivant, promenade dans la campagne avoisinante, paisible et verte comme seule l'Angleterre peut l'être, en voiture à cheval avec un cocher. Buffet et lunch au retour. Au dernier dîner, chants poétiques d'un ménestrel et remise du prix de la loterie tirée la veille : un voyage pour deux à New-York avec quatre nuits au Carlyle Hotel. Les prix, à partir de 1 750 F environ par personne et par jour pour un minimum de quatre nuits, comprennent le petit déjeuner et les divertissements. Réservations auprès du Lygon Arms, Broadway, Worcestershire WR 12 7DU, tél. : (386)-85-22-55.

Irlande de l'Ouest

Taches de rousseur et cheveux *roux, mais pas forcément taxi* mauve. Feux de tourbe et bière noire, maisons géorgiennes, livre de Kells, langue gaélique, bruine, pubs, océan, Irlande. Lepertours (82, rue d'Hauteville, 75010 Paris, tél. : 40-22-88-23 et agences de voyages) y va. Dublin en ouverture. Avant le site monastique de Clonmacnoise, au cœur de l'Irlande, entre Dublin et Galway. Il fut fondé, dit-on, en 545 par saint Ciaran. Aujourd'hui, c'est un endroit fort, semé de croix et de pierres tombales.

Galway, dans la baie du même nom, est la porte d'entrée du Connemara, qui longe la côte ouest.

Au nord de ce comté, dans un paysage de lacs, l'abbaye de Kylemore. Plus bas, avant de rejoindre Limerick, impressionnantes dans ce pays de douceur, les falaises de Moher (le nom gaélique signifie « falaises de la perdition »), à la verticale à 225 mètres au-dessus de la mer, sur plusieur kilomètres. Le château de Bunratty est au bord de l'embouchure du Shannon. Réveillon à Shannon, dans un hôtel traditionnel. Quatre jours conviviaux, décontractés. Du



ALEN MAC WEENEY

28 décembre 1990 au 1er janvier 1991, 5 560 F. Pour repérer les lieux et éclairer cette balade irlandaise : Baedeker Irlande, Hachette, 414 p. avec carte indépendante, 119 F.

Pistes d'Autriche

Si vous vous rendez en Autriche cet hiver et décidez d'ignorer ses 805 villages de ski et les 34 000 kilomètres de pistes qui quadrillent ses montagnes, vous vous condamnez à ne rencontrer que les deux tiers des habitants de ce pays. Sur une population totale de 7,5 millions, l'Autriche compte en effet 2,4 millions de skieurs qui, à en croire les statistiques, évoluent sur des planches dès que tombent les flocons. Plus qu'un sport, le ski est, dans ce pays qui voue un véritable culte à la montagne, un style de vie. Une tradition aussi, partagée avec les visiteurs sensibles à l'accueil personnalisé des hôtels et auberges, à la convivialité de l'hébergement chez l'habitant, à la qualité de l'après-ski et à la considération accordée aux familles et aux non-skieurs. L'offre est considérable. D'où l'intérêt de la brochure éditée par l'Office autrichien du tourisme (47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57) et envoyée sur demande à qui souhaite connaître les prestations et les coordonnées des voyagistes qui programment ce pays. Autre tradition bien vivante, la célébration des fêtes de Noël, qui commence fin novembre avec l'apparition des couronnes de branches de pin ornées de bougies et, le 6 décembre, avec la Saint-Nicolas. Deux suggestions parmi d'autres : un réveillon à Salzbourg, du 22 au 25 décembre (Austritours, 16, av. de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-86-89-89) et, du 22 au 27, un Noël traditionnel dans une ambiance tyrolienne (Austro Pauli, 3, rue du Roule, 75001 Paris, tél. : 42-21-01-53), à Innsbruck, que l'on rejoint en autocar de Paris ou de Mulhouse.

TELEX

Réunir, guide des lieux de réunions, séminaires et congrès, vient de paraître. Edité par Rencontre et communication (47, rue de l'Alma, 92400 Courbevoie, tél. : 47-88-84-71), 440 pages illustrées, 338 F, 1,6 kg d'informations.

Ferias d'hiver chez Uniclam (tél. : 43-29-12-36), seul voyagiste à proposer aux « aficionados » français les grands rendez-vous de la saison taurine en Amérique latine. Formules « à la carte » : avion, hôtel et accès aux corridas. Environ 10 000 F par personne, en chambre double.

Avec quatre cent vingt parcours, l'Ecosse est sans conteste la patrie du golf. Une brochure de l'Office du tourisme écossais présente, cartes à l'appui, une cinquantaine de parcours, répartis en cinq catégories. Ecrire à l'Office du tourisme britannique, 63, rue Pierre-Charron, 75008 Paris.

Quatre circuits au Sahara, cet hiver, signés Itinérances (tél. : 43-26-02-00) : une découverte du tassili du Hoggar, en tout-terrain ou en trekking (9 jours, 8 380 F), une liaison du Hoggar aux Ajjer (15 jours, 10 500 F) et une méharée dans le Gourara (circuits de 9 et de 11 jours, 7 210 F et 8 270 F). Groupes de 8 à 20 personnes.

« L'Opéra de Pékin » est le sujet de l'exposition que *Voyageurs* en Chine (45, rue Sainte-Anne, 75001 Paris) consacre, jusqu'au 30 décembre, aux œuvres du photographe chinois, Wu Gang. Du lundi au vendredi (9 h-18 h) et le samedi (10 h-18h).

ATM Yachts, l'un des spécialistes du tourisme nautique (deux cents bateaux à la Martinique, à la Guadeloupe, à Saint-Martin et en Polynésie), ouvrira sa première base en métropole, à Martigues (Bouches-du-Rhône), en mai 1991.

Le Gros-Horloge de Rouen a fait toilette. Occasion d'aller jeter un *œil sur le beffroi du XIVe et* les autres beautés rouennaises : la place du Vieux-Marché, le palais de justice, la cathédrale et le musée. Informations : Comité départemental de Seine-Maritime (tél. : 35-88-61-32).

Sélection établie par **Patrick Francès et Danielle Tramard**

Lima, cour des miracles sous les tropiques

Suite de la page 17

Lima trafic de drogue, dont le chiffre d'affaires est estimé à 1,5 milliard de dollars par an, ce qui explique en partie, comme en Bolivie, que l'économie formelle, officielle, ne se soit pas complètement effondrée malgré la débâcle et l'hyper-inflation provoquées par la politique du gouvernement d'Alan Garcia (de 1985 à 1990). Mais qui justifie aussi les inquiétudes des autorités face à la montée spectaculaire de la consommation locale de drogues dures et à la multiplication de laboratoires clandestins de transformation de la *pasta* en poudre blanche plus ou moins pure depuis l'offensive des autorités colombiennes contre le cartel de Medellin. Pays jusqu'alors essentiellement producteur de coca, premier producteur mondial de la matière première du trafic, le Pérou, comme le Brésil ou l'Equateur, est en partie touché par la redistribution des tâches dans le complexe circuit des multinationales du trafic.

Lima délabrée, dont la moitié du parc automobile est bon pour la ferraille, dont les rues – où la municipalité a consciencieusement recensé pour le seul centre huit mille mètres carrés de trous de tailles diverses dans la chaussée – sont parfois défoncées, les trottoirs dangereusement troués, et dont les canalisations (certaines, si l'on en croit le très sérieux journal *El Comercio*, n'ont pas été changées depuis l'époque de la colonie) éclatent régulièrement, provoquant des inondations. La municipalité de Lima estime que trois cent quarante kilomètres au moins de canalisations devraient être remplacés de toute urgence, une tâche que la compagnie des eaux est hors d'état d'assumer faute de moyens.

Lima violence où les attentats terroristes plus sélectifs des militants du Sentier lumineux et des commandos du MRTA (mouvement révolutionnaire du PAC Amru) ne suscitent plus qu'une émotion affadie et passagère. Le terrorisme est banalisé, accepté comme un mal imparable, une gangrène qui n'en finit pas mais ne trouble guère le reste de l'organisme. L'assassinat d'un général ou d'un magistrat important est presque traité au niveau du fait divers. « Révoltant » le premier jour, chassé des esprits le second jour par l'accoutumance ou un autre « incident ». Et les Liméniens semblent se passionner plus volontiers pour les faits divers ordinaires, crimes passionnels qui sont délices et poisons des dames de la société comme de leurs bonnes débarquées de la lointaine sierra. Point de rencontre entre deux mondes, entre ceux d'« en haut », bourgeoisie et classe moyenne évoluée, et ceux d'« en bas », la masse populaire innombrable, pauvre, auto-organisée, industrieuse, la masse noire, métisse et indienne. Zambos et Cholos, l'armée des « fourmis brunes » qui investit inexorablement la cité et qui a déjà composé une nouvelle société, une nouvelle culture et de nouveaux rapports de forces. La loi du nombre. Un banquier criminel en prison, on l'oubliera sans doute. Car la justice est lente, très lente. C'est le chef de l'Etat lui-même qui le dit : *« Le palais de justice est en réalité celui de l'injustice. »*

On le soupçonnait. Mais Lima se regarde davantage dans ce miroir mouvant, découvre son racisme. Et ce sont de vrais cris de colère et d'angoisse que poussent les intellectuels face à cette ville effervescente, tiraillée, qui se dégrade et s'organise en même temps dans l'autodestruction, qui laisse les rats galoper sur les tas d'ordures mais dresse des plans d'espaces verts le long du fleuve. Et dont personne ne peut dire si elle s'enfonce inexorablement dans la décomposition ou si elle est le creuset d'une nation qui reste à bâtir.

Horrible Lima : c'était le titre, en 1964, d'un livre célèbre de l'écrivain péruvien Sebastian Salazar Bondy. C'était encore le bon temps à en croire les censeurs d'aujourd'hui. Ils ont la nausée en croisant, place San-Martin, le fou qui parfois déambule librement, les jambes et le sexe à l'air ; la honte au cœur en découvrant des bandes d'*olvidados* de dix ans qui dorment la nuit sous les arcades. Ils se désolent de la progression des taudis dans les demeures « coloniales » du Rimac (l'ancien quartier « sous le pont ») et des *barrios altos*, entre l'église San-Francisco, reconstruite et inaugurée en 1672 après un tremblement de terre, et la Quinta Heeren, élégante maison de maître d'un Allemand. Ils crient au secours : *« Halte au chaos ! Il faut sauver Lima. »*



GILLES CERTON

Grandes "barriadas" périphériques
"Barriadas" internes
Urbanisation populaire
Reste de l'agglomération

La place d'Armes – en fait, la traditionnelle Plaza Mayor – a échappé au naufrage en raison d'une stricte surveillance policière. Le palais présidentiel, l'ancienne « maison » de Francisco Pizarro, la cathédrale, le palais épiscopal, la maison de l'auditeur, où siégeaient les magistrats nommés par le roi d'Espagne, le palais municipal, façade coloniale, à arcades et balcon de bois : l'ensemble a encore beaucoup d'allure. Mais combien d'autres monuments historiques de l'ex-capitale de la vice-royauté – Santo-Domingo, ou San-Marcos, la plus ancienne université américaine, fondée en 1551, – apparaissent comme effacés sous la pression d'une urbanisation sauvage et de l'explosion du commerce informel...

Lima des pleurs mais aussi, malgré tout, des rires, de l'exubérance, de la gaieté, des réunions pour un oui et pour un non, pour un anniversaire, pour le départ d'un ami ou pour son retour, pour la fin des études secondaires des enfants. Lima la fête, qui termine ses nuits blanches sur la plage de la Herradura autour d'un *ceviche*, le poisson cru mariné au jus de citron, et d'un *pisco-sour*, l'eau-de-vie locale.

Lima des *penas*, des cabarets-dancings populaires où le Pérou noir croise celui de l'Altiplano et de la sierra. Lima qui s'extasie encore à l'écoute de la chanson créole, de la valse, de la *marinera* (la danse au mouchoir) comme Buenos-Aires soupire après ses tangos. Lima musique *chicha*, mariage de la tradition créole du littoral revue par les rythmes mélancoliques ou endiablés des provinces de l'intérieur. Des « salsodromes », des clubs réunissant les migrants d'une même ville ou d'une même région au nouveau Colisée, des petits bals populaires du vendredi soir où éclatent les cuivres et résonnent les tambours que l'on entend dans les bourgades des hautes vallées andines.

Lima de la ferveur religieuse, des processions et d'abord de celles du senor de Los Milagros, le Christ des miracles. La semaine sainte de Séville, l'adoration de la Vierge de la Macarena n'ont pas l'ampleur des fêtes du Christ des Miracles qui attirent des milliers de fidèles, vêtus de violet, extatiques et bouleversés dans les rues étroites du *cercado*. Le port du Callao a le Christ de la mer. Ica, au sud de Lima et près du désert mystérieux de Nazca, celui de Luen. Cuzco au nord, le senor de Los Temblores (séismes).

A trois reprises pendant les mois d'octobre, les 18, 19 et 28, un esclave noir aurait peint ce christ miséricordieux, protecteur et sauveur de la ville, et dont l'image est conservée dans une chapelle-sanctuaire de l'ancien quartier de Pachacamilla. Malgré la progression spectaculaire des sectes (en particulier protestantes) comme dans toute l'Amérique latine, l'Eglise catholique garde une très forte emprise, au moins morale, sur les masses en quête permanente d'espoir. L'éternel peuple de femmes en noir, agenouillées, balbutiantes dans des églises aux retables d'or et qui ne désemplissent jamais. Les migrants, pourtant, conservent leurs coutumes, le recours éventuel au sorcier qui « nettoie » et garde le mauvais sort, au guérisseur qui connaît le secret des plantes médicinales de la forêt amazonienne. Dans les barriadas, les familles se réunissent à la Toussaint dans les cimetières rustiques, s'assoient sans façons sur les tombes de leurs disparus, boivent, dansent et chantent en leur honneur.

Combats de coqs et football : à chacun sa passion. La Victoria, l'un des quartiers les plus authentiquement populaires, où vécut le peintre Humareda, pleure encore son équipe, disparue un soir d'été dans un accident d'avion à moins d'un kilomètre de la côte. A l'autre bout de la ville, un autre style : Barranco, ses bistrots sympathiques en plein air, sous les frondaisons géantes de la place, discothèques, cafés-théâtres, librairies, boîtes à musique noire ou indienne. Une certaine nonchalance dans la douceur tiède de la nuit tropicale.

Lima corrida, en novembre dans l'arène d'Acho, construite en 1768 par le vice-roi Amat, au cœur du quartier Rimac. L'une des plus jolies places sans doute d'Amérique latine, un morceau d'Andalousie, un public de connaisseurs exigeants passionnés. S'y croisent des *senoritos* que l'on croirait venus tout droit de la rue Las Sierpes de Séville, les plus jolies filles du Tout-Lima et les politiciens en vue. Une place à l'ombre à Acho coûte l'équivalent de deux semaines de salaire d'un professeur à l'université. Mais une notable partie des quinze mille aficionados entrent avec des billets d'invitation pour applaudir les meilleurs toreros de la saison espagnole, cette année Victor Mendes et Roberto Dominguez, qui disputent le trophée traditionnel : le scapulaire d'or du Senor de Los Milagros.

Lima, ville des extrêmes qui parfois se touchent sans se voir. Villas de luxe avec piscine et parc ombragé, très prisées des diplomates : les résidences de Las Casuarinas occupent un versant d'une colline proche des contreforts de l'est et du désert. L'autre versant a été progressivement occupé par des migrants traînant leur natte de paille puis édifiant des baraques sans confort, en planches ou en briques. Un très haut mur a été érigé au sommet de la colline pour stopper l'invasion des marginaux et assurer la tranquillité des *happy few* qui disposent d'un poste de contrôle policier à l'entrée principale.

D'un côté, sortie désert, les camions-citernes qui vendent l'eau aux habitants de la barriada ; de l'autre, côté ville, les piscines et les jardins tropicaux. Un cas limite et atypique. Aucun incident jamais, jusqu'à présent.

Rien de plus faux d'ailleurs que l'image d'une invasion sauvage par les migrants en quête de refuge. Invasion oui, et illégale sans doute, puisque les terrains occupés ne sont pas toujours sans propriétaire. Mais invasion préparée soigneusement dans tous les détails, planifiée par les chefs de groupe des familles sans abri ayant décidé de créer une nouvelle barriada. Un phénomène minutieusement étudié par l'équipe de chercheurs réunie autour de Hernando De Soto, directeur de l'Institut Liberté et Démocratie et, un moment, compagnon de route de l'écrivain Mario Vargas Llosa. De Soto a exposé dans son livre *l'Autre Sentier* les résultats de cette enquête.

Au cours des quatre dernières décennies, la migration indigène avait multiplié par cinq la population urbaine. Le désert et les collines qui entourent Lima sont incorporés à la cité. Pour survivre, les nouveaux arrivants sont devenus informels, dans leur quartier et dans leur activité mais sans renoncer à obtenir un statut légal. L'invasion classique se fait à l'heure choisie, généralement à l'aube pour limiter une éventuelle réaction policière, avec le drapeau péruvien déployé, femmes et enfants à l'arrière-garde. L'histoire des invasions montre que les informels, à force d'ingéniosité, de patience, d'obstination et de courage, ont progressivement surmonté les résistances des autorités, de l'opinion, de la bureaucratie, d'un autre monde *a priori* hostile. Ils ont exploité les offres intéressées des partis politiques à la recherche de nouvelles clientèles, mis à profit les initiatives de municipalités ou de gouvernements sensibles à l'ampleur de ce gigantesque défi social et politique. Mais les migrants n'ont jamais renoncé à leurs propres organisations, associations, comités et coopératives, spontanés mais plus efficaces et plus sûrs.

Même évolution pour le commerce informel, l'organisation du transport « parallèle » face à l'incurie des pouvoirs publics. Aucune autre ville d'Amérique latine n'a connu le développement d'une économie parallèle aussi sophistiquée, avec une hiérarchie à la fois chaotique et originale. Traverser le Lima colonial est un voyage dans le temps et l'espace, une rencontre avec les artisans du Moyen Age, les artisans publics, les ruelles spécialisées dans le commerce d'un seul produit. La rue Lempa appartient tout entière à la ferronnerie – on y trouve tout pour installer ou construire une maison.

Un siècle après la conquête espagnole, en 1614, Lima ne comptait encore que 25 000 habitants. En 1686, des tremblements de terre avaient détruit une grande partie de la ville mais la cité des vice-rois exerçait sa domination de Panama jusqu'au Rio de la Plata. Elle perdit ce rôle prépondérant au milieu du dix-huitième siècle. L'ouverture du canal de Panama, en 1914, a relancé son expansion économique : en deux décennies, sa population double, atteignant 280 000 habitants.

Le débordement populaire est donc récent. Commencé dans les années 40, il s'est accéléré de façon vertigineuse. Une population pour le grand Lima estimée à plus de huit millions d'habitants en 1990 (plus du tiers de la population du pays) et à plus de quatorze millions à l'horizon 2000. Une perspective *a priori* inquiétante. *« Le mépris des classes dominantes pour le monde andin est si grand que ce peuple avide de revanche se soulèvera un jour. »* C'était le pronostic pessimiste d'un écrivain conservateur, fin connaisseur de la Sierra, José de la Riva Aguero. Un peu plus tard, un sociologue nord-américain, Carlton Bears, décrivait *« l'inévitable explosion andine »*. C'était au temps de la dictature Leguia, dans les années 30. Il faut se défier des apocalypses annoncées trop longtemps à l'avance...

de notre envoyé spécial
Marcel Niedergang

VINS D

Le choix d'un vin pour un gourmet est la chose
A l'occasion des Fêtes, pour le plaisir de tous,
français qui vous guidera dans vos choix de vi
caves des connaisseurs.
Le Service lecteur vous permettra de recevoir rap
que vous avez sélectionnées ; retournez votre xp



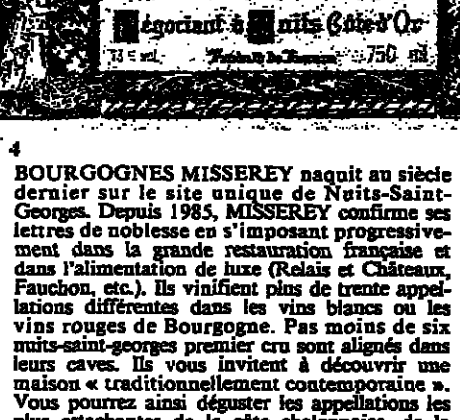
1 Un très grand millésime sélectionné par le marquis de la CROIX LANDOL, dans une présentation prestigieuse, unique dans le Bordelais, pour le vin de sa propriété du Château de CANTIN, saint-émilion grand cru. Dans sa cave se trouvent réunis un champagne (brut millésimé 1983) et un cognac (X.O. Grande Champagne, 25 ans d'âge). Sa table est garnie des plus rares produits de fête : caviar, foie gras du Périgord et truffes. Vous les trouverez tous au Château CANTIN à Saint-Émilion où le meilleur accueil vous est réservé. **CHATEAU DE CANTIN. Service lecteur n° 1.**

2

FILHOT : ce cru mérite peut-être plus qu'aucun autre l'appellation sauternes. Il est l'un des plus anciens, puisque les Filhot ont acquis la propriété qui porte leur nom en 1709 et devint grand cru classé en 1855. Dès le XVIIIe siècle, Thomas Jefferson le plaçait comme l'un des meilleurs crus de la région. Pendant près de cinquante ans, le cru de FILHOT fut distribué sous le célèbre nom de vin de Sauternes ou Château Sauternes avant l'extension de cette appellation. En 1935, la comtesse Durieu de Lacarelle, née Lur-Saluces et descendante de la famille de Filhot, rachète à son frère ce superbe domaine. Le château actuel, que certains ont qualifié de palais, est entouré de 330 hectares à l'intérieur de la commune de Sauternes. Seuls 60 hectares sont consacrés à la culture de la vigne. Le comte Henri de Vaucelles administre aujourd'hui cette propriété. Ce grand érudit, parfait connaisseur du vignoble de Sauternes, s'attache, avec ferveur, à garder aux vins du Château FILHOT la sève, la nervosité et le caractère original qui font leur renommée. **CHATEAU FILHOT. Service lecteur n° 2.**

3

Franck & Jacques RIGAL et leur famille sont vignerons de père en fils depuis trois siècles. LE CHATEAU SAINT-DIDIER PARNAC, au cœur du vignoble, se place dans le peloton de tête des meilleurs CAHORS. Portant haut le flambeau de la qualité, Franck & Jacques RIGAL ont vu cette année leurs propriétés familiales comblées d'honneur avec, en particulier, un Grand Prix d'excellence aux Vinalies (concours des œnologues.) Les arômes sont fins et puissants, des tannins soyeux lui donnent déjà beaucoup de chair, c'est un vin vrai et direct, une bouteille de grande garde. Visite des caves, dégustation gratuite, expédition dans toute la France, tarifs et renseignements sur demande. **CHATEAU SAINT-DIDIER-PARNACK Service lecteur n° 3.**



4

BOURGOGNES MISSEREY naquit au siècle dernier sur le site unique de Nuits-Saint-Georges. Depuis 1985, MISSEREY confirme ses lettres de noblesse en s'imposant progressivement dans la grande restauration française et dans l'alimentation de luxe (Relais et Châteaux, Fauchon, etc.). Ils vinifient plus de trente appellations différentes dans les vins blancs ou les vins rouges de Bourgogne. Pas moins de six nuits-saint-georges premier cru sont alignés dans leurs caves. Ils vous invitent à découvrir une maison « traditionnellement contemporaine ». Vous pourrez ainsi déguster les appellations les plus attachantes de la côte chalonnaise, de la côte de Beaune et de la côte de Nuits ; les vins blancs de Chablis viennent compléter leur gamme. POUILLY LOCHE CHATEAU DE LOCHE 1989. CHABLIS 1989. CHABLIS PREMIER CRU FOURCHAUME 1989. MEURSAULT 1988. PULIGNY MONTRACHET 1987. CORTON CHARLEMAGNE 1988. COTES DE NUITS-VILLAGES 1986. NUITS-SAINT-GEORGES 1986. NUITS-SAINT-GEORGES PREMIER CRU 1985. **BOURGOGNES MISSEREY. Service lecteur n° 4.**

5

Grand cru classé par le fameux Classement impérial de 1855 et pieusement conservé dans la même famille depuis cinq cents ans. Le domaine comprend une surface de 200 hectares dont 50 hectares de vignes. Il a le privilège rarissime de s'étendre à la fois sur les nobles terrains de SAUTERNES et de GRAVES. Il produit six grands vins prestigieux amoureusement créés, élevés et mis en bouteilles dans le pur respect d'une tradition familiale de haute qualité : LE CHATEAU DE MALLE (grand cru classé de Sauternes) ; le CHATEAU DE SAINTE-HÉLÈNE (A.O.C. sauternes) ; le CHEVALIER DE MALLE (A.O.C. bordeaux blanc) ; le M. DE MALLE (A.O.C. graves blanc) ; le CHATEAU DE CARDAILLAN (A.O.C. graves rouge) ; le CHATEAU TOURS DE MALLE (A.O.C. graves rouge). Les vins de Malle, qui possèdent en commun race et distinction, peuvent merveilleusement garnir la cave d'un amateur difficile... mais ce n'est pas tout, ils évoquent, par leur parfum, un passé attachant où l'Histoire sourit au travers du cristal. Ces vins surent fêter la prise de Hanovre par l'armée française en 1757 et, plus tard, attirer, en séjour à Malle, le prestigieux duc de WELLINGTON (avant Waterloo). Gageons que Louis-Amède de Lur-Saluces, filleul du roi Louis XV et Mme Victoire, fit apprécier ses vins à la cour de France ! **LE VIGNOBLE DU CHATEAU DE MALLE. Service lecteur n° 5.**



6



7

1988 « GRAND MILLESIME » Très réussi. A avoir dans sa cave. Il fera honneur à vos repas de fêtes. Entre amis, en famille, on a toujours une bouteille de Château LAFFITTE CARCASSET à partager dans les moments forts de la vie. Nous vous conseillons tout particulièrement le millésime 1988 qui est le fruit de la sélection personnelle du propriétaire, Monsieur le vicomte Philippe de Padirac. **CHATEAU LAFFITTE CARCASSET. Service Lecteur N° 7.**




8

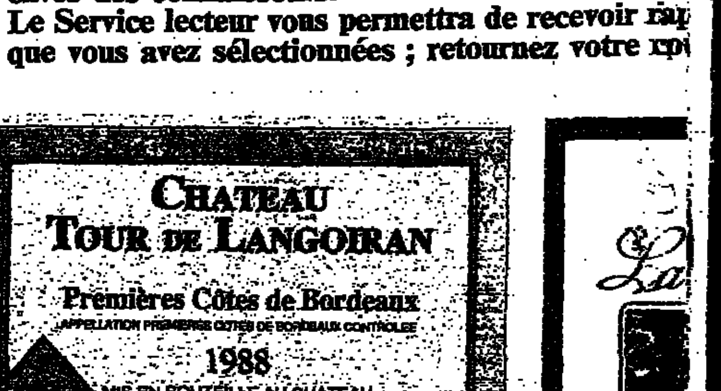
Ce cru bourgeois exceptionnel situé au cœur de l'appellation Saint-Julien constitue de fait le deuxième vin du Château Léoville Poyferré qui appartient à la famille CUVELIER. Il se caractérise par l'élégance et la finesse de son terroir. Les tannins sont puissants mais harmonieux et se fondent au fil des années pour aboutir à cet équilibre qui fait la renommée de ce Château.
Ce vin est distribué en exclusivité par la Maison H. CUVELIER ET FILS B.P. 97 - 33016 BORDEAUX CEDEX. Tél. : 56.86.49.25 - Fax : 56.86.57.18 **CHATEAU MOULIN RICHE. Service lecteur N° 8.**

9

Le Château de Lamarque est l'un des plus anciens crus du Haut-Médoc (Château des XIe et XIIe siècles, vignobles depuis le XVe siècle). Pierre-Gilles Gromand-Brunet d'Evry qui préside, aujourd'hui, aux destinées du Château de Lamarque, est lui-même issu d'une famille qui marqua l'histoire du vignoble bordelais depuis le XVIe siècle.

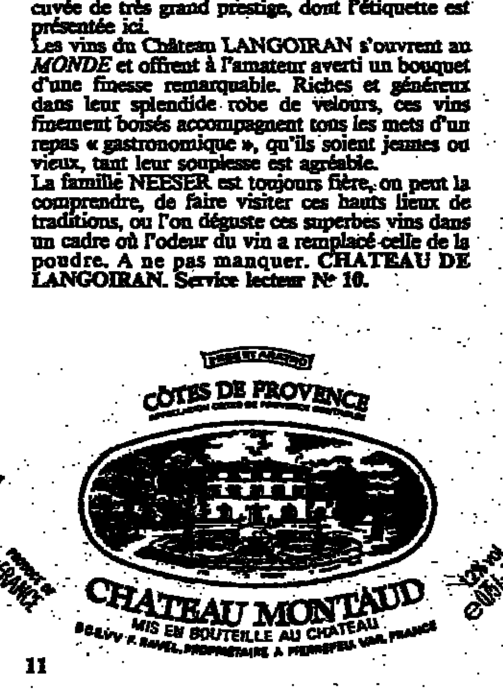
Le Château de Lamarque développe un grand potentiel de garde et une très belle caudalie (cabernet-sauvignons 46 %), une finesse et une élégance remarquables (cabernets-francs 24 % et petit-verdots 5 %), une rondeur et un charme distingués (merlots 25 %). La vinification allie les traditions ancestrales aux techniques œnologiques les plus modernes. De nombreuses distinctions (médailles d'or) ont couronné la parfaite expression de ce noble terroir et récemment, Monsieur Robert Parker a pu écrire *« One of the best cru bourgeois. »*
CHATEAU DE LAMARQUE à LAMARQUE 33460 MARGAUX. Tél. : 56.58.90.03 LAURENT-PERRIER DIFFUSION B.P. 3 - 51150 TOURS-SUR-MARNE. Tél. : 26.58.91.22. **CHATEAU DE LAMARQUE. Service lecteur N° 9.**

Pour la première fois dans l'histoire des CORBIÈRES, un de ses vins avait une médaille d'or au WINE CHALLENGE INTERNATIONAL à Londres, en 1989. Il s'agissait d'un rouge du CHATEAU DE LASTOURS. Ces vins, d'un haut niveau qualitatif, issus d'un sol à 80 % caillouteux par terre argileuse en pente en direction de la mer, sont produits et élevés par un centre d'aide par le travail. Leur gamme comprend : des rouges profonds, aromatiques, riches et épicés ; des gris légers, bien structurés, aux senteurs de garrigue ; des blancs aux arômes floraux et au goût fruité. Pour la petite histoire, le Château de LASTOURS s'étend sur plus de 700 hectares de terrain montagneux, formés de profonds canyons et de vignes. Ces terrains sont utilisés par Mitsubishi, Peugeot, etc., pour leur entraînement 4 x 4 en vue de courses, tel le PARIS-DAKAR. **CHATEAU DE LASTOURS. Service lecteur n° 6.**



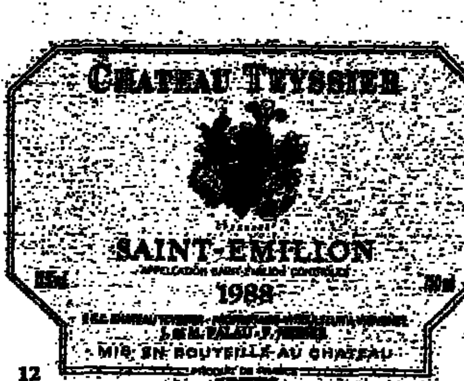
10

Le Château LANGOIRAN, « Chartreuse de charme », se situe dans l'enceinte du château médiéval du XIIIe siècle qui surplombe la petite ville de LANGOIRAN. Les chais de ce splendide château se prolongent dans les souterrains de la forteresse, et abritent les barriques detinées au vieillissement du « TOUR de LANGOIRAN » cuvée de très grand prestige, dont l'étiquette est présentée ici.
Les vins du Château LANGOIRAN s'ouvrent au *MONDE* et offrent à l'amateur averti un bouquet d'une finesse remarquable. Riches et généreux dans leur splendide robe de velours, ces vins finement boisés accompagnent tous les mets d'un repas « gastronomique », qu'ils soient jeunes ou vieux, tant leur souplesse est agréable.
La famille NEESER est toujours fière, on peut la comprendre, de faire visiter ces hauts lieux de traditions, ou l'on déguste ces superbes vins dans un cadre où l'odeur du vin a remplacé celle de la poudre. A ne pas manquer. **CHATEAU DE LANGOIRAN. Service lecteur N° 10.**



11

La S.C.E. des Vignobles et Vergers François RAVEL est une société familiale installée à PIERREFEU-DU-VAR depuis 1964, date du rapatriement d'Algérie de la famille RAVEL.
Les propriétés achetées n'étaient alors que des pentes douces couvertes par la forêt des Maures, qui ont été défrichées et mises en terrasse pour pouvoir y établir le vignoble.
Avec 380 hectares de vigne plantés à partir de cépages renommés tels que cabernet-sauvignon, mourvédre, sémillon, syrrah, merlot, Mouvrèdre et Chardonnay, la société est maintenant une des plus importantes de l'appellation côtes de Provence. Dans le même temps, ils ont construit une cave importante bénéficiant des apports les plus modernes de la technologie : centrifugation des moûts, contrôle des températures de fermentation, cuves autovidantes en acier inoxydable, chambre de réfrigération. La production annuelle moyenne est de 20.000 hectolitres et la cave, d'une capacité portée récemment à 30.000 hectolitres, permet de stocker une récolte et demie. La mise en bouteille est faite au château, sur une ligne automatisée d'une capacité de 1.600 caisses/jour. Diffusant leurs vins à 70 % sur les marchés étrangers et souvent vers des destinations lointaines, ils ont été amenés à équiper leur chaîne d'embouteillage d'un groupe isobarométrique permettant une meilleure protection contre les risques d'oxydation. **CHATEAU MONTAUD. Service lecteur N° 11.**



12

Le Château TEYSSIER est une très ancienne propriété viticole de Saint-Emilion. La qualité de son terroir s'exprime pleinement dans ses crus, très harmonieux. Ils allient race, charme et élégance et présentent un beau potentiel au vieillissement. Julien et Martine PALAU associés à Francis NEESER, exploitent ce vignoble et apportent tout leur savoir-faire et leur passion à l'élevage des vins du Château TEYSSIER. Pour ces fêtes de fin d'année ils vous proposent de partir à la découverte du prestigieux millésime 1988, et le 1987 « Prêt à déguster » particulièrement réussi, grâce à une sélection très sévère lors des assemblages avant la mise en bouteilles, qui s'effectue en totalité au château. **CHATEAU TEYSSIER. Service lecteur N° 12.**

13

La Société des
férentes exploit
derie. Château
ques années, e
Ces exploitatio
côtes de Berger
sec, sauvignon
médailles au C
Mâcon ont réc
ductions. La su
88 hectares. Le
leurs vinificatio
se font au chai
sement s'effectu
chêne et égale
200.000 boute
leurs permetten
particuliers les
derie, demeure
5 kilomètres de
route de Mont
de la Dordogne
histoire et de l
dans cette belle
Château la Bo
pourrez visite
SOCIÉTÉ DES
RIE. Service le

14

Propriétaire à SAI
MOULIN DE LA RO
1985 le Château SE
ainsi dans sa com
ESTEPHE, lieu-dit
cuvier et autres bâti
d'un grand cru. Le
parcelles se trouvan
graveleuses de l'app
elles jouxtent les plus
phélan - meyney et
est synonyme de qu
nets-sauvignons app
bouquet alors que les
légèreté, élégance et
de grande classe et
SÉGUR DE CABA



15

E FÊTES

(Publicité)

la plus délicate et la plus excitante qui soit. nous vous proposons un carnet d'adresses de crus ls pour vos dîners de Fêtes ou de cadeaux pour les

ıidement la documentation de chacune des propriétés upon à Julien Dugard.



vignobles de la Borderie gère dif- ations familiales : Château la Bor- Treuil de Nailhac, et depuis quel- : fermage, Château la Fonrousse. ons produisent du monbazillac, ac rouge, bergerac rosé, bergerac et muscadelle. De nombreuses concours général agricole Paris et mpensé la qualité de leurs pro- face totale des 3 vignobles est de urs cultures sont traditionnelles, ns sous contrôle de température du Château la Borderie. Le vieilli- e dans un chai de 22 foudres en ment en barriques totalisant illes. Les sélections de récoltes t d'élaborer avec amour et soins productions. Le Château la Bor- du début XVIIIe siècle, se situe à la charmante ville de Bergerac, -de-Marsan, dans le département en Périgord, haut lieu de la pré- a gastronomie. Lors de vacances : région, une visite des chais au derie leur fera plaisir, où vous : et goûter leur différents crus. VIGNOBLES DE LA BORDE- teur Nº 13.

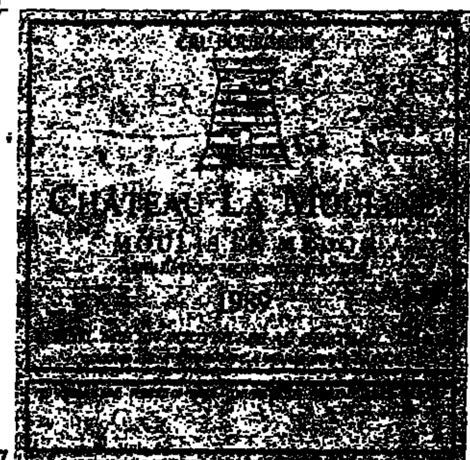
1988 Château DE CABANAC

NT-JULIEN du Château OSE Guy DELON acheta en SUP de CABANAC et reste mune natale de SAINT- LE PORT. Il monte chai, ments d'exploitation dignes vignoble est constitué de 9 sur les meilleures croupes llation, face à la Gironde, grands crus tels que calon - ... Son vieil encépagement lité. La majorité de caber- rte le corps, la dureté, le merlots amènent souplesse, font à tous les deux un vin longue garde. CHATEAU AC. Service lecteur Nº 14.



16

Les Domaines de Bosredon, au cœur du Périgord, perpétuent la tradition d'une grande région viticole. Au Château Bélingard-Chayne, Sylvie et Laurent de Bosredon, amoureux de leur terroir et de leurs produits, exercent sur les 80 hectares du vignoble une sélection impitoyable qui leur a permis d'élaborer, entre autres, deux vins superbes : un côtes de bergerac rouge et un bergerac blanc sec qui surprennent tous les dégustateurs par leur concentration et leur élégance. Elevés en barriques, ces vins ont déjà été reconnus par les meilleurs spécialistes comme s'imposant dans le peloton de tête des vins du Sud-Ouest. A titre d'hommage à leur grand-mère, décédée l'année dernière à cent deux ans, Sylvie et Laurent de Bosredon ont décidé de consacrer ces deux vins à la marquise Blanche de Bosredon. DOMAINE DE BOSREDON CHATEAU DE BELINGARD. Service lecteur nº 19.



17

Le CHATEAU LA MOULINE, propriété familiale depuis cinq générations, est situé entre un moulin à vent et un moulin à eau, d'où son nom. Abrité des rigueurs hivernales sur le versant sud d'une colline moulissoise, il jouit d'un ensoleillement maximum bénéfique à la qualité du produit. Les vignes du CHATEAU LA MOULINE, dont certains pieds ont plus de soixante-dix ans, sont plantées sur sol à 50% argilo-calcaire et 50% sablo-graveleux. Son premier vin, issu d'une sélection rigoureuse, vieillit de dix-huit à vingt-quatre mois dans des fûts de chêne merrain neufs. Ces vins sont, à la fois, charpentés, charnus et souples. Le 90, particulièrement prometteur, laisse espérer un très grand millésime. CHATEAU LA MOULINE. Service lecteur Nº 17.



18

GUIRAUD, le plus grand renouveau qualitatif de ces quinze dernières années à BORDEAUX. 1988 un chef-d'œuvre (Michel BETANE) 1989 un vin d'anthologie (Xavier PLANTY) 1990 attention : en vente à partir de MAI 91 en primeurs. CHATEAU GUIRAUD. Service lecteur Nº 18.

TEAU ROSSE

Le Château LAGAROSSE dans sa gamme, vous propose un PREMIERS COTES DE BORDEAUX ROUGE 88 très harmonieux d'arômes naissants de fruits mûrs et d'un joli boisé de tannins fins et fondus. A déguster dès à présent sur des viandes en sauce ou gibiers, mais également bonne aptitude au vieillissement. Pour harmoniser les saveurs d'un foie gras et d'un poisson cuisiné, un CHATEAU LAGAROSSE 89, un sec qui a du moelleux si plaisant et soyeux à souhait. A découvrir pour ces fêtes. CHATEAU LAGAROSSE. Service lecteur Nº 15.

Le Château La Nerthe est l'une des plus prestigieuse et historique propriété de Châteauneuf-du-Pape. Le domaine, qui dispose d'un vignoble de 64 hectares, est le berceau des treize cépages de l'appellation. Le terroir, son atout majeur, est constitué de sols argileux, ballastés de galets roulés ; il est à l'origine de l'élégance de leurs vins. Blanc 1989 : la récolte de belle qualité est composée de clairette, roussane, grenache blanc et bourboulenc. Eclat doré, bouquet agréable et fin, senteur de fleurs, ce vin harmonise puissance et équilibre. Moyenne d'âge idéale : 1 à 7 ans. Rouge 1988 : Alliant vigueur et finesse, ce cru témoigne d'une remarquable richesse d'arômes et de saveurs aux accents fruités et épicés (cerise, mûre et cassis). Moyenne d'âge idéale : 6 à 15 ans. CHATEAU LA NERTHE. Service lecteur nº 22.



22

Le Château TREBUCHET sélectionné parmi les 100 meilleurs BORDEAUX vous propose dans sa gammes, à des prix très abordables, un ROUGE 88 de caractère pouvant se déguster dès à présent sur une viande rouge, un BLANC 89 sec, racé et bouqueté, parfait compagnon des fruits de mer, poissons et charcuteries, un ROSE 90 frais en bouche, puissant et léger s'harmonisant à la perfection, à la fois, avec une viande blanche ou un poisson à votre souhait. Bonne fête à tous. CHATEAU LE TREBUCHET. Service lecteur Nº 16.

19

Propriété de 20 hectares créée pa M. Raymond LAFON en 1850, situé au cœur des meilleurs et plus prestigieux crus de Sauternes. Comme le veut la tradition, le vignoble du Château Raymond-Lafon est vendangé par « tris successifs » avec quatre à dix passages suivant les années. Son rendement moyen est inférieur à 9 hectolitres à l'hectare (soit un verre de vin par pied de vigne !). Le vin du Château Raymond-Lafon est conservé en barriques de chêne pendant trois ans. La famille MESLIER reste fidèle à l'idée de tradition et de qualité et accueille toujours avec le plus vif plaisir les amateurs du monde entier. Visite sur rendez-vous. Tél. : 56-63-21-02 – FAX : 56-63-19-58. CHATEAU RAYMOND-LAFON. Service lecteur nº 20.

20





21

Chantal COMTE produit des vins élégants, friands et aromatiques en blanc, rosé et rouge. Fleurons de leur appellation, les vins du CHATEAU DE LA TUILERIE sont issus du terroir des COSTIERES DE NIMES, AOC de la vallée du Rhône. Présents dans vingt-deux pays à travers le monde, le CHATEAU DE LA TUILERIE accueille sa clientèle de particuliers dans un espace magique qui mérite le détour : LE JARDIN DES VINS, aménagé dans l'ancien bergerie du château. COUREZ-Y ! CHATEAU DE LA TUILERIE. Service lecteur nº 21.

Le Château LA TREILLE DES GIRONDINS est un vignoble familial d'une quinzaine d'hectares, au pied des coteaux de Castillon. L'harmonie naturelle issue de son terroir privilégié associé aux choix des meilleurs cépage bordelais lui permet d'obtenir un vin à la forte personnalité, de couleur rouge sombre et aux arômes de fruits mûrs à la saveur légèrement vanillée, qui accompagnera avec bonheur vos repas de fêtes. (Couronné par de nombreuses médailles.) CHATEAU LA TREILLE DES GIRONDINS. Service lecteur, Nº 26.

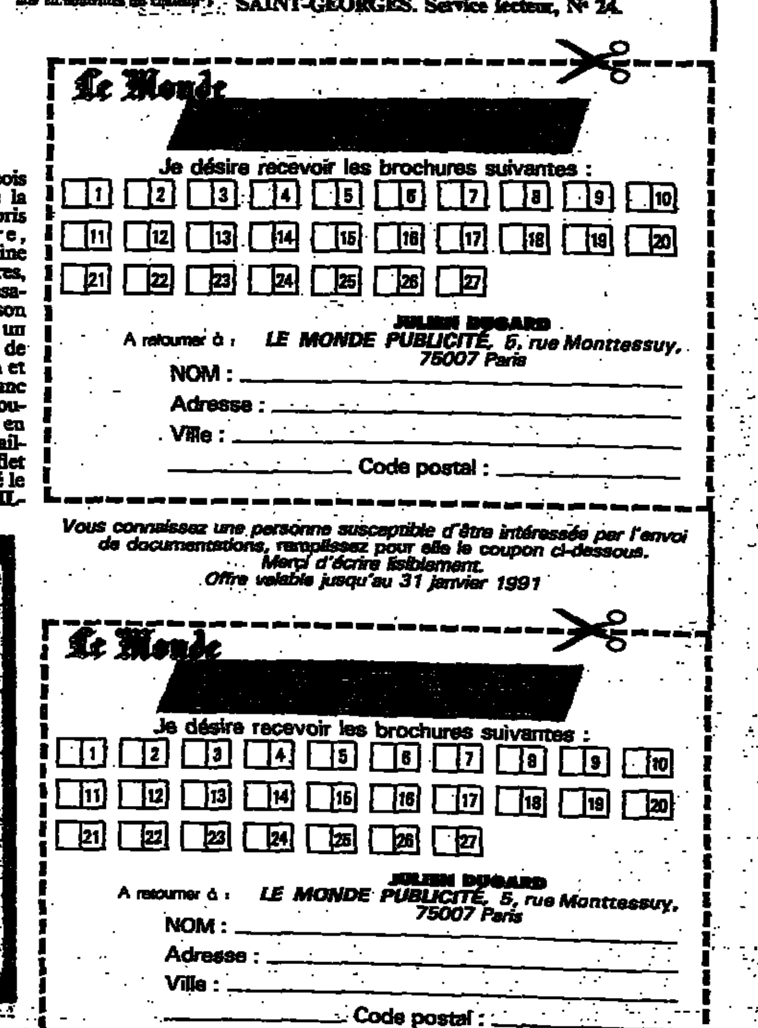
23

Jean Chanfreau s'attache à produire des vins élégants, concentrés, aux merveilleux arômes de fruits rouges : des vins superbes auxquels vous ne saurez résister. De nombreuses médailles consacrent la qualité de ces crus : médaille d'Argent en 1983 et 1985; médaille d'Or en 1984, 1986 et 1988. Le millésime 1990 est dans la lignée de ses prédécesseurs. Vente millésimes anciens – *Vente en primeur du millésime 1990* à des conditions exceptionnelles. CHATEAU FONREAUD et CHATEAU LESTAGE. Service lecteur, Nº 23.



24

Le Château BRILLETTE, cru bourgeois supérieur, est un des plus réputés de la commune de MOULIS, et a été repris par l'actuelle propriétaire, Mme BERTHAULT, en 1976. Le domaine a une superficie de soixante-dix hectares, d'un seul tenant, dont trente sont consacrés à la vigne. Placé sur une croupe, son sol est particulièrement graveleux, et un choix judicieux des cépages – 40 % de merlot, 50 % de cabernet-sauvignon et 10 % de petit-verdot et de cabernet franc produit un vin fin, délicat, fruité, bouqueté –, qui sommeille en barriques en gardant les méthodes anciennes. Les cailloux qui couvrent son sol ont un reflet particulier qui a donné à cette propriété le nom de BRILLETTE. CHATEAU BRILLETTE. Service lecteur, Nº 25.



25

26

ÉLEVÉ EN FÛTS DE CHÊNE

Le domaine de Mazeris-Bellevue a été créé en 1848 réunissant diverses parties du vieux ténement de Mazeris, réputé de tous temps par la production de vins délicats. Il est devenu une propriété modèle où sont mis à profit tous les progrès viticoles et vinicoles. M. Jacques BUSSIER continue la tradition familiale, si bien que les vins de ce cru sont excellents et très recherchés. Vignoble de onze hectares, situé dans la commune de Saint-Michel-de-Fronsac. Terrain très accidenté, sur fond pierreux. Propriété tout en coteaux, très difficile de travailler. *Cépage* : 45 % de merlot rouge, 5 % de malbec, 35 % de cabernet-sauvignon, 15 % cabernet franc. CHATEAU MAZERIS-BELLEVUE. Service lecteur, Nº 27.



27

A Saint-Georges-Saint-Emilion, au cœur même des plus belles régions vinicoles du Bordelais, dominant la campagne environnante, le vignoble du Château Saint-Georges s'étage sur de douces collines merveilleusement exposées au midi. La vigne y trouve, dans un sous-sol argilo-calcaire à astéries, un terrain de prédilection. L'encépagement à dominante merlot compte aussi des cépages cabernet et malbec dans l'exacte proportion qui confère aux vins du Château Saint-Georges cette remarquable justesse d'équilibre entre le corps et le bouquet, entre la délicatesse des arômes et la plénitude du goût.
Elevés par Pétrus DESBOIS propriétaire, dans le respect de chaque millésime et selon des méthodes naturelles, les vins du Château Saint-Georges accomplissent leur premier vieillissement en fûts de chêne blond jusqu'à l'heure glorieuse de la mise en bouteille. Le château Saint-Georges et le Château Puy-Saint-Georges sont des vins « hors commerce » réservés à une clientèle privée d'amateurs fidèles, tant en France qu'à l'étranger, et au nombre desquels on espère prochainement vous compter. CHATEAU SAINT-GEORGES. Service lecteur, Nº 24.

Le Monde

Je désire recevoir les brochures suivantes :

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10
☐ 11 ☐ 12 ☐ 13 ☐ 14 ☐ 15 ☐ 16 ☐ 17 ☐ 18 ☐ 19 ☐ 20
☐ 21 ☐ 22 ☐ 23 ☐ 24 ☐ 25 ☐ 26 ☐ 27

A retourner à : JULIEN DUGARD LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris

NOM : ____________
Adresse : ____________
Ville : ____________
____________ Code postal : ____________

Vous connaissez une personne susceptible d'être intéressée par l'envoi de documentations, remplissez pour elle le coupon ci-dessous. Merci d'écrire lisiblement. Offre valable jusqu'au 31 janvier 1991

Le Monde

Je désire recevoir les brochures suivantes :

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10
☐ 11 ☐ 12 ☐ 13 ☐ 14 ☐ 15 ☐ 16 ☐ 17 ☐ 18 ☐ 19 ☐ 20
☐ 21 ☐ 22 ☐ 23 ☐ 24 ☐ 25 ☐ 26 ☐ 27

A retourner à : JULIEN DUGARD LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris

NOM : ____________
Adresse : ____________
Ville : ____________
____________ Code postal : ____________

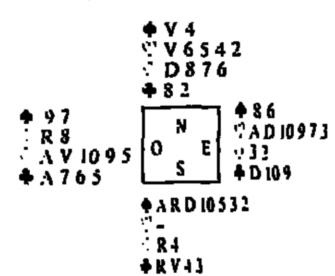


Bridge

nº 1411

LE DÉVELOPPEMENT DES MIXTES

A Genève, les gagnants du championnat par *paires mixtes* ont été les Américains *Juanita* Chambers et Peter Weichsel devant... 572 paires. L'excellente technique de Weichsel a été un facteur décisif, comme dans cette donne d'*un match de sélection en* Amérique :



♠ V 4
♡ V 6 5 4 2
◇ D 8 7 6
♣ 8 2

♠ 9 7
♡ R 8
◇ A V 10 9 5
♣ A 7 6 5

♠ 8 6
♡ A D 10 9 7 3
◇ 3 2
♣ D 10 9

♠ A R D 10 5 3 2
♡ –
◇ R 4
♣ R V 4 3

Ann. : O. don. N-S vuln.

Ouest Swanson	Nord Sontag	Est Soloway	Sud Weichsel
1 ◇	passe	1 ♡	4 ♠

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, *comment Weichsel, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

RÉPONSE

Il y a un Carreau à perdre et il est indispensable de ne concéder que deux Trèfles. Il faudra donc espérer : 1° que Ouest (qui a ouvert) n'ait que l'As de Trèfle ; 2° *que l'on puisse faire une coupe* à Trèfle. Or comment monter au mort pour faire l'impasse à la Dame de Trèfle et couper un Trèfle sans que la défense ait eu le temps d'enlever les deux atouts du mort ?

Heureusement, il y a quand même une solution : la manœuvre de Work, dont l'effet est ici de *créer automatiquement une rentrée* immédiate au mort pour faire l'impasse à Trèfle.

Ainsi, après la coupe du Roi de Cœur, *Weichsel a joué le 4 de Carreau* que Ouest a laissé passer. En effet, si Ouest prend de l'As et contre-attaque atout, le déclarant n'a plus besoin de faire de coupe à Trèfle puisqu'il prendra la main avec le 10 de Pique, tirera le Roi de Carreau, montera au mort par le Valet de Pique et réalisera la Dame de Carreau sur laquelle il défaussera un Trèfle. Enfin, il jouera le 8 de Trèfle et fournira le Valet pour ne concéder au total que l'As de Carreau et deux Trèfles...

Ouest (Swanson) a donc fourni le 9 de Carreau pris par la Dame qui a permis d'être en Nord pour faire l'impasse à la Dame de Trèfle. Ouest a fait l'As de Trèfle et a joué atout pris par Weichsel, qui a joué le Roi de Trèfle et *a coupé un Trèfle avec le dernier atout du mort...*

UNE TECHNIQUE MÉCONNUE

Cette donne, jouée au championnat d'Europe de Turku, est le *genre d'exercice* que l'on *peut* donner dans un cours de technique.

La manche à Sans Atout a été bien jouée dans le match Finlande-Portugal, mais pas dans les autres *matchs.*

♠ D 2
♡ A D 7 4 3
◇ R 4
♣ R 10 9 6

♠ A 6 4
♡ 10
◇ A 9 8 7 5 2
♣ V 7 3

♠ 9 8 7 3
♡ R 9 6 5 2
◇ D 3
♣ 4 2

♠ R V 10 5
♡ V 8
◇ V 10 6
♣ A D 8 5

Ann : S. don. E-O vuln.

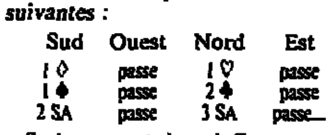
Sud	Ouest	Nord	Est
Metello	X...	Cordeiro	Y...
1 SA	passe	2 ◇	passe
2 ♡	passe	3 SA	passe...

(1 SA : 12-14 ; 2 ◇ : Texas.)

Ouest ayant entamé le 7 de Carreau, *comment Jorge Metello en Sud a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

A l'autre table, on aboutit au même contrat après les enchères *suivantes* :



Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◇	passe	1 ♡	passe
1 ♠	passe	2 ♣	passe
2 SA	passe	3 SA	passe...

Sud a ouvert de « 1 Carreau » (fourre-tout) parce qu'il jouait sans doute le Trèfle de précision où l'ouverture artificielle de « 1 Trèfle » promet au moins 16 points et où l'ouverture de 1 dans une majeure garantit au *moins cinq cartes. Sud ne pouvant* ouvrir de 1 Trèfle, ou de 1 Pique ou de 1 SA, a donc ouvert de 1 Carreau...

« La Lettre du bridge »

La Lettre du bridge, le magazine bimensuel de Lebel et Dupont, en est à sa deuxième année de publication. Rappelons le prix de l'abonnement : 310 F. (*33, avenue de Ségur, 75007* Paris ; tél. : 42-73-01-70.)

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

nº 642

Les anacroisés sont des mots croisés dont les *définitions* sont remplacées par les lettres de *mots à trouver.*

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EFLPRSUU. – 2. DEEOPST (+ 1). – 3. AENPRUU. – 4. EMORSU (+ 4). – 5. ABFIINOU. – 6. ACEGINNT. – 7. AEOSSSS. – 8. AEELMST (+ 1). – 9. ADEEHISV. – 10. ACMRSSU. – 11. ACEEILT. – 12. AEEGILNR (+ 6). – 13. ANNOST (+ 2). – 14. ACDEINRT (+ 4). – *15. AACCORT.* – *16. EEILRSU* (+ 2). – 17. AAAEHINR. – 18. AABCOST (+ 1). – 19. EEIIOSTV. – 20. AEELMNY. – 21. EEILNNT. – 22. ACCEIINS.

VERTICALEMENT

23. ACEEILPS (+ 1). – 24. *AAMRSTU* (+ *1*). – 25. DENOORTU. – 26. EHIITTT. – 27. EEGIMNS (+ 1). – 28. AAEFILTT. – *29. ABCIMNO (+ 1).* – 30. AAGINNTV. – 31. AAEEGLTT. – 32. ABIOSS (+ 1). – 33. AAEERSS (+ 1). – 34. ACCEENST. – 35. ACCEELN. – 36. EOPRRST (+ 2). – 37. AINNORRU. – 38. AEIIRRT (+ 3). – 39. EEEMNST. – 40. AEEINNOS. – 41. EENSSTTU.

SOLUTION DU Nº 641

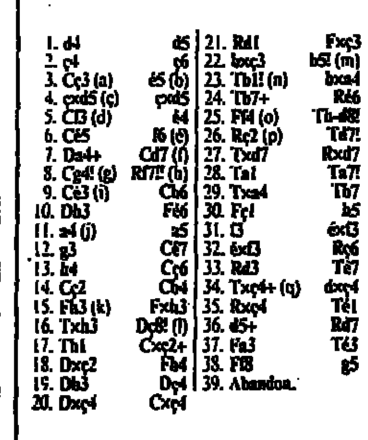
1. NOTARIAT. – *2. AULOFEE*, mouvement d'un bateau. – 3. QUINTIDI. – 4. CORNAQUE. – 5. CIMENTA (ECIMANT EMINÇAT). – 6. COLOSSAL. – 7. UREMIQUE. – 8. CISELURE (CULIÈRES...). – 9. ENTREREZ (RENTEREZ ENTERREZ). – 10. SIXAIN. – 11. ORANGEA. – 12. LUTECIEN. – 13. *EDITANT* (TENDAIT). – 14. NEMERTE. – 15. AGAPETES, compagne d'un apôtre (PAGEATES). – 16. *YEMENITE.* – 17. NETSUKE. – 18. *STERER* (RESTER TERRES TERSER). – 19. ECRIANT (CARIENT...). – 20. NOCTULE (CLOUENT COULENT). – 21. COENZYME. – 22. *RINGARDE (DEGARNIR).* – 23. TERZETTO. – 24. AIMAMES. – 25. ENTERENT. – 26. REANIME (ANEMIER...). – 27. GARANTE (ARGENTA...). – 28. ROSENT, rosissent... (ETRONS...). – 29. AQUEUSE. – 30. PATENTEE. – 31. ANCOLIES (ECALIONS ONCIALES). – *32. URGENCE.* – *33. UTILISAI.* – 34. LIMONEUX. – 35. EMPATER (EMPETRA ETAMPER TEMPERA). – 36. ANCIENS (CANINES). – 37. TAURIN (RUINAT URINAT). – 38. EXALTEE. – 39. UNISSENT (SUNNITES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

nº 1413

Championnat de Suède, 1990.
Blancs : M. Wiedenkeller.
Noirs : T. Engqvist.
Gambit-D. Défense slave.
Contre-gambit Winawer.



1. d4	d5	21. Rd1	Fxç3
2. ç4	ç6	22. bxç3	b5! (m)
3. Cç3 (a)	é5 (b)	23. Tb1! (n)	bxa4
4. çxd5 (ç)	çxd5	24. Tb7+	Ré6
5. Cf3 (d)	é4	25. Ff4 (o)	Th-d8!
6. Cé5	f6 (é)	26. Rç2 (p)	Td7!
7. Da4+	Cd7 (f)	27. Txd7	Rxd7
8. Cg4! (g)	Rf7!! (h)	28. Ta1	Ta7!
9. Cé3 (i)	Cb6	29. Txa4	Tb7
10. Db3	Fé6	30. Fç1	b5
11. a4 (j)	a5	31. f3	éxf3
12. g3	Cé7	32. éxf3	Rç6
13. h4	Cç6	33. Rd3	Té7
14. Cç2	Cb4	34. Txç4+ (q)	dxç4
15. Fh3 (k)	Fxh3	35. Rxç4	Té1
16. Txh3	Dç8! (l)	36. d5+	Rd7
17. Th1	Cxç2+	37. Fa3	Té3
18. Dxç2	Fb4	38. Ff8	g5
19. Dh3	Dç4	39. Abandon.	
20. Dxç4	Cxç4		

NOTES

a) 3. Cf 3 évite la surprise qui suit.

b) Ce contre-gambit qui vit le jour dans la partie Marshall-Marco du tournoi de Monte-Carlo en 1901, n'a jamais été populaire, les théoriciens considérant unanimement qu'il s'agissait d'une initiative prématurée laissant aux Blancs un net avantage.

ç) Ou aussi 4. dxé5, d4 ; 5. Cé4, Da5+ ; 6. Cd2 !, Ch6 (si *6..., Dxé5 ; 7. Cg-f3 et si 6...*, Cd7 ; 7. é6!, fxé6 ; 8. g3, é5 ; 9. Fg2, Cg-f6 ; 10. Cf3, Fé7 ; *11. 0-0)* ; *7.* Cf3, Cf5 ; 8. g3, Cd7 (8..., Cé3 ne donne rien à cause de 9. fxé3, dxé3 ; 10. Fg2, Fç5 ; 11. a3 !, éxd2+ ; 12. Fxd2, Db6 ; 13. b4) ; 9. é6!, fxé6 ; 10. Fg2, é5 ; 10. 0-0, Cf6 ; 12. Cg5 et les Blancs sont bien.

d) Certains préfèrent la suite 5. é4, dxé4 ; 6. Fb5+, Fd7 ; 7. dxé5, Cç6 ; 8. Dd5, Fb4 ; 9. Cg-é2. Ici la prise 5. dxé5 est faible : 5..., d4 ; 6. Cé4, Da5+ ; 7. Cd2, Cç6 ; 8. Cf3, Fg4 avec un jeu agréable pour les Noirs.

é) Et voici un vieux coup, pourtant jugé « faible » selon tous les experts. D'autres continuations comme 6..., Fé7 ; 7. Da4+ !, Rf8 ; 8. h3! ou 6..., Cç6 ; 7. Da4, Fd7 ; 8. Cxd7, Dxd7 ; 9. Ff4 ou 6..., Da5 ; 7.é3, Fb4 ; 8. Fd2 sont favorables aux Blancs.

f) Si 7..., Ré7 ; 8. Db3, Ré6 (et *non 8..., fxé5 ; 9. Fg5+, Cf6* ; 10. dxé5) ; 9. g3!

g) Et maintenant le pion d5 est perdu.

h) Une idée fantastique trouvée par Engqvist contre Carlsson en 1988, qui remet en cause toutes les idées reçues. A noter la menace de gagner une pièce par 9..., Cb6.

i) Après 9. Cxd5, Cb6! ; 10. Cxb6, Dxb6 ; 11. Cé3, Fb4+ ; 12. Fd2, Fxf2+ ; 13. Rxd2, Dxb2+ ; 14. Cç2, Fé6 ; 15. Db4+, Dxb4 ; 16. Cxb4, Cé7 les Noirs n'ont aucun problème en fin de *partie selon Engqvist.*

j) Ou 11. f3, f5 ; 12. fxé4, fxé4 ; 13. g3, Cf6.

k) Douteux, mais les Noirs sont déjà mieux.

l) Menace 17..., *Dxh3 tout* en forçant la formation d'un pion arriéré en ç3.

m) Un net avantage en finale aux Noirs, qui prennent le chemin *le plus rapide pour créer* un pion passé.

n) Si 23. axb5, Th-b8 ; 24. Tb1, *a4 ; 25. Ff4*, Tb7.

o) Et non 25. Txg7?, a3.

p) Si 26. Txg7, Ta-b8!! ; 27. Fxb8, Txb8 et le pion a4 ne peut être arrêté.

q) Désespoir. Cependant, 34. Fd2, Rb5 ; 35. Ta1, a4 ne sauvait pas les Blancs.

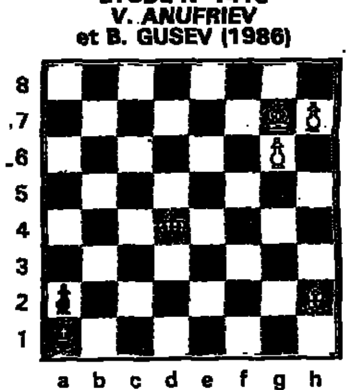
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1412 M. LIBURKINE (1938)

(Blancs : Ré2, Ta1, Cb3. Noirs : Rç2, Fé1, Ch2, Pg4.)

1. Cd4+, Rç3 ; 2. Cb5+, Rç4 ! (si 2..., Rb4? ; 3. Tb1+ et 4. Rxé1) ; 3. Cd6+, Rç5 ! ; 4. Cb7+, Rç6 ; 5. Cd8+, Rç7 ; 6. Cé6+, Rd7 ; 7. Cf8+, Ré7 ; 8. Cg6+, Rf7 ; 9. Ch8+ !, Rg7 ; 10. Txé1, Rxh8 ; 11. Th1, g3 ; 12. Ré3, Rg7 ; 13. Rf4, g2 ; *14. Tg1, Cf1 ; 15. Txg2+, R joue* ; 16. Tf2 avec gain du C.

Claude Lemoine

ÉTUDE Nº 1413 V. ANUFRIEV et B. GUSEV (1986)

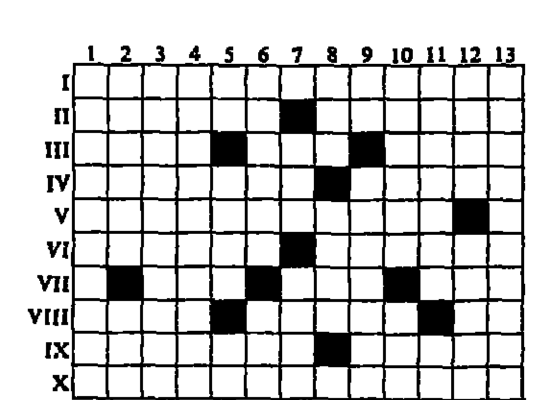


Blancs (4) : Rg7, Fh2, Pg6 et h7.
Noirs (3) : Rd4, Fa1, Pa2.

Les Blancs jouent et font nulle.

Mots croisés

nº 640



HORIZONTALEMENT

I. On vient d'en contester plus d'un. – II. Levé. Remet en pièces. – III. Uses. Assure. Course. – *IV. Bruyante approbation.* Donner de précieux pouvoirs. – V. Donne de précieuses règles. – VI. Se dit. C'est fait sans douceur. – VII. En mémoire. Suivent leur pente. Pronom. – VIII. Lettre grecque. Variantes. En plus. – IX. Des huiles. Permettent de négliger l'apprentissage. – X. Ils sont bien peu à défendre cette dualité.

VERTICALEMENT

1. Sous réserve de ferme propos. – 2. Il y en a toujours ici ou là. *Dans l'arène.* – 3. *Médecins de nos* plus chères compagnes. – 4. Fixait le cadre. – 5. Note inversée. Savait tout sur le droit en son temps. Pièce. – 6. Après l'averse. Sur la terre, et bien là. – 7. En recueil. Un peu coloré. – 8. C'est dans le sang. Va sur la barque. – 9. Pronom. Plan. – 10. Nécessaires pour tout fixer. Syndicat. – 11. Après viennent les fruits. Symbole d'un affrontement. – 12. Après un dernier coup. Pousse en ce sens mais s'écrit dans l'autre. – 13. Cette ligne est bien placée de ce côté.

SOLUTION DU Nº 639

Horizontalement

I. Archiduchesse. – II. Salades. Etain. – III. Trilogies. Gec. – IV. Révèlent. Rauh. – V. Ota. Aléatoire. – VI. Légat. Eloge. – VII. Ecrasera. Ai. – VIII. Gosier. Setons. – IX. Un. Demi. Rodés. – X. Etrésillonnée.

Verticalement

1. Astrologue. – 2. Rareté. Ont. – 3. Clivages. – 4. Hâle. Acide. – *5. Idolâtrées.* – *6. Dégel.* Armi. – 7. Usinées. Il. – 8. Etalés. – 9. Hes. Torero. – 10. Et. Rogaton. – 11. Sagaie. Odn. – 12. Sieur. Anée. – 13. Enchérisse.

François Dorlet

Dames

nº 394

DEGRÉ « NEUF » PAR DOCTEUR GOUDT
Championnat des Pays-Bas, 1989.
Blancs : docteur Goudt.
Noirs : Stenekes.
Ouverture : Raphaël.

1. 32-28	19-23	25. 39-28 (k)	9-14
2. 28x19	14x23	26. 31-27	11-17
3. 37-32(a)	10-14	27. 44-39!(l)	6-11
4. 41-37(b)	14-19(c)	28. 27-22!!(m)	18x27
5. 35-30(d)	16-21(e)	29. 32x21	17x26
6. 40-35	21-26	30. 28-23	19x28
7. 44-40	17-22	31. 30x19	13x24(n)
8. 50-44	11-17	32. 34-30!(o)	25x34
9. 47-41	5-10	33. 39x19	14x23
10. 32-28	23x32	34. 37-31	26x39
11. 37x28	26x37	35. 40-34	39x30
12. 41x32(f)	10-14	36. 35x4!!(p)	12-17
13. 36-31	6-11	37. 4-31	11-16
14. 32-27!(g)	1-6	38. 31-48!	28-32(q)
15. 42-37	20-25(h)	39. 38x27	8-13
16. 37-32	14-20	40. 49-43	13-18
17. 31-26	22x31	41. 43-39	23-29
18. 26x37(i)	17-22	42. 48-37!(r)	2-8
19. 28x17	11x22	43. 45-40	8-13
20. 46-41	7-11	44. 40-35	3-9
21. 37-31	20-24!(j)	45. 37-26!	16-21(s)
22. 48-42	15-20	46. 27x16	Abandon
23. 41-37	4-10		
24. 33-28	22x33		

NOTES

a) Ne s'engageant pas dans la variante de concentration massive des forces sur l'aile droite : 3. 34-30 (20-25) ; 4. 40-34 (10-14) ; 5. 44-40 (5-10) ; 6. 50-45 (17-22) ; 7. 31-27 (22x31) ; 8. 36x27 (14-19) ; 9. 33-29 (10-14) ; 10. 30-24 (19x30) ; 11.35x24 [BERG-MIKSA, Westerbaar, novembre 1988].

b) Un autre début très actif sur l'aile droite des Blancs se déroute dans la variante. 4. 34-30 (17-21) ; 5. 30-25 (11-17) ; 6. 42-37 (13-19) ; 7. 40-34 (8-13) ; 8. 34-29 (23x34) ; 9. 39x30 (6-11) ; *10.* 47-42 (2-8) ; *11.* 31-27 (18-23) ; 12. 45-40 (21-26) ; 13. 40-34 (17-21) ; 14. 34-29 (23x34) ; 15. 30x39 (12-18) ; 16. 39-34 (7-12) ; 17. 34-30 (18-23) ; 18. 30-24 [MOGILJANKI-BALJAKIN, championnat d'URSS, 1986].

c) Très ouverte et dynamique est la variante de contrôle du centre par les Blancs : 4. ...(5-10) ; 5. 46-41 (17-21) ; 6. 31-26 (14-19) ; 7. 26x17 (12x21) ; 8.35-30 (10-14) ; 9. 30-25 (7-12) ; 10. 32-28 (23x32) ; 11. 37x28 (1-7) ; 12. 42-37 (21-26) ; 13. 34-29 (18-23) ; 14. 29x18 (12x32) ; 15. 37x28 [le centre à nouveau] [BRAAK-SCHREURS, championnat des Pays-Bas juniors 1987].

d) Autre principale variante de début à connaître... par cœur : 5. 46-41 (5-10) ; 6. 35-30 (20-25) ; 7. 40-35 (17-21) ; 8. 32-28 (23x32) ; 9. 37x28 (21-26) ; 10. 41-37 (18-23) ; 11. 37-32 (26x37) ; 12. 42x31 (15-20) ; 13. 44-40 *(20-24)* ; *14. 34-29 (23x34)* ; 15. 40x20 (25x14) [BIESSINNEMA, Dokkum, septembre 1987].

e) Les Noirs placent dans certaines variantes un stoppeur à 25, comme dans la variante 5. ...(20-25) ; 6. 33-29 (9-14) ; 7. 40-35 (3-9) ; (e 1) ; 8. 44-40 (5-10) ; 9. 50-44 (23-28) [les Noirs *ruent dans les brancards sur cette* violente poussée au centre) ; 10. 32x23 (19x28) [HOOGTERP-BORST, *Dokkum*, septembre 1987].

e1) Aux galeries sans faille on relève aussi dans les tendances actuelles 6. ...(5-10) ; 7. 44-40 (10-14) ; *8.* 33-29 *(17-22)* ; 9. 31-27 (22x31) ; 10. 36x27 (11-17) ; 11. 46-41 (6-11) ; 12. 38-33 *(17-22)* [MOOSER-MOL, tournoi Côte-d'Or, 1987].

f) L'un des innombrables débuts classiques dans lequel les Blancs se sont attachés à développer leur centre dans une harmonie parfaite.

g) Double enchaînement au centre à point nommé, le centre demeurant inaccessible aux Noirs.

h) Contournant la difficulté née de cette situation, les Noirs s'orientent vers une stratégie de neutralisation de l'aile droite adverse.

i) Les Blancs perdent des temps, choix peut-être encore plus judicieux que le maintien du double enchaînement. La physionomie de la partie s'en trouve alors sensiblement changée.

j) La neutralisation, temporaire tout au moins, de l'aile droite *adverse.*

k) Nouvel assaut au centre.

l) Le docteur Goudt conçoit magnifiquement une médecine radicale pour s'épargner toute dépense supplémentaire d'énergie.

m) Une médecine radicale sous forme d'une prestigieuse combi*naison de gains en... neuf* temps ! Degré « neuf » !

n) Si 31. ...(14x23) ; 32. 34-30 (25x34) ; 33. 40x16, +.

o) Au cœur du mécanisme.

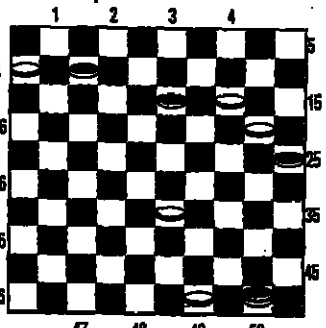
p) Dame et coupe la route à cinq pions adverses.

q) Les Noirs sont contraints à ce sacrifice en raison des menaces de rafles par la dame après 38-33 ou 38-32.

r) Interdisant (17-21) et (17-22).

s) Nouveau sacrifice.

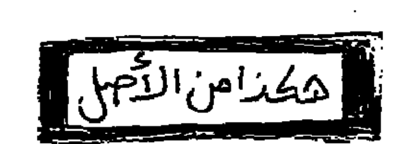
PROBLÈME P. DEGUÉE 1968



Les Blancs jouent et gagnent.

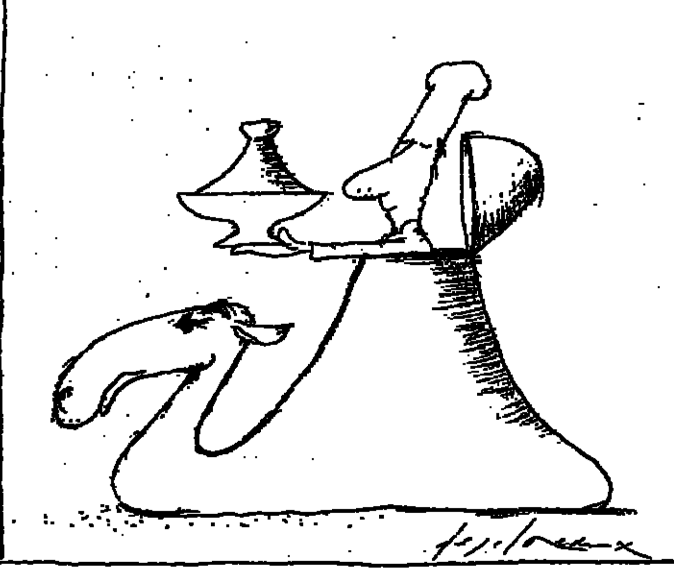
• SOLUTION : 6-1! 50x5 (forcé) 1x4 (25x14) 4-10! (14-20) 10-46 (20-24) 49-44, etc. + par enfermé et par opposition.

Jean Chaze



Cuisine marocaine

Raymond Oliver me disait un jour : « *La cuisine marocaine est la plus riche en variété et la plus recherchée en qualité de toutes les cuisines traditionnelles d'Afrique du Nord !* »



L'EXCELLENT Raymond avait raison : depuis l'harira, soupe aux multiples accords avec abattis de volaille ou viande de mouton, riz ou pois chiches – qui peuvent être remplacés par des fèves fraîches, voire des lentilles, de même que le gros bouquet de coriandre qui l'aromatise peut être remplacé par du carvi ou de la menthe poivrée – jusqu'à la pastilla sucrée du dessert, quelle richesse !

Mais ici le doute me prend : faut-il dire pastilla, bstella, bastela ou bstila, comme je trouve écrit ailleurs ? Il s'agit d'une pâte « étirée » du bout des doigts (comme celle du pastis gascon, qui, de reste, nous vient peut-être des Maures d'Espagne), dont on fait des crêpes garnies diversement (poulet ou abats de poulet souvent). De même, les briwattes (que je trouve aussi écrits briouats), comparables au baklava, dessert connu des restaurants orientaux, semblent être multiples, de recette comme d'orthographe. Ajoutez-y les touajen (tagine au singulier), sortes de ragoûts qui peuvent être au poisson, au poulet, au mouton, aux différents légumes et même, sucrés, aux fruits pour le dessert. Sans compter, bien entendu, les couscous que, sur la carte du *Mansouria*, je trouve orthographiés kascsou ! Vous avouerez que, pour le Parisien, tout cela complique un peu les cartes des restaurants. Mais, justement, l'aimable et jolie patronne-cuisinière (membre de l'ARC) du *Mansouria*, sociologue de son premier métier et fan tout à la fois de cuisine et de culture marocaines, vous édifiera peut-être et réparera les erreurs de ce « papier ». Pour moi, j'hésiterai, en entrée, entre le zaalouk et le rgaïf, ignorant tout de l'un et de l'autre, et, délaissant le bel assortiment des touagin (que, plus haut, j'écrivais touajen), je méditerai devant le couscous (pardon, le kascsou !) : bidaoui (casablancais), fassi (de Fez, aux oignons, raisins secs et pois chiches accompagnant l'agneau rituel), celui d'Oujda, celui aux quatre viandes, celui au poulet, celui aux brochettes... Ouf !

Considérant, avec Brillat-Savarin, qu'un repas sans fromage... etc., je terminerai par les briwattes au fromage, le tout arrosé de thé à la menthe, non sucré bien sûr. Et ce, malgré les cinq vins marocains figurant à la carte du *Mansouria* (11, rue Faidherbe, 75011 Paris ; tél. : 43-71-00-16. Fermé mardi et mercredi midi. Menus aux déjeuners à 97 F et à 142 F ; à la carte, compter 250-350 F).

Puisque je parle couscous, j'aime à vous signaler aussi le restaurant *Ourassi* (6, rue Corvetto, 75008 Paris ; tél. : 45-22-12-59. Fermé samedi et dimanche). Ourassi, c'est l'autre nom du massif montagneux de l'Algérie berbère. Mais le chef (ancien du *Timgad*) est marocain, et la carte reflète cette cuisine : pastilla, tagines (au pluriel francisé) et couscous (roulé main, évidemment !). Le cadre est agréable, l'accueil de Nassera charmant et, outre la grande variété de bricks et la pastilla (décidément, je préfère bstella !), la carte propose sept variantes de couscous, cinq de tagines. Compter 250-350 F.

La Reynière

Semaine gourmande

Le Coq Hardy à Bougival

Contrairement à Paris, la banlieue ne change guère sur le plan de la restauration. Du nouveau ? Au début de l'année il y a eu, à Asnières, *Le Van Gogh*, dont le succès s'affirme de jour en jour. Il y aura, l'an prochain, du neuf à Versailles, si mon petit doigt ne m'a pas trompé. Et voici enfin, pour la rentrée, la résurrection du *Coq Hardy* de Bougival.

Vieille maison de charme et d'appétit tombée, depuis quelques années, dans une banalité qui devait mal finir. Un nouveau propriétaire y a investi beaucoup d'argent et plus encore peut-être de désir de renouer avec la tradition. J'ai retrouvé là, directeur, M. Dumont, homme de métier s'il en fût, Gilles Letessier, excellent sommelier, et, jeune encore mais chevronné, le chef Michel Tirel (au nom prometteur, Tirel n'étant-il pas le patronyme de Taillevent ?). Et aussi, à la réception, le charme de la brune Gloria qui, comme au temps heureux du *Coq Hardy* de Francis Bonnerue, éclaire la belle salle un peu assombrie l'hiver mais donnant toujours sur l'escalade des jardins et des hortensias bleus entourant les tables de l'été.

A la carte, on se régalera du foie gras (simplement à la gelée) de canard, d'une salade de béatilles (crêtes, rognons, gésiers et sot-l'y-laisse), de la salade de homard, d'une cassolette de saint-jacques, huîtres et langoustines à la sauce d'une finesse exquise, du ris de veau braisé aux câpres, d'agneau aux olives, etc., avant les desserts résumés par le « grand dessert » du *Coq Hardy*. Bonne cave (j'ai accompagné l'agneau et les fromages d'un cornas vivarois allègre). A la carte, compter 400-500 F ; deux menus à 200 F et 260 F.

► Le Coq Hardy, 16, quai Rennequin-Sualem, 78380 Bougival. Tél. : 39-69-01-43. Fermé dimanche soir et lundi. Salons 10 à 70 couverts. Parking. CB-AE-DC.

Le Ballon des Ternes

Cette vieille brasserie vient d'être reprise par MM. Menut (de *La Grande Cascade*). Dans un décor élégant, vous vous régalerez des classiques du genre : outre les fruits de mer d'arrivage journalier en direct, de bonnes entrées (du foie gras à la terrine de queue de bœuf), du plat du jour de l'ardoise, des grillades (avec aussi l'andouillette AAAAA de Duval et le steack tartare), d'un merlan frit en colère ou de sardines de Royan grillées. Bons desserts. Des vins à prix honnêtes (le gamay de Marionnet est à 80 F, le muscadet de Métaireau à 98 F) conduisent à des additions d'environ 200-250 F.

► Le Ballon des Ternes, 103, avenue des Ternes, 75017 Paris. Tél. : 45-74-17-98. T.l.j.

L'Armoise

J'ai déjà signalé l'intelligente formule de cette bonne petite maison de quartier, la cuisine de Georges Outhier, l'accueil de son épouse. En fait, on y peut déjeuner rapidement d'un plat unique (68 F), d'une entrée et un plat (86 F), d'une entrée, un plat, un dessert, une demi-bouteille de vin et un café (158 F).

Et de bons plats du jour comme le mille-feuille de crabe beurre blanc, le tartare de thon, l'escalope de veau fondue de comté, le filet mignon de porc aux pêches, la tarte aux noix et miel, une mousseline de fromage blanc et sa salade de fruits exotiques.

► L'Armoise, 67, rue des Entrepreneurs, 75015 Paris. Tél. : 45-79-03-31. Fermé samedi midi et dimanche soir. CB. Chiens acceptés.

Miettes

Le cardon. – J'avais écrit que c'était un légume de plus en plus rare. Mais la production locale ne veut pas se faire oublier et les producteurs de Vaulx-en-Velin organisent, le 8 décembre, la Fête du cardon.

Richesses (gourmandes) du Bourdonnais. – Le conseil général de l'Allier organisera le 19 décembre, avec le concours de Simone Lemaire (de l'ARC, mais aussi présidente des Mères bourdonnaises), un déjeuner de folklore gourmand : lièvre à la Duchambais, oyonnade et gargouillau (gâteaux aux poires), etc., le tout arrosé de saint-pourçain, bien sûr !

A table, à table ! – C'est le titre d'une exposition gastronomique (livres et documents sur les arts de la table du Moyen Age à nos jours) à la Bibliothèque municipale de Rouen, jusqu'au 29 décembre.

Rectification. – Reproches (justifiés) de plusieurs lecteurs pour avoir parlé de Jean-Pierre Vaillard au lieu de Pierre-Jean Vaillard (erreur de transmission) à propos de la mort de Raymond Oliver. Que Bernard Lavalette (entre autres) me pardonne, lui qui fut notre ami commun.

VIN

Degrés en trop

De plus en plus, me semble-t-il, les amateurs de bonne chère s'intéressent au vin – ou, mieux disant, aux vins d'accompagnement.

Pour les initiés, ce ne sont point les bouquins qui manquent ! C'est comme les livres de cuisine : il y en a trop, mêlant souvent le futile à l'agréable.

Il a été parlé ici d'un célèbre connaisseur étranger : Hugh Johnson dont le mini-guide de poche du vin vient de paraître (nouvelle édition) chez Robert Laffont. Les amateurs de beaux (et bons) livres pourront noter *les Vins de rêve*, de Nicolas de Rabaudy (chez Solar), et une *Encyclopédie des vins de Corse* (aux Editions de Fallois).

Je ne connais pas M. Jean-Marc Quarin qui publie *Bordeaux quintessence* (revue trimestrielle, 17, rue Joseph-Delord, 33400 Talence ; tél. : 56-37-04-11), mais son numéro sur les millésimes 1989 est bien intéressant. Jean-Claude Vinatier, l'excellent sommelier du *Vivarois* parle d'« *avis judicieux* ». On peut en conclure que l'année 1989 n'est peut-être pas le millésime annoncé et que les vins, à Bordeaux comme ailleurs, ont été quelquefois déséquilibrés par la chaleur.

C'est ce qui pourrait bien arriver au millésime 1990. « *Année compromise* », n'hésite pas à écrire un autre œnologue de qualité, M. Robert Goffard. Mais le Beaujolais a été gâté, l'Alsace aussi – notamment le Bas-Rhin, – tandis que dans les Côtes-du-Rhône et le Midi tout va bien. En langage professionnel, on dit d'une année comme celle-là qu'elle est « *année jalouse* » mais, conclut Goffard, c'est une jalousie de grand seigneur qui voit côte à côte le non-vin et le sublime. On appréciera cela plus tard ! Notons toutefois que l'année a vraiment été exceptionnelle pour le muscadet : vin bien équilibré, fruit persistant en bouche, m'a-t-on soufflé au Château Carré, à Saint-Fiacre-sur-Maine (Loire-Atlantique).

A propos de la chaptalisation, j'ai parlé de la chimie venant à la rescousse des profanateurs du vin. Un fidèle lecteur, professeur de chimie, proteste : « *Si le vin chaptalisé est détestable, ce n'est pas à cause de la chimie,* me dit-il, *mais en raison d'un déséquilibre profond provenant d'une mauvaise pratique des proportions entre les centaines de produits chimiques qui le constituent !* »

L. R.

► P.S. A propos des crus 1989, Hugh Johnson note également que les superlatifs concernant le bourgogne seront peut-être « *contrariés* ». Il note que l'Italie n'a pas eu, pour les rouges, de bonnes conditions climatiques, que l'Alsace aura là un très grand millésime, alors qu'en Australie ce sera l'inverse. A noter que les Français connaissent peu les vins étrangers (à l'exception des vins italiens, bien sûr !). Belle occasion de redonner ici l'adresse du *Verger de la Madeleine* : 4, boulevard Malesherbes, 75008 Paris (tél. : 42-65-51-99), où vous pourrez trouver des vins australiens, américains, néo-zélandais, chiliens, cypriotes, allemands, avec aussi le rare (en France) vaduzer-berli de la principauté du Liechtenstein. Millésimé 1988, celui-là !

Une Cigale à Pigalle

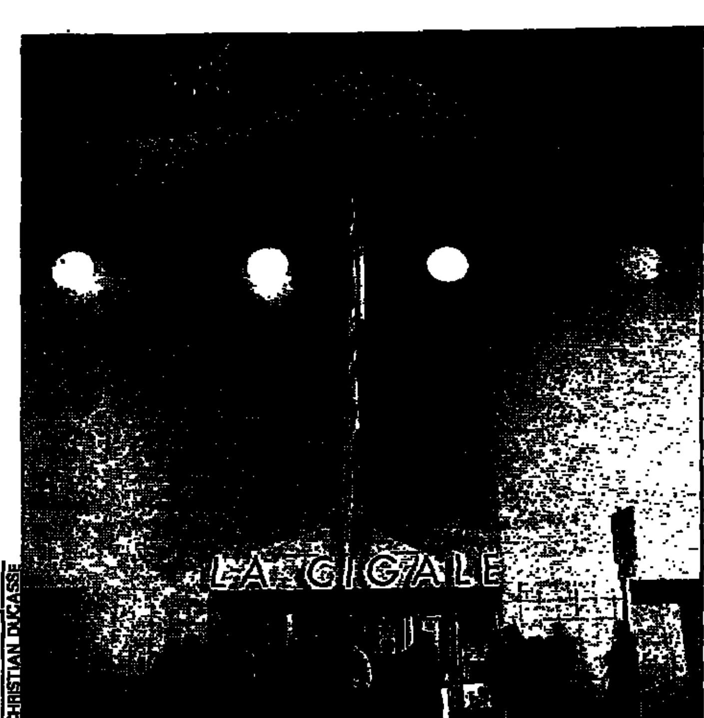
De la « Miss » à Raimu, de Cocteau à Erik Satie, du film classé « X » au jazz, l'endroit avait déjà beaucoup roulé sa bosse. Les Rita Mitsouko sont arrivés. La Cigale s'est remise à chanter.

UN long, un interminable silence... Paris regorge de lieux autrefois dévoués au spectacle, à la musique, à la gouaille, aux rires des samedis soirs. Fermés pour cause de changement d'époque! Abandonnés par *ferveur naïve du contemporain.* De tous les modernismes oublieux, le plus gourmand, le plus expéditif, fut le ciné, art populaire qui prit ses aises, dans les années 30, là où s'était tant défendu le théâtre, où le cabaret avait prié pour la sauvegarde de son intimité.

On cassa les scènes, on coupa les *projecteurs, à Montparnasse,* sur les grands boulevards, à Pigalle. Au rancart les revues, le music-hall poussiéreux, même les beuglants! Le ciné réclamait ses écrans. Puis, l'écran connut lui aussi la crise. Trop de salles, trop grandes, mal adaptées. Les propriétaires pensèrent «complexes», rentabilité. On détruisit ce qu'on vendit, les salles d'or et de rouge, déjà usées de trop de projections, servirent d'entrepôts ou de bureaux. Chantiers, décombres pour cause de changement d'époque.

L'Etat, souvent trop tard, en *classa bien quelques-unes au rang* de monument historique, pour la courbure d'un balcon, la finesse d'un stuc, un plafond peint, ou les marqueteries d'un vieux fumoir. Mais que faire de tant de théâtres à l'italienne, de fosses d'orchestre, de loges? Sauvées, pour certaines, mais sans utilité.

Un long, *un interminable silence.* Celui de la Cigale dura près de cinquante ans. Non pas tout à fait la mort, plutôt une sorte de coma profond : la Cigale, au 120 du boulevard Rochechouart, dans le 18e arrondissement, fut l'un des grands ghettos du ciné kung-fu, avec des films de David Chiang, Ti Lung ou Alexander Fucheng sur l'écran blême. Le public de Pigalle suivit mollement les incompréhensibles querelles asiatiques dans une salle parfaite de taille et de son, de chaleur et de style, mais si déprimée que l'art approximatif du film karaté dut lui paraître encore un réconfort.



CHRISTIAN DUCASSE

Certains venaient là simplement pour se mettre à l'abri de la rue. A force, cet espace à l'italienne devenait une vraie curiosité pour les flâneurs. Classé en 1981, intact ou presque, trop impressionnant encore pour le kung-fu permanent – deux films pour 16 francs, – il n'offrait *plus sur le boulevard qu'une façade* lisse et blanche de deux étages, un toit plat entre deux immeubles plus élevés, avec une drôle de bosse, pour seule fantaisie, en son milieu.

Ses trésors étaient à l'intérieur, la Cigale cachait ses ors derrière une vitrine neutre. Comme si le danger menaçait toujours... Il aurait fallu un miracle. Pour une fois, il eut lieu : les deux fondateurs des Bains-Douches, le restaurant-discothèque, Jacques Renault et Fabrice Coat, fouillaient la capitale, et justement les fantômes du music-hall d'antan, à la recherche d'une salle intermédiaire pour les chanteurs et les groupes d'aujourd'hui. La juste taille, qui faisait tant défaut, entre les boîtes minuscules et les temples trop vastes comme le Zénith ou Bercy.

Ils entrèrent, ils aimèrent tout de suite. Ils appelèrent l'architecte-designer Philippe Starck, leur complice des Bains-Douches qu'ils venaient de vendre, à la rescousse. Ils payèrent un loyer aux propriétaires du ciné, un autre à celui des murs, le bureau d'aide sociale de Montfort-L'Amaury. Starck passa du gris minéral sur les stucs dorés du balcon et des piliers, il accentua le rouge des fauteuils. Le 11 mai 1987, les Rita Mitsouko, en un concert mémorable, reprirent la chronique de la Cigale.

La semaine dernière, c'était Deee Lite, un groupe sophistiqué. La salle approuva. La salle approuve toujours. Elle abrite, bienfaisante, tous les genres, les Gipsy King comme le blues de Michel Jonasz, Kid Créole et Diane Dufresne. L'aménagement un peu glacé du décor, hiératique, *«sacralisé»,* confia lui-même *Philippe Starck,* avec ses caisses escamotables, son bar-fumoir en marbre vert des Alpes, le hall argenté, n'a jusqu'ici contrarié aucune forme d'expression musicale. *«Pas un graffiti, aucun fauteuil cassé en trois ans et demi, les gens respectent la salle»,* explique Jacques Renault. Même à l'occasion des plus débridés des concerts *destroy.*

C'est que la Cigale a un tout autre charme, préservé. Une sorte de compréhension architecturale, une magie d'atmosphère que n'offrent que les salles ayant à peu près tout connu. Le passé hante les travées, comme en peu d'endroits. Une fraternité unit ici les rockers contemporains au vieux Bal de la Boule noire, fondé sous la Restauration par Belle Cuisse, une dame qui aimait le blanc et les lambrequins de velours pourpre. Longtemps avant de s'appeler la Cigale, le lieu supporta le fracas de cuivre du quadrille des lanciers. Les filles du quartier, les petites bonnes, dansaient sous les yeux intéressés de Degas.

Un promenoir circulaire servait d'abri aux buveurs. Décor mauresque, l'hiver, sous des rangées de lampadaires à gaz, ouverture sur un jardin intérieur, l'été. De quadrille en quadrille, on inventa donc, sur le boulevard Rochechouart, le french cancan, surnommé le « Chahut ». Ceci pour expliquer que ces vieux murs supportent aisément les décibels de Deee Lite. Sous la Commune, Louise Michel créa, dans ce cabaret, son Club féminin.

En 1887, un ancien cafetier, Jean Forest, racheta la Boule noire et inventa ce nom : la Cigale. Il la voua aux revues légères, présenta sur scène les plus jolies femmes. Les hommes, dans le café intérieur, fumaient le cigare. Ils commentèrent la ruine de Forest, ses pertes aux courses. Changeant de parrain en 1894, la Cigale se plaça bientôt au rang des meilleures salles parisiennes. Sans Forest, mais avec une façade de pierre de taille, une vraie salle, avec son balcon, un plafond décoré par Léon-Adolphe Willette. Le jour de l'inauguration, on dit un *à propos* tourné par Jules Gidé : *«Cigale bohémienne, autrefois sans parure, quel bel abri j'aurai pour la froide saison* (...).»

Eugénie Buffet, *«la pierreuse»,* la créatrice de *la Sérénade du pavé,* fut révélée là. A peu près comme les Rita Mitsouko. Le père de Jean Gabin, Eugène, y fit carrière. Comme la jeune Mistinguett. On y donna *Ah! la pudeur, Nue cocotte, Vas-y mon prince!,* ou encore *Arrêtez, arrêtez, chauffeur! Ohé! Vénus!* s'y fit même interdire par la préfecture de police. Maurice Chevalier, Yvonne Printemps, Gaby Deslys, même Max Linder furent de la revue. Raimu y fit ses débuts, entre 1911 et 1913. Pendant la guerre, la Cigale voua une passion au genre érotico-patriotique. *La Revue anti-boche* tint longtemps l'affiche.

La Cigale connut la gloire bien au-delà du public de Montmartre ou de Clichy. Les bourgeois vinrent s'y encanailler, puis peu à peu, les mêmes composèrent un public de *goût, cette fois pour l'opérette, la* chanson et les numéros d'actualité. Un aristocrate, le Comte Etienne de Beaumont, eut l'idée, en 1924, d'y présenter *les Soirées de Paris* avec ses amis surréalistes. Alors la Cigale devint, quelques soirées par mois, un théâtre intellectuel. Cocteau y présenta *Roméo et Juliette,* et se fâcha avec Gide. Milhaud et Poulenc y créèrent des ballets, dans des décors de Derain et de Braque. Il y eut même une fameuse bagarre d'avant kung-fu : Satie avait accepté un décor de Picabia, et les amis de Picasso, créateur par ailleurs d'un rideau de scène, lavèrent l'outrage à coups de poing, avant d'aller souper tous ensemble avec Picasso et Picabia.

Ce fut presque la fin. Les nouveaux propriétaires ouvrirent une autre salle, contiguë, plus petite, et sans galerie : la Fourmi. Le cinéma s'en empara. Puis, juste avant la guerre, la Cigale elle-même, épuisée, dut renoncer au théâtre et au cabaret. On lui laissa – par quel autre miracle? – ses ors et ses rouges. On la condamna, avant même la guerre, au ciné. Quelques nostalgiques tentèrent bien d'y attirer un public de jazz, mais le septième art balayait partout les arts de scène. La Cigale, misérable, accepta même le porno.

On comprend mieux, à la suite de cette chronique, pourquoi Michel Jonasz a aimé, l'autre année, poser ses plaintes sur cette scène. Pourquoi Willy de Ville ou Salif Keita... *«La pierreuse»,* Mistinguett, Cocteau et même le kung-fu doivent toujours être là, dans un coin de l'orchestre, à approuver, pourquoi pas à danser, quand le plateau s'incline grâce à des systèmes hydrauliques, perdant ses fauteuils pour offrir, en cas de tournage vidéo, une surface lisse englobant la salle et la scène.

Jacques Renault et Fabrice Coat, lassés des embarras du bout de la nuit et des fermetures pour trafic de drogue, ont choisi, après l'expérience des Bains-Douches, de fermer tôt. Juste après le concert. La Cigale se couche avant le dernier métro. La Fourmi offre ses damiers noirs et blancs, son plafond saumon à toutes les réceptions possibles. Mais point de bars trop animés. Avant 23 heures, le dernier projecteur qui éclaire l'étendard rouge du fronton *aux hublots, sur la rue,* est éteint. Salle éminemment respectable, un style distingué, accentué encore par le travail de Philippe Starck, qui ne supporte pas le débraillé.

La chanson moderne, le rock peuvent, très bien se satisfaire d'une atmosphère sans tension. C'est affaire de patine. De légimité des murs. Personne ne pourrait, ici la contester. Mieux que sauvegardée, donc, cette Cigale continue d'écrire son histoire. En décembre, reviennent les Rita Mitsouko. C'est un peu comme si on remettait Mistinguett à l'affiche.

Philippe Boggio

► La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 78018 Paris. Tél. : 42-23-38-00. Renseignements locations : 42-23-15-15.

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

L'Europe offerte

Face au Japon se dessinerait une alliance stratégique entre les Etats-Unis et l'Europe dans deux domaines précis : l'automobile et l'électronique. Les constructeurs européens de voitures ont décidé en effet de bâtir une nouvelle organisation commune qui exclut M. Calvet de Peugeot pour ses positions trop extrémistes et qui, surtout, accueillera les deux filiales européennes de General Motors et de Ford (*le Monde* du 1er décembre). IBM, le géant américain de l'informatique, vient, lui, d'être admis dans JESSI, le programme européen de recherche sur les composants électroniques du futur.

Pour la première fois, on considère en Europe que la nationalité d'une firme n'est plus donnée par l'origine de son capital (américain, en l'occurrence) mais par, disons, son « niveau d'intégration » sur le sol européen, c'est-à-dire par une série de paramètres comme l'emploi en Europe, l'appel aux sous-traitants, la présence de centre de recherche, etc. Certains produits étaient déjà considérés comme « européens » dès lors qu'ils étaient fabriqués en Europe avec un certain degré de « contenu local ». Mais ce n'était pas le cas des firmes elles-mêmes. Nissan en Grande Bretagne restait japonaise malgré ses usines britanniques.

Désormais, on semble considérer que General Motors, Ford et IBM ne sont plus des concurrents acharnés mais sont des entreprises européennes à part entière, participant pleinement aux décisions des Européens et à leurs programmes de recherche. Ils bénéficieront ainsi des aides versées par les contribuables des Douze...

Etant données leurs conséquences tant pour les principes que pour les avantages qu'en tireront ces *« nouveaux européens »*, ces décisions auraient mérité des débats politiques. Il n'y en eut très peu, ce qui en dit long sur l'état de décomposition des réflexions macro-économiques en France et en Europe. Il eût été pourtant utile : 1) de préciser les fameux critères qui font qu'une firme devient européenne. On craint que ce ne soit en réalité affaire de lobbying à Bruxelles ; 2) de demander la réciproque, c'est-à-dire que les firmes européennes soit aussi américaines aux Etats-Unis et profitent des programmes du Pentagone. Lors du lancement de l'IDS (la « guerre des étoiles » de M. Reagan), les Européens n'avaient eu le droit qu'à d'humiliants strapontins. A-t-on à Bruxelles la mémoire si courte ? Faut-il donc que les Européens soient faibles face à toutes les pressions des groupes américains pour qu'ils soient tombés dans un panneau aussi voyant. On a parlé d'une Europe naïve.

E. L. B.

□ **Nouvelle augmentation des accidents de travail en 1989.** – Pour la seconde année consécutive, les accidents du travail ont augmenté en 1989 après avoir baissé sans interruption depuis 1975. Les statistiques provisoires de la Caisse nationale assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), publiées le 29 novembre par le ministère du travail, font état d'une progression de 6,8 % en 1989 après une hausse de 3,8 % en 1988 (690 541 accidents avec arrêt de travail, contre 665 118 en 1987). Le rythme d'augmentation des accidents du travail est *« plus élevé que celui de l'emploi (+ 5,25 %) »*, souligne le ministère qui s'inquiète d'*« une certaine dégradation de la prévention des risques professionnels »*.

Dans son rapport annuel

L'OCDE souligne certains progrès dans la gestion américaine

Les dépenses de consommation et les revenus des ménages nets de l'inflation ont diminué aux Etats-Unis en octobre, vient d'annoncer le département du commerce. Ce signal supplémentaire du ralentissement de l'activité correspond bien à l'analyse de la situation économique américaine que donne l'OCDE dans son rapport publié vendredi 30 novembre.

Les experts de l'OCDE estiment en effet que la hausse du prix du pétrole va amputer de 0,5 % la croissance déjà lente du PNB américain. Et c'est la demande internationale – *via* les exportations – qui assurera les 0,7 % de hausse de l'activité que l'OCDE envisage pour le deuxième trimestre 1990. Cette tendance se prolongera au premier semestre de l'an prochain, accompagnée d'une hausse des prix de 6-7 %.

Sans pavoiser, l'OCDE ne donne donc pas dans le catastrophisme qui est de plus en plus de mise dans les milieux économiques américains. Naturellement plus intéressée par l'évolution structurelle que par les fibrillations du court terme, elle voit, au delà des indices, les améliorations qui ont déjà été apportées à la gestion économique du pays, notamment le redressement des comptes extérieurs et du taux d'épargne.

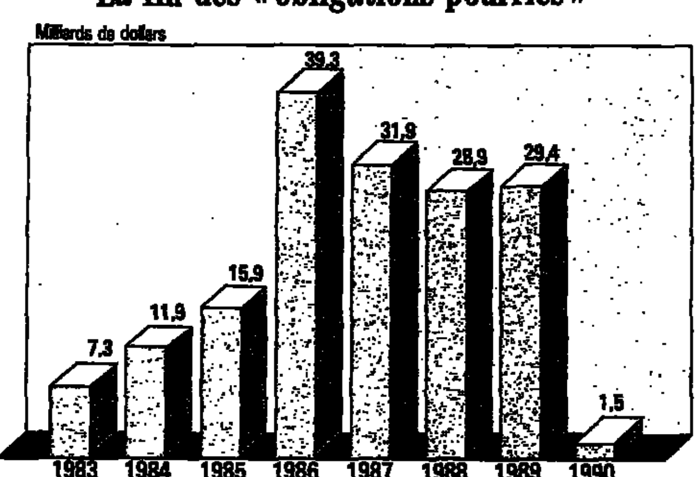
L'OCDE donne un discret coup de chapeau à la politique de la Réserve fédérale. Celle-ci a su, par petites touches, décourager les anticipations inflationnistes sans fermer le robinet du crédit. Les banques, mieux contrôlées, ont relevé leurs exigences de garanties et réduit considérablement leurs portefeuilles de créances à risques (voir graphique). En revanche, le marché très actif des billets de trésorerie a permis aux entreprises de continuer à se financer. Si l'endettement des firmes américaines a augmenté de façon « préoccupante », il reste inférieur à celui d'autres pays industrialisés, note l'OCDE.

On le voit, l'OCDE ne surestime pas les dangers liés à la fragilisation financière du pays. En revanche, elle signale le lien *« pervers »* entre ce phénomène et le déficit budgétaire, principal problème économique de la période. *« Le gouvernement fédéral est le premier créancier et assureur du pays »*, ce qui entraîne des coûts budgétaires qui ne sont pas pris en compte à l'avance : l'exemple des caisses d'épargne est le plus flagrant.

Cet Etat qui ne s'est guère amenuisé pendant la période Reagan est l'objet de pressions de plus en plus fortes pour augmenter ses interventions. L'OCDE accompagne cette constatation d'une analyse très critique de l' « efficience » administrative. L'éducation, par exemple, est considérée comme un secteur sinistré aux Etats-Unis, où beaucoup de jeunes sortent du système sans diplôme et parfois carrément illéttrés. Or l'OCDE révèle que les efforts en faveur de l'Education, sur le plan des moyens, n'ont pas reculé, mais nettement augmenté : le nombre d'élèves par enseignant a diminué tandis que l'expérience professionelle, le niveau de diplômes et la rémunération réelle des professeurs s'améliorait sensiblement.

S. GH.

La fin des « obligations pourries »



La décennie 1980, celle de l' « argent facile », a bien pris fin en 1990. Avant même la lourde condamnation de M. Michael Milken, les émissions d'obligations à haut risque, les fameux junk bonds, avaient pratiquement cessé aux Etats-Unis.

M. Volcker fait confiance aux banques centrales

S'il reconnaît les difficultés actuelles de l'économie mondiale, M. Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve fédérale américaine, reste confiant. S'exprimant jeudi 29 novembre dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris à l'occasion du colloque sur la finance européenne organisé par HEC et l'IFRI (Institut français des relations internationales), M. Volcker a expliqué que, malgré la récession américaine, la stabilité du système financier mondial pourra être préservée, grâce notamment à la coopération entre les banquiers centraux, ses anciens confrères.

Commentant la situation économique des Etats-Unis, M. Volcker a estimé que *« le retournement de conjoncture »* dont a parlé son successeur à la tête du Fed, M. Greenspan, *« ressemble à la récession »* (*le Monde* du 30 novembre). Il a cependant cherché à dédramatiser la portée de ses propos. Certes, *« la croissance est faible »*, a-t-il souligné tout en relevant des facteurs de soutien à l'activité, notamment le développement des exportations, favorisé par un dollar bas, et celui des investissements. Surtout, l'ancien patron de la politique monétaire américaine estime qu' *« il n'y a pas, à l'heure actuelle, de risque réel d'inflation »* aux Etats-Unis.

S'il n'est pas inquiet quant à l'état de l'économie réelle, M. Volcker l'est en revanche lorsqu'il analyse la psychologie des opérateurs sur les marchés. *« Nous allons devoir payer nos excès financiers »* reconnaît-il, mais cela ne doit pas conduire au défaitisme. Les besoins en capitaux sont énormes *« de la part de l'Est, de l'Amérique latine et de l'Union soviétique »*, *« alors que l'épargne disponible est insuffisante »*. Cette pénurie pèsera naturellement sur la croissance mondiale. Mais elle ne devrait pas mettre en cause la stabilité du système financier. L'ancien patron du Fed craint cependant que le pessimisme actuel des acteurs des banquiers comme des responsables de leur contrôle, excessif à ses yeux, ne conduise à une perte de confiance. *« La stabilité du système financier américain* (et mondial) *sera assurée, les mesures nécessaires seront prises »* grâce en particulier à *« la coopération internationale* (entre les autorités monétaires) *dont nous avons maintenant une grande pratique »*, a-t-il déclaré.

A propos de l'Allemagne fédérale, M. Volcker s'est inquiété d'un risque de laxisme de la part des autorités fédérales . *« Les Allemands envisagent de vivre provisoirement avec un important déficit budgétaire, il ne faudrait pas qu'ils s'engagent dans la voie suivie par les Etats-Unis au début des années 1980 »*, a-t-il expliqué. Il est en effet difficile de revenir ensuite à une situation plus équilibrée.

E. I.

Augmentation de 0,5 % en France

La hausse des prix de l'énergie a pesé fortement sur l'indice d'octobre

Les prix de détail ont augmenté de 0,5 % en octobre, l'indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1980 ayant atteint 186,7 contre 185,7 en septembre. En un an (octobre 1990 comparé à octobre 1989), la hausse est de 3,9 %. Depuis le début de l'année, l'augmentation est de 3,6 % .

En septembre, les prix de l'alimentation ont augmenté de 0,2 % (+ 3,3 % en un an), cette modération s'expliquant notamment par l'évolution des prix de la viande (+ 0,1 % en un mois, + 1,7 % en un an) ainsi que de ceux des produits à base de céréales, du poisson, des produits laitiers, des corps gras, des légumes, du sucre et du café.

Les prix des produits manufacturés du secteur privé ont augmenté de 0,1 % en un mois et de 1,9 % en un an. En revanche, la hausse des services privés est restée forte : + 0,5 % en un mois, + 5,4 % en un an. Quant aux prix de l'énergie, ils ont augmenté de 2,2 % en un mois et de 12,4 % en un an (+ 3,1 % en un mois et + 18,2 % en un an pour les seuls produits pétroliers).

Si les prix de l'énergie étaient restés stables en octobre, la hausse de l'indice d'ensemble aurait été de 0,3 % en un mois et de 3,1 % en un an.

□ **Hausse très vive de l'inflation au Japon en octobre.** – La hausse des prix à la consommation a atteint 3,5 % en rythme annuel, en octobre, soit son niveau le plus élevé depuis 1981, selon les statistiques officielles publiées vendredi 30 novembre à Tokyo. Ce regain d'inflation est principalement imputable aux conséquences de la crise du Golfe. En octobre, les prix du fuel et du pétrole léger ont augmenté de 24,6 % par rapport au mois précédent.

□ **Pas de réunion du G 7 dans l'immédiat.** – Une réunion des adjoints des ministres des finances du groupe des Sept s'est tenue, les 27 et 28 novembre à New-York. Alors que M. Bérégovoy réclame une rencontre pour qu'une attitude commune des sept grands soit adoptée vis-à-vis de la baisse du dollar, les adjoints des ministres des finances ont débattu de ce point sans conclure. Aucune réunion exceptionnelle n'est prévue, avant celle, normale, du début de l'année.

Alors que les syndicats appellent à des grèves et des manifestations

M. Michel Rocard veut rassurer les fonctionnaires

Des manifestations et des arrêts de travail devaient être organisés vendredi 30 novembre dans la fonction publique sur l'initiative de la CGT et de FO. Outre des rassemblements régionaux, deux cortèges distincts doivent converger vendredi matin vers le Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, où se tient la seconde journée des « Rencontres nationales sur le renouveau du service public ». Les cinq autres fédérations (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN et FGAF), protestant contre la politique salariale du gouvernement, ont appelé à une grève le 7 décembre prochain. La CGT tente aussi de mobiliser le secteur privé, avec, le 30 novembre, une manifestation en milieu de journée jusqu'au Sénat qui doit examiner le projet de loi instaurant la contribution sociale généralisée (CSG).

« L'Etat est de retour. » Telle est la *« conviction fondamentale »* que M. Michel Rocard a voulu faire partager, jeudi 29 novembre, aux quelque deux mille fonctionnaires réunis pour deux jours au Palais des congrès à Paris, à l'occasion de ces « Rencontres nationales ». *« Le service public a même un bel avenir devant lui »*, a souligné le premier ministre, et ce, par-delà les différents *« malaises »* qui ont, a-t-il reconnu, secoué les administrations : réhabilitation de l'entreprise privée, dégradation du pouvoir d'achat des agents, atteintes aux principes d'égalité et d'impartialité. *« L'Etat ne doit pas abdiquer »*, a encore précisé le chef du gouvernement sous prétexte que *« ses missions traditionnelles se trouvent redéfinies par le haut, du fait de l'intégration européenne (...) et par le bas, du fait de la décentralisation »*. Les acteurs du service public doivent, au contraire, selon M. Rocard, se donner les moyens de répondre à une société qui réclame *« plus d'organisation, de régulation et de solidarité »*.

« Mieux organiser la solidarité »

Dans un message adressé aux participants, M. François Mitterrand leur a renouvelé sa *« confiance pour mener à bien l'œuvre de rénovation »* entreprise. Mais le président de la République a rappelé les *« tâches essentielles »* du service public : *« améliorer sa qualité pour (...) rendre l'économie plus prospère »* et *« mieux organiser la solidarité envers ceux qui, sans le soutien public, risqueraient d'être laissés au bord du chemin »*.

Reste que ces « Rencontres du renouveau » étaient aussi l'occasion de faire le point de la démarche engagée, le 23 février 1989, avec la circulaire du premier ministre. Au terme de vingt-huit rencontres régionales qui ont, en l'espace de six mois, réuni quelque treize mille fonctionnaires d'Etat, et des deux séminaires gouvernementaux qui ont permis de poser les premières pierres à l'édifice du renouveau, M. Rocard s'est félicité de ce que *« la révolution culturelle de l'Etat a déjà commencé »*.

Et le chef du gouvernement de citer en exemple l'entrée en application, au 1er janvier prochain, du transfert au niveau local de 30 % des crédits d'investissements de l'Etat (soit 90 milliards de francs), dont 90 % étaient jusqu'à présent gérés à Paris. Autre exemple, les services locaux et centraux vont, dès l'année prochaine, bénéficier d'un budget de fonctionnement globalisé.

Dans cette continuité, M. Rocard a annoncé qu'une *« charte de la déconcentration »* allait être adoptée *« très prochainement »*. Car les services publics d'Etat doivent disposer *« avant cinq ans »*, *« d'une véritable autonomie de gestion (...) à charge pour ceux qui en ont la responsabilité, de s'engager sur des objectifs précis et de rendre compte de leur gestion »*.

En clôturant la première journée de ces Rencontres, M. Michel Durafour, ministre d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives a, pour sa part, insisté sur le caractère *« irréversible »* du renouveau. D'ici au futur séminaire gouvernemental prévu en février prochain, le dialogue avec les usagers constituera, a affirmé M. Durafour, *« l'une de nos préoccupations majeures »*. D'autres initiatives sont prévues comme la publication d'un décret rénovant la vieille commission pour la simplification des formalités administratives (COSIFORME), la création de sous-commissions régionales et la nomination *« ces jours-ci »* d'un responsable auprès de chaque ministre chargé d'améliorer les relations de son ministère avec les usagers.

M. Durafour a également annoncé qu'une réflexion était en cours, en liaison avec le commissariat général du Plan, pour mettre en place *« une cellule prospective »* susceptible d'éclairer le gouvernement sur *« les évolutions prévisibles à moyen terme »* dans la fonction publique.

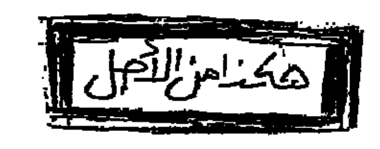
VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Professions utiles

Quelles sont les professions les plus utiles à la société ? D'après le sondage publié par *le Nouvel Observateur* du 29 novembre (1), les Français placent en tête et dans l'ordre les infirmières, les ouvriers, les médecins et les enseignants. Sur les derniers barreaux de l'échelle de l'utilité sociale, ils situent juste avant les prostituées, les prêtres, les hauts fonctionnaires et les députés.

Cette même enquête confirme le profond décalage entre la perception qu'ont les Français de l'éventail des revenus et la réalité. Dans leur majorité, ils estiment que l'écart actuel des revenus est de 1 à 9, alors que, d'après les études du CERC, il est bien supérieur. L'éventail idéal des revenus devrait être, selon eux, de 1 à 3 !

(1) Sondage de la Sofres réalisé du 22 au 26 septembre sur un échantillon national de 1 000 personnes.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Beuve-Méry ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE S A
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. – Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.



Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE

Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. . (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois ...	400 F	572 F	790 F
6 mois ...	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an ...	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner Renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
PP Paris RP — 021 MON 01

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Le Monde Cadres

DATEX / DSM

– Réparation disques durs Winchester
– Maintenance sur site de systèmes START OS UNIX, système V.

Pour faire face à son expansion, DATEX DSM recherche

1 secrétaire débutante
10 techniciens de maintenance expérimentés ou non

Formation électronique, MS DOS, UNIX système V

Envoyer C.V. + *lettre auprès du service de* Mme LOPEZ, DATEX/DSM, *téléphone* 45-60-02-42, *à l'adresse suivante :*

DATEX / DSM
3, avenue du Maréchal-De-Vaux
Z.I. Nord
91550 PARAY-VIEILLE-POSTE

ECOLE SUPÉRIEURE RECHERCHE
INTERVENANTS
en tech. vente, organisation commerciale, management.
Ecrire : E.T.T. 3, av. Paul-Doumer, 92 RUEIL.

DEMANDES D'EMPLOIS

SPÉCIALISTE ASSURANCE MARITIME ET TRANSPORTS
Maîtrise en droit, expérience compagnie d'assurances et courtage. Bonne connaissance du marché et des produits d'assurance. Pratique de la micro-informatique, cherche poste de responsable assurance chez transporteur ou industriel.
TÉL. : 34-22-02-76

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

JEEP CHEROKEE RENAULT Turbo diesel, blanche, première main, avril 1987, 60 000 km, climatisation 98 000 F
Tél. H.B. : 43-87-24-56

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

Mo ARTS-ET-METIERS
Calme, baigné de soleil en duplex, gd living dble + 1 chbre + s. de b.
46-22-03-80
43-59-68-04, p. 22

4e arrdt

PLACE DES VOSGES
Imm. luxueux, appt env. 100 m² entr., living + 2 ch., 2 s. de b., park. 46-22-03-80
43-59-68-04, p. 22

5e arrdt

RARE
près MAUBERT, neuf jms habité. Ancien imm. XVIIe réhabilité appt ht de gamme env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s. de b., s. d'eau
46-22-03-80
43-59-68-07, p. 22

8e arrdt

CHAMPS-ELYSÉES (proche)
Idéal prof. lib. 210 m² env. Bcp de charme, entr., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains, travaux à prévoir.
46-22-03-80
43-59-68-04, p. 22

ST-AUGUSTIN MALESHERBES
240 m² + STUDIO
IMPECC. PPTAIRE
SAMEDI DE 14 H A 17 H
17, RUE DU GAL-FOY
TÉL. : 43-87-01-81

12e arrdt

21 000 F le m²
Mo MICHEL-BIZOT
Imm. récent tt cft park. Salon 1 chbre, cuis., bains Balc. 8, rue de la Vega
Samedi, dimanche 14-17 h

PARIS 12e
Mo REUILLY-DIDEROT
imm. ancien très bon état, appartement 3 pces, 43 m². 5e étage, séjour, 2 chbres, cuisine, wc, s. de b., cave, alarme, chauff. individuel, grand balcon ensoleillé, charges 300 F mensuel, possibilité parking
Prix : 930 000 F
Tél. : (1) 43-40-88-53

13e arrdt

MAISON CHARME
Limite 5e, 110 m² + ss-sol aménagé, excellent état
TÉL. : 47-42-90-22

15e arrdt

Mo COMMERCE
Rés. récente magnifique appt. 80 m² env. sur verdure
2 200 000 F
CBI (16) 99-30-12-04

16e arrdt

16e NORD
Mo Kléber, rare, imm. récent, env. 100 m², gd living + 2 chbres + 2 s. de b., park. Imm. 4 410 000 F
46-22-03-80
43-59-68-04, p. 22

M. ANGE 47-04-88-18
LUXUEUSEMENT AMÉNAGÉ
Appt 80 m² dble séj. + chbre. Imm. stand. 2 700 000

ATELIER EN DUPLEX
Mo JASMIN 150 m² + terrasse atelier, 3 chbres, 2 bains dép. Charme. 8, villa M.-Ange (pr. angle 81, r. La Fontaine)
Samedi, Lundi 13 h-16 h 30

PRIX INTÉRESSANT
Mo RANELAGH
Imm. récent tt cft park. living 31 m², 2 chbres bains s/jard. 76, r. Assomption
Samedi, dimanche 14-17 h

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
exceptionnel, 2 p. 65 m² env. + 95 m² terrasse, box PRIX JUSTIFIÉ, samedi, lundi 14-17 h, 5, rue Henri-Murger.
42-02-57-79, matin

20e arrdt

Mo PELLEPORT
magnifique appt, 92 m² env. gde terrasse, dernier ét. 2 chbres, 1 s. de bns, 1 s. d'eau, garage 2 100 000 F
CBI (16) 99-30-12-04

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F-3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport. Tous commerces.
Prix : 1 100 000 francs.
Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h.
Agences s'abstenir.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
Plein centre imm. stand. 130 m² dont studio bains 25 m² séparable, garage
2 600 000 F. 46-61-80-25

94 Val-de-Marne

Particulier vend
VINCENNES-NORD
5 pièces standing, 90 m², r.-de-ch. Box, cave.
1 800 000 F.
Tél. : 43-98-00-98.

95 - VAL-D'OISE

PONTOISE. Dans résid., part. vend beau 4 pièces, 81 m², séj., 3 chbres, s.de bns, s. d'eau, cuis., cellier, w.c., nbx rangts, gd balcon. Calme, verdure, 10 min. RER et SNCF, Paris-Nord et Saint-Lazare.
650 000 F.
Tél. 30-32-90-20 apr. 19 h 30.

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

locations non meublées offres

Paris

Mo EMILE-ZOLA
A louer 2 pces 40 m², parfait état,
Prix : 5 300 F C.C.
Tél. : 43-25-77-39

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
J.H. sérieux recherche chambre de bonne *préférence 14e - 6e*
45-43-15-92 répondeur

J.F. rech. STUDIO
Paris 11e, 12e, 14e, 15e, 17e
Environ 3 000 F CC
Références sérieuses.
Laisser message au 43-03-29-11

maisons individuelles

BOURG-LA-REINE
sur 260 m² COS 0,70
3 p. cuis. bains WC + 1 p. 25 m² chauffage gaz
1 370 000 F. 46-61-80-25

BOURG-LA-REINE
sur terrain 280 m²
3 P., cuis., bains, wc + 1 P. 25 m², chauffage gaz.
1 370 000 F. 46-61-80-25

terrains

COSTA-RICA GUANACASTE
6 très beaux terrains de 15 ha chacun, contigus sur hacienda avec vue panoramique sur la cordillère
Vendus par propriétaire.
A 10 mn de Liberia
30 mn des plages (Pacifique)
Nous nous chargeons des permis de construire et de l'administration
Pour plus d'informations
Tél. : (19) 49-41-54-48-12
Fax : (19) 49-41-54-22-17

hôtels particuliers

NOGENT-BOIS
TRIPLE RÉCEPT. 3 CHBRES 2 BNS, DRESSING., CUIS. ÉQUIP. JARD. 250 m². GAR. 200 m²
MICHEL BERNARD 45-02-13-43

fermettes

Sortie Bourg, 165 km Sud Paris, fermette 12 P., 3 wc, dépend., grenier. 1 600 m². 400 000 F. (16) 86-74-08-12

viagers

Libre Versailles (St-Louis) Imm. XVIIIe, gd 3 p., 87 m², tout conft. Calme, 800 000 + 10 000. Cruz, 42-66-19-00.

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 P sur 900 m² terrain, terr. 200 m². R.-C. : séj. dble cathédrale, cheminée, 2 ch., salle de bains, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. : 2 ch., s. de bains, dressing. Garage 2 voit., quartier résidentiel, proche com., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre.
1 600 000 F à débattre.
Après 19 h : 45-98-12-78.

bureaux

Locations

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRE D'AFFAIRES
propose bureaux équipés et salles de réunions, domiciliations. SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes entreprises, fax, permanence téléph., secrét. TTX, imprimerie et services personnalisés.
ETOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-81-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LA FAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
VERSAILLES 78 30-21-49-49
+ 25 centres en France.
Prix compét. délais rapides.
Depuis 1976 à votre service.
Infos Minitel 3616 ASPAC.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
8e — LA BOETIE
BUR. Ttes PRESTATIONS
42-56-12-03

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50

DOMICILIATION 8e
BUREAUX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE
AGECO 42-94-95-28.

locaux commerciaux

Locations

A LOUER
MAGASIN 5 VITRINES
faisant angle. 200 m².
Av. Parmentier, Paris 11e.
Tél. : 47-36-56-33
à partir de 19 h 30.

fonds de commerce

Ventes

Agence pub. vd fonds de commerce 250 000 F (droit au bail + inst. téléphon. 13 postes). 11e arr. loyer mensuel 13 700 F + charges. Disponible immédiatement
Tél. : (16) 76-87-90-09

ASSOCIATIONS

Appel

Rose-Croix d'Or
Mardi 4-12-90. *Construire la conscience immortelle.* 20 h 30. AQUARIUS 54, rue *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie* Paris 4e. Entrée libre et gratuite.

Danses folk Midi-Pyrénées groupe *démonstration* recrute danseurs(euses) et musiciens amateurs. Formation assurée par moniteur.
Tél. : 47-99-14-19.

Session et stage

YOGA
Toujours en forme !
Stages pour débutants :
7-12 – 21-12 à 18 h 30
et 12-12 21-12 à 18 h 30 :
postures-respiration-relaxation.
Centre de Yoga Sivananda,
123, bd de Sébastopol, 2e
Tél. : 40-26-77-49.

- Prix de la ligne 47 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

La rubrique Association paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Annonçant la création d'une société commune

Nestlé et Coca-Cola s'associent pour la fabrication de boissons au café et au thé

LAUSANNE

de notre correspondant

Deux des principaux groupes mondiaux de l'alimentation, Nestlé et Coca-Cola, envisagent de s'associer en vue de fabriquer et de distribuer des concentrés et des bases pour la production de boissons au café et au thé, « prêtes-à-boire ». Dans une déclaration d'intention signée jeudi 29 novembre à Vevey, siège de la multinationale helvétique, les deux compagnies ont annoncé la création d'une société commune chargée de commercialiser ces boissons sous les marques Nescafé et Nestlé.

Dotée d'un capital initial de 100 millions de dollars (environ 500 millions de francs), constituée d'un apport équivalent des deux firmes, la future société sera gérée par un conseil d'administration comprenant à parts égales des représentants des deux groupes. La nouvelle société vendra ses produits dans le monde entier, à l'exception du Japon, pour l'essentiel par l'intermédiaire du réseau international de distribution de Coca-Cola.

« Par cette association, comprenant la position de leader mondial de Coca-Cola dans le marketing et la distribution de boissons, une forte marque et la technologie spécialisée de Nestlé, nous serons à même de satisfaire de la manière la plus efficace et avec la meilleure qualité la demande croissante pour ce type de boissons », a indiqué M. Helmut Maucher, président et administrateur délégué de Nestlé. De son côté, le président du conseil d'administration de Coca-Cola, M. Roberto Goizueta, a déclaré que *« la présence du système de distribution Coca-Cola dans près de 170 pays étendra de façon considérable le potentiel de distribution d'une catégorie de produits présentant des possibilités exceptionnelles »*.

Dans une déclaration conjointe, les deux PDG ont cependant tenu à préciser que leur intention était *« de construire des relations d'affaires clairement délimitées et dans une perspective à long terme afin de réussir dans le développement du nouveau marché »*.

Premier producteur mondial de boissons non alcoolisées, Coca-Cola fournit des sirops et des concentrés à des partenaires embouteilleurs dans près de 170 pays, tandis que Nestlé se présente comme *« le plus grand groupe alimentaire du monde avec des opérations sur tous les continents »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

La loi sur la propriété industrielle

Les entreprises devront verser une prime à leurs salariés inventeurs

Inventeurs et inventions vont dorénavant bénéficier d'une meilleure protection. Le texte de loi sur la propriété industrielle adopté le 26 novembre apporte en effet trois modifications importantes à la législation précédente.

Des actions de contrefaçon relèveront, à partir du 1er janvier 1993 du droit pénal, ce qui n'était plus le cas depuis 1978. Cette disposition facilitera la poursuite de contrefacteurs en France, mais aussi à l'étranger.

La publication des brevets pourra se faire sur support informatique. Ce qui permettra aux entreprises de prendre connaissance plus facilement des brevets déposés par d'autres et également d'assurer une meilleure diffusion des leurs. Une banque de données des brevets, réalisée par l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) devrait en effet être accessible par minitel.

Enfin, les entreprises devront accorder une rémunération supplémentaire à leurs salariés, auteurs d'une invention. Jusqu'à présent, cette prime n'était pas obligatoire.

La nouvelle loi institue également une nouvelle profession : celle des conseils en propriété industrielle, qui réunit les conseils en brevet et les conseils en dépôt de marque. La Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle remplace ainsi la compagnie nationale des conseils en brevets d'invention. Le capital des sociétés de conseil en propriété industrielle devra être majoritairement détenu par des membres de la profession.

A. K.

CEE

La Commission de Bruxelles attaque en justice la Belgique pour utilisation d'avions bruyants

La Commission de Bruxelles a décidé, le 28 novembre, de saisir la Cour européenne de justice de Luxembourg du laxisme de la Belgique, qui accepte sur ses aéroports des avions ne respectant pas les normes de bruit communautaires.

La Belgique tolère que des sociétés de transport privées spécialisées dans le fret express utilisent, par exemple, de vieux Boeing 707 interdits par les autres pays en raison du nombre excessif de décibels émis par leur moteur. Cette autorisation, estime la Commission, confère aux aéroports belges *« un avantage concurrentiel déloyal au détriment des autres aéroports européens »*, qui perdent du trafic et donc des recettes. L'exécutif européen avait ouvert une procédure d'infraction en juin dernier et adressé à la Belgique un avis motivé en octobre.

M. Bérégovoy pour un renforcement de l'écu

« Mieux vaut accentuer progressivement la crédibilité de l'écu que d'avoir à la décréter brutalement au premier jour de la troisième étape », a déclaré M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, qui participait jeudi 29 novembre à un colloque « Eurocap », organisé à Paris sur le thème « La finance et l'Europe ». Ce faisant, M. Bérégovoy s'est déclaré d'accord avec l'idée exprimée par M. John Major, quand celui-ci était ministre des finances, de promouvoir un écu dur. *« J'approuve totalement, pour ma part, l'idée d'un écu dont la définition serait renforcée et dont l'utilisation sur les marchés serait développée. »*

Mais si M. Bérégovoy conçoit l'« écu dur » comme une voie conduisant à une monnaie unique, il n'en va pas de même de M. Major, le nouveau premier ministre britannique, qui voit l'écu circulant parallèlement aux monnaies nationales.

SOCIAL

Chômage partiel chez Citroën et Peugeot

Pour *« éviter un gonflement des stocks dans une conjoncture internationale incertaine »*, et en raison de la tendance à la régression de certains marchés européens, Citroën et Peugeot ont annoncé, le 29 novembre, des mesures de chômage partiel.

Chez Citroën, les établissements d'Aulnay (Seine-Saint-Denis) et de Rennes (Ille-et-Vilaine) seront principalement affectés mais certaines unités de production qui alimentent ces usines de montage seront touchées. A Aulnay, 4 500 salariés sur 5 500, à Rennes, 10 000 sur 14 000, ne travailleront pas le 21 décembre.

Chez Peugeot, les usines de Mulhouse (Haut-Rhin) et de Sochaux (Doubs) seront en chômage partiel les 20 et 21 décembre, ainsi que le 2 janvier. A Mulhouse, 6 000 salariés sur 12 500 ne travailleront pas pendant deux jours et la quasi-totalité du personnel en fera de même le troisième jour. A Sochaux, 17 000 personnes sur 23 500 seront concernées.

□ **La France renforce ses contrôles sanitaires sur les importations de viande bovine allemande.** – A la suite de contrôles sanitaires effectués sur des bovins importés, le ministère de l'agriculture a pris des dispositions pour en renforcer la surveillance. Il est en effet apparu que certains bovins soumis à examen présentaient des réactions sérologiques positives à l'égard de la leucose bovine enzootique. La France, indique un communiqué du ministère de l'agriculture et de la forêt, a engagé depuis trois ans des moyens importants pour assurer la salubrité de son cheptel bovin vis-à-vis de cette affection bien qu'elle ne présente aucun danger pour la consommation. Ces dispositions concernent essentiellement les importations en provenance d'Allemagne, notamment les animaux élevés dans l'ex-RDA.

□ **Thomson : suppression de 716 emplois à Brest et Morlaix.** – Au cours d'une réunion du comité d'établissement, le 29 novembre, la direction des centres Thomson de Brest et de Morlaix a annoncé pour 1993 la suppression de 716 emplois d'ouvriers et de techniciens et l'embauche de 140 ingénieurs et techniciens supérieurs, si la stratégie actuelle est appliquée. A Brest, 347 emplois seraient supprimés, dont 83 feraient l'objet d'un essaimage ou seraient cédés à d'autres entreprises, à Morlaix, 369 seraient supprimés ; dont 306 essaimés ou cédés. En 1993, il n'y aurait plus que 1 200 salariés à Brest, soit moins qu'en 1972.

□ **Travail de nuit des femmes : la CFDT répond à Mme Yvette Roudy.** – Désormais seul signataire de l'accord sur le travail de nuit des femmes, dans l'usine Bull d'Angers, le syndicat CFDT se déclare *« choqué par la façon dont Mme Yvette Roudy se préoccupe du sort de ces femmes »*. Dans un communiqué, la CFDT *« rappelle à Mme Roudy que des femmes sont éjectées pour laisser la place à des hommes lorsque leur poste de travail passe de nuit »*. *« Le personnel concerné à Angers préfère prolonger le travail du soir plutôt que de se lever à quatre heures du matin. Qui voudra nous prouver que c'est un mauvais choix ? »*, conclut la CFDT.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La sécurité sociale, un défi pour le gouvernement de M. Major

« Aide-toi, le Royaume-Uni t'aidera »

Chaque matin, une marée de banlieusards sort du courant d'air des bouches de la station de métro Charing-Cross. Doublures Burberry's et parapluies roulés poursuivent leur petit bonhomme de chemin, frôlant sans les voir les naufragés de « Cardboard City » (la cité de carton) où des dizaines de clochards ont trouvé un refuge, sous le pont de Waterloo. Quelques punks mendient déjà. D'autres miséreux raclent les fonds de poubelles. On distingue l'ombre de l'imposant Hôtel Savoy devant lequel sont garées des Rolls noires et blanches, étincelantes.

LONDRES

correspondance

Cardboard City illustre l'envers du décor du thatchérisme triomphant : le point noir du social. En onze ans, de son arrivée au pouvoir en 1979 à sa démission, le 22 novembre, le nombre des pauvres est passé de 8 millions de personnes à 10 millions. Trois millions, soit 5 % de la population, vivent sur la « ligne de survie » *(breadline)*, ne disposant d'autre revenu que l'aide de l'Etat, soit 55 livres par semaine (550 francs) pour une famille de deux enfants. Sept millions de personnes vivent au bord du niveau quasi officiel de pauvreté, percevant des prestations supplémentaires *(supplementary benefits)*, notamment la prise en charge des frais de logement et de l'impôt local.

« Au lieu de s'élargir, le champ d'action de la sécurité sociale s'est rétréci sous le coup de réformes restrictives. Mme Thatcher s'est désintéressée du sort des mal-lotis, estimant que la pauvreté est voulue, résultat du phénomène du « poverty trap » (piège de la pauvreté) tissé de bonnes intentions que l'Etat-providence tend lui-même aux pauvres », nous explique M. Peter Townsend, professeur à l'université de Bristol, spécialiste mondial des question de pauvreté.

« Du berceau à la tombe »

Dès son entrée à Downing Street, Mme Thatcher, poursuivant son combat pour l'allégement des dépenses publiques, s'est attaquée à la sécurité sociale. Un système dont le créateur lord Beveridge disait en 1941 qu'il devait protéger chaque Britannique *« du berceau à la tombe »*. Mais, qui aux yeux de la « Dame de fer » était devenu notoirement anarchique, gaspillant les deniers publics et ne servant pas en priorité les plus nécessiteux. Malgré sa détermination, Mme Thatcher s'est contentée lors de son premier mandat (1979-1983) de grignoter les charges sociales.

Ces charges n'ont pourtant cessé d'augmenter entre 1979 et 1983, une progression spectaculaire de 2,2 milliards de livres à 7,5 milliards, qui n'était pas due à la générosité soudaine et inattendue du gouvernement, mais simplement au fait que la « sécu » recouvre notamment les indemnités versées aux chômeurs et à leur famille. Or, entre 1979 et 1984, le nombre de demandeurs d'emplois est passé de 1 million à 3 millions. Les conservateurs ont continué à appliquer le système dit du « filet » qui fait que nul n'est censé être sans ressources. Si la tragédie des « chômeurs en fin de droits » est inconnue outre-Manche, le financement des indemnités s'est fait en partie en rognant sur les allocations familiales qui n'ont pas suivi le coût de la vie.

La première grande réoganisation du *« Welfare State »* intervient en 1985 avec la suppression progressive du régime des pensions des retraités de l'Etat, indexées sur le coût de la vie. Le « SERPS » *(State Earnings Related Pension Schema)*, garantissant aux travailleurs une retraite complémentaire proportionnelle à leurs anciens revenus qui s'ajoutait à une pension égale pour tous est alors aboli. Désormais, les salariés doivent cotiser auprès d'organismes privés. *« La retraite ne sera plus une note que l'on présente à la génération suivante, mais le fruit d'un investissement personnel »*, déclarait alors le secrétaire d'Etat aux affaires sociales, M. Norman Fowler.

L'Etat ne peut pourvoir aux besoins de tous

Devant le tollé que soulève cette initiative, la « Dame de fer » attendra sa troisième victoire aux urnes, en 1987, pour aller de l'avant. En mai 1988, les pensions de retraite sont amputées, le taux minimum garanti par l'Etat passant de 25 à 20 % du revenu moyen touché pendant la totalité de la vie active. Des incitations fiscales visent à développer le recours aux caisses de retraite privées au bénéfice des particuliers, comme des entreprises. Aujourd'hui, le financement des dépenses de sécurité sociale est assuré à 44 % par les impôts, à 25 % par les contributions patronales, à 29 % par les contributions salariales, les 2 % restants provenant de diverses sources.

Ce système s'avérant très coûteux, l'Etat britannique estime qu'il n'est pas de son devoir de pourvoir aux besoins de chacun. Le mot d'ordre est de se concentrer sur les plus démunis. La réduction des allocations versées aux chômeurs âgés de moins de dix-huit ans, afin de les inciter à rechercher du travail, l'abolition des subventions exceptionnelles pour l'achat de mobilier ou de vêtements, le remplacement des aides à fonds perdus par des prêts remboursables participent de cette philosophie que le secrétaire d'Etat à la sécurité sociale, Mme Gillian Shepard, résume ainsi : *« Aide-toi, le Royaume-Uni t'aidera. »*

Au Royaume-Uni, les dépenses de sécurité sociale excluent la santé. Les multiples réformes du service national de santé sont toutes allées dans le sens de la privatisation souhaitée par Mme Thatcher. Près de 10 % de la population est maintenant couverte par des assurances médicales privées. Enorme machine (800 000 salariés), le National Health Service (NHS) offre une couverture médicale gratuite à l'ensemble de la population. Mais la qualité de la médecine est très inégale, les listes d'attente dans les hôpitaux publics occasionnent des délais pouvant couramment atteindre dix-huit mois. Les crédits à l'équipement sont, quant à eux, jugés insuffisants. Ni la multiplication par douze en huit ans du ticket modérateur pour les médicaments, ni la privatisation de certains services (cantine, nettoyage...), ni la vente au secteur privé de terrains ou de bâtiments appartenant aux hôpitaux publics n'ont été suffisantes pour compenser le plafonnement du budget.

« Nous sommes un gouvernement de compassion », affirmait régulièrement Margaret Thatcher. Fondamentalement, les tories n'ont effectivement pas remis en cause les conquêtes sociales de l'après-guerre. Mais ils ont rogné sur certaines allocations et procédé à des coupes claires dans certains budgets. L'effet en a été une détérioration du bien-être collectif.

MARC ROCHE

Dans l'attente de nouvelles mesures économiques

Les lendemains moroses du plan Collor au Brésil

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

« Dieu n'est sans doute pas brésilien », plaisantent les experts économiques en faisant référence à la crise du Golfe et à la récession aux Etats-Unis intervenues peu après le lancement de l'ambitieux plan économique du président Fernando Collor de Mello. Ce que, en termes différents, l'actuel président de la banque centrale, M. Ibrahim Eris, traduit par : *« Ce n'est pas le plan qui échoue, mais le monde. »* Au-delà des boutades, restent les difficultés de plus en plus importantes que rencontre la modernisation de l'économie brésilienne. Les électeurs ont marqué leur scepticisme en boudant les candidats qui revendiquaient le soutien de Brasilia lors des élections du 25 novembre.

L'inflation semble reprendre sa course. Maintenue autour de 10 % pendant six mois, elle a été de 14 % en octobre et de 15,5 % en novembre, selon les chiffres officiels contestés par les instituts privés qui annoncent 17,5 % et 20 % pour ces deux derniers mois. Les salaires s'en ressentent, et la perte du pouvoir d'achat pour les six derniers mois atteint 30 % .

Et ces chiffres renforcent une situation sociale déjà difficile. L'Institut brésilien de géographie et statistique (IBGE) souligne, dans sa dernière enquête publiée à la mi-novembre, que la concentration de la richesse n'a jamais été aussi élevée dans le pays. En 1981, 1 % de la population détenait 13 % de la richesse, huit ans plus tard cette même minorité en possède 17,3 %. Les 10 % de Brésiliens les plus pauvres ne se partagent plus aujourd'hui que 0,6 % de la richesse contre 0,9 % en 1981. *« Cette inégalité*, dit l'ancien directeur de la banque centrale, Carlos Longuini, *a toujours été la marque du Brésil. Mais auparavant elle s'accompagnait d'une possible ascension sociale. Maintenant, le facteur d'espérance n'existe plus. »*

Aujourd'hui directeur du centre économique Getulio-Vargas et consultant financier, Carlos Longuini estime que l'une des expressions de ce désespoir *« passe par la croissance de la violence urbaine et le développement de l'économie sous-terraine »*, qui représente actuellement, selon lui, 20 % du produit intérieur brut du Brésil.

Malgré la dégradation de l'économie – qui ne lui est, il est vrai, pas entièrement imputable, – le gouvernement a annoncé qu'il ne changerait pas sa politique. *« Il est hors de question*, a averti le ministre de la justice, Jarbas Passarinho, *de revenir à une indexation automatique des salaires. »* Les partenaires sociaux, dirigeants d'entreprise et syndicats, ont été conviés à ratifier un accord d'entente nationale fixant les règles du jeu. Mais sa signature se fait attendre.

M. Mario Amato, président de la puissante FIESP, qui regroupe les industriels de l'Etat de Sao-Paulo, a estimé récemment que cette offre *« est en fait un guet-apens »*. La CUT, la principale organisation syndicale du pays, vient de faire savoir par la voix de son secrétaire général, Jair Meneguelli, qu'elle demandait, entre autres préalables, un réajustement de 100 % du salaire minimum mensuel qui est actuellement – après une augmentation de 6 % pour le mois de décembre – de 8 600 cruzeiros, soit environ 280 francs.

Une autre difficulté institutionnelle vient se greffer sur ce morose environnement : les futures relations entre le pouvoir exécutif d'un côté, et le Parlement et les gouverneurs des Etats de l'autre. L'appui du Congrès est de plus en plus nécessaire pour l'éventuelle adoption d'un nouveau volet au plan économique.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

COMMUNICATION

Un entretien avec le PDG de Télédiffusion de France

« N'enterrons pas la télévision par satellite mode de diffusion prometteur »

nous déclare M. Xavier Gouyou-Beauchamps

Quelques jours après la remise du rapport Eymery (*le Monde* du 28 novembre) qui exclut la construction de nouveaux satellites du type TDF 1-TDF 2, le PDG de Télédiffusion de France s'explique sur les pannes de ces satellites et leurs conséquences financières. Il réfute les accusations portées contre la technologie des tubes à forte puissance. M. Xavier Gouyou-Beauchamps précise aussi qu'un huitième réseau hertzien est possible, par exemple pour une chaîne musicale, et se montre optimiste sur l'hypothèse d'une diffusion hertzienne terrestre dans les nouvelles normes D2 MAC, enjeu essentiel pour l'avenir de la télévision haute définition européenne.

« Comment expliquez-vous les pannes des satellites de télévision directe français ? S'agit-il d'une usure accélérée des tubes émetteurs augurant de nouvelles pannes ?

– Une commission d'enquête doit remettre ses conclusions le 17 décembre sur la panne de deux répéteurs de TDF 2. Un expert indépendant mène une analyse parallèle. D'ici là, nous n'aurons que des indications partielles. Quant aux huit répéteurs qui fonctionnent sur TDF 1 et TDF 2, tous leurs paramètres sont normaux. Les cinq chaînes attribuées par le CSA peuvent être diffusées normalement.

– Pourquoi avez-vous signé la revue d'aptitude au vol de TDF1, dans laquelle les techniciens émettaient pourtant des réserves ?

– Cette revue d'aptitude au vol de février 1987 mentionnait non des réserves, mais des recommandations qui ont, toutes, été suivies. Elles portaient sur des dispositifs qui ne sont pas en cause dans les pannes survenues. Cela étant, ce n'est évidemment pas moi qui l'ait signée, mais des experts. Quant aux grandes décisions concernant les satellites de télédiffusion directe, elles ont toujours été prises au niveau gouvernemental. La seule décision que j'aie prise seul, c'est, profitant des délais que nous imposait en 1990 le retard d'Ariane, de faire modifier avant le lancement de TDF 2 la disposition des tubes, pour que chaque canal du système dispose d'un tube AEG et d'un tube Thomson, afin de mieux répartir les risques.

– En déclarant « il n'y aura pas de TDF 3 », M. Quilès reconnait que la technologie des satellites à forte puissance est dépassée... N'est-ce pas un camouflet pour votre entreprise ?

– Attention à ne pas tout mélanger, l'économie et la technique... En 1979, la conception de TDF 1 était basée sur cinq canaux de très forte puissance. La forte puissance était nécessaire pour couvrir l'Europe dans l'état des connaissances techniques de l'époque. La limite de cinq canaux par pays était imposée par le plan adopté en 1977 à Genève. Il est clair aujourd'hui que les satellites de la deuxième génération, pour des raisons économiques, doivent embarquer des répéteurs en plus grand nombre et, pour ce faire, de moindre puissance unitaire. Donc, les tubes de très forte puissance sont abandonnés pour des raisons principalement économiques.

» Mais leur technique n'est pas obsolète, elle est paradoxalement en avance sur celle des satellites « traditionnels », et elle subit les déboires inhérents à toute technologie nouvelle. On pourrait peut-être dire que la conception de TDF 1 est en retard sur le marché, et dans une certaine mesure en avance sur la technologie...

» Ce sont en fait des caractéristiques techniques autres que la puissance des tubes qui sont technologiquement dépassées, et qu'on ne retrouvera pas dans les satellites futurs, ce qui n'a rien d'étonnant s'agissant de satellites conçus, il y a dix ans.

– Mais ces décalages ou ces erreurs ne sont-ils pas responsable de l'échec de la télévision par satellite en France ?

– N'enterrons pas la télévision par satellite, un mode de diffusion prometteur, qui débute à peine ! Pendant encore longtemps, plus de la moitié des Français ne sera pas touchée par le câble. La télévision par satellite a un grand avenir, quel qu'en soit le support. Et TDF va travailler activement à sa promotion, comme à celle du D2 MAC et de la télévision Haute définition, d'ici l'arrivée de la deuxième génération de satellites, en 1996.

– Quelles sont les conséquences des pannes de TDF1 et 2 sur l'entreprise TDF ?

– Elles sont d'abord financières : nous devrons provisionner au moins 300 millions de francs, le manque à gagner sur nos recettes budgétées sera de l'ordre de 40 millions en 1990, entraînant un déficit de l'entreprise sans doute supérieur à 200 millions de francs. Pour 1991, il est encore trop tôt pour se prononcer. Ces conséquences sont aussi morales : les critiques, souvent disproportionnées, affectent une entreprise et des personnels qui se sont beaucoup mobilisés autour de ce programme.

– Combien aura coûté au total l'aventure satellitaire ?

– Les deux satellites lancés auront coûté 3,8 milliards de francs, dont 2,2 milliards pris en charge par l'Etat et le CNES. Le reste est financé par TDF, partie en fonds propres, partie en emprunts. L'exploitation du système procurera à TDF des recettes, prévues initialement à 3,2 milliards de francs. A supposer qu'on en arrête aujourd'hui l'exploitation, TDF perdrait 40 % de ses actifs. Ce serait énorme mais pas mortel pour l'entreprise, qui a beaucoup d'autres activités, dans les télécommunications mobiles, l'ingénierie de réseaux ou la diffusion hertzienne terrestre.

– A ce sujet, est-il possible de lancer en France une chaîne musicale sur un huitième réseau ? Et d'améliorer le septième réseau, comme le demande Canal J ?

– Il est possible d'augmenter à Paris la puissance d'émission du canal 35, attribué à Canal J. Comme pour des améliorations ponctuelles du septième réseau en province, la décision relève du CSA. A Paris, le canal 38 peut aussi être exploité moyennant un délai et des aménagements, comme le sait le CSA. Mais, d'une façon générale, l'occupation du spectre hertzien devient telle que tout réseau supplémentaire est forcément plus limité géographiquement, plus long et plus onéreux à mettre en place que le précédent. Un huitième réseau toucherait donc fatalement moins de monde que le septième.

– La norme D2 MAC peut-elle être utilisée par des chaînes hertziennes classiques ?

– TDF a déjà mené des essais de diffusion terrestre en D2 MAC, et en mènera encore. Les résultats ne sont pas encore concluants, à cause notamment de problèmes d'échos, mais paraissent prometteurs. Si ces recherches aboutissent, comme cette norme est moins sensible aux brouillages que le SECAM, il sera envisageable de dupliquer certaines chaînes en D2 MAC, et de leur offrir ainsi la même qualité d'image et de son qu'aux chaînes diffusées par satellite. Mais une diffusion régulière ne peut être envisagée que fin 1991 au plus tôt. »

Propos recueillis par MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Un futur objet de collection

Gault et Millau en porcelaine

Le numéro de décembre du mensuel *Gault et Millau* va s'arracher. Ou plutôt s'émietter : la couverture de ce magazine qui fait partie du groupe *le Point* est exceptionnellement fabriquée en porcelaine et non en papier. Un tirage limité à 2 000 exemplaires de cette édition exceptionnelle est réparti dans les kiosques de quinze grandes villes, le 30 novembre, au prix normal de 28 francs l'exemplaire. Chacun a pourtant coûté 520 francs aux fabriquants regroupés dans le Comité national d'expansion de la porcelaine de Limoges (CNEP).

Le réseau des NMPP ne pouvant distribuer ces magazines, il a fallu utiliser les services d'un réseau de diffusion particulier, « le Temps de vivre » ; 500 exemplaires sont réservés à des ministres, à des grands chefs, aux personnalités politiques et économiques proches de Limoges, etc.

Ce « *Gault et Millau* de Limoges », promis à devenir un objet de collection, fait partie de la campagne de promotion du CNEP. En 1989, les quatorze porcelainiers de ce comité avaient fourni la totalité des douze mille pièces du service de l'ancien paquebot *France*. Cette année, le CNEP, aidé par l'agence de relations publiques bordelaise Passerelles, a imaginé une autre opération liée à la gastronomie et à l'art de vivre.

La « Une » en porcelaine représente une performance technologique. Il fallait obtenir en plusieurs cuissons une plaque de 400 grammes qui soit transparente, indique le fabriquant, M. André Raynaud, qui a ensuite été aidé pour la décoration par une dizaine d'autres porcelainiers de Limoges. Couronnée de succès, l'opération a quand même été assombrie par un drame. Prêtes vendredi dernier, les 2 500 plaques ont été emportées en camion une heure avant qu'un incendie détruise l'entreprise de M. Raynaud.

Y.-M. L.

EN BREF

□ **Poursuite de la grève des journalistes de FR3.** – La poursuite jeudi 29 novembre de la grève des journalistes de FR 3 (*le Monde* du 30 novembre) a entraîné la suppression des journaux nationaux d'information de la chaîne et la réduction ou la suppression de nombreux journaux régionaux. Réunis en assemblée générale à Paris dans l'après-midi, les délégués des bureaux régionaux grévistes ont été reçus dans la soirée par la directrice générale de la chaîne, Mme Dominique Alduy. Les négociations devaient reprendre vendredi matin. Pour soutenir leurs revendications – plans de carrière et un salaire minimum de 11 200 francs – les syndicats SNJ, CFDT, CGT et FO appelaient à poursuivre la grève vendredi.

□ **M. Peter Job nouveau directeur général de l'agence britannique Reuter.** – L'agence de presse britannique Reuter a annoncé le 29 novembre que M. Peter Job remplacerait en janvier M. Glen Renfrew, qui part en retraite, au poste de directeur général. Agé de quarante-neuf ans, M. Job dirige actuellement les bureaux de l'agence Reuter en Asie et est basé à Hongkong. Né à Exeter, il a étudié à Oxford. Il est licencié d'allemand et de français. Il collabore à Reuter depuis vingt-sept ans. Comme d'autres agences d'information internationales, Reuter traverse une phase difficile qui l'a incité à décider le licenciement de 300 employés. L'agence a enregistré un bénéfice pour 1990 en baisse par rapport aux prévisions (*le Monde* du 2 novembre).

MARCHÉS FINANCIERS

Mise en œuvre d'un plan de redressement

La Caisse nationale de crédit agricole a perdu 1 milliard de francs en Grande-Bretagne

Coup dur pour la « banque verte » : la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), qui coiffe les quatre-vingt-neuf caisses régionales, va constituer 1,4 milliard de francs de provisions en 1990, dont 1 milliard de francs non récupérables, sur ses opérations de prêt en Grande-Bretagne.

Amorcées dès 1987, ces opérations malheureuses portaient sur les crédits accordés à une dizaine d'entreprises qui ont connu ou connaissent de très graves difficultés – comme le groupe de loisirs britannique Polly Peck – ou même ont carrément déposé leur bilan – comme le plus gros marchand de viande irlandais, Goodman, dont la déconfiture a ébranlé le gouvernement de Dublin et coûté fort cher aux banques anglaises. La Caisse centrale, qui s'est engagée en outre dans quelques affaires immobilières peu heureuses, a perdu au total, outre-Manche, au moins 1 milliard de francs.

Le constat du sinistre a été dressé au terme d'un audit de trois mois, mené par Mlle Monique Bourven, directrice générale adjointe de la Caisse nationale et responsable du secteur marché des capitaux, à qui M. Philippe Jaffré, directeur général, avait confié les activités internationales après le départ en juin 1990 de M. Martial Stamboul, en poste depuis l'été 1988 et lui-même successeur de M. Gilles Guitton.

Globalement, les conséquences de ces pertes ne sont pas catastrophiques, les provisions globales ne passant que de 2,5 milliards en 1989 à 3 milliards de francs en 1990. Sans doute, la Caisse nationale verra ses profits revenir de 700 millions de francs l'an dernier à pratiquement rien, en tenant compte, il est vrai, de plus-values de cessions et de récupération d'impôt, mais les caisses régionales ont amélioré nettement leurs résultats cette année.

Leurs 250 millions de francs de dépôts à vue, non rémunérés, leur permettent de profiter de la hausse des taux d'intérêt, préjudiciable, en revanche, à la Caisse nationale, qui prend en charge les risques d'une telle hausse sur les crédits en cours. Au total, les bénéfices consolidés de la « banque verte » n'accuseront qu'une très légère baisse sur leur niveau de 1989 (4,5 milliards de francs).

Les conséquences du sinistre britannique seront plus psychologiques que financières. Les dirigeants des caisses régionales, qui viennent d'en être avertis, prendront très mal la chose, surtout au moment où les agriculteurs ont besoin d'être soutenus. A la Caisse nationale, des divergences de vues sont apparues entre M. Jaffré et Mlle Bourven, sur les moyens d'un redressement et également les concepts de management.

M. Jaffré est partisan de faire une pause sur l'international, et même sur les activités « marché de capitaux », en resserrant les boulons. Il a donc recruté, tout en les plaçant sous la supervision de Mlle Bourven, deux directeurs, en provenance l'un d'une grande banque, pour être chargé international, l'autre, M. Elie Vannier, ancien chef de l'information à Antenne 2 et depuis deux ans directeur du développement chez Strafor (meubles de bureau), pour être gestionnaire de la division activités financières.

Démission de Mlle Bourven

Ces divergences et cette restructuration n'ont pas été sans créer d'assez fortes tensions au sein de l'état-major de la Caisse nationale, et sans affecter très sensiblement Mlle Bourven, littéralement mariée au Crédit agricole depuis vingt-deux ans, fort compétente à la tête de son secteur financier (on l'appelle « Mlle Trois cents milliards », montant des capitaux gérés par la filiale Segespar) et passionnée par son métier.

Très ulcérée, après deux jours d'hésitations, elle a décidé de quitter le Crédit agricole, malgré les très vives pressions de son entourage pour la faire revenir sur sa décision, qui va traumatiser ses huit cents collaborateurs du secteur financier.

Le bémol mis par la « banque verte » sur l'international, en raison de ses malheurs outre-Manche, explique, vraisemblablement, sa prudence dans l'affaire du rachat de la firme allemande Adidas par M. Bernard Tapie, et son abstention finale. Dans la banque, les temps deviennent durs pour tout le monde.

FRANÇOIS RENARD

Le groupe Caisse des dépôts-Développement affiche un déficit de 60 millions de francs en 1990

C'est « promis-juré », la restructuration de la filiale de la Caisse des dépôts et consignation, C3D (groupe Caisse des dépôts-Développement), sera achevée avec la consolidation des pertes, qui devraient atteindre, en 1990, 60 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs. M. Jean-Marc Simon, son président, a présenté, le 29 novembre, l'ultime toilettage de la filiale de la Caisse dans les domaines immobilier, transports, tourisme, aménagement et services aux collectivités locales.

« Ou bien nous donnerons le coup de reins nécessaire ou bien il nous faudra sortir des activités irrémédiablement déficitaires, a-t-il expliqué. *Avant de me consacrer à mon poste de président des Wagons-Lits, je veux assainir définitivement la situation de C3D et pouvoir dire que j'ai rendu bénéficiaires toutes les sociétés qui sont sous ma responsabilité. »*

Cette démarche est l'aboutissement d'un long processus d'assainissement commencé en 1985 lorsque le déficit avait atteint le niveau record de 940 millions de francs. L'année 1989 symbolisait le redressement avec un bénéfice de 213 millions de francs, la résorption du stock de logements invendus de la SCIC, filiale immobilière, et le retour au profit des sociétés locatives qui perdaient 1 300 francs par logement et par an.

Sur les quarante-cinq sociétés de services du groupe, treize ont été liquidées, et il n'en reste plus que cinq dans le « rouge » contre quarante-deux il y a six ans. Ce sont ces cinq sociétés malades que M. Simon a voulu définitivement traiter en consolidant leurs pertes.

Hospitex, société spécialisée dans la vente d'ensembles d'équipements hospitaliers à l'étranger, sera cédée à Sopha-Développement ; Scivabel, qui était chargée de l'aménagement de la station de sports d'hiver des Ménuires, sera liquidée ; la station des Arcs se verra créditée de 300 millions de francs par la Caisse et le Crédit lyonnais, à condition que les collectivités locales participent à son développement ; le groupe informatique Sinorg (100 millions de francs de créances insolvables dans certains Etats africains) sera repris par ses salariés ou vendu ; enfin, Morpho Systèmes et sa filiale américaine Namsi (100 millions de francs de pertes) devraient être intégrées, avant la fin de cette année, dans un groupe industriel anglo-saxon afin de pouvoir résister aux assauts du japonais NEC.

AL. F.

□ **La SNCF augmente ses tarifs « marchandises » de 4 %.** – La SNCF a décidé d'augmenter ses tarifs « marchandises » de 4 % à partir du 1er février 1991, profitant de ce que la hausse des prix du carburant a contraint ses concurrents routiers à augmenter les leurs de 6,6 % au cours de cet automne. La hausse sera, toutefois, modulée selon les secteurs. Inexistante pour le transport des automobiles, des céréales et pour le transport combiné national, elle sera limitée à 3,2 % sur les parcours à vide des wagons de particuliers.

NEW-YORK, 29 novembre ↓

Repli

De l'effritement, la grande Bourse de New-York est passée jeudi au repli. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi tantôt en s'accélérant, tantôt en se ralentissant, avec même entre les différentes phases des instants de reprise. Finalement, l'indice Dow Jones, un instant en baisse de plus de 25 points puis en hausse de 10 points, s'établissait à 2 518,81, soit à 16,34 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a pour une fois correspondu à ce résultat. Sur 1 994 valeurs traitées, 849 ont baissé, 633 ont monté et 512 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les opérateurs attendaient assez fièvreusement le vote des Nations unies sur un éventuel recours à la force dans le Golfe. Nul ne paraissait douter que la résolution allait être adoptée, ce qui fut fait quelques heures plus tard à une large majorité.

Mais des rumeurs, chaque fois démenties, sur les premiers coups de feu entre les troupes irakiennes et américaines se sont mises à circuler, contribuant à peser sur le marché. Force est toutefois de reconnaître, que les dégagements n'ont à aucun moment pris un tour important, bien que les dernières déclarations de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, sur l'arrivée de la récession, aient elles aussi sérieusement rafraîchir l'atmosphère.

L'activité a continué de diminuer, et 140,92 millions de titres ont changé de main, contre 145,57 millions la veille.

VALEURS	Cours du 28 novembre	Cours du 29 novembre
Alcoa	54 3/4	54 1/2
ATT	31 7/8	31 5/8
Boeing	43	43
Chase Manhattan Bank	10 7/8	10 7/8
Du Pont de Nemours	36	36 1/4
Eastman Kodak	42 5/8	42 1/8
Exxon	50 3/8	50 1/4
Ford	27 1/8	27 1/8
General Electric	52 5/8	53 1/8
General Motors	37 3/4	37 1/2
Goodyear	16 3/8	16 1/8
IBM	112 1/2	112
ITT	46 1/4	45 7/8
Mobil Oil	59	58 1/8
Pfizer	78 1/2	77 3/4
Schlumberger	56 7/8	55 3/4
Texaco	59 1/4	58 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	94 7/8	93 7/8
Union Carbide	15 7/8	15 5/8
USX	31 3/8	31
Westinghouse	25 3/4	26 5/8
Xerox Corp.	33 3/4	34 1/8

LONDRES, 30 novembre ↓

Poursuite du repli

Les cours des valeurs ont viré de nouveau à la baisse en fin de séance jeudi au Stock Exchange, dans le sillage de l'ouverture faible de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en repli de 8,7 points, à 2 135,6, soit une perte de 0,4 % par rapport à mercredi. Le volume des transactions, en progression sur celui de la veille, est malgré tout resté modeste. Quelque 414,9 millions d'actions ont été échangés contre 379,7 mercredi.

La nomination de M. Norman Lamont comme chancelier de l'Echiquier a été considérée par certains courtiers comme un facteur baissier, l'intention prêtée au ministre de continuer la politique économique actuelle allant à l'encontre d'une réduction prochaine des taux d'intérêt.

PARIS, 30 novembre =

Valse-hésitation

Encore une fois, la Bourse de Paris a manifesté, vendredi, une grande hésitation à s'engager dans une voie ou dans l'autre. Alternativement en légère baisse, puis en légère reprise, elle ne s'est finalement pas beaucoup éloignée du point d'équilibre. La séance matinale s'était ouverte sur un tassement des cours de 0,56 %. Mais le marché n'allait pas tarder à combler son retard et en début d'après-midi, il avait réussi à progresser 0,7 %. Pas longtemps. Son avance était bientôt grignotée, et vers 14 heures l'indice CAC 40 avait replongé dans le rouge pour en ressortir presque aussitôt. Plus tard dans la journée, il accusait une légère baisse de 0,10 %, mais sans conviction aucune.

A dire vrai, cette valse hésitation n'a vraiment rien pour surprendre. Certes, le prix du pétrole brut a légèrement fléchi sur les marchés internationaux. Mais la nouvelle situation créée par le vote à l'ONU de la résolution intimant l'ordre à l'Irak de retirer ses troupes du Koweït avant le 15 janvier prochain, avec, à la clé, un recours à la force si l'ordre n'a pas été exécuté à la date prévue, pose bien des questions. La guerre est-elle devenue inévitable ? Un vieux dicton boursier assure qu'il faut acheter au bruit du canon et revendre au son des violons. Apparemment, aucun investisseurs ne semble prêt à prendre des positions.

Complètement désorientés, les investisseurs le sont, ne sachant pas quelle stratégie adopter. Beaucoup, en fait, restent tout bonnement l'arme au pied en attendant d'y voir un peu plus clair, c'est-à-dire au moins en mesure de prendre le pouls de Wall Street en fin d'après-midi. Un double constat : la Bourse a surtout pâti en cette fin de semaine du manque d'affaires, ce qui ne l'a quand même pas empêché de faire preuve d'une certaine résistance.

TOKYO, 30 novembre ↓

La baisse continue

Deuxième journée de baisse à la Bourse de Tokyo. Réamorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi en s'accélérant lentement et, à la clôture, l'indice Nikkei s'inscrivait à 22 712,60, soit à 341,28 points (– 1,48 %) en dessous de son niveau précédent.

Selon les professionnels, il y a eu pourtant vers la fin de la séance pas mal d'achats de couverture, tandis que des investisseurs profitaient du niveau relativement bas des cours pour essayer de faire de bonnes affaires. Mais rien n'y a fait. La faiblesse du yen a pesé sur la cote et l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt s'amenuise considérablement. L'alourdissement du marché obligataire et la baisse des contrats à terme sur le Nikkei traités à l'étranger ont contribué à la détérioration de la tendance.

L'activité s'est ralentie et 300 millions de titres ont changé de mains contre 340 millions mercredi.

VALEURS	Cours du 29 nov.	Cours du 30 nov.
Akai	485	484
Bridgestone	1 020	1 000
Canon	1 240	1 250
Fuji Bank	2 090	2 170
Honda Motors	1 310	1 330
Matsushita Electric	1 590	1 570
Mitsubishi Heavy	635	623
Sony Corp.	5 890	5 780
Toyota Motors	1 750	1 780

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Carlsberg : résultats nets en hausse de 14 % en 1989-90.** – Le groupe des brasseries danoises Carlsberg a enregistré une hausse de ses résultats nets de 14 %, à 719 millions de couronnes (soit près de 635 millions de francs), au cours de l'exercice 1989-90, achevé au 30 septembre dernier. Le chiffre d'affaires du groupe, constitué de 28 sociétés danoises et 58 étrangères, s'est élevé à 14,7 milliards de couronnes, en légère hausse de 200 millions de couronnes par rapport à l'exercice précédent.

□ **Accord de troc entre TPI et Saillard.** – Teckpack International (TPI), le spécialiste français de l'emballage de luxe, dont Pechiney a récemment pris le contrôle, poursuit son recentrage sur le conditionnement plastique. Après s'être désengagé partiellement de ses activités emballage carton en cédant ses filiales Paris Emballage et Gault et Frémont (boîtes à pâtisserie), TPI – qui a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs – parachève ce retrait... au moyen du troc. Dans un communiqué publié le 27 novembre, Teckpack indique qu'il va céder au groupe Saillard, numéro un français des emballages carton luxe, sa filiale Garceau, spécialiste des coffres en carton monté pour les parfums. Teckpack recevra en contrepartie Watthom Emballage, fabricant de flacons plastiques pour la parfumerie et les cosmétiques. Le montant de cette transaction n'a pas été révélé.

□ **Un nouveau PDG pour le groupe chimique américain Hercules.** – Le groupe américain Hercules aura un nouveau PDG le 1er janvier 1991. Il s'agit de M. Thomas L. Gossage, actuellement senior vice-president, qui vient d'être nommé. Il succédera à M. David S. Hollingsworth, qui a fait récemment part de sa décision de se retirer. M. Gossage avait rejoint Hercules en 1988 après vingt-six ans passés chez Monsanto. Hercules exerce ses activités dans des domaines aussi divers que les fibres de carbone, les matériaux composites, les matières plastiques (numéro un mondial du polypropylène par sa filiale Himont), spécialités chimiques presque sur mesure. Le groupe travaille aussi bien pour l'aéronautique que pour l'industrie du papier ou celle des parfums. En 1989, Hercules a réalisé un chiffre d'affaires de 3,1 milliards de dollars (15,5 milliards de francs).

□ **Nippon Seiko : bénéfice de 16,5 %.** – Nippon Seiko KK, principal fabricant japonais de roulements à billes, annonce un bénéfice net de 6,9 milliards de yens (250 millions de francs) pour le semestre achevé en septembre, en progression de 16,5 % par rapport à la période correspondante de 1989. Les ventes ont augmenté de 9,1 % à 182 milliards de yens (6,5 milliards de francs) au cours de ce premier semestre de l'année fiscale 1990-1991. Nippon Seiko table sur un bénéfice net de 13,5 milliards de yens (490 millions de francs) avec des ventes de 368 milliards de yens (13,5 milliards de francs) pour cette année fiscale.

□ **La Lyonnaise des eaux en Malaisie.** – Une lettre d'intention vient d'être signée entre le gouvernement de l'Etat malaisien de Sabah et la société Jetama, filiale de la Lyonnaise des eaux et du groupe australien John Holland Holdings, pour l'alimentation en eau des villes de Kota-Kinabalu, la capitale de l'Etat, et Tawau pour une durée de vingt ans. Des investissements de l'ordre de 500 millions de francs seraient prévus dans le contrat. La Lyonnaise des eaux assure déjà l'alimentation en eau de la région de Taiping, dans un autre Etat malaisien, celui de Perak.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	390	384 80	Idianova	132	120 30
Asystel	105	....	I.M.S.	899	....
B.A.C.	164 30	169 20	IN2	330	335
B.I.C.M.	840	854	I.P.B.M.	122 30	122 50
Boiron (Ly)	420	419	Loca Investis	296	304 80
Boisset (Lyon)	183 40	183	Locamic	70	70
Câbles de Lyon	3017	3010	Marra Comm.	121	121
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	910	909	Molex	100	....
Calberson	275	275	Olivetti Logabax	590	599
Cardif	425	415	Presbourg	90	....
C.E.G.E.P.	175	175	Publ.Filipacchi	265	258
C.F.P.I.	274	263 10	Razel	632	615
C.N.I.M.	790	790	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
Codetour	278	281	St-H. Matignon	181	181
Comareg	270	271 10	Select Invest (Ly)	88	....
Conforama	849	841	Serbo	435	435
Creeks	240	230 50	S.M.T. Goupil	175	170
Dauphin	379	382	Sopra	165	160 50
Delmas	668	680	Supra	86 90	93 10 d
Demachy Worms Cie	500	....	Thermador H. (Ly)	245	245
Desquenne et Giral	230	227	Unilog	173 50	168 50
Devanlay	882	877	Union Fin. de Fr.	350	350
Deville	385	385	Viel et Cie	79 70	81
Dolisos	189 20	192	Y. St-Laurent Groupe	810	801
Editions Belfond	214 10	219			
Europ. Propulsion	380	375			
Finacor	124	125			
Frankoparis	162	160			
Grand Livre	410	414			
Gravograph	189 50	....			
Groupe Origny	435	440			
Guintoli	840	841			
I.C.C.	225	231 70			
IDIA	333 10	341			

Marché des options négociables le 29 nov. 1990

Nombre de contrats : 23 797

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	–	21	–	–
CGE	520	–	–	11	24
Elf-Aquitaine	320	10,50	24,50	7,50	14
Eurotunnel SA-PLC	27	5,20	6,90	0,71	1,50
Euro Disneyland SC	110	–	–	–	16
Havas	487	7	–	31	–
Lafarge-Coppée	340	5,60	–	19,50	–
Michelin	70	3,20	7,50	5	8
Midi	1 100	2,50	16	–	–
Paribas	560	–	11,50	–	–
Pernod-Ricard	–	–	–	–	–
Peugeot SA	520	34,20	60	12	30
Rhône-Poulenc CI	220	10	14	–	–
Saint-Gobain	380	–	–	20	–
Source Perrier	1 100	–	–	–	30,20
Société générale	400	12	–	–	–
Suez Financière	300	9	23	–	–
Thomson-CSF	100	16,65	21	1	3

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 nov. 1990
Nombre de contrats : 48 645

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	99,46	99,40	99,30
Précédent	99,48	99,44	99,38

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
99	0,49	1,56	0,05	1,23

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,08 F ↑

Le dollar a remonté brusquement jeudi après-midi sur le risque de guerre qu'implique le vote du Conseil de sécurité de l'ONU, la fixation de l'échéance du 15 janvier pour l'ultimatum à l'Irak déclenchant des achats de sécurité. Le billet vert a aussi été renforcé par les déclarations de M. Greenspan qui s'inquiète de la baisse du dollar.

FRANCFORT	29 nov.	30 nov.
Dollar (en DM)	1,4878	1,5050

TOKYO	29 nov.	30 nov.
Dollar (en yens)	130,15	132,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 novembre) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (29 novembre) .... 7 9/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	28 nov.	29 nov.
Valeurs françaises	74,70	74,60
Valeurs étrangères	77,40	77,70
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	426	424,31
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 601,25	1 607,06

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	28 nov.	29 nov.
Industrielles	2 535,15	2 518,81

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	28 nov.	29 nov.
Industrielles	1 686,20	1 674,80
Mines d'or	158,10	157,60
Fonds d'Etat	81,90	82,34

TOKYO

	29 nov.	30 nov.
Nikkei Dow Jones	22 712,60	22 454,63
Indice général	1 667	1 652,01

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0780	5,0800	+ 40	+ 55	+ 118	+ 138	+ 450	+ 510
$ can.	4,3607	4,3661	– 104	– 54	– 178	– 139	– 393	– 289
Yen (100)	3,8209	3,8253	+ 30	+ 62	+ 92	+ 118	+ 304	+ 369
DM	3,3736	3,3765	+ 0	+ 30	+ 29	+ 54	+ 97	+ 159
Florin	2,9902	2,9926	+ 13	+ 36	+ 31	+ 55	+ 115	+ 167
FB (100)	16,3385	16,3554	– 42	+ 85	+ 156	+ 328	+ 368	+ 769
FS	3,9641	3,9688	+ 16	+ 46	+ 55	+ 83	+ 224	+ 295
L (1 000)	4,4908	4,4966	– 131	– 61	– 231	– 155	– 553	– 416
£	9,8574	9,8664	– 354	– 300	– 616	– 547	– 1309	– 1154

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	8 5/8	9 7/8	8 1/4	8 1/2	8	8 1/4
Yen	7 13/16	8 1/16	8 1/2	8 5/8	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16
DM	8 1/2	8 3/4	9 1/8	9 3/8	9 1/8	9 3/8	9	9 1/4
Florin	8 1/2	8 3/4	8 11/16	8 15/16	8 7/8	9 1/16	8 15/16	9 1/8
F.B. (100)	8 9/16	8 13/16	8 13/16	9 1/6	8 15/16	9 3/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	7 7/8	8 1/8	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9	8 1/2	8 3/4
L (1 000)	10 3/4	11 3/4	12 3/8	12 7/8	12 3/8	12 7/8	12 1/4	12 3/4
£	14 3/16	14 7/16	14 1/16	14 3/16	13 11/16	13 13/16	12 7/8	13
Franc.	9 7/8	10 1/8	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 30 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 51

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3810	C.N.E 3%	3870	3840	3852	-0 47
940	B.N.P. T.P.	940	950	940	....
970	Cr.Lyon. T.P.	972	970	970	-0 21
1226	Renault T.P.	1290	1235	1242	-3 72
1450	Rhone Poul. T.P.	1450	1460	1460	+0 69
1100	Saint Gobain T.P.	1105	1101	1101	-0 36
850	Thomson T.P.	880	880	885	+0 58
705	ACCOR	695	695	689	-0 86
645	Air Liquide	623	620	624	+0 16
1550	Als.Superm.	1648	1630	1630	-1 09
355	ALSPI	337	345	340	+0 89
1570	Arjom. Prioux	1568	1640	1541	-1 80
900	AGF Sté Centrale	888	888	888	....
970	Aux. Entrepr.	1090	1090	1090	....
255	Avenir H. Média	234	237	237	+1 28
225	Axa Midi Ass.	228 10	223 10	228 10	....
200	Bafip	190	185	182 10	-4 16
129	Bail-Equipem.	131 30	129	129	-1 75
810	Bail Investiss.	827	825	821	-0 73
475	Bancaire	468	463	465	-0 84
645	Bazar H.-V.	628	635	650	+3 50
685	Beghin-Say	657	663	662	+0 76
1210	Berger (M)	1206	1206	1210	+0 33
485	Bic	535	521	521	-2 62
845	B.I.P.	802	850	850	+5 99
270	BIS	267	261	273	+2 25
245	BNP (CI)	240 90	235	238	-1 20
770	Bollore Tech.	765	769	760	-0 65
2410	Bongrain	2400	2400	2380	-0 83
710	Bon-Marché	725	725	720	-0 69
420	Bouygues	422	418 20	419 80	-0 62
90	BP France	93 40	93 40	92	-1 50
755	BSN	738	735	734	-0 54
900	Canal Plus	850	850	851	+0 12
360	Cap Gem.S	350	339	340	-2 88
3450	Carrefour	3360	3326	3338	-0 36
134	Casino	132	132	131 20	-0 61
97	Casino ADP	100	98 90	98 50	-1 50
890	Castorama D.I.	886	885	880	-0 56
160	C.C.F.	154	150	149 80	-2 73
51	CCMC Ly.	49	48 60	49 50	+1 02
310	C.D.M.E.	320	305	310	-3 13
380	C.E.G.I.D.	377 90	349	358	-5 27
220	Centrest (Ny)	221	208	208	-8 78
445	C.E.P. Comm.	428	428	429	+0 70
132	Cerus	127	128	126	-0 79
470	Cetelem	490	485	490	....
380	CFAO	379	383	378	....
375	CF Int.	354 50	355	349	-1 56
555	CGE	531	528	533	+0 38
305	CGI Info.	318 50	319	321 60	+0 94
850	CGIP	840	831	834	-0 71
520	CGP	503	503	510	+1 39
775	Chargeurs S.A.	750	746	747	-0 40
530	CICA (M)	480	479	475	-1 04
920	Ciments franç.	913	913	910	-0 33
430	Club Méditer.	432 50	431 30	435	+0 58
109	CMB Packa.	104 60	103 70	105	+0 38
93	Codetel	94 10	95	94	-0 11
400	Colas	431 50	420	416	-3 59
265	Cpt. Entrep.	260	265	250	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1140	Compt.Mod.	1100	1081	1087	-0 27
98	Concept S.A.	98	....	....	....
280	CPR (Paris Réu.)	251	242 20	243	-3 19
920	Crédit Foncier	944	940	945	+0 12
505	Cr Lyon (CI)	505	606	504	-0 20
930	Crédit Nat.	925	925	927	+0 22
178	CSEE	155 20	164	161	+3 74
1980	Damart	1980	1980	1940	-1 02
420	Dassault Aviation	430	425	416	-0 95
142	Dassault Electr.	141 20	139	140	-0 85
1380	De Dietrich	1472	1458	1460	-0 82
198	Dév.P.A.C.A. (I)	200	200 50	200	....
280	Dév.R.Sud-Est	278	276 80	263	-5 40
360	DMC	356 50	349	346	-2 95
3750	Docks France	3780	3780	3810	+1 33
2230	Eaux (Gle)	2182	2182	2195	+0 60
300	Ecco	293	290	288 50	-1 54
630	Elf Aquitaine	322 80	322	325 50	+0 90
940	Epeda B.-F.	924	929	887	-4 00
460	Esp-EF (Certif)	233 80	230	236	+1 03
285	Essilor	294	287 10	297 60	+1 22
152	Essil.Int.(DP)	155	156	158	+1 94
670	Esso	707	702	707	....
1320	Eurafrance	1330	1334	1333	+0 23
650	Eurocom	669	660	660	-1 35
95	Eurodisneyland	95	95 05	95	....
3180	Euromarché	3075	3070	3050	-0 81
1030	Europe 1	1060	1046	1050	-0 94
33	Eurotunnel	31 50	31 75	31 70	+0 63
1320	Exor	1293	1290	1294	+0 08
1330	Facom	1289	1300	1276	-1 01
132	Fimal	136	135 50	138	+1 47
205	Fives Lille	195 50	197	198	+1 28
1610	Fromager. Bel	1680	1670	1610	-4 17
1780	Gal.Lafayette	1800	1785	1800	....
1660	G.A.N.	1720	1710	1690	-1 74
380	Gascogne (B)	380	380	379 50	-0 13
1020	Gaz et Eaux	1120	1130	1138	+1 61
950	Géophysique	930	930	902	-3 01
460	Gerland Ly.	406	406	406 10	+0 02
680	Groupe Cité	657	643	650	-1 07
300	GTM-Entrep.	283	282	300	+6 01
1070	Guyenne-Gasc.	1040	1039	1045	+0 48
146	Hachette	152	147	154 60	+1 64
485	Havas	457	457	459	+0 44
500	Hénin (La)	481	486	485	+0 83
1120	Hutchinson	1133	1120	1135	+0 18
210	Imétal	203 60	207	210	+3 19
116	Immob. Phénix	126 90	125 60	127	+0 08
70	Ingénico	65	64 50	62 50	-3 85
3330	Inst. Mérieux	3160	3150	3160	....
415	Interbail	413	413	415	+0 48
1010	Intertechnique	1070	1050	1020	-4 67
820	J. Lefebvre	652	650	643	-1 38
745	Labinal	830	820	840	+1 20
2870	Lab. Bellon	2580	2580	2580	....
345	Lafarge	324 70	321 10	323 50	-0 37
318	Lebon	345	345	349	+1 16

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	Legrand	3695	3690	3710	+0 41
1770	Legrand (DP)	1940	1940	1940	....
405	Legris Industries	436	440	440	+0 92
750	Locabail Imm.	740	712	735	-0 68
435	Locafrance	460	461	461	+0 22
660	Locindus	670	670	670	....
385	Luchaire	340	350	350	+2 94
3750	L.V.M.H.	3595	3580	3571	-0 22
510	Lyon.Eaux(Dumez)	499	495 50	499	....
134	Majorette Ly.	137	137	138 50	+1 09
285	Mar. Wendel	289	288	286	+2 31
215	Matra	217 80	217	219	+0 55
465	Merlin-Gerin	455 80	459 90	457	+0 24
68	Metaleurop	71 45	72	72 95	+2 10
80	Métrologie In.	78	78	79	+1 28
84	Michelin	88 30	88	88 65	+0 51
940	Midi (Cie)	945	935	958	+1 38
75	Midl. Bk Sa.*	80 30	79 50	80	-0 37
320	Min. Sahag (Ny)	321	310	327	+1 87
75	MMB	76 10	76 80	76 80	+0 66
77	Moulinex	74 05	74 10	73 50	-0 74
1160	Navig. Mixte	1148	1150	1150	+0 09
121	Nord-Est	121	120 80	121	....
340	Nordon (Ny)	365	365	350	-4 11
660	Nouv Galeries	750	735	750	....
550	Occid. (Gle)	533	531	528	-0 94
1520	Omn. F. Paris	1490	1490	1460	-2 01
275	Olipar	251	258	257	+2 39
510	Oréal	489	489	486 60	-0 51
500	Paribas	480	477	478	-0 42
1300	Pechelbronn	1310	1302	1301	-0 69
120	Pechiney Int.	128	127	127 10	-0 70
265	Pechiney (CIP)	276	270	268	-2 90
460	Penhoet	450	450	440	-2 22
995	Pernod Ricard	996	980	990	-0 60
505	Peugeot	538	536	541	+0 56
320	Pinault	317	320 10	318	+0 32
205	Plastic-Omn.	214 80	215	234	+8 94
425	Poliet	410	410	410 50	+0 12
995	Prétabail-Sic.	1020	1010	1010	-0 98
625	Primagaz	649	650	640	-1 39
570	Printemps	561	560	560	-0 18
1970	Promodès	2000	2000	1985	-0 75
350	Radiotechn.	366	360	360	-1 64
2850	Redoute (La)	2960	2960	3010	+1 69
285	Rémy et Associés	283	280	276 10	-2 44
230	R. Poulenc CIP	219	227	222 80	+1 64
335	Rober Franc.	327	324	320	-2 14
58	Rochette(La)	60 80	60 10	59 50	-2 14
1880	Roussel Uclaf	1950	1931	1981	-0 97
3000	R. Impérial Ly*	2990	2980	2975	-0 50
180	Sade (Ny)	186 60	185 50	185 50	-0 54
1320	Sagem	1329	1271	1320	-0 80
370	Saint Gobain	368	366	368 50	+0 14
1290	Saint Louis	1290	1285	1290	....
1200	Salomon Ly.	1380	1370	1350	-2 17
420	Salvepar (Ny)	395	400	395	....
865	Sanofi	868	859	868	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1860	SAT	1820	1820	1835	+0 93
275	Saul. Chât.	280	255 10	255 10	-1 88
1220	Saupiquet (Ny)	1225	1180	1165	-4 90
840	Schneider	865	853	852	-0 46
15 50	SCOA	14 40	14 60	14 55	+1 04
1190	S.E.B.	1221	1223	1227	+0 49
445	Sefimeg	447	446 10	449 50	+0 56
530	Sextant A.	520	527	505	-2 88
880	SFIM	866	885	885	+3 39
159	S.G.E.	155 30	157	162	+4 31
545	Simco	540	545	548	+1 48
695	St. Rossignol	715	715	723	+1 12
840	Sligos	845	845	845	....
400	Société Génér.	390	390 20	391	+0 26
120	Sodexco (B)	124	....	....	....
152	Sodero (Ny)	149	149	147 80	-0 81
610	Sodexho	497	491 50	491	-1 21
73	Sogenal (Ny)	76	73 10	73 10	-2 63
410	Sogerap	402	403	401	-0 25
1270	Sommer-Allib.	1090	1081	1125	+3 21
1220	Source Perrier	1242	1241	1240	-0 16
625	Sovac	541	529	541	....
375	SPEP	383 90	385	384	+0 03
390	Spie-Batignol.	407	406	399	-1 97
1060	Strafor	1020	1000	1009	-1 08
310	Suez	299 30	297 30	298 10	-0 40
630	Synthélabo	802	805	806	+0 50
103	Thomson CSF	116	115 30	115	-0 86
635	Total	682	674	678	-0 59
109	– (certif.)	109	108	112 50	+3 21
205	Trailor Fin.	202	203	202	....
585	U.A.P.	550	549	547	-0 55
205	UFB Locab.	193 10	195	197	+2 02
790	UIC	772	769	763	-1 17
610	UIF	620	618	617	-0 48
770	UIS	750	750	750	....
745	Unibail	748	752	741	-0 94
147	U.C.B.	152	148	156	+2 63
355	Valéo	350	345 50	353 50	+1 00
220	Vallourec	213	217	220	+3 29
365	Via Banque	372	370	370	-0 54
915	Zodiac	960	958	956	-0 52
1400	Elf Gabon	1482	1490	1490	+0 54
91	Amax	90 80	91 50	91 50	+0 77
98	Amer. Express	100 30	101 70	101 70	+1 40
183	A.T.T.	160	161	161	+0 63
135	Anglo Amer.C.	133	134 90	134 80	+1 43
330	Angold	339	345	345	+1 77
240	Banco Santander	232	239	239	+3 02
680	B.A.S.F.	684	687	687	+0 44
735	Bayer	705	714	714	+1 28
69	Buffelsfont.	69 50	72 50	72 50	+4 32
52	Chase Manh.	55 70	55 25	55 25	-0 81
88	De Beers	94	94 80	94 80	+0 85
2100	Deutsche Bank	2018	2050	2050	+1 59
1260	Dresdner Bank	1245	1246	1246	+0 08
52	Driefontein	54 80	55 95	55 95	+2 47
177	Du Pont-Nem.	180	180 30	180 30	+0 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Eastman Kodak	216 50	216	216	-0 23
21	East Rand	21 70	22 40	22 40	+3 23
40	Echo Bay	43	44 60	44 70	+3 95
113	Electrolux	114 50	123 20	123 20	+7 60
183	Ericsson	184	166 70	166 70	+1 65
255	Exxon Corp.	256	258 10	258 10	+0 82
137	Ford Motor	140	140	140	....
45	Freegold	46 95	46 70	46 70	-0 53
13	Gencor	13 40	12 90	12 90	-0 54
265	Gén. Elect.	265	269 10	269 10	+1 55
190	Gén. Motors	192 20	186 50	186 50	-2 97
315	Gén. Belgique	306	304	304	-0 65
58	Gd. Métropol.	59 20	58	58	-2 03
72	Guinness	71 80	70 80	70 80	-1 39
19	Hanson PLC	19 50	19 15	19 15	-1 79
35	Harmony Gold	38 20	37 60	37 60	-1 57
143	Hewlett Packard	146	144 60	144 60	-0 96
43	Hitachi	40 40	39 50	39 50	-2 23
645	Hoechst	630	645	645	+2 38
82	Homestake	87 30	88	87 50	+0 23
88	Imp. Chemical	85 20	85 40	85 40	+0 23
575	I.B.M.	570	570	570	....
230	I.T.T.	234 10	234 20	234 20	+0 04
144	Ito Yokado	133	134 60	134 60	+1 20
63	Matsushita	61 05	60 60	60 60	-0 74
13 50	Maxwell	15 10	15 10	15 05	-0 33
141	Mc Donald's	142	141 20	141 20	-0 56
425	Merck	424	423 80	423 80	-0 05
405	Minnesota M.	407	410	410	+0 74
295	Mobil corp.	300 10	....	....	....
200	Morgan J.P.	204	....	....	....
29170	Nestlé	28800	28900	28900	+0 35
158	Norsk Hydro	166 50	167	167	+0 30
104	OFSI	106 60	108	108	+1 31
1680	Pétrofina	1631	1623	1623	-0 49
240	Philip Morris	245	....	....	....
66	Philips	65	64 20	63 90	-1 69
71	Placer Dome	75 65	76 35	76 35	+0 93
285	Quilmès	276	270 20	273	-1 09
21	Randfontein	22 40	....	....	....
385	Royal Dutch	399	402	403	+1 00
44	RTZ	41 50	42	42	+1 20
3 60	Saat.& Saatchi	3 60	3 55	3 55	-1 39
41	St Helena	41 50	....	....	....
270	Schlumberger	289	284 60	284	-1 73
43	Shell transp.	45 35	....	....	....
2140	Siemens	2005	2010	2020	+0 75
1020	Siemens Nixdorf	970	981	981	+1 13
225	Sony	220	220	220	....
85	Sumitomo Bank	86	86 25	86 25	+0 38
169	T.D.K.	160	157	157	-1 88
43	Telefonica	43 50	43 40	43 50	....
27	Toshiba	26 30	26 05	26	-1 14
440	Unilever	430 50	431 60	432 50	+0 49
225	Unit. Techn.	228	....	....	....
310	Vaal Reefs	312 50	....	....	....
178	Volvo	181 50	185	185	+1 93
159	West. Deep.	160 20	....	....	....
169	Xerox Corp.	170 20	....	....	....
110	Yamanouchi	107	....	....	....
1 70	Zambia Cop.	1 70	1 70	1 70	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 20	4 60
Emp.Etat 9,8%78	99 60	3 78
10,80% 79/94	101 15	2 57
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 96
Emp Etat 14,6% 83	100 93	11 28
Emp.Etat 13,4%83	108 40	12 62
Emp.Etat 12,2% 84	103 63	1 77
Emp.Etat 11% 85	104 70	8 49
10,26% mars 86	100 24	7 39
OAT 10% 5/2000	99 60	5 12
OAT 9,9% 12/1997	100 20	9 54
OAT 9,8% 1/1996	99 05	8 16
PTT 11,2% 85	102 56	0 13
CFF 10,30% 86	96 60	7 97
CNB Bques 5000F	100 15	4 03
CNB Paribas 5000F	100 15	4 03
CNB Suez 5000F	100 25	4 03
CNE 11,5% 86	101 80	5 10
CNI 1/82 5000F	100 15	4 03
CNT 9 % 86	89 80	5 25
CRH 10,90% déc 85	102	9
CHARB FCE 3% 100	140	....
CNCA	975	....
Cons.	....	....
CGE 6 janv 89/96	539	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	868	842
Applications Hydr.	1360	1351
Arbel	621	630
Astorg	268	268
Bains C.Monaco	819	795
B.Hypoth.Europ.	348 30	....
BNP Intercont.	240 20	235 10
Beghin-Say (C.I)	582	....
Bénédictine	3750	....
Blanzy Ouest	3599	....
BTP	70	68 70
Cambodge	600	....
Carbone Lorraine	588	570
Case Poclain	10 70	10 10
CEGF (Frigor.)	370	....
Centenaire Blanzy	530	535
Cerabati	88	88
Champex Ny	138	....
CIC (CIP)	159	154 50
CIM	770	770
CITRAM (B)	2304	...
Clause	406	438
Cofimeg	256	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	830	....
Cogifi	386	389
Comiphos	451 10	450 10
Cie Industrielle	4474	4600
Cpt Lyon Alemand	383 50	385 60
Concorde	747	740
Const.Méc.Prov.	33 50	31 o
Crédit Gén.Ind.	302	305
Cr Universel (Cie)	549	546
Créditel	116 20	116 20
Darblay	680	670
Degremont	1284	1233
Delalande	1652	1651
Delmas Vieljeux	4200	4215
Didot Bottin	1146	1100 o
Eaux Bassin Vichy	2640	2600
Eaux Vittel	994	1000
Ecia	210 50	210 50
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	310	320
E.L.M. Leblanc	711	708
Entill Bretagne	510	515
Ent.Mag. Paris	4000	4000
Eter (ex. Eternit)	1380	1380
Europ Soudure Ind.	16 90	....
Finalens	269	250 50o
F.I.P.P.	129	....
F.N.A.C.	1850	1840
Foncière (Cie)	884	851
Fonc.Lyonnaise	786	800
Foncina	500	500
Fougerolle	677	690
France I.A.R.D.	790	741
France SA (La)	1138	1135
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	980	978
Genefim	280 10	281 50
Gévelot	599	585
G.F.C.	394	395
G.F.I.I.	288	289
Gds Moulins Paris	1450	....
Groupe Victoire	1449	....
G.T.I (Transport)	499	494 50
Immobail	395 10	365
Immobanque	681	672
Im.Marseillaise	5020	4970
Imm. Plaine-Monceau	381	380
Immofice	440	440
Invest.(Sté Cle.)	3049	3000
Jaeger	45	43 50
Lambert Frères	346	....
Lille Bonnières	1647	1582
Loca-Expansion	308	304
Locafinancière	496	496
Locatel	204	212 20d
Louis Vuitton	680	670
Losma	3801	3800
Lucia	1880	1880
Machines Bull	34	33
Mag.Uniprix	183 50	181
Magnant	800	805

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	621	611
Mors	117	120
Navigation (Nle)	217	....
Optorg	320	315
Oréal (CI)	222	....
Origny-Desvroise	1050	....
Palais Nouveauté	918	935
Paluel Marmont	610	....
Parfinance	197	197
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	213	220
Paris Orléans	280	282
Parthena Invest.	293	291 50
Pathé Cinéma	1000	650 o
Piper Heidsieck	1925	1920
PLM	299 50	295
Porcher	750	728
Promodès (CI)	1380	....
Publicis	830	....
Rochefortaise	120	120
Rosario	265	269 50
Rougier	463	....
S.A.C.E.R.	255 10	255
S.A.F.A.A.	370	....
S.A.F.I.C Alcan	149	150
SAFT	935	920
Saga	234	233 80
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	830	829
Saram	65	62 50
Savoisienne M.	148 50	149
S.C.A.C.	760	738
Senelle Maubeuge	352	352
S.Eaud.Part. (M)	144	144 80
Sfic	600	624
Sinvim	298	290 10
S.I.P.H.	310	315
S.M.C.I.	212	220
Sofal	575	573
Soffo	473	480
Sofical	1155	1180
Soficomi	531	530
Sofragi	1382	1382
Sophie-Bail	380	389
Sopagri	167 50	165
Soudure Autogène	800	809
Sovabail	440	430
Stenal	725	....
Suez (CIP)	240	212
Taittinger	3650	3550
Télémécanique Elect.	3947	3600 o
Testut-Aequitas	791	791
Tour Eiffel	228	201 70
Ufiner	937	936
U.T.A.	2250	2300
Vicat	337	337
Vinipric	1780	1772
Virax	145	146
Maroc Sté Brasseries	265	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	783	870 o
Akzo Nv Sico	198 50	....
Alcan Aluminium	78	78
American Brands	194	....
Arbed	470	....
Asturienne Mines	164 50	....
Banco Popular Espa.	450	460
Banque Ottomane	1880	1892
B.Règlements Int.	24200	....
Can.Pacifique	80	....
Chrysler Corp	56	....
C.I.R.	11	....
Commerzbank	755	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	225	....
GBL (Brux.Lamb.)	540	....
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	77	....
Goodyear Tire	74	72 50
Grace and Co (WR)	112 50	115
GTE Corp	127	125
Honeywell Inc	442	445
Johannesburg	1445	....
Kubota	25	....
Latonia	310	310
Midland Bank	18	....
Noranda Mines	80 15	....
Olivetti priv.	10 80	11
Pakhoed hold.	570	570
Pfizer Inc	392	392
Procter Gamble	400 10	....
Rhone Poulenc Rorer	314	317 90
Ricoh	29	....
Robeco	255	....
Rodamco NV	143 60	....
Rolinco	237 10	....
Saipem	7 40	....
Sema Group	40 60	40 70
SKF Aktiebolaget	80	....
Tenneco Inc	210 50	....
Thorn Electrical	63	63 50
Toray Ind.	20 10	20 90
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	900	....
West Rand Cons	12 50	12 05

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	245	255
Boiron	815	....
Calciphos	180	170
CGH Cogenbor	63 40	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Copamex	651	650
Drouot Assurances	345	....
Elf Antargaz	1900	....
Europ. Accum.	55 50	....
Gachot S.A.	80	74 10
Groupe Expansion	83 80	....
Guy Degrenne	464	353 o
Hadio Biples Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	325	....
Nicolas	925	....
Patornelle BO	1250	....
Particip. Perrier	391	391
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	179	....
St-Gobain-Emballage	2800	2007 o
Sema Metra	210	....
S.E.P.R.	1522	....
S.P.R. act. B	348	....
Ufiner	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	90 30	86 20
Wonder	988	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 026	5 079	4 850	5 300
Ecu	6 959	6 958	....	....
Allemagne (100 dm)	337 700	337 550	326	347
Belgique (100 F)	16 355	16 342	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	299 380	299 200	288 500	308 500
Italie (1000 lires)	4 493	4 497	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	85 010	85 030	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 880	....	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 282	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	386 100	....	383 500	408 500
Suède (100 krs)	90 050	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 530	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	48 015	....	46 100	49 250
Espagne (100 pes)	5 313	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 840	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 319	....	4 150	4 550
Japon (100 yens)	3 846	....	3 660	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/11
Or fin (kilo en barre)	62500	63100
Or fin (en lingot)	62850	63150
Napoléon (20f)	396	395
Pièce Fr (10 f)	420	.....
Pièce Suisse (20 f)	433	423
Pièce Latine (20 f)	359	362
Souverain	482	488
Pièce 20 dollars	2195	2080
Pièce 10 dollars	1250	1250
Pièce 5 dollars	750	.....
Pièce 50 pesos	2395	2375
Pièce 10 florins	378	381

SICAV (sélection) 29/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	956 04	932 72
Actilion	192 06	186 92
Agaparges	707 54	677 07
Agaplacement	7090 69	7090 69
Agapremière	108 62	108 30
AGF Actions ex CP	982 84	958 87
A.G.F. 5000	566 04	552 23
AGF ECU	1012 99	1002 96
AGF Foncier	111 11	108 40
AGF Invest Sicav	100 44	97 99
AGF Interfonds	411 89	401 84
AGF Oblig	1091 63	1086 20
AGF Sécurité Sicav	11095 08	11095 08+
A.G.F.I.M.O.	599 84	585 21
AMERI-GAN	5580 48	5462
Amplitude	563 26	548 87
Arbitrages Court.T.	6269 08	6256 56
Associc	1140 86	1140 86
Azur Futur	329 07	321 04
Auracic	1096 34	1064 41
Avenir Alizés	1551 96	1521 53
Avenir CIC	101 04	98 10
Axa Capital	143 78	137 59
Axa Europe	118 12	113 03
Axa Investiments	107 22	102 60
Axa NPI	94 98	90 89
Axa Valeurs PER	113 24	108 36
Capimonétaire	5534 94	5529 41
Capioblig	5629 22	5546 03
Capitacic	1127 02	1110 36
Capital-Monde	333 81	325 67+
Cardan Pierre	28 86	28 16
Conia	1150 73	1122 66
Comptavalor	6125 43	6116 28
Convertimmo	362 46	348 52
Cradinter	435 04	422 37
Crédit Mutuel Capital	1120 36	1098 38
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60+
Diese	1112 92	1085 78
Drouot France	747 39	715 21
Drouot Investiss.	860 95	823 88
Drouot Sécurité	231 80	221 82
Drouot Sélection	139 05	133 06
Ecocic	1052 42	1036 87+
Ecuper	121 48	116 25
Ecureuil Capitalisation	2212 89	2190 98
Ecureuil Invest.	360 42	349 92
Ecureuil Monoprenières	58255 21	58255 21
Ecureuil Monétaire	34338 51	34338 51
Ecureuil Trésorerie	2129 22	2129 22
Ecureuil Trimestr.	1954 12	1934 77
Elicash	424716 20	424716 20
Energie	258 08	246 38
Eparcic	3132 11	3132 11
Eparcourt-Sicav	4365 34	4354 45
Epargne Associat.	25385 75	25347 73
Epargne Capital	9132 91	9042 49
Epargne Court Terme	591	591
Epargne Croissance	1470 21	1430 86
Epargne Industrie	83 57	81 33
Epargne J.	60935 98	60935 98
Epargne Long Terme	184 67	179 73
Epargne Monde	1099 34	1069 92
Epargne Oblig.	188 62	183 57
Epargne Première	12702 19	12607 63
Epargne Quatre	1094 81	1065 51
Epargne-Unie	1201 77	1172 46
Epargne Valeurs	410 41	399 43
Epsilon	1162 91	1151 40
Euflevest	580 34	563 44+
Eurocic Leaders	926 13	899 16
Eurodyn	1059 76	1033 91
Euro Gan	6299 61	6057 32
Euromaff	28 98	28 68
Fonsicav	12492 52	12492 52
FRANCE-GAN	8602 93	8272 05
France Garantie	265 45	264 92
France Index Sicav	95 10	92 32
France Investiss.	439 69	428 97+
France Oblig.	461 83	457 06
Francic	395 86	384 33
Francic Pierre	104 86	101 81
Francic Régions	1131 56	1099 60

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	31 10	31 10
Fructi-Capi	35 99	35 46
Fructi Court	123896 41	123896 41
Fructidor	229 91	226 51
Fructi-Epargne	29 07	28 36
Fructifrance	765 27	746 60
Fructimmo	27 55	26 88
Fructi-Première	10541 17	10385 39
Fructivie	4747 57	4735 73
Fusoblig	1221 86	1192 06
Gestilion	12784 99	12721 38
Gest.Associations	146 83	143 60
Gest. F. Sécur	10590 15	10085 86
Horizon	1091 70	1059 90
Interepar	101396 91	98443 60
Interoblig	11934	11476
Interselection Fce	487 91	473 70
Japacic	142 37	138 22
Jeunepargne	249 86	246 17
Laffitte Amérique	184 17	178 66
Laffitte Europe	236 17	226 54
Laffitte Expan.	230 46	221 06
Laffitte France	297 21	285 09
Laffitte Immobil.	227 77	218 48
Laffitte Japon	386 79	371 02
Laffitte Oblig.	134 10	128 63
Laffitte Rendement	179 15	171 65
Laffitte Tokyo	328 26	314 88
Latitude	5919 55	5910 68
Lionel C.T.	11028 72	11028 72
Lionel L.T.	6024 13	5848 67
Lion Association	11552 99	11552 99
Lion Institution	25291 24	25228 17
Lionplus	842 58	826 07
Lion Trésor	2136 40	2115 25
Lion 20 000	23087 22	23087 22
Livret Bourse Inv.	485 43	471 29
Livret Portefeuil.	619 21	601 17
Méditerranée	166 01	158 86
Mensuel CIC	10127 62	10026 34
Mondial Investissem.	380 51	363 26
Monecic	5469 21	5459 21
Monedan	58935 80	58935 60
Mone.J.	63604 96	63604 96
Monévalor	71531 44	71531 44
Mutualité dépôts	11804 55	11780 99
Mutuelle Unie Sél.	140 26	134 22
Natio Court Terme	247211 00	247211
Natio-Epargne	15314 68	15163 05
Natio-Ep. Ret.	114 36	111 29
Natio Eparg.Trésor	6771 86	6768 34
Natio-Imm.	1145 39	1114 73
Natio-Inter	1174 18	1142 73
Natio-Monétaire	22259 80	22259 80
Natio Obligations	508 69	495 08
Natio-Patrimoine	1348 38	1312 27
Natio-Placements	66462 35	66462 35
Natio-Revenus	990 89	981 08
Natio Sécurité	11460 61	11460 61
Natio-Valeurs	755 56	735 33
Nippon-Gan	5420 95	5212 45
Nord Sud Dévelop.	1283 39	1280 83+
Obli-Associations	126 87	125 61
Oblicic-Mondial	2313 08	2278 98
Oblicic-Régions	1025 13	1009 98
Oblig. ttes caté.	155 25	162 96
Oblition	1141 36	1130 08
Oblisécurité	11223 99	11223 99
Optimat	31809 35	30882 86
Oraction	943 32	920 31
Oralor	6404 36	5209 02
Paribas Capitalisation	1234 86	1216 61
Paribas Epargne	18109 69	18073 54
Paribas Opportunités	108 79	106 31
Paribas Patrimoine	504 52	483 95
Paribas Revenus	89 22	88 34
Patrimoine Retraite	193 06	189 27
Pervaior	608 05	588 40
Phénix Placement	289 74	281 30
Phénix Sécurité	10230 27	10230 27+
Pierre Investissements	700 98	683 88+
Placement A	1179 33	1156 21
Placements C.T.	7819 72	7804 11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6302 41	6289 83
Placement Premier	5738 54	5727 09
Pléiade	116 12	113 01
Poste Gestion	57125 84	57125 84
Première Oblig.	10968 72	10957 76
Prév. Ecureuil	107 85	106 78
Privassociation	25687 25	25687 25
Proficius	1068 83	1042 88
Quartz	116 37	113 53
Réalvalor	809 08	785 51
Remacic	158 56	154 25
Revenus Trimestr.	5221 43	5169 73
Revenu-Vert	1129 24	1112 55
St Honoré Bio-Alim.	843 92	805 65+
St Honoré Global	232 50	221 96+
St Honoré Mat. Plac.	188 52	179 97+
St Honoré Pacifique	533 24	509 08+
St Honoré PME	475 72	454 15+
St Honoré Réel	13085 76	13033 62+
St Honoré Services	469 11	441 45+
St Honoré Techno	686 58	654 49+
Sécuricic	1534 21	1534 21
Sécuri-Gan	13306 47	13045 56
Sécuri-Taux	1219 73	1219 73
Sicaslan	686 75	676 60
Sicav Associations	1622 07	1619 64
S.F.I. fr. et etr.	599 81	582 34
Sicav 5.000	379 25	369 10
S.I. Est	1273 66	1218 72
Sinafrance	593 21	577 33
Sivam	383 43	373 17
Sivarente	207 09	203 03
Sivimar	390 50	390 44
S.N.I.	1034 18	1004 06
Sogépargne	308 58	297 43
Sogéror	53172 42	51623 71
Sogever	977 99	933 64
Sogintar	1159 72	1107 13
Soleil Investissements	495 07	488 41
Solstice	2107 17	2101 92
Stratégie Actions	778 71	748 78
Stratégie Rendements	1228 98	1190 20
Technocic	943 16	915 69
Techno-Gan	5540 92	5327 71
Thesora	567 57	561 95
Transplus	134 36	128 57
Trésor Avenir	106 25	105 20
Trésor Plus	1117 40	1106 34
Trésor Réel	12537 29	12537 29
Trésoricic	112606 35	112606 35
Trilion	5108 28	5057 70
U.A.P. Investiss.	405 09	380 46
U.A.P. Act. F.	524 38	505 43
U.A.P. Act. Sél.	574 12	553 37
U.A.P. Audit	604 29	582 45
U.A.P. Aleat	202 48	195 16
U.A.P. Alto	165 45	159 47
UAP Moyen Terme	120 19	115 85
Uni-Associations	119 23	119 23
Uni-Foncier	1275 60	1244 49
Unifrance	518 78	506 13
Uni-Garantie	1338 78	1315 11
Uni Régions	1341 09	1308 38
Unirente	2450 19	2390 43
Univer	209 30	209 30
Univers Actions	1152 91	1124 79
Univers-Obligation	1624 97	1585 34
Valorem	489 01	477 08+
Valorg	1814 80	1812 79
Valrel	46604 38	46581 07
Vauban	25252 66	25227 41+

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - + : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Propositions de réformes de la Constitution et du Fonds d'action sociale

Deux rapports parlementaires pour améliorer l'intégration des immigrés

Le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS), dont la gestion et les interventions avaient fait l'objet de diverses critiques, aussi bien de la part d'inspecteurs de l'administration que du premier ministre et de l'opposition, ne doit nullement disparaître mais *« accroître encore »* son rôle et devenir *« le fer de lance du gouvernement pour mener à bien l'intégration des populations immigrées »* en réorientant profondément ses interventions et son fonctionnement. Telle est la conclusion essentielle du rapport de la commission parlementaire constituée le 23 mai dernier à la demande du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et qui vient d'être rendu public.

Cette commission, qui a pour président M. Jean-Marie Le Guen (PS), député de Paris, et pour rapporteur M. Philippe Sanmarco (PS), député des Bouches-du-Rhône, plaide en faveur d'un allègement des structures du FAS, d'une réorientation de certaines de ses activités, et d'une meilleure insertion dans le dispositif gouvernemental en faveur de l'insertion des immigrés par son rattachement aux services du premier ministre. A cet effet, elle propose que le secrétaire général à l'intégration, créé en décembre 1989 auprès du premier ministre, soit désormais ès qualités président du FAS. Cette mesure reviendrait à pérenniser la situation actuelle, où M. Hubert Prévot cumule les deux fonctions.

Le FAS, créé en 1958 pour aider les travailleurs musulmans tant en métropole qu'en Algérie, est aujourd'hui un puissant établissement public administratif qui gère annuellement 1,3 milliard de francs destinés à subventionner aussi bien des foyers de travailleurs que des haltes-garderies, des cours d'alphabétisation que des animations scolaires et une myriade de trois mille associations.

Les critiques de la commission se concentrent sur l'inadaptation de la politique du FAS en matière de logement qui ne touche que 20 % des immigrés alors qu'elle absorbe 40 % du budget. Concernant les sept cents foyers que le FAS continue de subventionner, la commission souligne *« la nécessité d'en redéfinir la fonction économique et sociale »*. Elle suggère que le FAS réoriente ses financements en faveur de l'attribution aux immigrés de logements sociaux, publics ou privés, avec le concours des élus locaux et des associations.

En matière de formation, les parlementaires insistent sur la nécessité d'adapter les méthodes d'alphabétisation aux besoins des femmes immigrées, qui constituent désormais la majorité des demandes. Dans le domaine socio-culturel, où *« les actions sont les plus floues »*, la commission recommande de rénover les cours de *« langue et culture d'origine »* donnés parfois pendant les heures de classe, et dans tous les cas, par des maîtres incontrôlables, rémunérés par les Etats étrangers.

Pour améliorer le fonctionnement interne, les députés suggèrent d'alléger la représentation des administrations dans le conseil d'administration du FAS, mais soulignent la nécessité d'un contrôle plus poussé des interventions. Seuls les députés socialistes et communistes ont approuvé le rapport. Mais aucun des trente membres de la commission n'a voté contre ; les représentants de l'UDF et du RPR se sont abstenus.

Une mission sénatoriale

Par ailleurs, la Constitution devrait être réformée pour *« inclure dans le domaine de la loi les principes fondamentaux de l'accueil et de l'installation des étrangers sur le territoire de la République »*, affirme un rapport sénatorial rendu public mercredi 28 novembre.

Ce document a été établi par une mission d'information, comprenant les membres de tous les groupes et présidé par M. Jean Chérioux (RPR, Paris). Son rapporteur était M. Jacques Thyraud (RI, Loir-et-Cher).

Les membres de cette mission, créée le 11 décembre 1989, ont interrogé par écrit tous les maires de France sur l'évolution de l'immigration dans leur commune, avant d'effectuer un certain nombre de visites et de s'entretenir avec des spécialistes.

Les conclusions de la mission ont été approuvées par l'ensemble des membres RPR et UDF, à l'exception de M. Michel Poniatowski (RI, Val-d'Oise), ancien ministre de l'intérieur. Les sénateurs socialistes et communistes se sont abstenus.

« Il y aura toujours des étrangers qui viendront s'installer en France, affirme le rapport. *L'élaboration de nouvelles règles exige la reconnaissance de nouveaux pouvoirs, qu'il s'agisse du Parlement ou des maires. »*

La mission sénatoriale exclut deux scénarios : d'une part, *« le renvoi de centaines de milliers de personnes »* dans leur pays ; d'autre part, *« la reconnaissance de communautés ethniques »* sur le territoire national. Selon la mission sénatoriale, la seule solution acceptable est *« l'intégration, qui ne peut qu'être individuelle »*.

Une série d'avis sont formulés, notamment pour favoriser *« la promotion de nouvelles élites issues de l'immigration »*. La mission sénatoriale propose de nombreuses mesures dans le domaine de l'emploi, du logement et de l'école. Elle souhaite, d'autre part, un contrôle renforcé aux frontières, de nouvelles contraintes pour le droit d'asile, une révision des conventions avec certains pays, un réaménagement de l'aide au retour dans les pays d'origine et une réforme du code de la nationalité.

Ph. Be. et R. S.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 30 novembre 1990 a été tiré à 543 372 exemplaires.

La grève se durcit à l'Opéra-Bastille

A l'issue d'une assemblée générale, jeudi 29 novembre dans la soirée, les musiciens de l'orchestre de l'Opéra-Bastille ont décidé, à 82 %, de poursuivre leur mouvement de grève. Leur préavis de grève, déposé le 21 novembre, avec 90 % des suffrages, avait amené l'annulation des représentations d'*Otello* du 26 et du 29 novembre. Les dernières représentations prévues au calendrier pourraient être menacées. La direction a d'ores et déjà annulé celle du samedi 1er décembre. Elle a déclaré qu'elle se refusait à négocier sous la pression de la grève.

La détermination de la direction de l'Opéra-Bastille est de ne pas céder, cette fois, à *« des revendications catégorielles présentées sous forme d'ultimatum »*. Elle n'a pas eu raison de l'exaspération qui règne dans l'orchestre et qui s'est exprimée de manière fracassante par une grève, au beau milieu du spectacle d'ouverture de la saison.

Cette grève n'a donné lieu, jusqu'à l'assemblée générale du 29, à aucune négociation : la direction s'y refuse.

M. Bergé, président de l'Opéra de Paris, et l'équipe de tête de la Bastille veulent faire savoir, par leur fermeté, qu'une maison d'opéra moderne ne peut plus fonctionner sous le coup des *« états d'âme permanents »* de ses différentes catégories de personnel, ni sous la menace de *« préavis de grève assortis de préalables non négociables »*.

Quarante-sept corps de métier se côtoient à la Bastille et à Garnier, soit quarante sept « psychologies » différentes. Comme partout, les syndicats ne sont plus aussi représentatifs que par le passé, et il n'existe pas d'intersyndicale capable de coordonner les actions : avant même que les musiciens décident de poursuivre leur grève dans *Otello*, on apprenait (*le Monde* du 30 novembre) qu'une autre catégorie de personnel, celle des techniciens, déposait un préavis de grève pour le 12 décembre, date de la première représentation des *Noces de Figaro*, de Mozart. La perte (soit la recette d'une salle) serait par représentation de 900 000 F à la Bastille et de 350 000 F à Garnier.

M. Georges-François Hirsch, administrateur général de la Bastille, se refuse désormais à *« jouer les plombiers »* et à poser, sous la poussée de préavis successifs ou superposés, des *« rustines »* dont chacun découvrirait tôt ou tard la fragilité : *« Cette mentalité règne à l'Opéra de Paris depuis l'après-guerre, aujourd'hui elle doit changer. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. »* M. Hirsch reconnaît, par cette phrase, que la direction de l'Opéra, depuis des années, *« n'a pas toujours employé les méthodes appropriées »*. L'une des pommes de discorde avec l'orchestre est un « accord plateau » négocié de longue date avec les techniciens de la Bastille et Garnier et conclu par M. Dominique Meyer, alors directeur général, en février 1990, quand il fallait absolument que le bateau Bastille pût être mis à flot. M. Dominique Meyer, depuis, a été appelé à d'autres fonctions.

Mais l'accord subsiste et subsistera jusqu'à son terme, en août 1991. Il garantit aux techniciens travaillant sur le plateau (en contre-partie d'une nouvelle flexibilité des horaires, d'une forfaitisation d'une partie des heures supplémentaires et de l'individualisation du temps de travail) une prime annuelle importante, alors que les revendications salariales des autres catégories de personnel, celles de l'orchestre en particulier, ont été ajournées depuis sept mois. Cette prime est de 20 000 à 25 000 F par personne selon la direction (de 25 000 à 30 000 F, selon un représentant de l'orchestre) ; à en croire les plaignants, elle serait versée, entre la Bastille et Garnier, à 350 salariés (200, rétorque la direction). Cela représenterait au total une somme de 7 millons de francs par an (somme elle aussi contestée).

Rappelons que les musiciens de l'orchestre réclament l'intégration dans leur salaire d'une prime de 600 F (dite prime conventionnelle mensuelle) qui leur est versée depuis 1980 pour leur travail individuel, en dehors de leurs horaires de présence. Ils demandent également que leur indice d'ancienneté (+ 0,6 % par an) soit le même que celui des artistes des chœurs et de la danse (+ 0,8 %). La direction rétorque que les courbes de carrière de ces trois professions ne peuvent être comparées et que, particulier, la carrière d'un danseur est beaucoup plus courte que celle d'un musicien d'orchestre.

ANNE REY

□ **Incendie à la Bourse de Bruxelles.** – Un incendie a provoqué d'importants dégâts, vendredi matin 30 novembre, à la Bourse de Bruxelles. Un problème électrique dans une cabine de haute tension semble être à l'origine du sinistre. La corbeille et les locaux des agents de change ont été gravement endommagés. – *(AFP.)*

Décès du sénateur Raymond Bourgine

Raymond Bourgine, sénateur (app. RPR) de Paris, homme de presse, président du conseil de surveillance de l'hebdomadaire *« Valeurs actuelles »*, est décédé vendredi 30 novembre à Paris. Il était âgé de soixante-cinq ans.

[Sénateur apparenté RPR de Paris, ancien président du Centre national des indépendants de Paris, ancien adjoint au maire de la capitale, M. Raymond Bourgine était surtout un homme de presse. Né à Diego-Suarez (Madagascar) le 9 mars 1925, diplômé de l'école libre des sciences politiques, il devint journaliste dès 1946 à « la Vie française », puis il fut rédacteur en chef de « Aux écoutes de la finance ». C'est en 1955 qu'il fonde la revue « Spectacle du monde » et l'hebdomadaire « Valeurs actuelles ». En 1967, il devint PDG de l'Agence économique et financière et lance en 1969 le quotidien parisien « Le nouveau journal ». Mais c'est surtout à la direction de « Valeurs actuelles » et du groupe qu'il anime que Raymond Bourgine s'est essentiellement consacré. Dirigeant cet hebdomadaire de la droite modérée, partisan naguère de l'Algérie française, après avoir été proche d'Antoine Pinay, Raymond Bourgine avait soutenu M. Valéry Giscard d'Estaing et avait été lui-même candidat sans succès aux élections législatives de 1973 à Paris. Il s'était ensuite très sensiblement rapproché de M. Chirac et avait été élu dans sa municipalité à Paris en 1977. La même année, il devenait sénateur de la capitale. *Il était vice-président du groupe sénatorial RPR.*]

M. Jean Poperen invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, sera l'invité de l'émission hebdomadaire, « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 2 décembre, de 18 h 30 à 19 h 30. Le ministre, qui anime un courant au sein du Parti socialiste, répondra aux questions d'André Passeron et Patrick Jarreau du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Dominique Pennequin de *RTL*, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Marathon pour chemisier

VOUS me verriez maintenant le matin dans le métro, j'ai l'air fin avec mon châle, mon parapluie et mes trois sacs. A main. De gym. De linge sale. Des affaires à nettoyer que je dépose chez le teinturier de la rue Falguière vu que je suis en bisbille avec celui de mon quartier. C'est ça, oui, encore une histoire de chemisier délavé, rétréci, déchiré, boutons paumés. S'il m'a remboursée ? Tu parles ! Il m'a jetée en me disant : Ecrivez !

Alors ça, moi, je sais pas faire. Sur quel ton ? Dans quels termes ? Là-dessus, qu'est-ce que je vois l'autre jour dans *le Monde*, un article de mon amie Josée sur des lettres types publiées par *50 millions de consommateurs*. Je me précipite :

– Dis donc, t'en aurais pas une pour un salaud de teinturier qui m'a...

– Un teinturier ? Il y a de bonnes chances ! Attends... Attends... Tiens, p. 115. T'as qu'à recopier.

– Passe-moi un bout de papier.

– Ça va pas ! Faut me taper ça à la machine en double exemplaire, l'envoyer en recommandé avec accusé de réception, et surtout ne pas oublier de joindre la photocopie du ticket.

– Comme si j'avais que ça à faire ! Bon, ben, montre voir... *Vous refusez de m'indemniser... Rappeler le motif invoqué...* Le motif ! C'était de la saloperie, figure-toi, ma belle blouse de soie rayée rouge et noir. Tu sais : celle que j'avais au...

– Ecoute, je suis un peu débordée, alors, au cas probable où il refuserait d'obtempérer, autant que je t'indique tout de suite comment aller en justice.

– Va falloir le traîner devant les tribunaux ?

– Pas si vite ! D'abord une tentative préalable de conciliation... Voilà : p. 142. lettre au greffier du tribunal d'instance. *J'ai l'honneur de solliciter, sur la base de l'article 830 du Code de procédure civile... Objet du litige... Expliquez votre action...* Tu notes ? Grouille, c'est pas fini. Elle échoue, ta tentative. Tu portes plainte. Lettre au procureur de la République. T'attends sa réponse de six mois à un an. Elle vient pas. T'écris à son secrétariat. Sans moi. J'ai pas de modèle. A ce stade là, les 50 millions de consommateurs, eux, ils baissent les bras !

Au cours d'une enquête sur l'assassinat d'une adolescente

Interpellation de trois Basques d'ETA

Trois Basques espagnols membres de l'organisation séparatiste ETA, ainsi qu'un vétérinaire français, sympathisant de l'Union démocratique bretonne, ont été interpellés par la police, jeudi 29 novembre dans la soirée, à Rezé (Loire-Atlantique). Interpellation tout à fait fortuite, affirme-t-on de source policière, puisqu'elle a été réalisée dans le cours d'une enquête sur l'assassinat de la jeune Natacha Danais, treize ans, dont le corps a été retrouvé, samedi 24 novembre, sur une plage de Vendée.

Effectuant une enquête de voisinage autour de la maison de l'adolescente, à Rezé, les policiers des corps urbains de Nantes ont demandé à visiter un local situé à l'étage de la maison appartenant à M. Jean Groix, vétérinaire. Ce dernier s'est alors affolé. Les policiers ont donc forcé la porte du local, découvrant trois Basques ainsi que deux armes de poing, un pistolet-mitrailleur, des explosifs, une roquette et des documents. Les trois Espagnols et le vétérinaire ont été placés en garde à vue au commissariat de Nantes.

□ **La Grande-Bretagne renonce à un projet européen d'hélicoptère de combat.** – Le secrétaire d'Etat britannique à la défense, M. Alan Clark, a annoncé mercredi 28 novembre aux Communes, que le Royaume-Uni renonçait au projet d'hélicoptère léger antichar étudié en collaboration avec les Pays-Bas, l'Italie et l'Espagne. Selon M. Clark, ce programme, étudié sous la responsabilité du groupe italien Agusta, ne serait pas rentable en raison du nombre insuffisant d'hélicoptères commandés.

Inculpation de M. Thierry Tuffier

Après la transmission au parquet du rapport établi par la Commission des opérations de Bourse (COB) le 30 octobre, et l'ouverture, le 22 novembre, d'une information judiciaire contre les responsables de Tuffier et Associés, le juge d'instruction Monique Radenne a inculpé M. Thierry Tuffier, l'ancien président de ce holding contrôlant la société de Bourse Tuffier Ravier Py, qui avait déposé son bilan durant l'été. Cette inculpation lui a été notifiée mercredi 28 novembre pour infraction à la loi sur les sociétés commerciales.